

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Université de Franche-Comté - UFC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 05/12/2023



Au nom du comité d'experts :
Alain Sauviat, Président

Pour le Hcéres :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Franche-Comté - UFC, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et listées ci-après.

Domaine Arts, lettres et langues :

- *Master Arts de la scène et du spectacle vivant*
- *Master Français langue étrangère*
- *Master Information, communication*
- *Master Langues étrangères appliquées*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres et Humanités*
- *Master Sciences du langage*

Domaine Droit, économie, gestion :

- *Master Administration publique*
- *Master Comptabilité - contrôle - audit*
- *Master Droit de l'entreprise*
- *Master Droit des affaires*
- *Master Droit du numérique*
- *Master Économie de l'entreprise et des marchés*
- *Master Finance*
- *Master Gestion des ressources humaines*
- *Master Justice, procès et procédures*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Marketing, vente*

Domaine Santé :

- *Certificat de capacité d'Orthophoniste*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)*
- *Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA)*
- *Diplôme d'État de Sage-femme*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Archéologie, sciences pour l'archéologie* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne)
- *Master Design*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne)
- *Master Histoire, civilisations, patrimoine*
- *Master Philosophie* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne)
- *Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la Santé*
- *Master Sociologie*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- *Master Biodiversité, écologie et évolution* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne)
- *Master Biologie-Santé* (co-accréditation avec AGROSUP Dijon et l'université de Bourgogne)
- *Master Chimie*
- *Master Énergie* (co-accréditation avec l'université technologique de Belfort Montbéliard et l'université de Polynésie française)
- *Master Génie mécanique* (co-accréditation avec l'ENSMM Besançon et l'université technologique de Belfort Montbéliard)
- *Master Géoressources, géorisques, géotechnique*
- *Master Gestion de l'environnement*
- *Master Informatique* (co-accréditation avec l'université technologique de Belfort Montbéliard)
- *Master Ingénierie des systèmes complexes* (co-accréditation avec l'ENSMM Besançon)
- *Master Mathématiques*
- *Master Mathématiques appliquées, statistique*
- *Master Mécanique* (co-accréditation avec l'ENSMM Besançon et l'université de Bourgogne)
- *Master Nutrition et sciences des aliments* (co-accréditation avec AGROSUP Dijon et l'université de Bourgogne)
- *Master Santé* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne)
- *Master Santé publique* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne, l'université de Lorraine, l'université de Reims Champagne-Ardenne, l'université de Strasbourg)
- *Master Sciences de l'eau*
- *Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et Santé*
- *Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement et optimisation de la performance sportive*
- *Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport*
- *Master Traitement du signal et des images* (co-accréditation avec l'université de Bourgogne)

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université de Franche-Comté - UFC a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Alain Sauviat, professeur des universités en économie à l'université de Limoges. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Pascal Coudert, professeur des universités en pharmacie à l'université Clermont Auvergne.

Ont participé à cette évaluation :

- Mme Sophie Bourrel, maître de conférences en droit public à l'université de Lorraine ;
- M. Pascal Doumalin, professeur des universités en mécanique et génie mécanique à l'université de Poitiers ;
- M. Piétrick Hudhomme, professeur des universités en chimie à l'université d'Angers ;
- Mme Pascale Larigauderie, maître de conférences en psychologie à l'université de Poitiers ;
- M. Nicolas Lunel, étudiant en médecine à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- M. Cédric Patin, maître de conférences en linguistique à l'université de Lille ;
- Mme Mariane Pelletier, maître de conférences en droit des affaires à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- M. François Tsobnang, directeur fondateur chez ASTEMMA Consulting Le Mans ;

Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Franche-Comté couvre l'ensemble des domaines disciplinaires. Elle compte 51 formations, dont 46 masters et cinq formations de santé. Les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), non évalués dans cette campagne, au nombre de quatre, viennent compléter cette offre. L'offre de formation de masters est proposée à près de 3 800 étudiants, soit environ 15 % des effectifs étudiants et stagiaires de la formation continue de l'établissement. Ces effectifs ont connu entre 2018 et 2021 une légère augmentation (environ 5 %) aussi bien dans les formations de santé qu'en master. Les étudiants inscrits en master, équitablement répartis entre la première et la deuxième année, représentent les trois quarts des étudiants inscrits en 2^e cycle, les étudiants de santé composant le dernier quart. L'offre de formation se répartit, de manière équilibrée, entre les domaines disciplinaires : 12 formations en Droit, économie, gestion (DEG), 20 en Sciences, technologies, santé (STS), 7 en Arts, lettres, langues et 7 en sciences humaines et sociales (ALLSHS). Les formations aux professions de la santé incluent tout le spectre des formations universitaires, à l'exclusion du diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* : diplômes de formation approfondie en *Sciences médicales* et en *Sciences pharmaceutiques*, diplôme d'État de *Sage-femme* et d'*Infirmier en pratique avancée* (IPA), certificat de capacité d'*Orthophoniste*.

La grande majorité des formations co-accréditées (12 mentions sur les 14 co-accréditées) le sont avec des établissements du périmètre de la Communauté d'universités et établissements Bourgogne Franche-Comté (ComUE UBFC), soit avec un seul établissement pour huit d'entre eux, soit avec plusieurs autres établissements pour quatre d'entre eux. Deux mentions de master dépassent le cadre de la ComUE UBFC pour ce qui est des établissements co-accrédités. Onze des quatorze formations co-accréditées appartiennent au domaine STS, trois au domaine SHS. À ces masters sont adossés neuf Coursus masters en ingénierie (CMI) dans différents domaines STS pour six d'entre eux : *Efficacité énergétique et hydrogène* (H3E), *Environnement et territoire*, *Géologie appliquée*, *Informatique*, *Mécanique, électronique, automatique* (SCUBE) et *Phénomènes physiques à la base des nouvelles technologies* (PICs) ; ALL et SHS pour les trois autres : *Éditions numériques et patrimoine de l'Antiquité à nos jours*, *Information-communication*, *Sciences de l'information géographique appliquées à l'aménagement et au développement durable des territoires* (SIGIT).

Cette offre de formation est portée par les six unités de formation et de recherche (UFR) de l'université. Depuis 2017, l'articulation formation-recherche-innovation est coordonnée par cinq collégiums dans cinq grandes thématiques : Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur ; Sciences juridiques, économiques et de gestion ; Sciences de l'homme et humanités ; Sciences de la nature, environnement et territoire ; Sciences de la santé et du sport. Ainsi, les masters d'ALL et de SHS sont majoritairement portés par l'UFR Sciences du langage, de l'Homme et de la société (12) ; ceux de DEG, par l'UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion pour neuf d'entre eux (dont trois par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) inclus dans cette UFR) ; les masters de STS se répartissent entre l'UFR Sciences et techniques (14), l'UFR Sciences de la santé (un) et l'UFR STAPS (trois). L'UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI), seule UFR à être implantée à Belfort et Montbéliard, porte quant à elle sept formations de masters (deux en ALL et SHS, deux en DEG et trois en STS). Enfin, il convient de souligner que l'UFC intervient directement dans 12 mentions de master (huit en STS, deux en DEG et deux en ALL et SHS) portées par la Communauté d'universités et établissements Bourgogne Franche-Comté, masters à très forte dimension internationale. Une partie de l'offre de formation est enfin structurée, depuis 2018, dans le cadre de la ComUE UBFC également, autour de trois *Graduate Schools* (GS) articulant étroitement des formations de master et de doctorat, ainsi que les unités de recherche. Il s'agit de la GS TRANSBIO (pour promouvoir la transition vers une utilisation durable des ressources) incluant 16 parcours de mentions en lien avec les changements globaux dans l'Anthropocène (neuf), les sciences de l'environnement, archéologie, écologie et géologie (deux), les sciences et technologies des aliments (deux) et les sciences végétales et microbiologie (trois) ; la GS *Engineering and Innovation through Physical Sciences, High-technologies, and Cross-Disciplinary Research* (EIPHI) incluant 16 parcours dans le domaine des sciences des matériaux (deux), de l'informatique (un), de l'énergie (deux), de la physique, des mathématiques et applications (six) et des systèmes et structures intelligents (cinq) et la GS *Innovative Therapies, Pharmacology-Imaging and Multimodal Imaging* (INTHERAPI) incluant sept parcours de mentions en lien avec la vectorisation des substances actives (un), la pharmaco-imagerie multimodale (trois), les thérapies ciblées (deux) et la nutrition et le métabolisme (un).

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'UFC propose une offre de formation du 2^e cycle très complète avec une bonne couverture de tous les secteurs disciplinaires, qui répond bien à la diversité des profils et des désirs de formation de ses étudiants et aux besoins du territoire franc-comtois en diplômés de niveau bac + 5. Dans cet ensemble, la place des Coursus master ingénierie (CMI) et le développement des masters internationaux, actuellement portés par la ComUE, démontrent de façon très positive le souhait de l'établissement de s'appuyer sur les thématiques fortes de ses équipes de recherche et de renforcer son ouverture internationale par des parcours d'excellence destinés à attirer les meilleurs étudiants à l'échelle locale, nationale et mondiale. L'adossement à la recherche et les dispositifs de professionnalisation préconisés par l'UFC sont tout à fait satisfaisants (le développement de l'alternance y contribue efficacement) et conduisent globalement à une bonne insertion professionnelle de ses diplômés, légèrement supérieure aux chiffres nationaux dans tous les secteurs disciplinaires. Ce constat

favorable ne masque cependant pas une appréciation plus critique de l'écart constaté entre les exigences d'un cadrage très précis de l'offre de formation (à la fois dans ses objectifs et dans ses modalités) et la réalité d'une appropriation très inégale à l'échelle des formations, à l'exemple de la démarche par compétences encore balbutiante ou d'une mobilité internationale des étudiants globalement très faible. Si l'amélioration continue est sans aucun doute une volonté forte de l'établissement, ce n'est pas celle de nombreuses équipes de formation au regard des autoévaluations qu'elles ont menées et de la piètre qualité des informations fournies sur les résultats essentiels de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés, mais aussi de l'absence (heureusement rare) de tout conseil de perfectionnement ou très souvent d'un rôle des conseils de perfectionnement limité aux questions pédagogiques des parcours en oubliant l'analyse stratégique au niveau de la mention. Il est donc souvent très difficile de déterminer la performance effective de formations dont les autoévaluations sont lacunaires, confuses ou produisent même parfois des données erronées. Le comité appelle donc l'établissement à renforcer sa gouvernance de l'offre de formation du 2^e cycle pour que le pilotage ne soit pas seulement un cap et des intentions, mais également celui des réalisations partagées par l'ensemble des composantes et des équipes de formations concernées, y compris au sein des collégiums, s'ils devaient acquérir un véritable rôle (stratégique et opérationnel) en matière de formation qu'ils n'avaient manifestement pas au cours de la période évaluée.

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du deuxième cycle de l'UFC apparaît très complète dans les cinq domaines ALL, SHS, DEG, STS et Santé, qu'elle couvre sans redondance et en bonne complémentarité avec l'offre de formation du premier cycle. La nature du continuum avec le premier cycle est bien identifiée dans toutes les formations du deuxième cycle, mais le comité regrette qu'il n'y ait pas une analyse chiffrée et qualitative des flux, qui permette de mesurer la réalité de ce continuum pour les étudiants franc-comtois. Par exemple, le master *Chimie* déplore de ne pas attirer davantage d'étudiants issus de la licence *Physique, chimie* de l'UFC. Les formations évaluées satisfont en règle générale à plusieurs axes de la stratégie de formation définis par l'établissement, mais beaucoup peinent à remplir tous les critères de cette stratégie. Cela peut se comprendre pour l'objectif ambitieux d'excellence ou l'affichage volontariste de l'interdisciplinarité, mais cela est bien plus problématique lorsque cela concerne la réussite et l'insertion professionnelle au plus haut niveau que toutes les formations ne parviennent pas à atteindre. C'est une démarche résolue de l'UFC de mailler l'ensemble de son territoire, mais la répartition géographique des formations entre les différents sites régionaux n'est pas clairement justifiée et elle crée parfois des difficultés au sein même d'un diplôme lorsque la continuité de la formation entre la première année (M1) et la seconde année (M2) de master impose une collaboration intersites, inter-composante ou même interétablissement, qui n'est pas toujours jugée favorablement par les équipes pédagogiques ou par les étudiants qui doivent s'y confronter. Ainsi, le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) regrette l'absence d'un M2 GRH qui se déroulerait, comme le M1, à l'UFR SJEFG de Besançon alors que les étudiants doivent suivre le M2 à l'UFR STGI de Belfort. Le master *Intelligence économique* se déroule à cheval entre l'UFR SJEFG en M1 et l'IAE de Dijon en M2 avec des exigences et des pratiques pédagogiques disparates.

Au-delà de ces difficultés, le co-portage de mentions par l'UFC et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) ou l'université de Bourgogne (UB) ou même par une UFR et une école d'ingénieurs interne à l'UFC ressemble plus à une association de parcours spécifiques à chaque structure plutôt qu'à une collaboration effective à l'échelle des mentions concernées. Par exemple, le master *Santé* co-porté par l'UFC et l'UB ne décrit précisément dans son autoévaluation que les parcours de M2 en négligeant d'analyser l'organisation et le fonctionnement du M1 et la contribution respective de l'UFC et de l'UB dans l'accueil des étudiants sur les deux sites. De même, le comité s'interroge sur la construction de certaines mentions et des parcours qui les constituent. Ainsi, le master *Économie de l'entreprise et des marchés* (EEM) regroupe quatre parcours alors qu'il semblerait plus pertinent d'en regrouper deux (*Conseiller de clientèle de professionnels, Banque et finance*) au sein d'une mention *Monnaie, banque, finance, assurance, compte tenu de l'éloignement des deux autres parcours du master EEM (E-achats et marchés, Ingénierie économique)*. Un autre questionnement concerne certains parcours qui portent le même nom sans être pour autant identiques. Ainsi, le master GRH n'a pas la même maquette de M1 selon qu'il est enseigné à Besançon ou à Belfort. C'est aussi le cas du M1 parcours *Protection des droits et libertés fondamentales* (PDFL) qui se retrouve à la fois dans le master *Administration publique* avec des enseignements essentiellement en droit public et dans le master *Justice, procès et procédures* (JPP) avec des enseignements essentiellement en droit privé. Enfin, la mention *Droit des affaires* attire l'attention sur le fait qu'elle porte deux parcours dont un est éponyme de la mention, ce qui pénalise fortement la lisibilité de l'ensemble. L'établissement doit veiller à corriger ces quelques faiblesses dans une offre du deuxième cycle qui est globalement bien architecturée et appelle un jugement d'ensemble favorable sur sa cohérence et sa complémentarité.

L'UFC souligne, à juste titre, la construction des Cursus master ingénierie (CMI) comme un point fort de cette offre. Même si les CMI ne sont soumis à son évaluation qu'à travers leur contribution aux mentions supports, le comité regrette de ne pas pouvoir les identifier précisément dans les masters auxquels ils sont pour partie adossés. Les autoévaluations ne donnent aucune indication à l'échelle des formations sur l'articulation précise entre les CMI et les masters, sur leurs maquettes comparées, sur la réalité des effectifs concernés. Ces informations seraient pourtant nécessaires pour une évaluation complète de la stratégie qui a conduit à la construction des CMI et voir ainsi l'impact de ces dispositifs d'excellence sur l'adossement à la recherche,

l'attractivité (y compris internationale), les pratiques pédagogiques et les performances (réussite, insertion, poursuite en doctorat) des masters concernés. Enfin, il faut souligner l'ambition qui a conduit, dans le cadre de la ComUE UFBC, à la structuration des trois *Graduates Schools*, ayant permis dans une dimension trans/inter/pluridisciplinaire l'émergence de diplômés d'excellence, appuyés sur les programmes d'investissements d'avenir (PIA), intensifs en recherche, enseignés en anglais, destinés à un public d'étudiants internationaux. Toutefois, à ce jour leurs effectifs sont relativement faibles (mais la période liée à la pandémie de la Covid-19 peut être une justification légitime), les poursuites en doctorat trop limitées, et l'ensemble du dispositif peut être mis en péril par la dissolution de la Comue.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

La réussite des étudiants dans des formations sélectives repose évidemment sur la qualité des recrutements effectués à l'entrée de la formation et sur les dispositifs d'accompagnement à la réussite en cours de formation. Sur ces deux points, un manque d'information et/ou des indications erronées pénalisent fortement l'appréciation que peut en donner le comité.

L'attractivité des formations du 2^e cycle est difficile à apprécier par manque d'analyse des candidatures et de l'impact des dispositifs d'information-orientation mis en œuvre au sein de l'établissement. Pratiquement aucune analyse des flux entrants n'est faite dans les autoévaluations des formations. Les candidatures déposées sur eCandidat ne sont pas archivées, les chiffres d'Études en France ne sont qu'approximatifs et on relève beaucoup de confusions dans les statistiques à l'entrée en M1 entre les candidatures, les admis à s'inscrire, les inscrits, les admis au diplôme (tout particulièrement dans les formations de l'UFR SLHS). L'impact de la mise en œuvre de la sélection à l'entrée des M1, à partir de la rentrée 2017, n'est pas analysé que ce soit sur le nombre de candidatures ou d'inscrits, au-delà du constat, dans les formations juridiques, de l'explosion du nombre de candidatures à la suite du passage à la sélection en M1 en 2020 dans ce secteur et de la généralisation concomitante des procédures électroniques de candidature. Ce manque d'information fiable ne permet pas de dresser un bilan précis par formation du continuum entre le 1^{er} cycle et le 2^e cycle ni de décliner par discipline l'analyse globale fournie dans le tableau de bord des formations 2019-2020, réalisé par les services de l'UFC, qui montre que 43 % des étudiants de master ont obtenu leur titre d'accès dans l'académie de Besançon contre 28 % hors académie et 29 % à l'étranger. Sans analyse supplémentaire menée par les formations (originalité de leurs parcours, nature de leur politique de communication, qualité des recrutements effectifs, etc.), il n'est pas possible de déterminer si ces chiffres traduisent, diplôme par diplôme, une faiblesse de l'attractivité interne ou la force de l'attractivité externe. De plus, cela témoigne d'un manque de continuité et de communication entre les outils développés par l'établissement, comme le tableau de bord, et leur appropriation par les formations. Les dispositifs de communication des masters sont conventionnels (forums, site Internet, présentation dans les licences, soirée des masters) et quelques exemples plus porteurs (fête de la Science, dispositif une classe/un chercheur, journées scientifiques dédiées) pourraient être mis en œuvre plus largement en coordonnant mieux les rôles respectifs de l'établissement, des composantes et des formations. Les auditions menées dans le cadre de l'évaluation ayant montré la nécessité d'améliorer le site Internet de l'UFC pour renforcer la lisibilité de son offre de formation. Le comité fait le constat que la capacité d'accueil est souvent non atteinte dans beaucoup de formations sans savoir généralement sur quels critères elle est définie (effectifs précédemment atteints, raisons logistiques, soutenabilité, potentiel d'emploi des diplômés, etc.) ni si elle résulte d'une décision de l'établissement, des composantes et/ou des formations. Le comité a plutôt l'impression d'une adaptation des capacités d'accueil aux effectifs (en baisse) que l'inverse, signe d'une attractivité chancelante, y compris dans certains des masters d'excellence bénéficiant pourtant de l'appui des financements de la ComUE.

Les dispositifs pédagogiques mis en œuvre sont encore très classiques, ne permettant pas de tenir suffisamment compte des besoins des étudiants et impliquant un poids important de la compensation dans la réussite des étudiants, faute d'une démarche par compétences finalisée. Plusieurs parcours spécifiques ont été mis en œuvre pour accueillir des publics à distance, relevant parfois également de la formation continue (à l'exemple des masters *Mathématiques, Informatique, Finance, Géographie aménagement, environnement et développement, parcours Aménagement et gouvernance sans les pays des suds*), avec souvent une personnalisation de leurs programmes d'enseignements pour permettre aux étudiants ou aux stagiaires d'effectuer leur année de formation en deux ans (demi-vitesse) ou plus. Si une généralisation de l'hybridation des formations au-delà des périodes contraintes liées à la pandémie n'est pas constatée, certaines formations déclarent s'appuyer sur le Centre de télé-enseignement universitaire (CTU) sans plus de précision. Une utilisation judicieuse du distanciel est notifiée pour pallier les difficultés dues à l'éloignement des lieux de stage ou d'alternance, ou lorsque les enseignements sont répartis sur plusieurs sites afin de limiter les déplacements des étudiants à l'exemple du master *Santé* et notamment du parcours *Relation, hôte, greffon* (RHG) et de ses quatre sites (Paris, Dijon, Besançon, Tours). Les modalités utilisées ne sont cependant pas réellement décrites et il est difficile de juger de l'efficacité des dispositifs d'encadrement des publics à distance. Leur réussite est très en retrait de celle des étudiants en présentiel, ce qui interroge sur la qualité de l'accompagnement ou en amont du recrutement. L'établissement ayant fourni dans l'autoévaluation, pour répondre au mieux à la demande par le Hcéres des indicateurs sur la réussite (aux crédits ECTS auquel l'étudiant est inscrit), le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils étaient inscrits sans compensation (et non pas directement ou

par compensation), le comité n'a pas disposé de mesures globales de la réussite formation par formation. La non prise en compte de la compensation entre matières ou entre unité d'enseignement (UE) aboutit évidemment à un indicateur de la réussite biaisé à la baisse, ce qui est parfois, mais rarement, noté dans les autoévaluations. Quelques rapports de conseils de perfectionnement donnent cependant une mesure de la réussite aux examens (nombre de diplômés par rapport aux inscrits) qui apparaît toujours plus favorable. Le tableau de bord des formations 2019-2020 permet une autre analyse, différente, de la réussite en master (hors masters internationaux actuellement portés par la ComUE) et permet d'identifier qu'un étudiant sur cinq échoue en M1 comme en M2, mais avec de très fortes disparités entre formations.

Ainsi, le taux de réussite varie de 30-35 % (31 % en M2 *Arts de la scène et du spectacle vivant*, 32 % en M2 *Français langue étrangère*, 36 % en M1 *Sciences du langage*) à 100 % (12 M1 ou M2 issus des cinq domaines). À l'échelle de l'établissement et des formations, l'UFC identifie pourtant un échec bien plus marqué en M1 qu'en M2 (à l'exemple du master *Économie de l'entreprise et des marchés*) en l'attribuant à un manque de compétences des étudiants entrants, ce qui interroge à nouveau sur l'efficacité du processus de recrutement. La diversité et l'hétérogénéité de ces mesures pénalisent évidemment l'appréciation que le comité peut dresser de la réussite en 2^e cycle. Le constat général (heureusement pas systématique puisque certaines formations ont d'excellents taux de réussite) est qu'une action corrective de la part de l'établissement s'impose. Ceci est d'autant plus important que l'aide à la réussite ne repose actuellement pas sur des démarches explicites au-delà de déclarations de soutien individuel aux étudiants en difficulté. Seuls quelques dispositifs très ponctuels sont indiqués, comme la mise en place du tutorat (masters *Santé, Sociologie, Philosophie, Sciences du langage* et diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée*), la mise en œuvre de contrats pédagogiques pour les étudiants en échec dans le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* ou l'adaptation de la maquette du master *Mathématiques* pour le rendre plus accessible. Le comité recommande fortement une plus grande diffusion de ces dispositifs d'accompagnement à la réussite qui peuvent associer une démarche d'innovation pédagogique plus ambitieuse.

Les pratiques actuelles associent de façon traditionnelle cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), projets tutorés, projets collectifs et, en fonction des thématiques, études de cas, clinique juridique, simulation de plaidoirie (en Droit par exemple) et, à une plus faible échelle, quelques classes inversées ou jeux sérieux. Les initiatives sont laissées à la responsabilité des formations et les actions menées par l'UFC ne convainquent pas toutes les équipes pédagogiques. Ce n'est toutefois pas le cas de celle du master *Design* qui indique le développement d'une approche programme intégrée pour dépasser la typologie CM/TP/TD, projet qui s'appuie sur un processus d'innovation pédagogique favorisant la diversité et l'alignement des pratiques auquel l'équipe enseignante s'est initiée grâce aux formations données par l'établissement. Cet exemple doit permettre de mobiliser encore plus l'UFC sur cette question essentielle de l'appropriation de l'innovation pédagogique par les enseignants-chercheurs et les enseignants, y compris en 2^e cycle. La modalité de mesure de la réussite à l'UFC permet également de se rendre compte que la compensation reste actuellement indispensable à la réussite, ce qui met en doute la faisabilité actuelle d'une évaluation par compétences qui imposerait la validation (sans compensation) de tous les blocs de compétences constitutifs du diplôme.

L'approche programme et la démarche par compétences sont d'ailleurs très loin d'être mises en place comme le préconisait le cahier des charges adopté fin 2015 par l'UFC pour cadrer son offre de formation durant la période 2017-2021. L'identification des correspondances entre les unités d'enseignement (UE) et les compétences déclinées dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (ou du référentiel métier pour le diplôme d'État de *Sage-femme* et des programmes nationaux pour plusieurs diplômes du secteur santé) est pour autant effective dans toutes les formations. Dans certains masters (*Justice, procès, procédures ; Droit des affaires ; Géoressources, géorisques, géotechnique*), la production d'une matrice très précise des acquis d'apprentissage croisés avec les UE et les compétences de la fiche RNCP démontre une réflexion très poussée de la part des équipes pédagogiques. Cette démarche est en outre favorisée dans les masters liés à des CMI par le cadrage du réseau Figure. Le comité apprécie cette dynamique, mais il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une réelle évaluation par compétences qui reste embryonnaire à l'échelle de l'établissement en dépit des formations et des supports fournis par l'UFC. Même dans les formations de santé où les compétences sont consubstantielles aux enseignements qui conduisent à des professions médicales précisément identifiées, la démarche par compétences n'est pas formalisée. Ce retard global dans la prise en compte de l'APDC se traduit par la faible diffusion des portefeuilles de compétences qui, sauf exception (master *Informatique*), sont uniquement destinés aux étudiants en apprentissage, par simple respect d'une obligation réglementaire. L'UFC doit persuader les équipes de formation que le ePortfolio est une démarche valorisante pour l'ensemble des étudiants en leur permettant d'identifier les compétences fondamentales liées à leur spécialisation, celles complémentaires (comme les compétences SHS dans les formations du domaine STS), et celles qu'ils peuvent acquérir en dehors de leur cursus par leurs engagements ou activités ponctuelles dans le monde professionnel.

Enfin, la plupart des formations reconnaissent disposer des locaux adéquats pour délivrer leurs enseignements (certaines soulignent également l'aide des collectivités comme le master *Gestion de l'environnement* et son *living Lab* sur les sols pollués). Le comité note cependant que le master *Intelligence économique* se plaint d'une capacité d'accueil limitée par la taille de la salle qui lui est attribuée et que d'autres formations comme le master *Psychologie* ou le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* regrettent de ne pas disposer des

espaces appropriés pour mettre en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes. Les projets immobiliers annoncés par l'UFC devraient y remédier.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

Les formations du 2^e cycle bénéficient d'un bon adossement à la recherche au regard de la participation des enseignants-chercheurs, mais le volet formation à et par la recherche reste très disparate selon les formations et mérite d'être renforcé pour permettre une poursuite d'études en doctorat plus élevée. Le comité considère que l'offre de formation du 2^e cycle bénéficie d'un adossement à la recherche correct, mais perfectible. La participation des enseignants-chercheurs (EC) dans les enseignements y est globalement conforme au cadrage de l'UFC qui exige qu'ils assurent au moins 50 % des heures étudiant. C'est également le cas dans le master *Langues étrangères appliquées* (LEA), alors même que la formation indique dans son autoévaluation n'avoir aucun lien avec la recherche.

Il est difficile de mesurer ce qui ressort précisément d'une formation à et par la recherche dans des formations qui déclarent une orientation visant une insertion professionnelle immédiate. L'initiation à la démarche scientifique doit pourtant être systématique pour des étudiants de niveau master et l'établissement doit veiller à ce qu'elle soit mieux formalisée pour s'assurer de sa présence effective. Cette recommandation concerne également la prise en compte dans les programmes de formation des exigences de l'intégrité scientifique et des enjeux du développement durable. Sauf lorsqu'elles concernent explicitement les thématiques du master (par exemple dans le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, les problématiques de l'aménagement et de développement territorial s'inscrivent systématiquement dans une perspective de durabilité), ces dimensions ne bénéficient au mieux que d'une dissémination floue au sein de quelques enseignements disciplinaires plus ou moins connexes. Il n'est alors pas possible d'apprécier si l'objectif de sensibilisation des diplômés est atteint, tous secteurs confondus. La formation par la recherche se réalise parfois dans des stages accomplis au sein des équipes de recherche ou dans des structures d'accueil en lien avec la recherche appliquée, mais l'autoévaluation n'en donne pas la volumétrie. Il y a en outre peu de masters dont la coloration est explicitement et majoritairement axée vers la poursuite d'études en doctorat avec l'accueil de stagiaires en nombre dans les laboratoires d'adossement comme le font le parcours *Smarts* du master *Mécanique* ou le parcours *Mathématiques approfondies* du master *Mathématiques*.

Le comité note également que le maillage territorial, même parfaitement légitime au regard de la stratégie d'implantation locale de l'UFC, peut parfois avoir une conséquence défavorable sur l'appui à la recherche d'un master lorsque la formation se déroule sur un site qui n'est pas celui du laboratoire de rattachement. C'est le cas du master *Droit de l'entreprise* pour lequel les enseignements sont dispensés à Belfort (UFR STGI) alors que les EC sont localisés à Besançon dans le Centre de recherche juridique de Franche-Comté. Enfin, le continuum 2^e cycle-3^e cycle apparaît très distendu (seulement 28 % des doctorants de l'UFC inscrits en 2019-2020 y ont obtenu leur diplôme de master) en dépit des efforts faits par l'établissement et la ComUE UBFC pour construire les masters internationaux bénéficiant des projets PIA et s'appuyant sur les GS pour intensifier la dimension recherche et favoriser la formation doctorale. La poursuite des diplômés de master en doctorat est très faible, voire inexistante, dans plusieurs formations. Cela peut se comprendre pour celles qui n'en font pas une priorité, mais cela inquiète bien davantage dans des masters inscrits explicitement dans les GS à l'image de l'effondrement constaté dans le master *Sciences de l'eau* où le nombre de poursuites en doctorat est passé pendant la période évaluée de dix par an à aucune, ou d'un taux de poursuite en doctorat de seulement 10 % dans le master *Chimie*. La continuité vers le 3^e cycle apparaît cependant plus forte dans d'autres masters (*Mathématiques* (parcours *Mathématiques approfondies*), *Mathématiques appliquées* ou *Sociologie*) alors qu'ils ne sont pas inscrits dans la dynamique des GS. Ces différents points doivent nécessairement amener l'UFC à s'interroger sur sa stratégie et sur cet aspect primordial pour l'assise recherche des formations d'un établissement, sachant en outre que l'avenir des GS est directement menacé par la dissolution annoncée de la ComUE UBFC.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La mise en œuvre effective à l'échelle des formations de la politique de professionnalisation, clairement définie par le cadrage volontariste de l'UFC, révèle une appropriation très inégale de l'ensemble des dispositifs préconisés, mais avec un développement croissant de l'alternance et, in fine, une bonne insertion professionnelle des diplômés du 2^e cycle. Les stages ne sont ainsi pas obligatoires dans cinq masters sur huit du domaine ALL et deux masters sur six du domaine SHS. Dans le secteur SHS, un seul master (parcours *Société, politique, culture* du master *Histoire, civilisation, patrimoine*) déclare aucun acteur du monde socioéconomique dans son équipe enseignante. À cette exception près, la participation effective des professionnels est significative dans toute l'offre de formation. On ne peut en revanche pratiquement jamais distinguer si leur intervention concerne des enseignements fondamentaux ou des enseignements de professionnalisation. La distinction n'est, il est vrai, pas clairement opérationnelle dans des formations du 2^e cycle qui remplissent l'objectif de professionnalisation de leurs diplômés à la fois grâce aux compétences acquises dans les matières académiques et dans les dispositifs devant favoriser l'intégration rapide des diplômés dans le monde du travail. En dépit de l'existence du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) Bourgogne Franche-Comté, qui n'a concerné que 44 étudiants en six ans, la formation à l'entrepreneuriat n'est pas systématique dans l'ensemble des formations. Certains masters sont effectivement très éloignés par leur positionnement sectoriel de cette dimension entrepreneuriale, mais cela étonne davantage lorsque des étudiants du domaine DEG (master *Droit de l'entreprise* et master *Droit du numérique*) n'en bénéficient pas. Cette formation constituerait pour ces étudiants un atout indéniable en tant que potentiels créateurs d'entreprises ou s'ils se destinent à des métiers comprenant des missions d'accompagnement à la création d'entreprise. On relève toutefois dans les formations les dispositifs traditionnels de professionnalisation (aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, forums métiers, journées professionnelles, immersions ponctuelles, etc.).

Mais c'est le développement de l'alternance qui constitue l'avancée majeure du dispositif de professionnalisation au cours de la période. Le comité salue les efforts de l'établissement et des équipes pédagogiques qui se traduisent par un nombre croissant d'alternants en master (201 en 2019-2020 en augmentation de près de 24 % par rapport à l'année précédente), qu'ils soient en contrat de professionnalisation ou, de plus en plus, en contrat d'apprentissage. La politique volontariste de l'État (aide à l'embauche des apprentis) contribue nécessairement à cette dynamique favorable, mais l'UFC a su mobiliser ses équipes pour y répondre efficacement ; de nombreuses équipes déclarant leur intention d'ouvrir leur formation à l'alternance si elles ne l'ont pas déjà fait. L'adaptation des formations peut cependant prendre du temps. Le secteur Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) l'illustre bien puisque la mention *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive* a ouvert à l'alternance à la rentrée 2019, la mention *STAPS : activité physique adaptée et santé* à la rentrée 2022 et la mention *STAPS management du sport* y réfléchissent encore. L'ouverture à l'alternance est en outre bien plus fréquente en M2 qu'en M1. Les masters du secteur juridique de l'UFR SJPEG soulignent les obstacles à une ouverture en M1 en raison de la charge des enseignements fondamentaux ou des exigences de mutualisations entre les différents M1 qui pénalisent l'adaptation des parcours à la diversité des publics (ce qui explique notamment que le M1 *GRH* puisse être ouvert à l'alternance à l'UFR STGI de Belfort, mais pas à l'UFR SJPEG de Besançon). Le master *Information, communication* de l'UFR SLHS fait lui état de difficultés d'imposer un emploi du temps alterné à tous les étudiants (y compris non alternants) dans les formations mixtes. Le parcours *Meeting* du master *Mécanique* déclare quant à lui n'avoir aucune demande d'ouverture en alternance, ce qui étonne compte tenu de son positionnement sectoriel. Il y a donc indéniablement encore des freins à lever pour que l'alternance prenne toute la place qu'elle doit avoir dans les formations du 2^e cycle de l'UFC et qu'elles puissent être ainsi mieux armées face à la concurrence des structures privées souvent plus agiles et réactives (cette pression concurrentielle n'est pour autant pas relevée dans l'autoévaluation des formations). Compte tenu de son implantation géographique et de sa stratégie internationale qu'elle souhaite recentrée vers l'Arc jurassien, l'UFC doit certainement s'emparer très rapidement des opportunités ouvertes par la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (adoptée en février 2022) pour développer l'apprentissage transfrontalier.

Toutefois, le comité considère qu'il lui est difficile de juger l'efficacité de l'ensemble de ces dispositifs de professionnalisation à l'échelle des formations en raison d'une analyse de l'insertion professionnelle très disparate entre formations et globalement très insuffisante compte tenu du poids de ce critère dans l'appréciation de l'efficacité d'une formation. La source des données peut différer au sein d'un même master lorsque les parcours n'utilisent pas la même méthodologie ou ne dépendent pas du même établissement pour collecter leurs informations. Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) utilise ainsi une enquête interne et celle de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC pour présenter les résultats du parcours *Aide à la décision en aménagement urbain et régional* (Besançon), et utilise l'enquête de l'Observatoire de l'étudiant (ODE) de l'UB pour présenter les résultats du parcours *Transport, mobilité, environnement, climat* (Dijon). Au-delà de cet exemple particulier, le comité regrette un défaut d'harmonisation des données reportées et constate un très grand nombre de confusions entre les années des promotions de diplômés et celles de réalisation des enquêtes, qui ne lui permet pas de déterminer précisément sur quelles données porte son expertise. L'enquête standardisée de l'OFVE sur les diplômés 2018 n'est d'ailleurs pas toujours fournie. Cela aurait pu permettre une analyse s'appuyant systématiquement sur le même système

d'information. On constate en fait une défiance de la part de nombreux responsables de formation face aux enquêtes de l'OFVE qu'ils trouvent très parcellaires et pas assez détaillées et précises, car menées au niveau global des mentions sans indication des parcours. Il est donc indispensable de structurer un suivi plus efficace des diplômés d'une même mention, tout en connaissant le parcours suivi, de mesurer et de qualifier l'insertion plus tôt après l'obtention du diplôme (à six ou à douze mois), et de disposer d'indicateurs année par année de l'employabilité, afin que les équipes aient un regard régulier sur la pertinence de leur formation et puissent apporter rapidement les remédiations qui s'imposeraient. Ces analyses sont parfois déjà faites dans certaines formations avec leurs propres outils de suivi (réseaux sociaux, *alumni*, etc.) à l'exemple du master *Sciences de l'eau* qui affiche des taux d'insertion à un an. Ces initiatives pourraient être encouragées plus largement. Il y a naturellement un arbitrage à réaliser entre la nécessité d'enquêtes harmonisées, objectives parce que menées par un service central dédié, et celles directement produites par les formations, souvent plus représentatives grâce aux meilleurs taux de réponse que permettent des liens plus resserrés avec les anciens diplômés, mais qui portent le risque d'une évaluation moins impartiale. L'UFC a sans aucun doute les moyens de rapprocher ces deux types d'enquêtes pour qu'elles se complètent utilement en permettant à l'établissement de mieux apprécier ainsi s'il atteint son ambition d'une insertion professionnelle du meilleur niveau pour les diplômés de toutes ses formations.

L'établissement dispose pourtant, au travers de son tableau de bord des formations, d'un outil puissant lui permettant une appréciation globale de l'insertion professionnelle de ses diplômés de masters. Toutefois, si l'UFC expose bien les modalités de suivi de cette insertion, elle ne livre pas de réelle analyse de celle-ci. En outre, ce tableau de bord concerne les diplômés de 2017 alors que les enquêtes de l'OFVE transmises (lorsqu'elles le sont) par les formations concernent les diplômés de 2018. Ces chiffres de 2017 (première année de la période évaluée) montrent un taux d'insertion professionnelle des diplômés de 90,5 % à 18 mois (de 87 % en ALL à 92,9 % en DEG) et 93,6 % à 30 mois (de 92,4 % en ALL à 94,3 % en STS), et révèlent des résultats à 30 mois supérieurs de deux points à la moyenne nationale pour l'ensemble des diplômés (données des enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur) et de 1 à 3 points selon les secteurs disciplinaires. Cela amène le comité à délivrer un satisfécit à l'UFC sur cette exigence primordiale de l'insertion. La part d'emplois de niveau cadre ou de professions intermédiaires de 83 % à 18 mois et 86 % à 30 mois est en retrait par rapport à la moyenne nationale (de 9 %), sachant cependant que quatre diplômés sur cinq considèrent que leur emploi à 30 mois est en adéquation avec le niveau bac + 5 et le domaine de spécialité de leur diplôme. Ceci démontre que le dispositif global de professionnalisation est certainement perfectible même s'il atteint déjà de bons résultats lorsqu'ils sont mesurés à l'échelle de l'UFC et de ses secteurs disciplinaires.

En dépit de l'utilisation raisonnée du distanciel et de quelques adaptations des rythmes d'enseignement, la formation tout au long de la vie reste peu développée. Le comité estime que la formation tout au long de la vie (FTLV) est un champ que l'UFC doit investir davantage. Si certaines formations profitent efficacement des possibilités du distanciel pour mieux atteindre le public FTLV ou organisent leur rythme d'enseignement pour en favoriser l'accueil (les cours ont lieu uniquement le vendredi et le samedi dans le parcours *Humanités médicales et environnementales* du master *Philosophie* mais ce n'est évidemment pas généralisable), le constat est fait que relativement peu de formations cherchent à construire des offres spécifiques adaptées à ce public. Certaines, qui le font en structurant des blocs de formations courtes comme le master *Finance*, ne rencontrent aucun succès. Le comité n'a pas connaissance d'analyses menées par l'établissement, les composantes ou les équipes de formation pour déterminer pourquoi ces offres ne rencontrent pas de demandes, à savoir s'il s'agit d'un problème d'offre défaillante ou d'absence d'un vivier suffisant des publics de formation continue. Considérant qu'il y a également peu de demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'ensemble des formations (31 VAE totales, dont 11 pour le seul master *Santé*, et cinq partielles en trois ans), il serait certainement nécessaire de développer davantage l'information sur ce dispositif et l'accompagnement des demandeurs potentiels en exploitant mieux les liens avec le tissu économique et social. Il est souhaitable que la VAE ne soit pas uniquement le résultat d'une démarche d'initiative individuelle, mais qu'elle puisse aussi répondre à des logiques de ressources humaines (RH) suscitées par les partenaires professionnels. Une démarche par compétences plus aboutie devrait faciliter ce processus en rendant l'offre de formation plus lisible et interprétable pour le public FTLV et avec une déclinaison en blocs de compétences mieux adaptée aux besoins des prescripteurs.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

Les masters internationaux ouverts entre 2017 et 2019 sont le fer de lance de l'ambition internationale de l'UFC, mais, compte tenu de leur fragilité, ils ne peuvent masquer une dimension internationale de l'ensemble de l'offre de formation du 2^e cycle qui reste très perfectible. Les treize masters internationaux entièrement enseignés en anglais sont destinés à accueillir des étudiants de haut niveau, très majoritairement internationaux. Ils couvrent l'ensemble des secteurs disciplinaires, mais surtout les STS. Ils ont profité de l'appui des GS et des financements du projet Initiatives science innovation territoire économie en Bourgogne-Franche-Comté (SITE-BFC) pour construire leurs programmes et financer des mobilités, mais la dissolution de la ComUE UBFC est clairement une source d'inquiétude pour leur pérennité. À côté de ces masters internationaux, il n'existe qu'un seul master Erasmus Mundus (parcours *Mécatronique* du master *Ingénierie des systèmes complexes*) et dans le master *Informatique*, deux parcours sont délocalisés au Togo (université de Lomé), le parcours *Aménagement et*

gouvernance dans les pays du sud (AGPS) du master *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* étant lui délivré en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Le distanciel contribue également à la stratégie internationale de l'UFC puisqu'il permet à des étudiants à l'étranger de suivre des enseignements en visioconférence ou d'accéder à des ressources en ligne (master *Informatique*, master *Mathématiques*, master *Informatique*, parcours AGPS du master *GAED*), mais aussi à des enseignants d'intervenir depuis l'étranger (parcours *Biomedical Engineering* du master *Santé*). Le comité constate que la préparation à la mobilité (proposée en licence) ne favorise pas la mobilité sortante des étudiants de master quand on constate les très maigres bilans qu'en donnent les formations. L'unité de formation (UE) libre *Mobilité internationale* combinée à l'existence d'une semaine internationale a pourtant une réelle efficacité dans le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* puisque 9 % de ses étudiants étaient en mobilité sortante en 2018-2019. L'appréciation de la mobilité internationale encadrée est cependant pénalisée par une confusion fréquente dans les données des autoévaluations des formations entre la mobilité internationale, liée à des partenariats, et l'accueil des étudiants internationaux (majoritairement par la procédure Études en France). Des accords internationaux sont souvent annoncés, mais il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'accords formels (à l'échelle de l'établissement, de la composante ou de la formation) ou de relations personnelles des responsables ou membres des équipes de formation, et sans que l'on puisse y voir un impact notable sur la mobilité (à l'exemple du master *Design*). Il est également difficile d'établir le rôle joué par le Centre de linguistique appliquée (CLA), composante à part entière de l'UFC, dans l'internationalisation des masters. Le comité n'a pas identifié que des formations de l'UFC ont pu nouer des liens forts avec les universités frontalières. À l'exception du master *Ingénierie des systèmes complexes* qui affiche ses relations avec l'Allemagne et la Suisse, la Communauté du savoir (Arc Jurassien) n'apparaît ainsi pas du tout comme une cible des masters. À l'échelle de l'établissement, les chiffres confirment le constat à la fois sur la relative faiblesse de la mobilité encadrée et sur le poids très limité des échanges transfrontaliers. Dans le dispositif d'internationalisation, les compétences linguistiques font bien partie des programmes de formation de quasiment toutes les formations du 2^e cycle. Toutefois aucun enseignement de l'anglais n'est affiché dans le certificat de capacité d'*Orthophoniste*, ni à destination des étudiants du master *Finance* inscrits en distanciel, ni dans le M2 *PDFL* du master *JPP* et *AP* (l'autoévaluation du master *Lettres et humanités* déclare l'enseignement de langue étrangère comme « sans objet » mais la maquette fournie contredit heureusement ce commentaire surprenant). C'est un manquement grave puisqu'il ne respecte pas le cadre national des formations conduisant à la délivrance du diplôme de master. Le comité note également que le master *Information, communication* indique avoir dû réduire le volume de ces enseignements de langues par manque d'enseignants et avoir recours à une plateforme payante (financée par les fonds de l'alternance) pour y faire face. Le master *Comptabilité, contrôle, audit* souligne, quant à lui, que les contraintes budgétaires de l'université empêchent le maintien d'un cours de langue intensif en M2. Même si ces situations ne sont pas celles de toutes les formations, elles interrogent sur la position de l'établissement alors que les compétences linguistiques participent pleinement à renforcer l'employabilité des diplômés de master. Il en est de même pour la certification en langue qui ne concerne que relativement peu d'étudiants selon les autoévaluations des formations (elle est cependant obligatoire pour les étudiants ingénieurs des cursus CMI). Certaines formations préparent explicitement au *Test of English for International Communication (TOEIC)* comme le master *Mathématiques, statistiques*, ce qu'il faut encourager (que ce soit pour le TOEIC ou toute autre certification). On peut néanmoins s'inquiéter du constat relevé dans le Master *Économie de l'entreprise et des marchés* dont 64 étudiants sur 174 inscrits avaient passé le TOEIC en 2018-2019 alors qu'ils ne sont plus que 17 sur 152 en 2020-2021 après une année blanche (Covid-19) en 2019-2020. Le rôle du Centre de certification (CdeC) est à peine évoqué par quelques formations. Si l'on ne peut pas déterminer la réalité précise des incitations et des aides que les étudiants peuvent recevoir pour passer ces certifications ni les rôles respectifs de l'établissement, des composantes et des équipes pédagogiques, il est certain que l'UFC doit améliorer significativement le fonctionnement global d'un dispositif d'apprentissage et de valorisation des compétences essentiel pour l'affichage et l'effectivité de l'ouverture internationale de ses formations.

Le pilotage des formations du 2^e cycle

Malgré un cahier des charges précis et des enquêtes de l'Observatoire des formations et de la vie étudiante, le pilotage des formations est très disparate, témoignant d'un manque de communication ascendant et descendant entre équipe de formation, composantes, et gouvernance. L'UFC a adopté un cadrage très précis pour assurer la soutenabilité et la qualité de ses formations du 2^e cycle, mais celles-ci se sont approprié de façon très inégale l'ensemble du dispositif et les dysfonctionnements constatés dans la démarche d'amélioration continue, y compris dans le processus d'autoévaluation, interrogent sur l'efficacité de la gouvernance et du pilotage mis en œuvre par l'établissement. Le comité ne dispose que de peu d'information pour apprécier à quels niveaux organisationnels sont réellement prises les décisions relatives au fonctionnement et à la soutenabilité des formations. Il note qu'aucune formation n'évoque dans son autoévaluation d'un rôle actif des collégioms mais les auditions menées (celle de l'établissement et celles de dix formations) ont permis de se rendre compte que les collégioms sont essentiellement un lieu de concertation dans la construction des campagnes d'emploi et ont également permis d'identifier d'éventuels besoins mutualisables au sein d'un même collégium. Il est actuellement impossible pour le comité de déterminer à quelle échelle la soutenabilité de l'offre de formation est étudiée et contrôlée et si un principe de subsidiarité s'est appliqué pour

responsabiliser les formations sur cette question. Les données reportées dans les autoévaluations sont celles de la composition des équipes pédagogiques (enseignants-chercheurs et enseignants titulaires, enseignants temporaires, dont attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et vacataires) et celle de la charge horaire annuelle d'enseignement, mais si cela permet de calculer pour chaque formation le taux d'encadrement par des EC titulaires, ce taux doit être interprété avec prudence puisque les enseignants d'une formation interviennent très probablement dans plusieurs formations. En outre, la charge horaire des formations est mal renseignée quand elle ne prend pas en compte les mutualisations entre parcours d'une même mention. Les mutualisations effectives entre mentions ne sont pas commentées alors qu'elles sont imposées par le cahier des charges des masters (au moins 50 % d'enseignements mutualisés dans les M1 d'une même mention et au moins 20 % d'enseignements mutualisés avec d'autres mentions pour les masters à parcours unique). Plus globalement, le comité s'interroge sur le hiatus entre un cadrage de l'offre de formation, très détaillé et normatif sur de nombreux points de fonctionnement des masters, et une appropriation par les composantes et les formations du 2^e cycle très inégale et souvent partielle, sans action correctrice de l'établissement. Les ambitions du cadrage sont toutes légitimes et constitutives d'une démarche raisonnée d'amélioration des formations, qu'elles concernent la soutenabilité ou des éléments clés comme la mise en œuvre de l'approche programme - démarche par compétences, l'exigence de compétences linguistiques des diplômés, l'adaptation des formations pour permettre leur ouverture au public salarié. Mais édicter des règles ne suffit pas pour qu'elles soient appliquées, l'établissement en fait lucidement le constat dans son autoévaluation et le comité ne peut que faire de même.

Cela amène un jugement très réservé sur le dispositif global d'amélioration continue des formations du 2^e cycle au regard de l'écart entre les ambitions et les réalisations, notamment du fait de la faible qualité de nombreuses autoévaluations des formations (données manquantes ou incohérentes à l'exemple extrême du master *Arts de la scène et du spectacle vivant* dont certaines données de l'évaluation sont en fait relatives au master *Sociologie*), peu de commentaires qualitatifs pour éclairer les données quantitatives, les non-réponses ou les incompréhensions des données à renseigner, etc.). Les auditions menées par le comité ont confirmé que les formations ont été accompagnées par l'établissement dans leur démarche d'autoévaluation. Force est de constater que cet accompagnement n'a pas été suffisant ou que certaines formations n'ont pas voulu, pu ou su répondre aux exigences d'une autoévaluation de qualité. Il est regrettable de ne pouvoir avoir un jugement solidement étayé des moyens mis en œuvre, il est encore bien plus regrettable de ne pouvoir se prononcer avec certitude sur les résultats obtenus dans les deux critères primordiaux que sont la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés. Il y a là aussi un hiatus entre la qualité des enquêtes produites par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) à l'échelle de l'établissement et ce qui s'opère à l'échelle des formations. On peut même parler parfois de défiance des formations qui ne s'approprient pas les résultats transmis par l'OFVE et ne cherchent pas (c'est en tout cas l'impression du comité) à collaborer avec l'Observatoire pour améliorer la couverture et la précision de ses enquêtes alors que ce serait certainement le meilleur moyen de produire des résultats plus solides et représentatifs et de permettre un pilotage plus éclairé des formations, que ce soit par leurs équipes et/ou par leurs tutelles.

Un autre constat qui montre que le chemin indiqué (par l'établissement) n'est pas toujours celui suivi (par les formations) est le fait que les conseils de perfectionnement se tiennent très souvent au niveau des parcours et non pas au niveau de la mention, en contradiction avec les consignes du cahier des charges des masters. Il y a évidemment des arguments qui peuvent justifier que les réunions pédagogiques se tiennent au plus près de la réalité des parcours. Mais si la mention est bien le périmètre où s'exprime la cohérence de la rencontre d'un potentiel de recherche et d'enseignement, associant des disciplines clairement définies, avec des objectifs de formation et de débouchés professionnels correspondants à un ensemble homogène de métiers, la réflexion stratégique doit nécessairement avoir lieu au niveau de la mention. La quasi-totalité des formations réunit bien leur conseil de perfectionnement au moins une fois par an (sauf pendant la crise sanitaire, ce qui interroge dans la mesure où le distanciel était mis en œuvre pour les enseignements et aurait donc pu l'être également pour ces réunions).

Les étudiants sont bien présents dans les conseils de perfectionnement, mais l'évaluation de la formation et de ses enseignements par les étudiants n'est pas systématique alors qu'elle devrait l'être en tant que contribution essentielle au dispositif de qualité. L'application web Evamaine mise à disposition par l'UFC n'est ainsi pas utilisée par toutes les formations, elle est même jugée inappropriée par l'équipe du master *Philosophie*. Beaucoup de formations ont heureusement adopté l'application et l'ont parfois adaptée en langue anglaise afin que leurs étudiants internationaux puissent également participer à l'évaluation, et elles se servent des résultats de l'évaluation comme d'un point d'appui aux échanges du conseil de perfectionnement. Mais en règle générale, le comité considère que les formations n'utilisent pas assez leur conseil de perfectionnement comme instrument du pilotage de la démarche d'amélioration continue et souvent ne profitent pas de la présence des représentations du monde socioéconomique pour être plus prospectives et réactives dans leurs objectifs de formation et programme d'enseignements. Plusieurs rapports sont effectivement très lacunaires (à l'exemple de celui du master *Mécanique*) ou affichent une composition du conseil qui n'est pas conforme (le master *Automatique, robotique* ne convie aucun professionnel). Le master *Chimie* remet, lui, en cause l'utilité de son conseil. Toutes ces observations, si elles interrogent sur la place et le rôle qui peuvent être accordés par certaines formations à leur conseil de perfectionnement, s'effacent devant l'absence totale de conseil de perfectionnement dans le master *Design* et le master *Génie mécanique*, ce qui est non seulement

inacceptable, mais aussi, même si cela ne concerne que deux formations, un signal inquiétant pour la qualité du pilotage de l'UFC puisque ce manquement grave n'a pas été corrigé.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation complète et cohérente ;
- Une offre de formation en bonne continuité de l'offre de formation du 1^{er} cycle ;
- Une offre de formation bien adossée à la recherche, notamment par la participation de ses enseignants-chercheurs ;
- Une montée en puissance de l'alternance ;
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Des données peu fiables concernant l'attractivité des formations, la réussite des étudiants et l'insertion des diplômés à l'échelle des formations ;
- Des dispositifs de professionnalisation inégaux et une démarche par compétences non aboutie ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible, et des conseils de perfectionnement qui ont souvent un rôle trop limité et ne s'emparent pas des enjeux stratégiques d'adaptation du positionnement académique des formations et aux évolutions de son environnement socioéconomique ;
- Une dissémination trop faible de la formation tout au long de la vie, seulement présente dans quelques formations dédiées ;
- Une internationalisation n'irradie pas l'ensemble de l'offre au-delà des masters internationaux.

Recommandations

- Veiller à un meilleur archivage et une bonne consolidation des données relatives à l'attractivité des formations en s'appuyant notamment sur les statistiques des plateformes de candidatures.
- Harmoniser la mesure de la réussite des étudiants dans les formations dans sa définition et son suivi.
- Analyser l'impact de la compensation sur la réussite des étudiants dans une perspective de mise en œuvre de la démarche par compétences.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle en s'appuyant davantage sur les équipes de formations pour accroître les taux de réponse et pour mieux répondre à leurs besoins de données fiables (et également six mois ou un an après l'obtention du diplôme) au niveau des mentions et des parcours.
- Améliorer la professionnalisation des étudiants en homogénéisant les dispositifs pertinents (stages et alternance) et en diffusant les bonnes pratiques.
- Renforcer l'amélioration continue des formations en généralisant les conseils de perfectionnement à toutes les formations, à l'échelle des mentions (ou du secteur), et non pas des parcours et en généralisant l'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Renforcer la formation tout au long de vie en multipliant les parcours spécifiques ou les formations courtes et en adoptant une stratégie de développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) (formation des encadrants de VAE, ciblage des besoins des milieux socioéconomiques et communication de l'offre de formation en VAE).
- Accentuer l'internationalisation des formations en harmonisant la politique d'offre linguistique dans les formations et en développant les partenariats avec les universités étrangères.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention généraux

- Le caractère non obligatoire des stages dans une part significative des formations des secteurs ALL et SHS présente un point d'attention en matière de professionnalisation des étudiants.
- La faible utilisation et souvent même l'absence de données fiables et régulières, quantitatives et qualitatives, à l'échelle des formations sur l'attractivité, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, la réussite et l'insertion professionnelle des diplômés pénalisent fortement le processus d'amélioration continue des formations, qui de fait ne disposent pas d'indicateurs structurés sur les différentes dimensions de la performance des formations.

Formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues : master *Arts de la scène et du spectacle vivant* ; master *Langues étrangères appliquées* ;
- Droit, économie, gestion : master *Finance* ;
- Santé : certificat de capacité d'*Orthophoniste* ;
- Sciences humaines et sociales : master *Design* ;
- Sciences, technologies, santé : master *Génie mécanique* ; master *Santé*.

Rapports des formations

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La mention de master *Arts de la scène et du spectacle vivant* est une formation en deux ans offerte sur le site de Besançon au sein de l'unité de formation et de recherche Sciences du langage, de l'homme et de la société (UFR SLHS). La formation est articulée autour d'un unique parcours de formation consacré aux arts scéniques, avec une forte orientation interculturelle.

Note liminaire : les éléments d'évaluation qui suivent doivent être considérés à l'aune d'un souci de rédaction du fichier d'autoévaluation soumis par la formation. Deux problèmes sont en effet posés par ce document. **D'une part, il ne comporte qu'un très faible nombre de données quantifiées**, notamment celles qui sont liées à l'attractivité et à la performance de la formation, pour lesquelles elles sont essentielles, ou encore pour les questions liées au pilotage. Surtout, **de nombreuses sections du document consistent en fait en reprises de l'autoévaluation du master Sociologie**. C'est par exemple le cas des informations qualitatives associées à l'adossment à la recherche de la formation, aux relations avec le monde socioéconomique (y compris ici pour les données quantitatives), ou encore à l'amélioration continue. On trouve ainsi dans le document des phrases telles que "*Le master de sociologie ne compte qu'un parcours*", "*Les enseignants-chercheurs participent à des diplômes universitaires (DU) ou diplômes inter universitaires (DIU) (Éthique et vulnérabilité; Vieillesse)*", mais le département de sociologie n'en proposent [sic] pas", ou encore "*Les enquêtes menées par le service de la vie étudiante sur le devenir des étudiants de master de sociologie ne nous permettent pas de réaliser un suivi de l'insertion professionnelle de nos masterants*". L'expertise de la formation est en conséquence rendue, sinon impossible, au minimum très difficile, en ce que l'on ne peut estimer la correspondance des informations transmises avec la réalité de la formation analysée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Arts de la scène et du spectacle vivant a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais n'est que très partiellement en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. En effet, l'attractivité de l'offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et l'adossment à la recherche et, enfin, la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. Or, même si l'absence de données quantitatives et la reprise d'éléments d'une autre mention limitent la possibilité d'évaluer l'inscription de la mention dans certaines de ces priorités, la formation semble surtout y répondre en termes de pluridisciplinarité, grâce à la double dimension des projets-recherche et projets-crédation, qui permettent la rencontre des disciplines, même si des liens étroits semblent surtout construits avec la mention *Lettres et humanités*. La mention prépare aux métiers de la création scénique, ou forme des professionnels de la médiation, des relations publiques, ou encore de la production, et s'inscrit dans le prolongement d'une mention de licence *Arts de la scène*. Si d'autres mentions de master accordent une place aux arts au sein de leurs formations (par exemple, le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*), le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* est la seule mention de deuxième cycle qui est explicitement consacrée aux arts au sein de l'université. L'ancrage territorial de la mention est structuré autour de partenariats, au sein desquels se distingue une forte collaboration conventionnée avec le Centre dramatique national, qui se manifeste aussi bien par un soutien financier que par des prêts de locaux (quoique ces derniers soient menacés par des contraintes de sécurité) ou des projets communs.

La formation s'inscrit dans les objectifs de visibilité internationale de l'UFC. Au-delà de la dimension internationale intrinsèque de la formation, liée à son orientation interculturelle, des accords avec différents établissements étrangers sont annoncés (universités de Salvador de Bahia et de Rio de Janeiro au Brésil, l'université du Québec à Montréal (UQAM) et l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC) au Canada, etc.), sans que la nature exacte de ces accords, et notamment l'existence ou non de conventions, soit précisée. Si on relève un nombre satisfaisant de mobilités en 2019-2020, notamment sortantes (quatre mobilités sortantes

en 2019-2020, il n'y en avait aucune en 2018-2019 et une seule en 2020-2021), le chiffre reste limité à l'aune des dimensions interculturelles de la formation, même si la pandémie en a probablement affecté la dynamique. De même, seules deux mobilités entrantes en 2019-2020 sont dénombrées sur la période.

L'adossement à la recherche de la formation, s'il existe, est difficile à évaluer précisément. L'adossement à la recherche se construit à travers l'articulation de la formation avec la thématique 'Histoire, esthétique et anthropologie des arts de la scène' de l'équipe d'accueil ELLIAD, et se manifeste à travers l'inscription de l'étudiant dans un projet de recherche collectif en plus du travail individuel qu'il conduit par ailleurs. La formation à et par la recherche représente 180 heures d'enseignements, sans qu'il soit possible d'en évaluer la part dans la formation, aucun volume d'heure global n'étant fourni. De même, si l'on sait que trois enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, il n'est pas donné le nombre de membres de l'équipe pédagogique ni la part des enseignements dans lesquels ils interviennent. Leur implication, à l'exception de l'encadrement de la recherche personnelle conduite par les étudiants, est donc difficile à évaluer.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique, mais l'intégration d'éléments de professionnalisation reste peu claire. L'insertion professionnelle est essentiellement portée par les stages effectués par les étudiants. Cependant, le dossier indique que le stage est possible en première année de master (M1) (crédité de six crédits ECTS) et en seconde année de master (M2) (crédité de douze crédits ECTS), sans préciser le nombre de semaines qui lui sont associées dans les deux cas, et révèle qu'il n'est pas obligatoire, ce qui est regrettable, puisque le quatrième semestre est dédié au mémoire (qu'il soit orienté recherche ou création) ou à un stage long. La mention intègre neuf intervenants professionnels extérieurs, mais l'on manque de détails sur la nature de leurs interventions ou leur volume (n'interviennent-ils que dans l'unité d'enseignement « Préprofessionnalisation » ?). Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est dispensée au sein de la formation. La formation est ouverte par ailleurs à l'alternance (deux alternants en 2020-2021).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en adéquation du programme avec les compétences visées n'est pas appréciable. La formation doit s'engager dans une véritable démarche d'approche par compétences. Le positionnement à l'égard des approches programme ou compétences manque de lisibilité, chaque unité d'enseignement des maquettes étant présentée comme valorisant toutes les compétences associées à la formation, sans exception. Les compétences hors programme de formation ne sont pas encore assez prises en compte, de l'aveu des responsables de la mention. La formation doit donc dès à présent engager une réflexion autour de l'approche programme et par compétences et leur valorisation.

La mention témoigne d'une diversité des approches satisfaisante dans les enseignements comme dans les évaluations. La formation combine des enseignements magistraux et des travaux dirigés, des enseignements théoriques ou à visée collaborative (unités d'enseignement transversales), et diversifie ses évaluations grâce à la double dimension des projets-recherche et projets-crédation, qui permettent la rencontre des disciplines, même si des liens étroits semblent surtout construits avec la mention *Lettres et humanités*. La formation indique ne pas favoriser les enseignements distanciels pour des motivations pédagogiques, mais précise les adapter à des cas particuliers, tels que celui des étudiants salariés, mais "sans les systématiser" ; on aimerait mieux comprendre comment les choix sont opérés, notamment afin de garantir l'équité de traitement des étudiants.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international peuvent être accentués. Un enseignement de langue de 18 heures, offrant un choix entre cinq langues, est proposé sur les trois premiers semestres, ce qui semble insuffisant à l'égard de la dimension interculturelle centrale du master. En revanche, les étudiants internationaux non francophones suivent 36 heures chaque semestre de français langue étrangère. La mention accompagne les étudiants dans la réalisation d'une mobilité entrante ou sortante via un dispositif d'accompagnement, sans que sa nature ne soit précisée, qui au vu de la dimension internationale du master pourrait être développé. Néanmoins, exploiter au mieux la dimension internationale et accompagner les étudiants nécessitera des ressources humaines supplémentaires.

L'adaptation des contenus et dispositifs de la formation aux publics de la formation continue et de l'alternance est difficile à évaluer. Les responsables de formation indiquent favoriser que le stage soit élaboré en alternance, mais il semble qu'il s'agisse ici de l'organisation de stages, et non d'une alternance structurelle. De même, l'autoévaluation déclare que les alternants bénéficient d'aménagements spécifiques afin de rendre compatible leur parcours de formation continue et leur emploi, sans en préciser les modalités. Aucun stagiaire de la formation continue n'a été accueilli durant la période évaluée et aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'a été délivrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il n'est pas possible de déterminer si la formation développe ou suit son attractivité auprès de ses différents publics, compte tenu des données fournies. La formation utilise les canaux classiques d'information (sites Internet, plaquettes, information vers les étudiants de licence), mais ne fournit aucune analyse sur l'impact de ceux-ci sur son attractivité. La formation témoigne cependant de problèmes de communication liés au site Internet de l'UFC. La formation accueille en première année entre 12 (2018-2019) et 17 (2019-2020) étudiants, un nombre très sensiblement inférieur à la capacité d'accueil (qui est de 50), ce qui interroge sur l'attractivité de la formation. Toutefois, aucune précision n'est donnée sur le nombre de candidatures reçues ni sur les profils des candidats, ce qui empêche une évaluation précise de son attractivité. Sur l'ensemble du cycle, les effectifs sont stables, autour d'une trentaine d'étudiants (deux tiers de femmes, un tiers d'hommes), répartis de manière équilibrée entre les deux années de la formation, dont sept étudiants internationaux par an en moyenne.

Aucun chiffre n'est donné quant aux taux de réussite de la formation.

La formation ne semble pas analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Une enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) pour la promotion 2017-2018, fondée sur 12 réponses, révèle un taux d'insertion professionnelle satisfaisant à 18 mois (87,5 %), mais qui n'est pas associé à des emplois stables, ce qui génère un taux d'insertion dégradé (60 %, inférieur au taux national de 80 % dans le domaine), et un taux de recherche d'emploi significatif à 30 mois. La mention témoigne d'une réelle difficulté à pouvoir suivre l'insertion professionnelle de tous ses anciens étudiants. Les enquêtes de l'OFVE pour ce master, de par leur volume, ne permettent pas que ce suivi soit représentatif.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et de contribuer à la politique de l'établissement. Les étudiants de la mention ne sont encadrés que par trois enseignants-chercheurs titulaires seulement, un spécialiste du théâtre et deux spécialistes en danse, auxquels sont associés deux enseignants non titulaires et plusieurs chargés de cours. Ce nombre ne semble pas suffisant pour assurer un encadrement sain de la formation, ou permettre le partage des responsabilités et lui permettre de développer son ouverture à l'international, notamment. Toutefois, l'absence de données sur le nombre total d'enseignants titulaires intervenant dans la formation, au-delà des enseignants-chercheurs, ne permet pas d'évaluer finement la situation.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement, mais aucune évaluation ne semble conduite par les étudiants. Un conseil de perfectionnement commun à la licence et au master est mis en place, ce qui lui permet une vision globale et une démarche d'amélioration continue intégrée à l'ensemble du domaine. Il fait intervenir comme professionnels du monde socioéconomique des représentants des partenaires institutionnels. Un postscriptum associé au compte rendu fourni révèle que les discussions qui s'y sont tenues ont eu un impact positif sur la situation de la formation. En revanche, aucune évaluation des enseignements ou de la formation par les étudiants n'est conduite.

Conclusion

Points forts

- Une identification thématique claire
- Des partenariats régionaux solides, notamment avec le Centre dramatique national
- De bon taux de mobilité

Points faibles

- Des données très incomplètes, et qui reprennent des éléments de l'autoévaluation du master *Sociologie*, qui interrogent sur la réalité de nombre des informations transmises et ne permettent pas une évaluation correcte de la formation
- Un faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires encadrant la formation

- Un faible taux d'insertion professionnelle stable et des difficultés de suivi de l'insertion
- Un caractère non obligatoire du stage dans la formation
- Un volume d'heures de langues étrangères limité
- Un taux de réussite impossible à évaluer
- Une faible attractivité de la formation, qui peine à remplir sa capacité d'accueil

Recommandations

- Augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs encadrant la formation.
- Amplifier la place des enseignements de langues étrangères, étant donné la dimension internationale du master.
- Développer une évaluation du dispositif d'accompagnement des mobilités en vue de son amélioration.
- Rendre le stage obligatoire dans la formation, afin de développer la stabilité de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Amplifier la mise en place de l'alternance, pour atteindre les mêmes objectifs.
- Créer un réseau d'*alumni* de la mention pour améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et développer des actions d'aide à l'insertion.
- Développer des actions de communication sur le master, par exemple, à travers la présence et la diffusion de flyers lors de manifestations culturelles, la collaboration des organismes partenaires, la diffusion d'informations à destination de l'international, etc.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Français langue étrangère (FLE)* est une formation en deux ans située à Besançon, sur les sites de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS) et du Centre de linguistique appliquée (CLA), et qui est portée par un département transcomposante, le département de français langue étrangère (DEFLET). La formation est structurée autour de quatre parcours. Deux sont dispensés en présentiel, au sein des locaux de l'UFR SLHS : les parcours *Didactique du français langue étrangère (FLE)* et *du français langue seconde (FLS)* et *Politiques linguistiques éducatives*. Un troisième parcours, *Métiers du FLE, ingénierie de la formation et coopération internationale (MIC)*, est donné en format hybride au sein du CLA. Le parcours *Politiques linguistiques, éducatives et environnements numériques (PLEEN)*, enfin, est entièrement donné à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Français langue étrangère occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en s'appliquant à correspondre aux axes stratégiques prioritaires de celui-ci, notamment en termes d'ouverture à l'international, intrinsèque à son orientation et évidente par les destinations des stages proposés, et de formation tout au long de la vie. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise, l'adossement à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. Le master *FLE* est distinct du master *Sciences du langage*, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres universités, et sa structuration en différents parcours est motivée par des objectifs distincts. Le parcours *Didactique du français langue étrangère (FLE)* et *du français langue seconde (FLS)* est dédié à l'enseignement du français à l'étranger ou aux étrangers, alors que le parcours *Politiques linguistiques éducatives* a été construit pour les étudiants qui ciblent des métiers de la coopération éducative. *MIC* s'adresse au public de la formation continue (enseignants déjà en poste, surtout), et *PLEEN* à celles et ceux qui veulent suivre une formation à distance. Pour autant, une large partie de la formation est mutualisée entre les différents parcours en première année (cours de didactique, de linguistique, communs), avec des options spécifiques à chaque parcours émergeant au second semestre, mais cette mutualisation est réduite à 20 % en seconde année de master (M2) (anglais, préprofessionalisation, stages et mémoires). La mention se situe dans le prolongement de la licence *Sciences du langage*, mais accueille des étudiants issus de licences diverses (*Langues étrangères appliquées* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, en particulier), de master étrangers lorsqu'ils impliquent des expériences d'enseignement. Son ouverture à l'international n'exclut pas un ancrage local, notamment à travers des associations, en particulier d'aide à l'accueil et insertion de migrants, entre autres partenariats. La mention est caractérisée par une pluridisciplinarité claire, en ce qu'elle mobilise la linguistique, de la didactique et des sciences de l'éducation, des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ou encore de l'ingénierie de projets.

L'inscription dans les thématiques prioritaires de l'établissement se manifeste en particulier à travers la dimension internationale de la formation. Les éléments de preuve fournis ne font apparaître qu'un nombre restreint de mobilités. Une unique mobilité entrante est signalée dans les éléments de preuves fournis, et les mobilités sortantes sont passées de 5 en 2018-2019 à 0 en 2020-2021, ce que les responsables de formation expliquent par l'impact de la pandémie. Le nombre d'étudiants internationaux est peu élevé, à l'exception du parcours *MIC*, ce qui étonne si l'on considère l'existence d'un parcours distanciel, mais les porteurs de la mention expliquent ces chiffres modestes par le mode de calcul de la DRIF, en ce que les étudiants internationaux inscrits individuellement ne sont pas comptabilisés, alors qu'ils représentent un tiers des effectifs. À ce titre, on peut interroger l'absence d'ouverture du parcours *PLEEN* à Campus France. Des accords bilatéraux pour les déplacements sont listés, notamment avec des institutions de Malaisie et du Cambodge, sans que l'on ne dispose de chiffres permettant d'évaluer l'ampleur de ces déplacements, et des masters Erasmus mundus ont été déposés.

L'adossement à la recherche est très satisfaisant. La grande majorité des enseignements (la part exacte est difficile à déterminer compte tenu des données fournies par l'autoévaluation, mais assurément plus de 80 %) est assurée par des enseignants-chercheurs, au nombre de 15, soit plus de la moitié de l'équipe pédagogique. Les deux unités de recherche auxquelles ils sont rattachés (le Centre de recherches interdisciplinaires et transculturelles - CRIT - et Édition, langages, littératures, informatique, arts, didactiques, discours - ELLIADD) accueillent les étudiants dans le cadre de séminaires hebdomadaires. L'adossement à la recherche est également caractérisé par la participation des étudiants à des projets collectifs en recherche-action, l'invitation à assister à des conférences ou journées d'étude liées aux thématiques développées au sein de la mention, et par la possibilité de réaliser un mémoire de recherche en fin de formation, ce qui représente 240 heures dispensées au sein d'une unité d'enseignement optionnelle qu'un tiers des étudiants suivent.

L'insertion professionnelle est au cœur de la formation, mais la place des professionnels pourrait être développée. L'insertion professionnelle est notamment caractérisée par l'intervention de professionnels (une dizaine d'intervenants), qui travaillent en binômes avec les enseignants-chercheurs, mais pour un volume donné de 24 heures au total, ce qui semble restreint à l'égard des aspirations, ou encore par le fait qu'un tiers de la formation consiste en des unités d'enseignement relevant de la préprofessionnalisation, les enseignements de préprofessionnalisation étant présents sur les trois premiers semestres, pour tous les parcours. L'insertion professionnelle se manifeste également à travers les stages (12 semaines), dont le statut manque de clarté : décrits dans l'autoévaluation comme n'étant pas obligatoires pour tous les parcours, ou limités aux étudiants qui le choisissent en M2, l'analyse des maquettes semble démontrer qu'il est imposé, ce qui semble logique étant donnée l'orientation thématique de la mention.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas finalisé le développement d'une approche par compétences. La formation, accompagnée par le service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification (SupFC), a engagé une réflexion autour de l'approche par compétences, qui est clairement conscientisée, mais qui n'est pas encore aboutie.

La diversité des approches pédagogiques est valorisée au sein de la formation. La mention prend appui sur une réelle pluridisciplinarité qui favorise la pluralité des outils (notamment les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)), des approches pédagogiques (par exemple à travers l'utilisation des projets-actions, la combinaison de travaux collectifs ou personnels) et la diversité des espaces d'enseignement, renforcée par les différentes modalités proposées, adaptées aux publics ciblés, notamment celui de la formation continue, à travers la validation des acquis. Les certifications sont externes à la formation.

La place des langues étrangères au sein de la formation pourrait être développée. La formation intègre des enseignements obligatoires d'anglais (à raison de 2 heures par semaine), et le parcours MIC une unité d'enseignement (UE) en anglais, mais elle n'impose pas de cours d'une autre langue étrangère, qui ne sont accessibles que dans le cadre d'une UE libre. Il serait intéressant de savoir combien d'étudiants participent aux différents cours de langue. La préparation des mobilités est assurée grâce à une offre de tutorat proposée par le service Orientation stage emploi (OSE), pour laquelle on manque d'informations.

L'offre de formation est adaptée aux différents publics de la formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. En revanche, la diversité des parcours et des modalités qui leur sont associées (présentielle, distancielle et hybride) permet aux différents publics de trouver leur place au sein de la formation, et tous les parcours ont accueilli des étudiants issus de la formation continue (23 à 24 étudiants en moyenne par an au niveau de la mention), quoique pour un temps limité (un semestre), car ce sont généralement des enseignants du premier ou second degré. Il est toutefois étrangement indiqué qu'aucun parcours n'est conçu spécifiquement pour la formation continue, ce qui semble étonnant, étant donné l'orientation du parcours MIC. Une validation des acquis et de l'expérience, enfin, est effective.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation reçoit de nombreuses candidatures, qui ne se traduisent pas toujours par des inscriptions effectives. La mention accueille 200 étudiants par an environ (avec un rapport de trois femmes pour un homme), pour beaucoup issus d'autres établissements, un chiffre qui est très inférieur à la capacité d'accueil fixée à 170 étudiants par année de formation, soit 340 pour l'ensemble de la mention. Les étudiants sont plus nombreux dans la seconde année de formation que dans la première, notamment dans les parcours en présentiel. Le parcours *Didactique du français langue étrangère (FLE) et du français langue seconde (FLS)* accueille 35 étudiants par an environ, *Politiques linguistiques éducatives*, 30 étudiants, MIC 50 étudiants par an environ, et PLEEN de 50 à 100 étudiants. En première année, les effectifs de MIC ont augmenté régulièrement, alors que

ceux de *PLEEN* décroissaient. La formation reçoit un grand nombre de candidatures (près de 600 candidatures en première année, soit un rapport d'un pour trois à l'égard du nombre d'étudiants accueillis), qui ne se manifestent pas dans les parcours présentiels dont les effectifs sont inférieurs aux capacités d'accueil, notamment en raison de l'absence d'inscriptions des candidats Campus France. Les chiffres des candidatures en seconde année de formation ne sont pas donnés, ce qui est regrettable étant donné le fait que les inscrits sont plus nombreux à ce niveau.

Les taux de réussite des étudiants sont restreints. Les taux de réussite à l'égard des inscrits semblent faibles, même en considérant l'impact de la pandémie, puisqu'il est indiqué que seule une trentaine d'étudiants valide l'ensemble des enseignements la première année, mais il est expliqué que les chiffres ne tiennent pas compte des compensations, ce qui pourrait indiquer qu'il y a eu un malentendu dans la compréhension de l'indicateur et qui interroge sur l'impact de la compensation sur les taux de réussite et sur la validation effective des compétences visées par la formation. Il n'est pas évoqué un dispositif particulier de réduction de l'échec. Peu d'étudiants ne valident aucune unité d'enseignement, toutefois, même si ce chiffre a récemment augmenté pour le parcours *MIC*, ce qui est expliqué par la situation d'étudiants doublement inscrits en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* qui auraient favorisé cette dernière formation. On note une belle réduction des échecs dans le parcours *PLEEN* au fil des années (de 14 abandons en 2018-2019 à 3 en 2020-2021), grâce à l'organisation de réunions régulières avec les étudiants.

L'insertion professionnelle est satisfaisante, mais les emplois obtenus sont parfois précaires. Les données fournies par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), que les responsables de la mention ne considèrent pas comme fiables, et qui ne sont de fait pas pleinement représentatives (34 étudiants interrogés, pour 20 répondants, alors qu'une centaine d'étudiants est inscrite en deuxième année de formation), indiquent un bon taux d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois, quoiqu'il ne soit qu'en partie stable, et une faible poursuite en troisième cycle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation présente un bon taux d'encadrement. La mention fait intervenir 15 enseignants et enseignants-chercheurs statutaires au total. Si l'on tient compte de l'ampleur de la mutualisation au sein des parcours (75 % de mutualisation pour 1200 heures), ce nombre semble permettre un bon encadrement des étudiants.

Un processus d'autoévaluation est engagé. Un conseil de perfectionnement s'est réuni en 2022, intégrant des professionnels extérieurs et intervenant dans la formation, ainsi que des étudiants. Il est précisé qu'il devrait se réunir plus régulièrement, et l'on ne sait pas si d'autres séances ont eu lieu avant celle de cette année. Un questionnaire de satisfaction est diffusé à la fin des formations (37 répondants sont indiqués, sans que l'on ait de point de référence permettant d'en estimer la portée), et des réunions d'échanges se tiennent en milieu de semestre.

Conclusion

Points forts

- Une diversité des parcours adaptée à la diversité des publics
- Une variété des approches et outils pédagogiques
- Une place de la préprofessionnalisation importante

Points faibles

- Des taux de réussite restreints
- Un volume d'heures de formation dispensées par des professionnels limité
- Une absence d'une seconde langue obligatoire

Recommandations

- Améliorer le taux de réussite, par exemple en développant un dispositif *ad hoc* systématisé d'aide aux étudiants en difficulté.

- Développer le volume horaire associé aux interventions de professionnels au sein de la formation.
- Favoriser l'acquisition d'une seconde langue en la rendant obligatoire.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Information, communication* est une formation ouverte en 2018-2019 au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS), comprenant un seul parcours, *Conseil en communication*, également en appui du cursus master en ingénierie (CMI) *Information et Communication (InfoCom)*. Les enseignements ont lieu sur le site de Besançon. À noter qu'il est cité dans le dossier l'existence de deux parcours (parcours recherche et professionnel) qui ne semblent pas avoir d'existence dans l'organisation actuelle de la formation.

À noter également qu'aucune donnée qualitative n'a été renseignée, ce qui rend le travail d'évaluation de certains critères difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement et en cohérence avec son offre de formation. Avec son ouverture à l'alternance et étant le support d'un CMI, filière d'excellence, la formation s'inscrit pleinement dans les ambitions et les orientations de l'établissement. Elle a été conçue dans la continuité de la licence *Information-communication* et sert de support au CMI *Information et Communication (CMI-InfoCom)*, dont la création a bénéficié de financements du programme d'investissements d'avenir (PIA). Les projets de CMI profitent au master, en permettant notamment de mettre les étudiants en relation avec des acteurs du monde socioéconomique. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité, les sciences de l'information-communication étant par essence interdisciplinaires.

La formation est très peu ouverte à l'international. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international et, de plus, le master n'est pas ouvert sur la plateforme Campus France (un seul étudiant international inscrit en 2020-2021). Seuls les étudiants du CMI ont une mobilité sortante obligatoire, bien que la possibilité existe pour les autres étudiants de faire leur stage de seconde année (M2) à l'étranger, sans que leur nombre ne soit indiqué, et l'on dénombre très peu de mobilités entrantes (aucune en 2018-2019, quatre en 2019-2020, une en 2020-2021).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais avec des enseignements de formation à et par la recherche pas assez développés. Des enseignants-chercheurs, qui appartiennent à deux laboratoires (le laboratoire Communications, médiations, organisations, savoirs - CIMEOS - de l'université de Bourgogne et le laboratoire Édition, littératures, langages, informatique, arts, didactiques, discours - ELLIADD - de l'UFC), interviennent dans les enseignements. Sept enseignants-chercheurs et chercheurs, soit un tiers de l'équipe pédagogique, assurent 238 heures de formation, aussi bien au travers des cours fondamentaux de préparation au mémoire ou de méthodologie de la recherche, sur 670 heures, soit environ 35 % des heures de la formation, ce qui est faible pour une formation de master. De plus, la formation va intégrer dans l'offre à venir un enseignement sous forme de séminaires sur l'actualité scientifique des sciences de l'information-communication, qui bénéficiera de conférences de chercheurs extérieurs renommés dans certains domaines, dont il n'est pas précisé dans le dossier le volume horaire et les crédits ECTS associés.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La préparation des étudiants à l'insertion professionnelle au cours du cursus est bien développée. Deux sessions de simulations d'entretiens d'embauche sont notamment organisées en seconde année de master (M2), prises en charge par des associations de directeurs des ressources humaines (DRH) locaux, dont l'une est sous convention avec l'établissement. La formation fait intervenir des acteurs socioéconomiques : huit professionnels interviennent dans les enseignements, ce qui constitue un fort taux d'implication de professionnels (53 % de l'équipe). Ces professionnels assurent 50 heures des enseignements fondamentaux de la formation. À noter que tous les étudiants suivent à la fois les cours professionnalisants et ceux dédiés à la recherche. Cet équilibre dans l'exigence sur les aspects professionnel et recherche est l'un

des atouts de la formation. La formation donne une très bonne place aux stages professionnalisants ; tout le second semestre de M2 étant consacré au stage (24 semaines, 10 crédits ECTS) ou à l'alternance, ceci étant complété par un projet tutoré crédité de 4 crédits ECTS, dont certains avec des commanditaires réels. En revanche, aucune formation à l'entrepreneuriat n'est proposée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il est indiqué que le master a été conçu avec l'implication de professionnels du conseil en communication, maîtrisant à la fois les aspects techniques (web, cahier des charges, Internet, publication assistée par ordinateur - PAO), mais aussi les démarches d'audit, de gestion de projet et de marketing. Cependant, si les compétences sont définies en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, avec laquelle une correspondance est faite, il n'existe pas de véritable approche par compétences, et il est difficile d'apprécier l'alignement avec les pratiques pédagogiques et les évaluations, bien qu'il soit mentionné que certains enseignements sont évalués à travers des études de cas. Par ailleurs, la formation reconnaît aussi dans le cadre de supplément au diplôme et dans le programme lui-même des expériences telles que les unités d'enseignement (UE) libres en première année ou la participation à des hackathons Citamix, dédiés à la communication culturelle.

La formation a pour projet de développer la diversification de ses pratiques pédagogiques. La formation prévoit la mise en place d'un fonctionnement en mode hybride pour la prochaine rentrée universitaire avec 90 heures de cours à distance, bien qu'il soit mentionné que l'UFR SLHS interdit les cours en distanciel en dehors d'un contexte de crise sanitaire. La formation privilégie l'enseignement par projet, le CMI fonctionnant d'ailleurs en pédagogie par projet, ou étude de cas. Ponctuellement, quelques essais de classe inversée ont eu lieu.

La formation comprend des contenus et des dispositifs permettant son ouverture à l'international. La formation intègre des enseignements de langues étrangères, à raison de 18 heures par semestre pendant trois semestres, assurés par des intervenants du département Polyglotte, mais le dossier précise que la pénurie de personnels et l'organisation de cours transversaux non dédiés à une discipline induisent une très grande insatisfaction des étudiants. Pour pallier partiellement cela, l'équipe a organisé l'inscription de ses étudiants à une plateforme payante de formation à l'anglais (Globalexam), en finançant le paiement avec des budgets issus de l'alternance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le master est ouvert en formation initiale et en alternance ; l'ouverture en alternance étant vraiment effective et en augmentation, puisqu'un alternant (en contrat de professionnalisation) était inscrit en 2018-2019, 6 en 2019-2020 et 8 en 2020-2021 (dont un contrat de professionnalisation) et qu'il y a 21 alternants sur 45 inscrits en 2021-2022. La formation est également ouverte en formation continue, mais n'a accueilli qu'un seul étudiant ayant ce statut pendant la période d'évaluation. Concernant les adaptations proposées, la formation autorise les stages filés, l'emploi du temps est alterné pour tous les étudiants, et les calendriers de rendus ainsi que les rendez-vous de tutorat sont adaptés aux contraintes professionnelles des étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne, mais fragile, car à l'issue du processus de sélection le nombre d'inscrits n'atteint pas la capacité d'accueil. Les voies d'information sur le master sont le fruit de projets étudiants du CMI et sont très variées : site internet, page Facebook, mise en place de partenariats avec des structures d'accueil pour l'alternance, présence sur les salons, et journées portes ouvertes en ligne. Un suivi attentif des candidatures est fait par les responsables pédagogiques qui indiquent avoir une attention particulière à la répartition femmes/hommes, à la présence d'étudiants extérieurs à l'établissement et extérieurs à la discipline, et à la répartition alternants/non alternants. Le nombre de candidatures est en augmentation permanente depuis son ouverture, passant de 92 en 2018-2019 à 219 candidatures en 2020-2021 (+138 % sur la période) pour une capacité d'accueil de 29 places. Le nombre d'admis est quant à lui stable, voire en légère diminution (24 en 2018-2019, 25 l'année suivante et 20 en 2019-2020) pour un nombre d'inscrits de 20 étudiants (22 en 2020-2021), mais inférieur à la capacité d'accueil. Aucune explication sur ce point n'est donnée, ce qui ne permet pas de savoir si cela est dû à une trop forte sélection ou une mauvaise gestion des désistements.

La formation présente de très bons taux de réussite. Le taux d'échec est très faible, *a priori* du fait de la sélection à l'entrée et d'un suivi personnalisé des étudiants ; les contraintes de suivi liées au CMI et à l'alternance donnant une certaine expérience en la matière aux responsables de la formation. Seul un étudiant, en 2020-2021, n'a validé aucun crédit ECTS. D'après l'enquête de suivi de la promotion 2018-2019, réalisée par la formation, le taux de réussite était de 100 %. Si l'on en croit le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des

crédits ECTS auxquels ils étaient inscrits, *a priori* sans tenir compte de la compensation, celui-ci est en augmentation en première année de master (M1) (50 % en 2018-2019, 55 % en 2019-2020 et 68 % en 2020-2021), tandis qu'il tend à diminuer en M2 (respectivement 80 %, 55 % et 45 %). Sans remettre en cause les bons taux de réussite de la formation, ceci doit interroger sur la validation des compétences et la place de la compensation.

La formation suit le devenir professionnel de ses étudiants. Même si l'ouverture de la formation est récente, les chiffres fournis montrent une insertion professionnelle des diplômés du master satisfaisante. Cette dernière est mesurée de façon non institutionnelle par les responsables de diplômés en l'absence de chiffres fournis par l'établissement (la première promotion diplômée date de 2019 et la première enquête officielle était en train de se dérouler lors du dépôt du dossier). Les responsables de formation ont toutefois joint les étudiants diplômés en 2019, soit 20 étudiants, ce qui leur a permis de mettre en avant le fait qu'environ 80 % des diplômés de cette promotion avaient trouvé un emploi dans les six mois suivant la fin de leur master, avec un taux de réponse à l'enquête de 95 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens juste nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs fragilisés par une restructuration. La formation souffre d'un relativement faible taux d'encadrement en termes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires, au nombre de 4 ou 5 (le dossier donne les deux chiffres, ce qui ne change en rien l'analyse) pour 44 étudiants inscrits et un volume global d'heures d'enseignement de 748 heures. Le dossier précise que le nombre d'enseignants-chercheurs est amené à baisser en raison de départs non renouvelés et de la scission du département. Seuls deux enseignants-chercheurs étaient prévus pour l'avenir de la formation lors du dépôt du dossier, ce qui interroge sur les capacités d'encadrement effectives à l'avenir.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Les étudiants de master et non-CMI participent activement à ce conseil. En outre, les enseignements sont évalués par les étudiants de CMI, et les étudiants alternants font remonter des informations à l'occasion des rendez-vous avec leurs tuteurs pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation
- Une ouverture à l'alternance de la formation
- De bons taux de réussite

Points faibles

- Un faible taux d'encadrement par des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires
- Une organisation de la formation en langues vivantes à améliorer et une formation très peu ouverte à l'international
- Une démarche d'approche programme / approche par compétences quasiment absente

Recommandations

- Considérer les possibilités effectives d'encadrement des étudiants et veiller à ce que le taux d'encadrement par des enseignants titulaires ne soit pas trop faible dans l'avenir.
- Améliorer l'organisation de la formation en langues vivantes, notamment par des discussions entre l'équipe pédagogique et l'établissement afin d'identifier les leviers possibles.
- Mettre en place une véritable approche par compétences par l'équipe pédagogique afin de valoriser le travail déjà effectué concernant l'adéquation des contenus avec la fiche RNCP.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'UFC est une formation en deux ans qui est articulée autour de deux parcours qui partagent une même considération pour la dimension linguistique, mais s'inscrivant au sein d'unités de formation et de recherche (UFR) distinctes sur des sites différents : le parcours *Langues et e-commerce (2LCE)*, situé à Montbéliard, au sein de l'UFR Sciences techniques et gestion de l'industrie (STGI) ; le parcours *Management international et savoir-faire d'excellence (MISE)*, qui se situe à Besançon, au sein de l'UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention *Langues étrangères appliquées* est bien insérée dans l'offre de formation de l'établissement et globalement en adéquation avec la stratégie formation, mais sa cohérence est essentiellement construite autour de sa dimension linguistique. La formation répond surtout aux différentes orientations de la stratégie formation de l'UFC par la professionnalisation de qualité de ses étudiants. La mention se distingue des autres formations liées aux langues au sein de l'université, notamment *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, par sa dimension appliquée, centrée sur les domaines du management et du (e-)commerce. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une mention de licence *Langues étrangères appliquées* généraliste, qui peut amener vers l'un ou l'autre parcours. Les deux parcours de formation sont distincts, notamment du fait de l'éloignement des sites d'accueil des formations. De fait, l'élaboration de mutualisations et de partenariats semble plus aisée avec des formations d'autres mentions, comme c'est le cas avec le parcours *Marketing et management international* du master *Marketing, vente (MMI)* de l'institut d'administration des entreprises (IAE) pour le parcours *MISE*. Les deux parcours développent une approche pluridisciplinaire qui est liée à l'association des enseignements linguistiques aux disciplines appliquées qui sont au cœur des formations.

L'ouverture internationale de la mention se limite aux stages et pourrait être étendue. Les stages internationaux sont encouragés. Toutefois, si l'on relève l'indication d'une population cosmopolite pour *2LCE*, peu d'étudiants internationaux sont listés pour la mention : 1 en *2LCE* chaque année, aucun en *MISE*. Aucune mobilité sortante n'est par ailleurs signalée, cette dimension étant présentée comme difficile à mettre en place en raison des spécificités de la formation, sans que de plus amples détails sur ces contraintes soient fournis (absence de correspondance avec des formations à l'étranger ?). Elle est par ailleurs en partie compensée par les stages internationaux, mais la part des étudiants concernés chaque année par ces stages n'est pas donnée. La mention n'a pas engagé de partenariat international spécifique.

La formation ne possède pas d'adossement à la recherche. La formation a écrit dans son document d'autoévaluation qu'elle "n'a pas vocation à former les étudiants à la recherche", arguant d'un objectif d'insertion dans le milieu professionnel, même si de nombreux enseignants-chercheurs (31 sur une équipe complète de 54 membres) participent aux enseignements, surtout dans le parcours *MISE* (65 % des enseignements contre 54 % pour le parcours *2LCE*). Cette position est étonnante, la formation à et par la recherche étant un des piliers des formations universitaires.

En accord avec les priorités de l'établissement, la mention *LEA* accorde une importance particulière à l'insertion professionnelle. Ce soutien à l'insertion professionnelle se manifeste d'une part par la présence de deux stages obligatoires de longue durée dans chacun des parcours, équivalant à 42 crédits ECTS par parcours, d'autre part par l'intervention de professionnels du monde socioéconomique (17 en tout), participant à plus du tiers des formations, et, enfin, par la mise en place d'enseignements spécifiques, dédiés à l'entrepreneuriat étudiant (2 crédits ECTS pour le parcours *MISE*) ou au profiling/coaching. Cette attention, également portée par des journées spécifiques (notamment pour le parcours *2LCE*) et un projet tutoré (2 crédits ECTS pour *MISE*, 6 pour *2LCE*), se traduit par un bon taux d'insertion rapporté par les sondages que les deux parcours ont conduits auprès de leurs *alumni*. La formation s'est de plus récemment (en 2021-2022, après la période d'évaluation considérée) ouverte à l'alternance en seconde année de *2LCE*, une réflexion étant par ailleurs en cours au niveau du parcours *MISE*, plus récemment, de ce point de vue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les structures d'enseignement sont adaptées aux compétences ciblées. Les structurations des deux parcours témoignent d'une transition entre une approche programme et une approche par compétences. Ces dernières, déjà définies pour une partie des enseignements, sont appelées à se développer, notamment à travers l'intégration des acquis professionnels hors formation (pour le parcours 2LCE notamment, sans qu'il soit cependant précisé comment la formation compte le faire), et surtout à se systématiser.

Les enseignements et évaluations sont divers et adaptés. Près de la moitié des enseignements est construite autour de projets collectifs, notamment interdisciplinaires, en accord avec la dimension appliquée des formations. Des enseignements de traduction écrite ou de communication orale cohabitent, et la dimension multimédia est développée.

Les compétences linguistiques sont au cœur de la formation, mais la préparation aux mobilités pourrait être développée. Les deux parcours accordent logiquement une place importante aux langues étrangères (250 à 300 heures de cours pour chacun des parcours), associant un anglais obligatoire à quatre autres langues au choix. La préparation des mobilités se fait à travers des enseignements *ad hoc*, tels que 'Mise en situation professionnelle en anglais', et est soutenue par les cours de langue étrangère propres à la mention, mais il manque un dispositif spécifique de soutien complémentaire des initiatives pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance. La formation met en place une formation à l'alternance avec, pour les apprentis, un emploi du temps qui est adapté, et un suivi classique est assuré pour chacun d'entre eux par deux tuteurs (un universitaire et un en entreprise). Ce dispositif a rencontré son public puisque l'on compte 7 étudiants en contrat d'apprentissage en 2020-2021 (soit 39 % de l'effectif de la 2^e année - M2 - 2LCE). La formation est ouverte à la formation continue, mais une unique inscription par an (depuis 2019-2020) d'un stagiaire relevant de la formation continue est recensée sur la période considérée, et aucun aménagement spécifique n'est proposé, sur la base d'une absence d'adéquation entre la formation continue et les parcours de formation qui n'est pas justifiée. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'a été effectuée durant la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La mention est de plus en plus attractive, notamment son parcours MISE, les données du parcours 2LCE étant incomplètes. La formation accueille 70 à 75 étudiants par an (35 à 40 étudiants pour le parcours *Langues et e-commerce (2LCE)*, 35 étudiants environ pour le parcours *Management international et savoir-faire d'excellence (MISE)*, un nombre stable sur l'ensemble du contrat examiné et proche de la capacité d'accueil (48 pour 2LCE, 38 pour MISE sur l'ensemble de la première année de master (M1) et de la seconde année (M2)). Le public étudiant est équilibré sur les deux années, avec une légère baisse en M2, et est essentiellement féminin. Des recrutements proches des capacités d'accueil de M1 (24 pour 2LCE et 19 pour MISE) et un nombre élevé de candidatures reçues (154 en 2LCE en 2020-2021, 131 pour MISE) témoignent de l'attractivité des deux parcours, stimulée par une communication construite à partir de différents canaux. On relève une forte progression des candidatures adressées au parcours MISE (on manque en revanche de chiffres pour 2LCE, à l'exception de la dernière année), qui a pratiquement triplé le nombre de candidatures reçues sur la période considérée. Le nombre d'admis dans le parcours 2LCE, en revanche, étonne, en ce qu'il est sensiblement plus élevé que le nombre d'inscrits (entre 10 à 16 étudiants de plus), sans que cette volatilité des étudiants candidats soit expliquée. Le parcours 2LCE attire grâce à une option anglais renforcé, prévenant les craintes liées aux performances en langue seconde.

Le taux de réussite de la formation est solide. La moitié des étudiants valident l'ensemble des crédits avant compensation, avec un nombre d'échecs restreint aussi bien en première qu'en seconde année : un à deux étudiants par année seulement ne valident aucun enseignement, et la majorité des inscrits valident la formation. On relève toutefois un décalage entre le nombre d'inscrits en M1 2LCE en 2018-2019 (27) et le nombre d'inscrits en M2 l'année suivante (21) : que s'est-il passé ? Redoublements ? Départs ? Le nombre de validations avant compensation est par ailleurs fluctuant en fonction des années, ce que le parcours MISE explique par la validation tardive des stages. Est-ce aussi vrai pour 2LCE ?

L'insertion professionnelle est satisfaisante et fait l'objet d'un suivi attentif. On observe un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant (85 ou 88 % selon le parcours, le taux d'insertion national en master LEA, étant, pour les diplômés de 2018, de 86 % 18 comme 30 mois après l'obtention du diplôme) sur la base de questionnaires élaborés et transmis par la formation à leurs anciens étudiants (associés à un haut niveau de

réponses). Les responsables de formation ne retiennent pas les documents proposés par l'Observatoire des formations et de la vie étudiante (OFVE) en raison du fait que leurs enquêtes sont conduites tardivement à l'égard des obtentions de diplômes. Les étudiants trouvent des emplois dans les secteurs de l'information et de la communication, du commerce, ou des activités de services, plutôt à l'étranger qu'en France. Sur 50 diplômés, 33 ont été embauchés immédiatement en CDI après la formation. Très peu de poursuites en 3^e cycle sont par ailleurs signalées, et les données les concernant sont vraiment peu claires : les données des enquêtes réalisées par l'établissement ne sont pas fournies dans le dossier, et l'équipe indique que l'enquête interne réalisée par la formation fait apparaître 4 poursuites d'études dans le parcours *MISE* (sur 47 diplômés répondants des promotions 2018, 2019, 2020 et 2021), poursuite d'études dont la nature n'est pas précisée, et aucune information n'est donnée concernant la poursuite en doctorat pour les diplômés du parcours *2LCE* dans le résultat de cette enquête (pour 83 diplômés répondants). La formation mentionne néanmoins la possibilité de poursuite en doctorat, avec pour le parcours *2LCE* l'exemple d'un doctorat devant commencer en 2022-2023 avec financement par l'entreprise d'accueil. Les conditions dans lesquelles cette thèse s'inscrit peuvent être questionnées, dès lors que l'équipe indique qu'aucune heure de formation à et par la recherche n'est dispensée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est bien encadrée. La mention fait intervenir 39 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un volume global d'heure d'enseignements de 1 613 heures et un effectif de 70 étudiants en 2020-2021, ce qui lui assure un très bon taux d'encadrement.

La démarche d'amélioration continue est développée, mais n'est pas encore harmonisée. Des conseils de perfectionnement associant des professionnels du monde socioéconomique et des étudiants (anciens ou nouveaux) sont régulièrement organisés. Ils sont en revanche distincts pour les deux parcours, et il n'y a pas d'évaluation des enseignements en *2LCE*, contrairement à ce qui est mis en place pour *MISE*, sur les deux années de formation, avec un taux de réponse correct (environ 60 %). Un regroupement des deux conseils de perfectionnement dans un seul, au niveau de la mention, doit être fait, pour gagner en cohérence et pour donner au conseil un véritable rôle stratégique allant au-delà des questionnements d'ordre purement pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive, recevant des candidatures de plus en plus nombreuses pour le parcours *MISE*
- Une bonne insertion professionnelle
- Une bonne professionnalisation avec la présence dans la formation de deux stages longs obligatoires, à visée internationale

Points faibles

- L'absence d'adossement à la recherche
- Un éloignement des sites, qui ne favorise pas la cohérence pédagogique au niveau de la mention ou les mutualisations
- Une démarche d'amélioration continue à améliorer
- Une ouverture à l'international faible avec des mobilités peu développées

Recommandations

- Améliorer son adossement à la recherche, en l'intégrant à son offre de formation.
- Harmoniser et généraliser les évaluations des enseignements et de la formation à l'ensemble des parcours et unifier les conseils de perfectionnement au niveau des parcours en un seul au niveau de la mention.

- Consolider la dimension internationale qui caractérise déjà la formation par ses stages en étendant les mobilités et à travers la construction de partenariats, voire la mise en place d'un dispositif dédié.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* est une formation en deux ans localisée sur le site de Besançon, au sein de l'unité de formation et de recherche Sciences du langage, de l'homme et de la société. La mention est construite autour de cinq parcours distincts : *Allemand, Anglais, Espagnol, Italien et Traitement automatique des langues (TAL)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit que partiellement dans les axes stratégiques de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise, l'adossement à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. La mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* y répond essentiellement en termes d'adossement à la recherche et de pluridisciplinarité. La formation se distingue d'autres mentions plaçant les langues au cœur des objectifs de formation : elle se distingue de *Sciences du langage* ou de *Français langue étrangère* par les spécialités impliquées, de *Langues étrangères appliquées* par les objectifs de formation, notamment les dimensions culturelles. La mention s'inscrit dans le prolongement de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, déjà construite en parcours. La place de la pluridisciplinarité est forte dans les différents parcours : les parcours de langues étrangères associent des enseignements de langues, littérature, civilisation, culture ; le parcours TAL associe des enseignements de linguistique à de l'informatique, entre autres.

L'ambition d'ouverture à l'international affichée n'est pas encore pleinement effective. Les objectifs des différents parcours de langues étrangères orientent la mention vers l'international. Toutefois, on relève une sensible baisse des effectifs d'étudiants internationaux au fil des ans, probablement liée en partie à la pandémie, bien qu'il soit indiqué une augmentation du nombre d'étudiants étrangers à l'égard du précédent contrat. La mobilité sortante, pourtant présentée comme encouragée, est faible (deux étudiants par an sur les deux dernières années pour les parcours de langues étrangères), et il en va de même pour la mobilité entrante (une seulement sur la période considérée). La question des stages Erasmus manque par ailleurs de clarté : historiquement associés au parcours TAL (qui était un master Erasmus mundus) et pourtant autoévalués comme étant très satisfaisants, cela ne se traduit pas dans les données quantitatives, où l'on ne relève que cinq mobilités sur l'ensemble de la période considérée, et où il est par ailleurs indiqué dans le document d'autoévaluation que la visibilité et l'attractivité de la formation pour des échanges Erasmus pourraient être optimisées. Les stages à l'étranger sont présentés comme faisant partie du cursus, mais on manque de précisions sur le volume des stages qui sont effectivement effectués hors de France.

L'adossement à la recherche est évident au sein des différents parcours, mais n'est pas toujours pleinement lisible. L'adossement à la recherche est manifeste, à travers des enseignements liés aux axes du laboratoire, l'obligation de participation aux séminaires et journées qui est intégrée à la formation, ou encore la forte participation des enseignants-chercheurs dans la formation. Certains points manquent toutefois de clarté. La participation des enseignants-chercheurs est forte, mais l'on n'en saisit pas la mesure exacte : la formation déclare dans son autoévaluation que « *[l]es enseignements de ce master sont assurés par des enseignantes-chercheuses à quelques exceptions près* », alors que 23 des intervenants sont référencés comme tels sur les 41 décomptés. De même, un chiffre étonnamment faible de 60 heures de formation à et par la recherche est fourni, mais commenté d'un « *[l]e chiffre ne peut être exact* ». L'ampleur de la sensibilisation à la recherche dépend du choix d'effectuer un mémoire ou un stage dans les parcours de langues étrangères. Ce dernier cas concerne les étudiants choisissant la voie professionnelle, dont on ne connaît pas la proportion à l'égard des autres profils. L'autoévaluation de la formation indique que « *[t]outes les étudiantes font un mémoire de recherche encadré de façon personnalisée par les enseignants-chercheurs* », mais un choix entre mémoire et stage est proposé dans la maquette des langues étrangères, l'une comme l'autre possibilité occupant

l'ensemble du semestre 4. Le mémoire de master se construit sur les deux années de formation. En parcours TAL, aussi bien le mémoire que le stage sont obligatoires.

La question de l'insertion professionnelle gagnerait à être développée. La question de l'insertion professionnelle est essentiellement prise en compte à travers des interventions de professionnels du monde socioéconomique, mais celles-ci sont très limitées : trois professionnels seulement sont listés, pour le seul parcours TAL, pour 16 heures de formation seulement (dont 2 heures d'interventions de professionnels de la documentation dans le tronc commun, ainsi que de quelques heures de travail sur projets). À l'exception du parcours TAL, on manque d'informations sur les partenariats construits avec le milieu socioéconomique. L'absence de stage obligatoire en de langues étrangères est regrettable, alors même qu'il est indiqué que les étudiants se dirigent plutôt vers le milieu socioéconomique que vers le 3^e cycle. Il n'y a pas d'enseignement spécifiquement dédié à l'entrepreneuriat, mais plusieurs diplômés du parcours TAL ont intégré l'itinéraire Chercheur-entrepreneur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus pédagogiques sont adaptés aux objectifs de formation. La formation est structurée autour d'une approche programme lisible qui semble évoluer vers une approche par compétences. Celles-ci semblent en partie conscientisées si l'on en juge par les documents fournis, même s'il est indiqué que l'approche par compétences sera "envisagée à l'avenir", mais les formations ne sont pas encore structurées en blocs de connaissances et compétences. Les parcours de langues étrangères sont organisés autour de trois unités thématiques, une par semestre (études culturelles, histoire globale et études de genre), qui singularisent la mention à l'égard d'autres formations, telle la mention *Sciences du Langage*. L'articulation de ces parcours avec TAL semble restreinte, limitée à une seule unité d'enseignement (UE) de tronc commun à l'intitulé très large, «tronc commun et préprofessionnalisation », qui comprend notamment les enseignements de documentation. Cette absence de mutualisation significative trouve toutefois au moins en partie son origine dans les retours d'évaluation des formations par les étudiants lors du précédent contrat.

La mention diversifie ses approches pédagogiques. La nature des enseignements est diversifiée, intégrant des approches par projets, associant des activités de traduction, d'analyse de documents ou l'utilisation des outils numériques. La modalité présentielle est favorisée pour l'ensemble de la formation.

L'ouverture à l'international est favorisée par les dispositifs de formation, mais aucun dispositif dédié ne semble mis en place. La très grande majorité des enseignements est assurée en langue étrangère dans les de langues étrangères. Toutefois, aucun dispositif spécifique ne semble mis en place pour soutenir le développement des mobilités. Plusieurs partenariats ou accords sont annoncés avec des établissements étrangers, mais l'on manque de précisions sur leur nature, les établissements avec lesquels ils sont construits, l'existence ou non de conventions.

La mention est peu adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. Une adaptation au cas par cas est mise en place pour les étudiants relevant de la formation continue, et l'on manque de détails sur les conditions de cette adaptation. Il est indiqué que ce public s'inscrit rarement au sein des formations de la mention (on ne relève effectivement qu'un stagiaire sur la période considérée), et l'on ne sait pas s'il fait l'objet de démarches d'information spécifiques. Il n'y a pas d'ouverture à l'alternance envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la mention est extrêmement variable, et l'on manque d'informations pour certains parcours. La mention accueille dans l'ensemble 60 à 75 étudiants par an, bien en dessous d'une capacité d'accueil générale qui a été réduite de 120 à 99 depuis 2019-2020, avec une chute restreinte des inscrits entre la 1^{re} année (M1) et la 2^e année (M2) - sauf en 2018-2019, où elle s'avère plus sensible. Deux parcours sont à très faibles effectifs : *Allemand* (trois à cinq par an, les deux années confondues) ; *Italien* (trois à quatre étudiants sur les deux années par an). Les parcours *Espagnol* et TAL comptent une quinzaine d'inscrits, le parcours *Anglais*, une trentaine. Les parcours *Anglais* et TAL sont attractifs, les candidatures représentant le double des capacités d'accueil de ces formations (25 places et 20 places respectivement). Les autres parcours connaissent un nombre de candidatures plus limité (*Espagnol*, pour le M1 puisque les chiffres ne sont pas fournis pour le M2), voire très faible (*Allemand*, *Italien*, qui cumulent à eux deux une dizaine d'étudiants sur les deux années), même si les données n'ont pas été mises à disposition pour le parcours *Italien*.

Les taux de réussite sont variables et fragiles. Les taux de réussite sont très corrects en M1, environ 30 étudiants par an validant cette année (sauf la dernière, année Covid-19), soit les trois quarts des effectifs inscrits. Peu d'étudiants ne valident aucun enseignement, même si deux étudiants sont dans cette situation en M1 *Espagnol* en 2020-2021, pour sept inscrits, ce qui représente un taux significatif. Les taux de réussite sont de plus

limités à seulement 50 % des inscrits en M2, pour l'ensemble des parcours, sans que cette baisse à l'égard du taux de réussite en M1 soit expliquée.

L'insertion professionnelle des étudiants manque de lisibilité, mais semble limitée. Les données de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) consacrées au devenir des étudiants de la promotion 2017-2018 sont trop restreintes pour être réellement exploitables (notamment à 30 mois), même si le taux de réponse des diplômés est fort (11 répondants, pour une grosse quinzaine de diplômés en moyenne), mais l'on note que la moitié des étudiants qui n'ont pas poursuivi leurs études (dans une autre formation, pour les trois étudiants qui ont répondu) sont en emploi 18 mois plus tard (stables à 75 %), les autres étant en recherche d'emploi ou inactifs. Une partie des diplômés (un cinquième de la formation environ), essentiellement en *Anglais*, poursuit en troisième cycle, le plus souvent dans le même établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un excellent taux d'encadrement. 35 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires encadrent la formation, un nombre "relativement grand" comme l'indiquent les responsables de formation, ce qui constitue un très bon taux d'encadrement général à ce niveau de formation, étant donné les effectifs étudiants et le volume horaire dispensé (400 heures en moyenne par parcours), même s'il est indiqué un sous-encadrement chronique des formations LLCER au niveau global. 11 enseignants temporaires et des professeurs invités complètent l'équipe pédagogique.

La formation a engagé un processus d'amélioration continue qui doit être stabilisé. Une enquête d'évaluation avait été effectuée pour le précédent contrat, ayant abouti à une forte restructuration des maquettes de formation. Il est indiqué que les questionnaires d'évaluation ne sont pas systématiquement collectés pour tous les parcours. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année. Le compte rendu fourni en annexe révèle que sa composition, si elle accorde une bonne place aux étudiants, intègre une unique intervenante extérieure (dont le statut n'est pas précisé), et l'absence d'*alumni* (à moins que ce ne soit le cas de l'intervenante extérieure).

Conclusion

Points forts

- Une bonne lisibilité de la structure de la mention
- Un très bon taux d'encadrement
- Un bon adossement à la recherche
- Une diversité des approches pédagogiques

Points faibles

- Un manque d'articulation entre le parcours *TAL* et les parcours de langues étrangères
- Des effectifs de certains parcours de langues étrangères (*Italien, Allemand*) extrêmement faibles
- Un taux de réussite limité en M2
- Une insertion professionnelle restreinte et manquant de visibilité
- Une professionnalisation restreinte, avec un stage non obligatoire dans 4 des 5 parcours
- Une faible mobilité internationale, sortante comme entrante

Recommandations

- Renforcer les mutualisations entre le parcours *TAL* et les parcours de langues étrangères dans les maquettes de formation.
- Renforcer la communication interne et externe, afin de développer les candidatures adressées à certains parcours de langues étrangères (*Italien, Allemand*) aux effectifs très réduits.
- Élaborer un dispositif d'accompagnement à la réussite, notamment pour les étudiants de M2.

- Développer un suivi de l'insertion professionnelle, en construisant un réseau d'*alumni* et en les intégrant au conseil de perfectionnement.
- Rendre le stage obligatoire dans les parcours de langues étrangères.

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Lettres & humanités* est une formation en deux ans dédiée à l'approfondissement des compétences générales en littérature et théorie littéraire. La localisation de la formation n'est pas spécifiée dans les documents mis à disposition. La mention est structurée en un parcours mutualisé en première année, avant de développer trois parcours distincts : *Littérature de jeunesse (LJ)*, *Culture et théorie littéraires (CTL)* et *Sciences de l'Antiquité (SA)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit que partiellement dans les objectifs stratégiques de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et l'adossé à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. La formation répond essentiellement à ces objectifs à travers son adossé à la recherche, les autres dimensions devant être densifiées, voire développées (la dimension pluridisciplinaire). La mention s'inscrit dans le prolongement de la mention de licence *Lettres*. La formation se fait forte de nombreux partenariats avec les acteurs régionaux de la culture (mais indique par ailleurs qu'il n'y a pas de parcours construit en partenariat avec ces mêmes acteurs), mais l'on manque d'éléments de soutien de cette affirmation, ou de détails sur la nature de ces partenariats, tels que l'existence de conventions.

La formation affiche une ouverture à l'international qui ne se manifeste pas sous la forme de mobilités. S'il est indiqué que la formation accueille tous les ans des étudiants internationaux, cela ne correspond pas aux données transmises, qui manquent par ailleurs de clarté : quatre étudiants internationaux sont parfois listés sur la période considérée (deux dans le parcours *Sciences de l'Antiquité* en 2018-2019 ; deux dans le parcours *Culture littéraire* en 2019-2020), sans aucune information fournie sur les mobilités sortantes, alors que l'on voit ailleurs listées une mobilité sortante et deux mobilités entrantes, mais cette fois pour la seule année 2020-2021. Cela reste dans tous les cas assez faible, comme le reconnaissent les responsables de formation. Pourtant, plusieurs accords, notamment Erasmus, existent avec des établissements européens pour le parcours SA (Gênes, Parme, Thessalonique, Barcelone Centrale, Düsseldorf, Fribourg sont listés), mais une partie de ces accords semble plutôt lier l'équipe de recherche que la formation elle-même.

L'adossé à la recherche est satisfaisant. L'adossé à la recherche se manifeste essentiellement par le fait que la plupart des intervenants soient des enseignants-chercheurs, mais aussi par la présence dans les enseignements et évaluations du mémoire de recherche, d'ateliers recherche ou d'une participation au séminaire de recherche de l'équipe d'accueil associée à la formation, Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA). Celle-ci dispose d'une bibliothèque spécialisée, ce qui permet par ailleurs un bon appui documentaire. On est étonné de lire que le volume horaire de formation à et par la recherche, 108 heures, est jugé tout à fait satisfaisant, alors qu'il correspond à 10 % du volume total étudiant, mais il y a peut-être ici un malentendu sur la nature de cette préparation à la recherche. 80 % du volume de la formation correspond à des enseignements donnés par des enseignants-chercheurs.

Les relations avec le monde économique sont présentes, mais gagneraient à être développées. Un effort est effectué en faveur d'une adéquation de la mention avec la politique de l'établissement en ce qui concerne la question de la professionnalisation, notamment à travers l'intervention d'un nombre significatif de membres du monde socioéconomique (une dizaine d'intervenants). Toutefois, cela ne se traduit pas par un volume horaire important de formation, puisque 36 heures de formation effectives sont annoncées. Par ailleurs, l'implication de ces professionnels au-delà du parcours *Littérature de jeunesse* n'est pas toujours claire. Les responsables de formation sont conscients de ces limites, et reconnaissent qu'il faudrait développer les interventions extérieures dans la future maquette de formation, notamment celles de professionnels de la documentation. Les liens avec le monde socioéconomique se construisent également par les stages, mais ceux-ci ne semblent pas obligatoires à l'examen des maquettes (qui offrent un choix entre stage/insertion

professionnelle et mémoire), même si huit heures de stage obligatoire sont déclarées. Dans le rapport de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) sur le devenir des étudiants de la promotion 2018, 30 % des répondants (toutefois limités à neuf) indiquent avoir effectué un stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus pédagogiques sont adaptés aux objectifs de formation, mais la question des compétences n'a pas encore été pleinement réfléchi. La mention est structurée autour d'un parcours mutualisé en première année, avant de se scinder en trois parcours distincts : *Littérature de jeunesse*, consacré à la littérature jeunesse et aux métiers du livre ; *Culture et théorie littéraires*, orienté vers la recherche consacrée à la littérature française ; *Sciences de l'Antiquité*, qui oriente vers les métiers liés à la transmission des savoirs en langue, littérature et civilisations anciennes et en sciences de l'Antiquité. Les trois parcours préparent également aux concours, de l'enseignement ou de la documentation. La formation est construite autour d'une approche programme, associant des unités d'enseignement (UE) liées de manière cohérente aux différentes spécialités et des enseignements de méthodologie. L'approche par compétences n'a pas été initiée, sauf au sein du parcours *Sciences de l'Antiquité*.

La formation diversifie ses approches pédagogiques, mais cette diversité s'applique essentiellement à la seconde année de formation. La mention associe des enseignements théoriques à des cours de méthodologie, et met en valeur les ateliers d'écriture ou de recherche et les projets, notamment artistiques. Les responsables de formation indiquent toutefois que ces derniers projets s'appliquent essentiellement en seconde année de master (M2), et l'on peut en conséquence se demander si la diversité des approches pédagogiques se développe avec la même intensité au sein de tous les parcours. Les responsables de formation indiquent cependant qu'un tel développement est contraint par les locaux et outils disponibles. L'utilisation du distanciel, pratiquée pendant la pandémie, n'est pas favorisée par la mention.

La place de la formation aux langues étrangères manque de clarté, et prépare peu ses étudiants aux mobilités internationales. L'autoévaluation de la formation indique qu'il n'y a aucune heure de formation aux langues étrangères (indiquée comme étant 'sans objet'), et précise qu'il ne s'agit pour le moment pas d'une priorité de la formation. Toutefois, 18 heures de formation aux langues vivantes sont listées pour chacun des parcours sur les trois premiers semestres de formation. La moitié des étudiants de la formation valident par ailleurs une certification en langue étrangère, semble-t-il, en anglais. La mention ne possède aucun dispositif de préparation à la mobilité entrante ou sortante.

La mention est peu adaptée au public de la formation continue. Il est indiqué que le public de la formation continue, ciblé lors de la création du master, a été écarté en raison de la lourdeur des procédures associée, sauf dans le cas spécifique des enseignants pour le parcours *Sciences de l'Antiquité*. 10 stagiaires de la formation continue ont été accueillis sur l'ensemble de la période considérée. Aucune validation d'acquis professionnels ou d'expérience n'est listée sur la période considérée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La mention gagne en attractivité, mais celle-ci varie considérablement selon les parcours, certains d'entre eux étant fragiles. La formation a vu le nombre de ses inscrits, équilibrés entre la première et la seconde année, progresser au fil des ans (de 26 en 2018-2019 à 36 en 20-21). Le parcours *Littérature de jeunesse* compte 15 à 20 étudiants, au niveau de la capacité d'accueil (20 étudiants), le parcours *Culture et théorie littéraires*, de zéro à quatre étudiants, niveau très faible et très inférieur à la capacité d'accueil (20 étudiants également), et le parcours *Sciences de l'Antiquité*, une dizaine d'étudiants, quoique le nombre varie selon les années, ce qui correspond à moins de la moitié de la capacité d'accueil, fixée à 25 étudiants. L'attractivité semble fortement liée au parcours *Littérature de jeunesse* (40 candidatures pour 20 inscrits), et le nombre de candidats pour les deux autres parcours n'est d'ailleurs pas renseigné. Il est indiqué que de nombreuses campagnes d'information ont été initiées à destination des licences, sans détails complémentaires, et sans que l'on sache si ces campagnes sont étendues au-delà des étudiants de licence *Lettres*.

La réussite étudiante est variable et son évaluation manque de clarté. Les taux de réussite sont variables : alors que tous les étudiants de *Sciences de l'Antiquité* ont validé l'ensemble des enseignements de la première année, c'est le cas de la moitié des étudiants de *Littérature de jeunesse* sur les deux années associées à la pandémie. Certains chiffres interrogent : 13 étudiants de M2 du parcours *Littérature de jeunesse* ont validé tous les enseignements auxquels ils sont inscrits en 20-21, alors que cette même année, le parcours ne compte que 9 inscrits, et 13 étudiants de M2 sont listés comme ayant validé tous les crédits au niveau de la mention, alors qu'on en compte 11 en *Littérature de jeunesse* et 8 en *Sciences de l'Antiquité*. Aucun dispositif particulier de suivi de la réussite n'a été mis en place, même si un 'accompagnement' des étudiants est évoqué.

Les données fournies ne permettent pas l'évaluation de l'insertion professionnelle des diplômés. L'insertion professionnelle est essentiellement mesurée par le maintien des contacts avec les étudiants en sortie de master, le nombre d'étudiants inscrits ne favorisant pas la lisibilité des études quantitatives. Les problèmes de chiffres évoqués dans le point précédent se retrouvent lorsque la question de l'insertion professionnelle est abordée – quatre étudiants sont listés comme en emploi 30 mois après le diplôme au niveau de la mention en 2020-2021, alors que huit sont listés pour le seul parcours *Sciences de l'Antiquité*, par exemple –, ce qui interroge sur la fiabilité des chiffres donnés. Les données de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), restreintes (sept répondants seulement), indiquent un taux d'emploi satisfaisant et stable, mais à la part d'emplois de niveau cadre limitée (20 %). Les responsables indiquent que la mise en place de stages débouche parfois sur des emplois pérennes. Le taux de poursuite en 3^e cycle est très restreint (trois étudiants en 20-21, aucun auparavant).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement est bon, mais manque de clarté. Le nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires encadrant la formation est peu clair : 16, 17 ou 18 selon les cas au sein du document d'autoévaluation. Cela ne permet pas d'évaluer le nombre global d'intervenants avec précision. Le taux d'encadrement, puisque la formation compte 35 à 40 étudiants en tout et 400 heures de formation en moyenne par parcours, n'en semble pas moins très satisfaisant.

L'évaluation interne de la formation est assurée. Des bilans annuels sont effectués en présence des étudiants, sans que l'on sache exactement en quoi ils consistent. Un conseil de perfectionnement commun se réunit chaque année, mais on ne dispose pas des qualités de tous participants ; le contenu révèle toutefois la présence de professionnels du monde socioéconomique (éditeurs) et d'étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux d'encadrement
- Un bon adossement à la recherche, notamment grâce à l'implication des enseignants-chercheurs
- Une attractivité du parcours *Littérature de jeunesse*

Points faibles

- Des effectifs très restreints au sein du parcours *Culture et théorie littéraires*
- Une réussite étudiante variable, et manquant de lisibilité
- Un suivi de l'insertion professionnelle restreint
- Un stage non obligatoire
- Peu de poursuites en doctorat
- Un manque de clarté sur le volume d'enseignement des langues étrangères
- Un rayonnement international limité avec un nombre de mobilités très restreint

Recommandations

- Assurer un suivi régulier et lisible de l'insertion professionnelle.
- Instaurer un stage obligatoire.
- Mettre en place un dispositif de soutien aux mobilités.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La mention de master *Sciences du Langage* est une formation en deux ans offerte sur le site de Besançon, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS). Elle se présente sous la forme d'un unique parcours, *Analyse du discours*, qui intègre à cette spécialité des sciences du langage une perspective outillée et une préoccupation d'insertion professionnelle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention Sciences du langage s'inscrit partiellement dans les objectifs stratégiques de l'établissement.

L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise, l'adossement à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. La mention *Sciences du langage* s'accorde essentiellement avec ces objectifs par son adossement à la recherche. Elle est également pluridisciplinaire, en ce qu'elle associe aux sciences du langage des formations à l'utilisation d'outils informatiques et aux statistiques, intégrées à des enseignements disciplinaires. La mention se situe dans le prolongement de la mention de licence *Sciences du langage*, présente une claire orientation recherche, et est distincte de la mention *Français langue étrangère*, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres universités.

La formation est ouverte à l'international, mais cela ne se manifeste pas par des mobilités étudiantes.

Les promotions comptent, si l'on en croit les données, un tiers d'étudiants internationaux environ (sauf en 2018-2019, où la proportion était plus limitée), notamment grâce à l'apport de boursiers issus du programme d'excellence Victor Hugo, mais aucune mobilité entrante n'est en revanche recensée. La mention s'appuie pourtant sur plusieurs partenariats avec des institutions étrangères (à Rome, Brno, ou Göteborg, par exemple), dont certains au moins sont conventionnés (Bar-Ilan, Tsukuba), et des enseignants-chercheurs de ces institutions partenaires sont régulièrement invités. La mobilité étudiante sortante est elle aussi inexistante, alors même qu'une possibilité d'échange a été construite au semestre 3 et que de nombreux accords Erasmus + ou accords-cadres sont mentionnés. Cette absence est expliquée par les conditions socioéconomiques des étudiants, ce qui se comprend, et l'absence de correspondance des enseignements chez les établissements partenaires, ce qui est plus étonnant puisque cette absence de correspondance est commune à toutes les mobilités, et que l'on pourrait imaginer l'élaboration d'aménagements ou de dispositifs permettant de la restreindre.

La mention est bien adossée à la recherche.

Les enseignements déclarés comme formant à et par la recherche constituent 70 % de la formation dispensée. Ils sont nourris par la présence d'enseignants-chercheurs (14 enseignants-chercheurs titulaires, sur les 25 intervenants de la formation), qui interviennent à hauteur de 534 heures sur les 696 heures de la formation, et l'invitation régulière d'enseignants-chercheurs d'établissements partenaires. Une partie des évaluations est construite autour de mémoires ou de projets orientés recherche, sans que l'on sache à quel volume de crédits ECTS cela correspond.

La formation accorde une réelle importance à l'insertion professionnelle.

L'importance accordée à l'insertion professionnelle se manifeste notamment par l'instauration d'un stage obligatoire de 10 semaines (qui peut prendre la forme de divers stages courts dans des structures distinctes), encouragé à être articulé avec le mémoire de recherche, en plus d'un stage facultatif en première année, et l'intégration de cette problématique au sein des enseignements dispensés. On relève l'existence de collaborations avec des institutions ou associations régionales appelées à se structurer. La mention intègre six intervenants professionnels, mais leurs interventions sont associées à un volume horaire restreint (18 heures notifiées, dont 15 pour l'enseignement de préprofessionnalisation), qui pourrait être développé étant donné les objectifs annoncés de la formation. Enfin, on relève la mise en place à venir d'une possibilité d'alternance qui semble très pertinente, et l'existence d'une sensibilisation à la question de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'enseignement de préprofessionnalisation (enseignement qui correspond à six crédits ECTS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mention Sciences du langage a engagé une réflexion sur l'approche par compétences qui doit être finalisée.

La formation est en transition depuis une approche programme vers une approche par compétences, déjà conscientisée, mais qui ne se manifeste pas encore dans les structures de formation, qui se présentent encore sous la forme d'une liste d'enseignements. Si les sciences du langage sont au cœur de la maquette, les enseignements intègrent en leur sein, plutôt que sous forme de cours spécifiques, des thématiques issues d'autres spécialités, des sciences de l'information et de la communication à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, ce qui donne une couleur pluridisciplinaire cohérente et lisible au parcours, renforcée par la participation d'enseignants-chercheurs issus de domaines différents. On manque de détails sur les modalités d'évaluation, et notamment la répartition entre travaux collectifs et individuels. Les responsables de formation évoquent des contraintes matérielles liées à la vétusté des outils et à la disponibilité des salles, ce qui est regrettable, étant donné l'orientation outillée de la formation. La mention reconnaît que les compétences extérieures de ses étudiants pourraient être mieux reconnues, soutenues ou développées, même si elle insiste en retour sur la valorisation à l'extérieur des compétences acquises au sein de la formation.

La formation diversifie ses approches et pratiques pédagogiques, mais la variété des modalités d'évaluation est difficile à estimer.

La formation varie ses méthodes didactiques, combine cours magistraux et travaux dirigés, accorde une place importante à l'oral, et associe des travaux sur corpus liés à des thématiques de recherches en cours à des enseignements magistraux. La modalité distancielle n'est pas retenue.

Les contenus de formation ne semblent pas correspondre aux ambitions internationales de la formation.

Une place limitée est laissée dans les maquettes aux enseignements de langues étrangères, ce qui est étrangement justifié par les objectifs professionnels tournés vers l'espace francophone des étudiants, alors que la formation insiste sur sa dimension internationale et ses partenariats avec des établissements étrangers. Une unité d'enseignement y est consacrée, prise en charge par un département extérieur, à raison de 18 heures par semestre sur les trois premiers semestres. On peut se demander en quoi ce volume restreint a un impact sur l'absence de mobilités sortantes, même si la formation évoque d'autres paramètres, et notamment la fragilité économique de son public. Les étudiants internationaux sont, dans le cadre de cet enseignement, formés au français langue étrangère, ce qui interroge sur la possibilité qu'ils ont d'entretenir une autre langue étrangère.

Les publics de la formation continue et de l'alternance sont pris en compte, sans candidature effective dans le premier cas.

L'ensemble des enseignements disciplinaires proposés dans la maquette de formation sont accessibles au public issu de la formation continue, sans que l'on sache comment l'adaptation à ce public est effectuée, mais aucun stagiaire ne s'est saisi de cette opportunité sur la période considérée. La formation met en cause le service d'accompagnement, SeFoC'AL, et notamment sa gestion de la communication, pour expliquer cette absence. Une ouverture à l'alternance est envisagée pour la seconde année du cycle, pour la rentrée 2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est difficile à évaluer.

La mention a accueilli de 17 à 30 inscrits selon les années considérées (avec un nombre de femmes légèrement supérieur au nombre d'hommes), un chiffre correspondant à la capacité d'accueil. À l'exception de l'année 2018-2019, le nombre d'étudiants est divisé par deux en deuxième année à l'égard de la première. Le nombre de candidatures, quoiqu'il ait progressé au fil du contrat, est très proche du nombre d'admissions effectives, mais les commentaires des responsables de formation, qui évoquent dans le premier cas les étudiants inscrits et dans le second les suivis individualisés qu'ils mettent en place, de même que la correspondance des chiffres fournis dans les éléments de preuve, font craindre qu'il y ait eu une ambiguïté entre admissions et taux de réussite.

La réussite étudiante progresse, mais reste fragile.

La réussite étudiante semble avoir progressé au fil des années en première année de master (M1) : 4 étudiants validaient pour cette année de formation l'ensemble des enseignements en 2018-2019 pour 11 inscrits, 16 l'ont fait en 2020-2021 pour 20 inscrits. Moins de la moitié des étudiants a validé la seconde année de formation en 2020-2021, ce que les responsables de formation expliquent par l'impact de la pandémie, notamment sur la gestion des mémoires. Un accompagnement individualisé est annoncé, permis par l'ampleur restreinte des promotions, sans que l'on ait de détails sur la nature de ce suivi.

Les données liées à l'insertion professionnelle manquent singulièrement de clarté et de lisibilité.

Le document lié à l'étude conduite par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) sur la promotion 2018, dont les chiffres sont jugés lacunaires par les responsables de formation, a été sévèrement tronqué par ces derniers, qui ont fourni des chiffres issus de leur propre enquête (avec des effectifs de répondants très variables

selon les années de formation, mais le plus souvent très limités), qui manquent pour leur part de contextualisation. Les chiffres fournis pour les enquêtes d'insertion professionnelle ne sont pas toujours clairs : il est par exemple indiqué un taux de réponse de 64 % en 2019, pour seulement 2 répondants alors que 9 étudiants ont validé l'ensemble de la formation. Les responsables de formation, prenant manifestement appui sur les chiffres fournis par l'OFVE, rapportent un taux d'insertion professionnelle de 100 % (pour ceux qui ne poursuivent pas en troisième cycle, imagine-t-on), bien que celle-ci ne soit pas associée à des emplois stables. La poursuite en doctorat est estimée par les porteurs de la mention à 15 % des étudiants de chaque promotion, ce qui interroge étant donné l'orientation recherche assumée de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation présente un taux d'encadrement très satisfaisant. La formation est encadrée par 14 enseignants-chercheurs titulaires, dont 9 issus du département Sciences du langage, ce qui assure un bon taux d'encadrement à l'égard des effectifs considérés et du volume horaire de formation (696 heures). Les titulaires sont soutenus par 11 autres intervenants.

La formation a construit un dispositif d'évaluation continue qui doit gagner en stabilité. Un conseil de perfectionnement intégrant des étudiants et professionnels, intervenant ou non dans la formation, se réunit régulièrement. Dans le document soumis, détaillé, une unique étudiante était listée comme présente. Le conseil de perfectionnement est soutenu par un questionnaire anonyme annuel transmis aux étudiants par les responsables de formation, qui présente un taux de réponse satisfaisant (la moitié des étudiants environ y a répondu chaque année). La gestion des évaluations étudiantes manque toutefois de clarté, puisqu'il est dit qu'elle n'est pas traitée de manière systématique ou harmonisée par les différents enseignants, et que les échanges informels sont favorisés. Les différents dispositifs permettent toutefois le repérage des difficultés : dans le compte rendu, on apprend par exemple que les étudiants semblent avoir des difficultés à gérer simultanément le stage et le mémoire.

Conclusion

Points forts

- Une orientation thématique claire et lisible
- Une attention portée à l'insertion professionnelle jusqu'au contenu des enseignements

Points faibles

- Une place des langues étrangères restreinte à l'aune des ambitions internationales de la formation
- Des attractivité et insertion professionnelle difficiles à évaluer
- Une concentration des intervenants professionnels sur l'enseignement de préprofessionnalisation
- Une absence de mobilité sortante étudiante

Recommandations

- Favoriser les mobilités étudiantes sortantes, dont l'absence contraste avec la régularité des mobilités enseignantes, en s'assurant que des compétences ou la maîtrise d'outils donnés ne sont pas concentrées sur un semestre donné, en communiquant sur le gain de compétences lié aux déplacements et/ou en rassurant sur l'absence de perte associée à ces derniers, et en développant la maîtrise des langues étrangères.
- Développer les interventions des professionnels, sous forme ponctuelle, au-delà de l'enseignement de préprofessionnalisation.
- Améliorer la qualité des suivis de la réussite et de l'insertion professionnelle, via des dispositifs dédiés.

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Administration publique* (AP) de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation en deux ans qui propose trois parcours : le parcours *Politiques publiques* (PP), le parcours *Droit de l'action administrative* (DAA) et le parcours *Protection des droits fondamentaux et des libertés* (PDFL). Les enseignements sont dispensés en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJEPEG) à Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master AP est en adéquation partielle avec la stratégie de formation de l'UFC. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi, grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations, sont des axes prioritaires de l'établissement qui définit à présent sa future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). Or, le master AP n'y répond qu'en partie, les stages n'étant pas obligatoires dans tous les parcours et aucun dispositif d'alternance n'étant mis en place par ailleurs. L'intervention de professionnels en son sein ne peut suffire à pallier ce manque malgré la bonne autoévaluation de la formation sur ce point. Le master AP est construit en continuum des licences *Droit* et *Administration économique et sociale* et permet la poursuite d'études en doctorat. Cette formation de master, centrée sur le droit public et les institutions publiques, se déploie sur trois champs : le parcours DAA se concentre sur les problématiques juridiques des administrations publiques, le parcours PP sur leur pilotage et leur évaluation, le parcours PDFL offre en seconde année de master (M2), une spécialisation multi et transdisciplinaire dans le domaine des droits et libertés fondamentaux. Toutefois, l'organisation et la cohérence de ce parcours PDFL interrogent puisqu'il présente deux premières années de master (M1) aux maquettes totalement distinctes, mutualisées avec le M1 de deux mentions différentes sans aucun lien : le M1 DAA de la mention publiciste AP ici évaluée ou bien le M1 *Droit privé appliqué* de la mention privatiste *Justice, procès et procédure*, selon l'orientation choisie par l'étudiant. En M2, sa maquette est singulière et rassemble donc les étudiants de deux M1 de deux mentions différentes de master. Des collaborations existent notamment avec des instituts aux objets proches du master (l'Institut d'études judiciaires et l'Institut de préparation à l'administration générale), mais aucun partenariat formalisé n'est établi. La pluridisciplinarité réelle de la formation se limite aux sciences juridiques (droit public et privé) et politiques.

La formation est peu ouverte à l'international. Aucun partenariat n'est cité et la mobilité sortante se limite à un étudiant en moyenne par an. L'argument tiré des besoins en compétences nationales ne convainc pas entièrement, notamment pour le parcours PDFL. Il est difficile d'évaluer la mobilité entrante au sens strict, il semble que les étudiants internationaux soient comptabilisés (entre un et huit indiqués selon l'année).

La formation est bien adossée à la recherche. L'adossement à la recherche est en partie assuré par la présence d'enseignants-chercheurs et de chercheurs dans son équipe de formation (35 pour une équipe pédagogique de 51 membres) qui assurent de nombreux enseignements théoriques (la quasi-totalité, 1 389 heures sur 1 824 heures sans précision selon les parcours). Le nombre d'heures identifiées de formation à et par la recherche se monte à 10 heures pour l'ensemble des parcours ce qui est peu *a priori*. Il est indiqué, à juste titre, que les travaux de groupes et individuels peuvent être comptabilisés en ce sens. L'exigence de la production de travaux de recherche par les étudiants et leur participation aux temps forts du centre de recherche et de l'école doctorale complètent bien l'ensemble.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont difficiles à mesurer en l'absence de données précises. L'équipe pédagogique du master comprend un nombre important de professionnels du secteur (16, soit près d'un tiers de l'équipe pédagogique) sans autre précision. Le nombre total d'heures assurées par ces professionnels (484 heures sur 1 824) ne permet pas d'apprécier leur réelle implication en l'absence d'indication des parcours. Il peut y avoir une contradiction à cet égard entre l'évaluation faite du nombre d'heures assurées par les enseignants-chercheurs (la quasi-totalité) d'un côté, et les très nombreux

enseignements prodigués par des professionnels indiqués de l'autre. Le stage n'est ni systématique en M1 (il n'y en a pas dans le parcours *PP*) ni en M2 (il est seulement possible en M2 *PDFL*), ce qui est très regrettable. Il faut toutefois remarquer l'existence d'un cours spécialement dédié à la professionnalisation des étudiants en M1 (rédaction du CV et entretien) sans plus de précision quant au nombre d'heures ou de crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la formation est très limitée. La formation ne s'inscrit pas dans une approche par compétences ainsi qu'elle le reconnaît. Aucune compétence acquise dans ou en dehors du cursus n'est valorisée. Si la cohérence et le contenu de la formation sont discutés dans deux instances (réunion de section et conseil de perfectionnement), il est difficile d'en mesurer l'impact sur la formation.

La formation tente de diversifier ses pratiques pédagogiques, mais a peu recours aux outils numériques. Au-delà des supports numériques classiques et des enseignements à distance rendus incontournables par la crise sanitaire (qui ne seront pas maintenus au-delà de quelques ajustements pour raison de santé des étudiants ou enseignants), il faut remarquer que la formation s'appuie sur une pédagogie inversée pour certains de ses séminaires (en M2 *PDFL*) et réalise des procès simulés.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont restreints. Si la formation permet un choix de langues (anglais, allemand, espagnol) pour 48 heures en M1, il est regrettable que l'anglais ne soit obligatoire en M2 que dans deux parcours (24 heures en M2 *PP* et M2 *DAA*). Aucun enseignement du master n'est dispensé en anglais. Toutefois, en M1 *DAA* et M1 *PDFL* un cours est associé à l'anglais et est évalué en anglais. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation et de l'alternance. Aucun parcours du master n'est ouvert à l'alternance. Si une demande en ce sens a pu être formulée par les étudiants, il n'y a pas de volonté affirmée de la part de l'équipe pédagogique ce qui est très regrettable. Quant à la formation continue, entre deux et trois inscrits selon les années peuvent être relevés. Il n'existe pas d'ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée sur les trois années de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité encore perfectible. En effet, d'une part le très bon nombre de candidatures est à mettre en relation avec le passage à la sélection en M1 et aux plateformes de candidatures dématérialisées qui en permettent la démultiplication (460 candidatures en 2020 pour une capacité globale de 67 places), mais d'autre part, cette attractivité ne se traduit pas exactement en termes d'inscriptions, car si la capacité d'accueil est depuis les deux dernières années quasiment atteinte ou dépassée pour deux des parcours, elle n'est en revanche pas atteinte depuis 2018 pour le parcours *PDFL*. Toutefois, on peut noter, en parallèle, une forte augmentation du nombre d'inscrits entre 2018-2019 (66 dans tout le cycle) et 2019-2020 (103 dans tout le cycle), soit une augmentation de 56 % des effectifs, qui peut interroger sur les capacités d'encadrement. La visibilité de la formation est assurée grâce aux outils classiques de communication (visuels, brochures, site Internet), mais également de manière plus qualitative par les stages réalisés par les étudiants. La formation mesure quantitativement son attractivité, mais les données ne permettent pas de vérifier l'attractivité géographique de la formation qui est énoncée.

La formation affiche des taux de réussite difficiles à apprécier. Si on considère le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits, les taux de réussite sont assez faibles (par exemple, 27 % en M1 en 2020-2021). Si l'on se réfère aux taux de réussite indiqués dans les comptes rendus du conseil de perfectionnement, ces taux sont globalement bons, mais donnés par parcours et non pas à l'échelle de la mention, avec plus ou moins de précisions en fonction des parcours (de 76 à 86 % en M1 sur la période et de 100 % en M2 à l'exclusion de l'année 2019-2020 pour le parcours *DAA* ; 63 % en M1 et 82 % en M2 pour le parcours *PDFL*, seule l'année 2020-2021 étant mentionnée ; pas de données pour le parcours *PP*). Ils peuvent différencier significativement d'un parcours à l'autre (M1 *PDFL*, par exemple). L'année 2019-2020 a vu ce taux fléchir du fait de la crise sanitaire. Les différents parcours ne proposent pas de dispositifs spécialisés de remédiation, mais un accompagnement personnalisé sans précision du nombre d'étudiants concernés ni des effets de cet accompagnement.

La formation présente une insertion professionnelle moyenne qui n'est pas véritablement analysée. En effet, l'enquête fournie par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), qui porte sur la seule cohorte 2017-2018, montre un taux de réponse satisfaisant (22 répondants sur 28 interrogés, soit près de 79 %, mais il n'est pas précisé si tous les diplômés ont été interrogés) pour une insertion professionnelle de 89 % à 18 mois et de 85 % à 30 mois, inférieure aux moyennes nationales (91 % à 18 mois et 93 % à 30 mois pour les masters juridiques), avec une forte part d'emplois de niveau intermédiaire à 18 mois (58,3 %). Néanmoins, cette analyse mitigée doit être relativisée puisqu'une seule cohorte est étudiée et qu'à 30 mois, la part d'emplois de niveau cadre augmente à 70 %. Il est regrettable que la formation se limite à douter des retours des enquêtes sans chercher à affiner ces données pour avoir une vision plus fiable de son insertion professionnelle, notamment en recourant aux réseaux sociaux ou en développant un réseau *alumni*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens adéquats pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 35 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour 105 étudiants inscrits dans tout le cycle en 2020-2021 et un effort important de mutualisation des enseignements est à souligner (M1 DAA et PDFL sont entièrement mutualisés, par exemple). Compte tenu de l'implication des enseignants-chercheurs dans d'autres formations, la formation regrette un sous-encadrement chronique conduisant à assurer des heures supplémentaires. Néanmoins, aucun élément factuel supplémentaire ne permet d'étayer cette déclaration.

La formation se montre soucieuse de son évaluation et de son évolution dans une démarche d'amélioration continue qui reste toutefois perfectible. La lecture du compte rendu des conseils de perfectionnement tenus au second semestre 2022 dans les différents parcours témoigne de la présence active des étudiants en leur sein, d'un ou deux professionnels, d'échanges fructueux et de correctifs apportés (substitution de matières, par exemple). Les comptes rendus des conseils de perfectionnement peinent à démontrer, cependant, l'association du monde socioéconomique au master. De plus, seule un peu plus de la moitié des étudiants (56 sur 105) répond aux questionnaires d'évaluation et on regrette l'absence d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche satisfaisante

Points faibles

- Un manque de cohérence de la mention dont le parcours PDFL présente deux M1 relevant de deux mentions de master et des conseils de perfectionnement réalisés à l'échelle des parcours
- Une professionnalisation limitée (pas de stage obligatoire dans tous les parcours, aucun dispositif d'alternance)
- Des indicateurs de réussite difficiles à apprécier
- Une approche par compétences quasi inexistante

Recommandations

- Questionner la cohérence de la mention dont le parcours PDFL relève de deux M1 différents.
- Mener une réflexion sur l'approche par compétences en relation avec le monde socioéconomique afin d'accentuer la professionnalisation des étudiants et améliorer leur insertion professionnelle. L'ouverture à l'apprentissage devrait être examinée à l'heure où les collectivités territoriales notamment s'ouvrent massivement à ce dispositif via la prise en charge des frais relatifs par le Centre national de la fonction publique territoriale.
- Améliorer la lisibilité des indicateurs relatifs à la réussite des étudiants dans les différents parcours (ce qui pourrait être discuté opportunément dans un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention).

MASTER COMPTABILITÉ- CONTRÔLE - AUDIT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le *master Comptabilité - contrôle - audit* (CCA) est une formation en deux ans, composée d'un seul parcours éponyme, délivrée à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Besançon, département de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques, économiques, politiques, de gestion (SJEPG).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement et en adéquation avec la stratégie formation. La formation s'inscrit bien dans les priorités de la stratégie de la formation de l'UFC en ce qui concerne ses liens forts avec le tissu économique local et un partenariat étroit avec des structures professionnelles représentatives. On peut d'autant plus s'étonner que l'alternance n'ait pas été proposée au cours de la période évaluée, cette modalité ne devant être mise en œuvre qu'à partir de la rentrée 2023. L'articulation avec la licence *Économie et gestion* de l'établissement semble établie même si aucune donnée ne permet de mesurer l'apport effectif de cette licence, que ce soit en termes de candidats ou d'inscrits dans la première année de master (M1). Les enseignements du M1 sont en partie mutualisés avec d'autres M1 de l'IAE, la seconde année de master (M2) étant elle spécifique. La complémentarité des sciences juridiques et des sciences de gestion dans la maquette du master CCA est évidente compte tenu des objectifs professionnels des étudiants sans que cela ne caractérise pour autant une volonté de l'équipe pédagogique de développer l'interdisciplinarité au-delà de ce que nécessite le cœur du programme de formation.

L'ouverture à l'international n'est pas une priorité du master CCA et cela peut se comprendre compte tenu des spécificités nationales des professions réglementées auxquelles il prépare. La mobilité sortante est inexistante. L'accueil de quelques étudiants internationaux à l'entrée du M1 (quatre en moyenne par an) ne peut être considéré comme une volonté de planifier un recrutement international. La formation souligne le manque de moyens humains (pédagogiques et secrétariat) pour développer une politique internationale dont on ne voit cependant pas l'esquisse. Il n'y a pas d'offre spécifique à l'international et il n'y a eu aucune mobilité sortante en trois ans et la proximité de l'établissement avec plusieurs pays frontaliers n'est pas prise en compte.

Le master bénéficie d'un adossement à la recherche satisfaisant en ce qui concerne la participation des enseignants-chercheurs dans les enseignements, mais la formation à et par la recherche souffre d'un manque de formalisation. Si onze enseignants-chercheurs de l'IAE (au sein d'une équipe de 37 enseignants) délivrent 490 heures étudiants (deux tiers de la maquette), les ou l'équipe(s) de recherche auxquelles ils appartiennent ne sont pas précisées ni si leurs thématiques de recherche nourrissent les enseignements qu'ils délivrent. De plus, les heures de formation à et par la recherche sont diffusées dans l'ensemble des enseignements et les 50 heures globalement annoncées ne sont pas suffisamment étayées par une description des méthodes mises en œuvre pour que l'on puisse valider sans réserve l'efficacité d'un dispositif très informel.

Par essence, le master CCA associe pleinement les acteurs socioéconomiques à la formation. Le programme de formation est fortement réglementé en lien avec l'Ordre des experts-comptables et l'Ordre des Commissaires aux comptes et offre des équivalences avec le diplôme supérieur de *Comptabilité et de gestion* (DSCG). Le master bénéficie localement des conventions de partenariats signées avec les instances régionales des métiers du chiffre. Les objectifs et le contenu de la formation répondent donc bien à sa finalité, la cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est démontrée. La durée minimale de 24 semaines de stage en M1 et en M2 et la forte présence des intervenants professionnels (22 assurant 247 heures étudiants) garantissent la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants, y compris à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master CCA inscrit bien son programme dans le référentiel du DSCG et les compétences visées, mais cela ne traduit pas une mise en œuvre effective d'une véritable démarche par compétence. Le référentiel national du DSCG définit précisément les compétences attendues des étudiants en master CCA et la formation s'y confirme. En revanche, cette déclinaison des compétences visées ne se traduit pas par une évaluation des étudiants par compétences complétant celle traditionnelle des enseignements délivrés. Les étudiants ne bénéficient pas non plus d'un e-Portfolio pour identifier et valoriser leurs compétences acquises dans ou en dehors de la formation même si leur reconnaissance par les professionnels du chiffre est avérée.

Le master CCA ne développe pas de méthodes pédagogiques innovantes et n'a pas une démarche explicite d'alignement pédagogique conçue pour améliorer la réussite des étudiants, ce qui serait pourtant particulièrement nécessaire en M1. Cours magistraux, conférences, projets individuels ou collectifs coexistent, mais cette diversité n'apparaît pas comme une démarche réfléchie destinée à favoriser l'accueil et la réussite de publics diversifiés. Le distanciel n'a été qu'un dispositif transitoire en période de confinement. Rien n'est indiqué des modalités réservées aux quelques étudiants en formation continue alors même qu'est souligné, mais pas argumenté le bénéfice de leur présence pour l'ensemble de la promotion.

L'ouverture à l'international se résume à quelques heures d'anglais, ce qui est très insuffisant pour préparer l'étudiant à une mobilité ou à une insertion professionnelle à l'étranger. L'enseignement de l'anglais est présent dans un volume satisfaisant en M1 (33 heures étudiant), mais bien trop faible en M2 (10 heures étudiant) sachant qu'aucun enseignement autre n'est donné en langue étrangère. Il n'y a pas de préparation à la mobilité entrante ou sortante, ou à une insertion des diplômés à l'international, alors même que les normes internationales en matière de comptabilité et d'audit font partie du programme d'enseignement.

Il y a vraiment un hiatus regrettable entre la forte association du master CCA avec les instances professionnelles des métiers du chiffre et l'absence de parcours ouvert en alternance ou adapté à la formation continue. Le master n'a accueilli en moyenne annuelle que deux étudiants de la formation continue et n'a délivré aucune validation des acquis de l'expérience en trois ans. L'alternance ne sera mise en œuvre qu'à partir de la rentrée 2023. Ces dispositifs sont pourtant des atouts indéniables pour les étudiants, publics salariés et leurs structures d'accueil. Il aurait été utile de savoir s'il se pose un problème d'ingénierie de formation ou de mobilisation de ressources humaines contraintes pour expliquer ce bilan décevant.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master CCA est très bonne au regard du nombre de candidatures et de sa sélectivité. Il y a eu autour de 300 candidatures en moyenne par an sur la période évaluée pour des admis s'inscrire progressant de 45 à 71 sur les trois ans qui aboutissent à un nombre d'inscrits plus faible, autour de 20 par an, mais qui dépasse systématiquement la capacité d'accueil affichée (15 étudiants, sans que l'on sache ce qui a motivé cet étiage). Il manque une analyse qualitative de ces candidatures pour pouvoir mieux juger de la qualité du recrutement de la formation. On ne sait pas si l'équipe pédagogique adopte une démarche proactive pour renforcer son attractivité au-delà des actions coordonnées par l'UFC.

La réussite des étudiants est très bonne en M2 (100 % sur les trois années évaluées), mais doit être améliorée en M1. Même si le taux de réussite est biaisé à la baisse par le fait que les crédits ECTS validés ne prennent pas en compte ceux acquis par compensation, la comparaison des inscrits en M1 puis en M2, confirme une déperdition importante entre les deux années (21 inscrits en M1 en 2018-2019 pour 17 inscrits en M2 en 2019-2020, 19 inscrits en M1 en 2019-2020 pour 14 inscrits en M2 en 2020-2021), même si on ne sait pas la part des primo-entrants et des redoublants. L'équipe pédagogique indique que la réussite est faible en M1 parce que plusieurs étudiants ne parviennent pas à acquérir les connaissances requises. Cela interroge à la fois sur la qualité de la sélection à l'entrée en M1 et sur l'absence de dispositifs de remédiation face à l'échec.

Le taux d'emploi à l'issue de la formation est excellent, mais la représentativité des données n'est pas étayée. L'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) portant sur la promotion 2017-2018 est la seule dont on dispose en entier et elle montre 100 % d'insertion à 18 mois et à 30 mois, mais seulement 13 diplômés (sur 24) ont répondu à l'enquête. Le chiffre de 100 % des emplois positionnés dans des entreprises publiques interpelle et on ne dispose pas de l'intitulé exact des fonctions occupées. Il n'est pas possible de déterminer comment l'équipe pédagogique prend en compte les différentes informations plus qualitatives sur la part des statuts cadre ou sur les conditions salariales (très disparates). Les autres éléments d'information connus confirment un taux d'insertion de 100 % pour la promotion 2018-2019 (à 18 mois et 30 mois) et pour la promotion 2019-2020 (à 18 mois, seul chiffre disponible), mais sans indication sur le taux de réponse. La formation ne procède pas à des enquêtes à son échelle, mais déclare s'appuyer sur les contacts avec les professionnels

intervenant en M1 et en M2 et dans le conseil de perfectionnement pour mesurer l'adéquation du master avec les besoins des employeurs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile de se prononcer sur l'adéquation des moyens de la formation aux objectifs qu'elle se donne. Les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (17) et les enseignants vacataires, essentiellement vacataires professionnels (20 ou 22 selon les sources fournies) effectuent un volume global d'heures d'enseignement de 1 349 heures et encadrent un peu plus d'une trentaine d'étudiants, ce qui paraît satisfaisant, mais enseignants et enseignants-chercheurs titulaires appartiennent certainement à plusieurs équipes pédagogiques et la formation indique manquer de moyens humains et financiers (un seul secrétariat pour toutes les formations de l'IAE) pour bien accompagner les étudiants et pour se développer à l'international, ce que traduit également peut-être l'absence de tout professeur invité dans le master CCA.

La tenue régulière des conseils de perfectionnement contribue de manière certaine à l'amélioration de la formation, mais leur pertinence stratégique est réduite par le fait qu'ils dissocient complètement le niveau M1 et le niveau M2. Le conseil de perfectionnement se réunit en M1 à l'échelle de l'ensemble des masters de l'IAE, mais il est spécifique à la mention CCA en M2. Les comptes rendus montrent que sont surtout abordés les aspects pédagogiques, plus dans les contenus que dans les méthodes, et sans faire référence aux résultats de l'évaluation des enseignements qui est pourtant effective. Les aspects stratégiques sont cependant bien présents notamment en ce qui concerne les échanges entre les enseignants, les étudiants et les professionnels du chiffre sur la décision d'ouverture à l'alternance ou sur l'orientation à privilégier (préparation au diplôme d'expertise comptable ou préparation au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion). Sur toutes ces questions, il serait plus judicieux de réunir un seul conseil regroupant les deux niveaux M1 et M2 et avoir ainsi une démarche d'amélioration construite à l'échelle plus cohérente de l'ensemble de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un cadre national du partenariat avec les professions réglementées du chiffre
- Une bonne attractivité
- Une excellente insertion professionnelle

Points faibles

- Un taux d'échec en M1 important et l'absence de dispositif de remédiation
- Une formation non ouverte à l'alternance
- Un conseil de perfectionnement dissociant les niveaux M1 et M2 et dans des périmètres différents (ensemble des mentions de master de l'IAE en première année, master CCA en deuxième année)

Recommandations

- Analyser les raisons de l'échec en M1 en lien éventuel avec les caractéristiques du flux entrant et proposer des outils de remédiation (remise à niveau, suivi individualisé, etc.).
- Ouvrir la formation à l'alternance en exploitant la force des partenariats professionnels établis.
- Réunir le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour renforcer sa dimension stratégique.

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement

Université de Franche-Comté -UFC

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* de l'université de Franche-Comté est une formation en deux ans dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche en Sciences, techniques et gestion de l'industrie à Belfort (UFR STGI) qui ne présente qu'un parcours, *Droit de l'entreprise industrielle et commerciale*. Il a ouvert en 2018-2019.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'université de Franche-Comté.

En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont des axes prioritaires de l'établissement. La formation, par son ouverture à l'alternance et ses très bons taux de réussite, s'y inscrit donc bien et répond d'ores et déjà au premier point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). Si des formations proches existent (masters *Droit des affaires* à Dijon et à Besançon), son positionnement sur les champs industriel et commercial lui assure sa particularité et répond également à un besoin en termes géographiques des étudiants belfortins. Le master s'inscrit en continuum de la licence *Droit*. Il est regrettable que les partenariats ne soient pas mentionnés de façon précise pour en évaluer à la fois l'étendue et la pertinence. La pluridisciplinarité (un cours de sociologie et un cours d'économie juste mentionnés) n'est pas au cœur du master.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation s'autoévalue justement de façon peu satisfaisante sur ce critère. Des projets initiés et non aboutis d'offre spécifique à l'international sont mentionnés (démontrant l'attention des responsables de formation sur ce point) tandis qu'il est indiqué trois inscrits dans l'offre spécifique à l'international en 2018-2019 et un l'année suivante. Il s'agit peut-être d'une confusion et ces étudiants sont des étudiants internationaux sans que leur soit développée une offre spécifique ; respectivement deux et un étudiants internationaux étant mentionnés sur ces mêmes années. Aucune mobilité entrante et sortante ne peut être relevée.

L'adossement de la formation à la recherche est perfectible. Seules neuf heures de formation à la recherche sont prévues et si l'intérêt d'une conférence annuelle assurée par des professionnels est incontestable, il est difficile de l'assimiler à une formation par et à la recherche. Plus convaincant est l'argument des travaux exigés des étudiants au cours de la formation sans qu'une quantification en nombre d'heures ou crédits ECTS soit établie. Enfin, il est précisé que les 12 enseignants-chercheurs, soit près des deux tiers de l'équipe pédagogique de la formation, assurent 556 heures de la formation, soit près de 75 %. Les étudiants participent aux travaux du Centre de recherche juridique de Franche-Comté, mais un frein est lié à la localisation du centre à Besançon, bien que les frais de déplacement de certains étudiants soient pris en charge, sans qu'il soit mentionné les critères d'aide et le nombre d'étudiants concernés.

Les relations avec le monde socioéconomique doivent être approfondies et les éléments de professionnalisation, bien que présents, sont perfectibles. Ainsi, il n'y a pas de partenariat industriel ou commercial affiché (seul un partenariat avec les tribunaux de commerce). Cependant, des éléments de professionnalisation sont bien présents avec l'alternance possible en seconde année de master (M2) (cette limitation n'est pas expliquée), le stage obligatoire de six mois proposé aux étudiants non alternants ou par la présence de professionnels dans la formation (huit pour une équipe pédagogique de vingt personnes) qui interviennent à hauteur de 182 heures. L'absence de formation à l'entrepreneuriat, ou au moins une sensibilisation est toutefois regrettable compte tenu du positionnement du master dans les secteurs industriel et commercial. L'argument selon lequel l'entreprise est au centre de tous les enseignements ne convainc pas.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la formation reste à démontrer en l'absence de données précises. La démarche d'approche par compétences se limite à une correspondance sommaire entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la maquette de la formation. Il est toutefois indiqué que la rédaction d'actes étant une compétence requise, cette pratique est intégrée dans la formation (ce qu'atteste le compte rendu du conseil de perfectionnement). Enfin, il n'y a pas de valorisation des compétences acquises dans et hors du cursus.

La formation tente de développer et diversifier ses pratiques pédagogiques de manière classique par quelques outils. En complément des modalités classiques (cours magistraux, travaux dirigés), la formation développe quelques pratiques plus innovantes (études de cas, pédagogie inversée, travaux collectifs), mais qui reposent sur une démarche individuelle de chaque intervenant. Le bilan de l'enseignement à distance est contrasté et fait l'objet d'une réflexion dont l'objectif n'est pas précisé.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont limités. Si l'anglais des affaires est obligatoire, 36 heures dans tout le cursus sont un peu justes en l'absence de tout cours dispensé en anglais. Le niveau des étudiants est avancé comme un frein, mais l'argument peine à convaincre et ce manque reste regrettable au regard du positionnement à la fois géographique et disciplinaire du master. Il n'y a pas de partenariat Erasmus, et pas de préparation à la mobilité là encore expliqués (sans emporter la conviction) par l'absence de motivation des étudiants.

L'organisation de la formation est exclusivement adaptée à l'alternance en M2. La formation est ouverte en M2 à l'alternance dont les effectifs croissent (trois étudiants concernés en 2019, six en 2020, dix en 2021), ce qui est tout à fait louable. Le stage obligatoire de six mois proposé aux étudiants non alternants est également un gage de professionnalisation. En revanche, le rythme de l'alternance n'est pas exploité pour développer l'accueil d'étudiants en formation continue (aucun à ce jour) au-delà de conférences organisées en fin de semaine pour que les professionnels puissent y assister. Il est indiqué que le vivier serait insuffisant sans autre précision. À ce jour, aucun étudiant n'a bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation, qui a ouvert pour l'année universitaire 2018-2019, doit porter une attention particulière à son attractivité. Si les effectifs ont doublé en première année de master (M1) entre 2018-2019 (5) et 2019-2020 (11), ils sont quasiment stables en 2020-2021 avec 12 inscrits. De même, en M2 on observe une nette progression entre 2018 (12) et 2019 (21), mais un tassement en 2020 (18). L'écart entre les effectifs de M1 et de M2 laisse penser que la capacité d'accueil de 35 a été donnée pour M1+M2 bien qu'aucun élément ne permette de le confirmer. Malgré tout, ces effectifs sont en dessous de cette capacité d'accueil. Sans doute l'ancrage du master dans le paysage socioéconomique va contribuer à son attractivité, mais un effort de visibilité doit être fait comme cela est indiqué d'autant que le recrutement est désormais opéré à l'entrée du M1.

La formation affiche un excellent taux de réussite (entre 90 % et 100 % en M1 et M2 sur les trois années) qui rendent inutiles les dispositifs de remédiation. Ces taux, à mettre néanmoins en rapport avec le nombre d'étudiants dans la formation (entre 3 et 12 en M1 et 10 et 20 en M2), démontrent une bonne sélection à l'entrée et on les croit volontiers motivés ainsi que le relève la formation.

Grâce à un effort louable de collecte de ses propres données, la formation, ouverte en 2018-2019, suit finement l'insertion professionnelle de ses diplômés qui s'avère satisfaisante. Sur 49 diplômés en trois ans, 29 ont répondu au questionnaire (60 %). Sur ces 29, une poursuite en doctorat est notée et 22 diplômés occupent un emploi en relation avec le master. Ces données démontrent une bonne insertion (75 % en emploi), mais qu'il faut relativiser compte tenu du nombre de répondants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En termes de taux d'encadrement, pour 30 étudiants avec 12 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires en son sein pour un volume global de 935 heures, la formation dispose des moyens adéquats, d'autant que des vacataires professionnels au nombre de huit viennent compléter l'équipe pédagogique. Il est en revanche indiqué que l'augmentation du nombre d'heures demandée par les étudiants n'est pas possible budgétairement. Une mutualisation avec d'autres masters est une réponse pertinente.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui permet son évolution dans une démarche d'amélioration continue. Le compte rendu du conseil de perfectionnement démontre une prise en compte des remarques des étudiants dans l'autoévaluation de la formation. Toutefois, il est mentionné un questionnaire d'évaluation des enseignements administré en amont du conseil de perfectionnement, mais il ne semble pas exploité au sein de l'instance. La prise en compte des besoins socioéconomiques locaux qui relèverait du conseil de perfectionnement (compte rendu 2022) peine à être établie, d'autant plus qu'il n'y pas de professionnel industriel ou commercial identifié dans ce conseil qui semble être, à lecture de son compte rendu, plus une instance de pilotage pédagogique de la formation qu'un outil stratégique.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement spécifique d'un diplôme juridique à destination du secteur de l'industrie
- Un excellent taux de réussite
- Un très bon suivi de l'insertion professionnelle

Points faibles

- Une attractivité limitée
- Une association du milieu socioéconomique non établie
- Une formation non ouverte à l'alternance en M1
- Une approche par compétences quasi inexistante
- Une faible ouverture à l'international

Recommandations

- Accentuer les efforts de participation et d'association du monde socioéconomique à la formation pour que son ancrage dans le champ industriel et commercial puisse en assurer à la fois l'attractivité, mais aussi le développement de l'approche par compétences.
- Étudier la faisabilité d'une alternance dès le M1.
- En réponse à la faiblesse de l'ouverture à l'international, mettre en place un dispositif de renforcement de la langue en cas de mobilité (en lien avec le département de langue de l'UFC).

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'université de Franche-Comté est une formation en deux ans qui comporte deux parcours : *Droit des affaires* et *Droit social* dispensés en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJEPEG) à Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit des affaires* est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement dans l'attention portée à la professionnalisation essentiellement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont des axes prioritaires de l'établissement. La formation s'y inscrit en termes de professionnalisation et répond d'ores et déjà au premier point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation se conçoit en continuum de la licence *Droit*. Toutefois, au regard de la très grande différence entre les deux parcours de la mention, *Droit social* et *Droit des affaires* (une seule unité d'enseignement (UE) commune en première année de master (M1), distinction totale en seconde année (M2) au point que les étudiants recrutés en M1 ne peuvent changer de parcours en M2), ainsi qu'à leurs débouchés et leurs positionnements professionnels respectifs, c'est la cohérence globale du master qui pose question d'autant qu'un des parcours porte le nom de la mention. Des calendriers ajustés permettent aux étudiants de suivre durant le master les enseignements dispensés au sein de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) ou de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) sans que l'on puisse parler de partenariat académique. Après le master, les étudiants ont la possibilité de poursuivre en doctorat, mais également au sein de l'IEJ ou de l'IPAG. L'apport de la pluridisciplinarité est identifié par des enseignements hors champ juridique (psychologie du travail, gestion des ressources humaines, gestion de la paie, analyse financière).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'existe pas d'offre spécifique à l'international sans que cela ne soit expliqué. Toutefois, une réflexion est engagée sur l'ouverture de parcours spécifiques en lien avec un projet d'ouverture d'un double diplôme de licence Irlande/France. Aucune mobilité sortante ne peut être relevée, ce que la formation justifie par le besoin de compétences en droit national qui définissent le master. Ainsi, la césure internationale est privilégiée, mais aucune donnée ne permet de mesurer sa réalité. En ce qui concerne l'absence de toute mobilité entrante ou plus largement d'accueil d'étudiants internationaux, l'explication donnée d'un calendrier non harmonisé entre la sélection du master et les dispositifs Études en France ou Erasmus peine à convaincre.

La formation est fermement adossée à la recherche. 12 heures de formation à la recherche sont présentes dans le seul parcours *Droit social* sans que cette particularité soit expliquée. Le détail des dispositifs de formation par et à la recherche (rédaction d'un mémoire, rapport juridique exigeant des recherches) est tout à fait convaincant et témoigne d'une réflexion en ce sens des responsables du master. Les enseignants-chercheurs et chercheurs (au nombre de 30, soit environ la moitié de l'équipe pédagogique complète), associés à des enseignants-chercheurs extérieurs invités (dont le nombre n'est pas indiqué), dispensent la très grande majorité des enseignements (524 heures pour 760 heures en moyenne). Si l'intégration des travaux du Centre de recherche juridique de Franche-Comté (CRJFC) au programme de formation fait l'objet d'une réflexion pour l'amélioration de la formation, il n'y a pas d'accueil spécifique des étudiants au sein du CRJFC.

Les relations avec le monde socioéconomique sont bien établies. Un nombre de professionnels conséquent interviennent dans le master (27 soit 47 % des intervenants, mais un doute existe sur le périmètre exact de l'équipe de formation compte tenu des différentes données) pour un total de 200 heures sans qu'il soit précisé si cela concerne les deux parcours. Il faut souligner une bonne association des professionnels du secteur à travers divers événements tels que les conférences-métiers ou des rencontres avec les anciens devenus professionnels. Les éléments de professionnalisation sont pertinents pour les étudiants par les stages et l'alternance possible en M2 dans les deux parcours, par apprentissage ou contrat de professionnalisation.

En revanche, les arguments avancés pour en exclure les M1 peinent à convaincre : il n'y a pas beaucoup de mutualisations au sein des M1 qui rendraient très compliquée l'alternance et celle-ci n'empêche pas l'apprentissage des fondamentaux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La démarche d'approche par compétences n'est pas encore aboutie, mais fait l'objet d'une réflexion de la part de la formation. Un tableau très détaillé de correspondance entre les compétences visées par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les acquis d'apprentissage et les enseignements dispensés a été construit, ce qui contribue à l'alignement pédagogique de la formation. L'évaluation par compétences n'est cependant pas encore effective. Les compétences acquises par les étudiants sont suivies par le livret électronique d'apprentissage pour ceux qui relèvent de ce dispositif.

La formation tente de développer et de diversifier ses pratiques pédagogiques par plusieurs outils. En complément des modalités classiques (cours magistraux, travaux dirigés), la formation développe quelques pratiques plus innovantes (études de cas, pédagogie inversée, travaux collectifs). La classe inversée est très favorablement accueillie par les étudiants. Le bilan de l'enseignement à distance déployé durant la crise sanitaire est contrasté et n'est donc envisagé que de façon ponctuelle.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont limités. Un choix de langue est proposé en M1 et l'anglais est obligatoire en M2 (45 heures) sans préciser si cela s'applique aux deux parcours. Il n'y a pas de cours dispensés en anglais. Il est avancé que les étudiants y sont rétifs. Cela est regrettable au regard des objectifs de formation du master. Enfin, il n'y a pas de préparation à la mobilité, ce qui est corroboré par l'absence de mobilité. Il est difficile de savoir ce qui est la cause et ce qui est l'effet.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance en M2 uniquement. Les effectifs de l'alternance croissent (14 sur l'ensemble de la mention en 2020-2021) avec un effet de vases communicants entre contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation, les premiers au détriment des seconds. Si le master accueille des stagiaires de formation continue chaque année (un en 2018-2019 et trois en 2019-2020 et 2020-2021 sans précision M1/M2), il n'existe pas d'ingénierie de formation adaptée à ce public au-delà de la prise en compte de leurs difficultés ponctuelles. Aucune inscription en validation d'acquis de l'expérience (VAE) n'est notée sur les trois années de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation porte une attention particulière à son attractivité. Par un ensemble d'actions spécifiques visant à sa visibilité, la formation développe son attractivité. Par exemple, les étudiants bénéficient d'une bonne information relative au master par les syllabus et la soirée des masters. Le nombre de candidatures a très fortement augmenté en 2020-2021 (de 66 à 672) en raison du passage à la sélection en M1 et de la dématérialisation des candidatures sur les plateformes qui en permettent la démultiplication. La gestion des candidatures n'est pas la même selon les parcours : le nombre d'admis est supérieur à la capacité d'accueil en *Droit des affaires* pour faire face au risque de désistement tardif des étudiants ce qui conduit à 33 inscrits en M2 parcours *Droit des affaires* pour une capacité d'accueil de 25 tandis que la capacité d'accueil n'est pas atteinte en M2 parcours *Droit social* en l'absence de marge d'étudiants supplémentaires : 18 inscrits pour une capacité d'accueil de 22. Là encore, cela révèle un pilotage non harmonisé de la mention.

La formation affiche des taux de réussite difficiles à apprécier pour l'ensemble de la mention. Si on considère le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits, ces taux sont moyens en M1 (près de 50 %) et corrects en M2 (plus de 70 %). Si l'on se réfère au taux de réussite indiqué dans le compte rendu du conseil de perfectionnement du parcours *Droit social*, il est de 73 % en M1 en 2020-2021 (ce qui est correct et justifié par la crise sanitaire) pour atteindre 100 % en M2 avec la réussite différée d'un an d'une étudiante enceinte. Il semble donc que la compensation ne soit pas prise en compte. Au niveau de la mention, les taux de réussite (sans compensation) sont analysés et expliqués. Par exemple, si seuls 13 étudiants sur 25 dans le M1 parcours *Droit des affaires* valident tous les crédits ECTS, c'est en raison d'une unité d'enseignement (UE) qui pose des problèmes d'acquisition aux étudiants. Il est indiqué qu'un levier est la modification de la composition de cette UE. Il vaudrait mieux réfléchir à des modalités de remédiation.

Les taux d'insertion et la qualité des emplois occupés à 30 mois sont très bons au regard des données nationales. Si la formation présente un taux d'insertion professionnelle de 90 % à 30 mois, dans la moyenne nationale des masters juridiques, une part très importante d'emplois stables (96 %) et de niveau cadre (80 %) est à souligner très positivement. Une seule promotion (2017-2018) a été interrogée avec un bon taux de réponse de 88,9 %.

Toutefois, il n'est pas possible de savoir si le nombre d'interrogés (36) correspond au nombre de diplômés et pour une raison inexplicée, le taux d'insertion à 18 mois n'est pas disponible. Par ailleurs, il apparaît un nombre assez important de poursuites d'études en année N + 1 (une douzaine par an) qui s'explique par la préparation aux concours d'avocat ou d'inspecteur du travail.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens de la formation sont en adéquation avec ses objectifs. Avec 28 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires dans la formation pour un volume global de 2 082 heures et 97 étudiants, la formation dispose des moyens humains nécessaires pour atteindre ses objectifs. Le recrutement d'un enseignant-chercheur spécialiste de protection sociale et d'un spécialiste de droit des obligations a permis, de plus, de renforcer l'équipe de formation du master. Le nombre d'intervenants professionnels est élevé (27), mais correspond à la professionnalisation de la formation. Toutefois, il est souligné que ce sont des contraintes humaines qui l'empêchent de développer une offre spécifique au public de formation continue et que des contraintes budgétaires empêchent l'augmentation du nombre d'heures de cours (une solution envisageable est la mutualisation, mais elle peut être compliquée compte tenu des calendriers d'alternance variés).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant son évolution dans une démarche d'amélioration continue. La prise en compte des suggestions et remarques mentionnées en conseil de perfectionnement est effective. Le conseil de perfectionnement a lieu à l'échelle de chaque parcours, ce qui interroge sur la cohérence de leur insertion au sein d'une même mention. De plus, le compte rendu laisse du parcours *Droit des affaires* supposer que le conseil de perfectionnement est plus une instance pédagogique que stratégique prenant en compte les besoins socioéconomiques locaux (parcours *Droit social*). Le questionnaire d'évaluation des enseignements a été suspendu en 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire. Une administration du questionnaire à distance était pourtant envisageable.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche
- Une bonne professionnalisation

Points faibles

- Une cohérence fragile de la mention qui est constituée de deux parcours presque totalement disjoints avec un conseil de perfectionnement à leur échelle
- Des indicateurs de réussite difficiles à mesurer
- Une formation non ouverte à l'alternance en M1
- Une absence d'ouverture à l'international

Recommandations

- Ouvrir une réflexion quant à la cohérence de la formation ou la scinder en deux.
- Améliorer la lisibilité des indicateurs de réussite dans les différents parcours et les discuter dans un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Étudier la faisabilité d'une alternance dès le M1.
- En réponse à la faiblesse de l'ouverture à l'international, mettre en place un dispositif de renforcement de la langue en cas de mobilité (en lien avec le département de langue de l'UFC).

MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation en deux ans qui se compose d'un parcours unique : *Cyberveille, cyberdéfense, cybersécurité* (3C) dispensé en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (UFR SJEFG) à Besançon. Le master a ouvert en 2018-2019.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit du numérique* est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'université de Franche-Comté et a une place cohérente dans son offre de formation. La formation par son attention portée à la professionnalisation de ses étudiants et ses partenariats pertinents correspond aux axes stratégiques prioritaires de l'établissement, notamment en termes d'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi et de liens forts avec le monde de l'entreprise. Elle est donc en correspondance avec l'axe Insertion de la stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). Elle est dispensée en continuum de la licence *Droit* mais le master peut également recruter en formation continue des informaticiens (mais aucun à ce jour). Il complète de façon très spécifique par son parcours unique 3C, l'offre de formation des masters juridiques (*Droit de l'entreprise, Droit des affaires, Justice, procès et procédure, Administration publique*) dans un secteur en développement, le numérique. La valeur ajoutée des partenariats académiques est fermement établie avec l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ; la seconde année de master (M2) en ayant obtenu le label SecNumEdu (première formation en France). Ce master est pluridisciplinaire et interdisciplinaire par nature à l'intersection entre droit et informatique.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucun partenariat n'est à relever et il n'existe pas d'offre à l'international, ce qui peut se comprendre compte tenu de la date d'ouverture récente de la formation (2018-2019). La formation n'a accueilli aucune mobilité étudiante et une seule mobilité sortante peut être comptée.

La formation est bien adossée à la recherche. La formation à et par la recherche est essentiellement faite par la rédaction d'un mémoire d'initiation à la recherche en première année de master (M1) qui peut être poursuivi en M2 en lieu et place du stage, ce qui est comptabilisé comme représentant 133 heures de formation à et par la recherche (six crédits ECTS) sur l'ensemble du parcours. Les enseignants-chercheurs, au nombre de 14 (dont deux en informatique), relèvent de l'institut Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique – sciences et technologies (FEMTO-ST) et du Centre de recherche juridique de Franche-Comté (CRJFC) et représentent en nombre la moitié de l'équipe pédagogique. Ils assurent 510 heures d'enseignement sur 750 heures. Enfin, les étudiants peuvent s'ils le souhaitent participer aux manifestations du CRJFC.

Les relations avec le monde socioéconomique sont solidement établies. La formation a pu tisser un réseau efficace grâce aux stages et à l'alternance ouverte à la rentrée 2020 (seulement en M2 sans que soit expliquée l'exclusion du M1). Il est précisé que le master a été ouvert pour répondre aux besoins exprimés par les professionnels du secteur du numérique. La présence de professionnels dans l'équipe de formation (au nombre de 12 dont des agents de l'ANSSI, des avocats, des officiers de police et des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)), ainsi que la visite d'un forum dédié, confortent cet adossement. Il n'y a en revanche pas d'enseignement ou même de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans un secteur de la sécurité numérique pourtant propice. Le renvoi sur ce point à la licence ne convainc pas tout à fait.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'adaptation des méthodes pédagogiques aux compétences visées par la formation n'est pas suffisamment décrite pour juger de son alignement pédagogique. Si l'approche par compétences est discutée en équipe pédagogique et au sein du conseil de perfectionnement, cette démarche est balbutiante ainsi que l'atteste une correspondance sommaire entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la maquette de la formation (ce dont la formation a conscience). C'est d'autant plus regrettable que le fort adossement du master à son milieu socioéconomique devrait permettre d'enclencher ce processus assez aisément. De même, la formation ne devrait pas considérer, comme elle le mentionne pourtant, que la valorisation des compétences dans et hors du cursus peut reposer sur l'engagement personnel de chaque étudiant dans le domaine du numérique. Le nombre d'étudiants bénéficiant d'un compte e-Portfolio n'est pas renseigné, mais les alternants en possèdent un.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de manière innovante. La formation a mis en place des simulations de crise notamment (on en compte trois en M2) qui se prêtent particulièrement à l'objet du master. Sont également organisées des simulations de plaidoiries ou de conférences intergouvernementales. L'enseignement à distance n'est pas retenu sauf en réponse à une urgence ou une crise sanitaire.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont limités. Ainsi, l'anglais, seule langue obligatoire, représente 78 heures dans tout le cursus (sans précision de la ventilation M1/M2,) ce qui est notable et compense en partie l'absence totale de cours dispensés en anglais. Ce dernier point reste regrettable au regard de l'objet du master et constitue un frein à la mobilité entrante. Il n'existe pas de préparation à la mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés à l'alternance, mais exclusivement en M2 (depuis septembre 2022) sans que cette restriction soit explicitée. Ainsi, deux alternants en apprentissage pour 2020- 2021 sont recensés. L'objectif que se fixe la formation est de conditionner à terme l'inscription en M2 à l'alternance. Le bilan actuel rend la démarche ambitieuse. Aucun étudiant en formation continue (il n'existe pas d'offre spécifique ou d'aménagement) n'a été inscrit depuis la création du diplôme et une validation des acquis de l'expérience (VAE) a été accordée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation, qui a ouvert pour l'année universitaire 2018-2019, bénéficie d'une attractivité correcte. On compte ainsi 400 dossiers au total M1+M2 en 2020. En revanche, cette attractivité ne se traduit pas encore en termes d'inscriptions au sein du master (33 inscrits au total M1+M2 en 2020). Le master s'appuie sur des outils de visibilité classique et sur son réseau de partenaires et a connu une forte augmentation des candidatures en 2020-2021 en raison du passage à la sélection en M1 (de 150 à 400 candidatures). Toutefois, la capacité d'accueil du master fixée à 20 n'est pas atteinte ni en M1 (14, 12 et 16 inscrits sur les trois années évaluées), ni en M2 (13, 16 et 18) ce qui interroge compte tenu du nombre de dossiers déposés. Il serait intéressant de connaître le nombre d'étudiants de M1 *Droit du numérique* s'inscrivant en M2 *Droit du numérique* pour mesurer l'attractivité "interne" de ce master au positionnement très spécifique.

Les taux de réussite assez moyens sont certainement biaisés à la baisse par la non-prise en compte des crédits ECTS validés par compensation. On peut néanmoins en inférer que la réussite est très bonne en M2 où la plupart des étudiants valident l'ensemble des crédits ECTS (par déduction, en moyenne à 90 % sur les trois années), mais il est plus difficile de se prononcer sur le M1 où la formation reconnaît un plus grand nombre de crédits ECTS validés par compensation en raison de matières exigeantes, mais sans préciser l'impact global sur la réussite. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mis en place autre qu'une attention particulière portée aux étudiants en difficulté ni pour remédier aux difficultés constatées dans les matières exigeantes.

La formation, ouverte en 2018, bénéficie d'une insertion professionnelle encore difficile à évaluer. L'insertion professionnelle est mesurée par les données de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) (et de manière plus informelle en s'appuyant sur son réseau des anciens). Sur 16 diplômés de 2018 interrogés, 10 ont répondu. Parmi eux, trois sont en poursuite d'études (hors doctorat), ce qui étonne compte tenu de l'objet déjà très spécifique du master. À 18 mois, le taux d'insertion est de 100 % (à mettre en regard du nombre de répondants) et à 30 mois de 89 % (93 % nationalement pour les masters juridiques, mais le taux de 89 % ne représente qu'un étudiant en recherche d'emploi) pour seulement 43 % d'emplois de niveau cadre. Aucune poursuite d'études en doctorat n'est relevée, ce qui peut là encore étonner eu égard à l'objet du master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. De nombreux enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (20) interviennent dans la formation pour un volume horaire global de 841 heures et 34 étudiants dans tout le cycle en 2020-2021. De plus, l'équipe pédagogique est renforcée par des vacataires au nombre de 21, dont 12 professionnels.

La formation s'inscrit effectivement dans une démarche d'amélioration continue. Les remarques du conseil de perfectionnement (qui est un outil plus pédagogique que stratégique) sont bien prises en compte pour l'amélioration du master avec un renforcement des interventions des professionnels et un rythme d'alternance revu, par exemple, à sa suite. En revanche, si un questionnaire d'évaluation des enseignements de la formation (M1 + M2) est mentionné pour 2021-2022 (54 % de répondants), il n'est pas exploité.

Conclusion

Points forts

- Une formation positionnée sur un champ spécifique et en développement du droit
- Des partenariats institutionnels pertinents

Points faibles

- Des indicateurs de réussite difficiles à mesurer
- Une formation non ouverte à l'alternance en M1
- Une ouverture à l'international limitée
- Une approche par compétences insuffisante

Recommandations

- Améliorer la lisibilité des indicateurs de réussite et les discuter dans le conseil de perfectionnement.
- Étudier une ouverture de la formation à l'international en recherchant des partenariats dans l'arc jurassien.
- Envisager une ouverture en alternance en M1 en s'appuyant sur le réseau des professionnels.
- Engager un processus d'approche par compétences en lien avec les partenaires du master.

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* (EEM) est une formation en deux ans délivrée à Besançon par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques, économiques, politiques, de gestion (SJPEG). Il se compose de quatre parcours : *Banque et finance* (BF), *Conseiller de clientèle de professionnels* (CCPRO), *E-achats et marchés* (EAM) et *Ingénierie économique* (IE). Certains enseignements sont mutualisés en première année de master (M1), et particulièrement dans les deux parcours EAM et IE dont le premier semestre est essentiellement le même. Les parcours sont tous spécifiques en seconde année (M2). Le parcours CCPRO est dispensé uniquement en alternance en M1 et en M2, en partenariat avec l'École supérieure de la banque (ES Banque).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master correspond bien aux attentes de l'établissement en ce qui concerne son ancrage fort dans le milieu socioéconomique local. C'est vrai pour les parcours EAM et IE, dont l'originalité des objectifs et des programmes est à souligner et pour les parcours BF et CCPRO, moins spécifiques, mais en lien fort avec le monde bancaire. La mention EEM déclare collaborer étroitement avec les licences *Économie et gestion* et *Administration économique et sociale* (AES) (parcours *Administration et gestion des entreprises* (AGE)) de l'UFR SJPEG, mais aucune information quantitative ne permet de le mesurer. Le parcours IE peut conduire à une poursuite en doctorat, mais sans indication de nombre. La complémentarité de l'économie, de la gestion, du droit et de l'anglais correspondant bien aux objectifs de professionnalisation des étudiants, la mise en œuvre d'une plus large pluridisciplinarité ne paraît pas nécessaire.

La dimension internationale de la formation est essentiellement celle de ses étudiants internationaux, mais elle devrait être plus ambitieuse au regard de l'originalité de ses parcours EAM et IE. Le master EEM ne développe pas une offre spécifique à l'international. Son ouverture à l'international prend essentiellement la forme de stages ou alternances effectués à l'étranger (en CCPRO et EAM, sans indication du nombre), mais aussi de quelques mobilités entrantes et sortantes, de faible ampleur même avant la pandémie (deux sortantes en 2018-2019, deux en 2019-2020, une en 2020-2021, une entrante en 2019-2020 et aucune en 2018-2019 et 2020-2021), en dépit de l'annonce d'un grand nombre (non précisé) de partenariats étrangers, dont on ne sait pas s'ils résultent de la position frontalière de l'UFC. Les étudiants internationaux sont en revanche très présents, représentant près de 20 % des inscrits dans les deux années du master et même plus de 40 % en IE.

L'adossement du master à la recherche est clairement établi par l'intervention de la quasi-totalité (20) des membres du Centre de recherche sur les stratégies économiques (CRESE) dont les travaux nourrissent les contenus pédagogiques de plusieurs enseignements du master et particulièrement dans le parcours IE. La place des enseignants-chercheurs (un peu plus d'un cinquième de l'équipe pédagogique assurant un peu plus de la moitié des enseignements) ainsi que les heures de formation à et par la recherche ne sont pas homogènes dans l'ensemble du master. La diversité des objectifs pédagogiques des quatre parcours en est une explication convaincante. Un module « Culture de l'information » (9 heures) est en outre dispensé à tous les étudiants du master.

Le master EEM développe dans ses quatre parcours des relations étroites avec les acteurs socioéconomiques locaux en validant ainsi la pertinence de ses formations en fonction des besoins du territoire et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Un nombre important de professionnels (57) assurent une moyenne de 347 heures de formation par parcours. L'originalité du parcours EAM est très marquée, son M2 est ouvert à l'alternance et il permet de répondre notamment aux demandes d'entreprises multinationales implantées en Franche-Comté. Les autres parcours associent eux aussi le tissu économique dans la construction et l'évolution de leur contenu. Cela est particulièrement vrai du parcours CCPRO, entièrement délivré en alternance (le M2 depuis sa création en 2012, le M1 depuis 2021) dont la moitié des enseignements suit le cadrage national défini par l'ES Banque. Au-delà de l'alternance, la préparation à l'insertion professionnelle est effective, sous forme de stages (huit semaines minimum en M1 et seize en M2, 30 crédits ECTS en moyenne sur les quatre parcours), de projets collectifs (cinq crédits ECTS en moyenne) obligatoires et, pour les seuls parcours EAM et IE, d'une

formation à l'entrepreneuriat (deux crédits ECTS en moyenne).

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'adéquation des méthodes pédagogiques aux compétences visées est annoncée dans une volonté d'alignement pédagogique, mais il est difficile d'en apprécier la diffusion homogène à l'ensemble du master et les résultats obtenus. Une approche programme est censée suivre les items de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais les compétences spécifiquement associées à chaque enseignement ne sont pas identifiées et on n'a pas de preuve d'une véritable évaluation par compétences. En outre, les deux parcours *BF* et *CCPRO* se positionneraient plus aisément dans une mention *Monnaie, banque, finance et assurance*, ce qui faciliterait une démarche par compétences plus pertinente en lien avec la fiche RNCP de cette mention. Les étudiants de *BF* et *CCPRO* passent la certification Autorité des marchés financiers (AMF) indispensable à leur insertion professionnelle. Seuls les apprentis (*CCPRO* et *EAM*) bénéficient d'un e-portfolio.

Des méthodes pédagogiques innovantes sont mises en œuvre dans le master *EEM* mais ce constat très positif ne concerne vraiment que les parcours *EAM* et *IE*. Les exercices de simulation, jeux sérieux, expériences économiques, complètent utilement les cours magistraux, travaux dirigés, études de cas et projets tuteurés et s'inscrivent bien dans une démarche devant favoriser l'acquisition des compétences et la réussite des étudiants, mais ils ne concernent que deux des quatre parcours du master. L'hybridation et/ou le comodal ont été une réponse pragmatique à la crise sanitaire et ponctuellement encore utile pour quelques alternants dans le parcours *EAM* dont l'entreprise d'accueil est très éloignée de Besançon, mais le distanciel ne répond pas à une volonté pédagogique réfléchie et actée à l'échelle de la mention.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais devraient être plus ambitieux au regard de l'originalité de ses parcours *EAM* et *IE* qui lui permettraient de construire un master réellement international tout en anglais. Sur la période évaluée, l'enseignement de l'anglais représente 27 heures (en moyenne globale pour les deux niveaux M1 et M2, avec des disparités entre parcours), ce qui est faible, mais est utilement complété par 66 heures (en moyenne) de disciplines enseignées en anglais. La préparation à la mobilité sortante se fait en licence (dispositif commun à l'ensemble de l'UFC), mais aucune modalité n'existe en master. La construction de parcours internationaux devrait être un objectif de la formation.

Le master *EEM* n'a pas d'offres adaptées aux stagiaires de la formation continue, mais a une démarche plus volontaire d'ouverture à l'alternance même si elle ne concerne que deux parcours sur quatre. Les stagiaires de la formation continue sont présents, mais peu nombreux (neuf par an en moyenne) et on ne sait pas dans quels parcours ils s'inscrivent et ils ne bénéficient pas d'aménagements de leurs conditions d'études. Aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'est intervenue au cours des trois années évaluées. En revanche, l'alternance s'est développée avec l'ouverture des parcours *CCPRO* et *EAM* aux contrats de professionnalisations (10 par an en moyenne) et aux contrats d'apprentissages (11 par an en moyenne), mais elle ne concerne que les M2 de ces deux parcours (avant l'ouverture à l'alternance du M1 *CCPRO* à la rentrée 2021). Compte tenu de l'implantation territoriale du master *EEM* et de ses objectifs de formation, il doit bien davantage s'approprier ce dispositif d'alternance et le mettre en œuvre dans l'ensemble de ses parcours et sur les deux années du master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master *EEM* est très bonne au regard du nombre global des candidatures en M1, mais sans indication au niveau des parcours qui puisse renseigner sur leurs sélectivités spécifiques. Le master a reçu 404 candidatures en 2018-2019, 328 en 2019-2020, 282 en 2020-2021 et si le chiffre est en nette diminution, la formation l'explique par une baisse (non indiquée) des candidatures Campus France en raison du Covid-19. Le nombre de dossiers sur eCandidat n'est lui aussi pas connu mais seulement estimé, faute d'un archivage des données. Le nombre d'admis reste cependant très stable en M1, 120 en moyenne par an, pour un nombre d'inscrits effectif de 85 en moyenne (englobant les éventuels redoublants), cependant très en deçà de la capacité d'accueil déclarée (180), ce qui amène le comité à s'interroger. Cette capacité correspond peut-être à celle des deux années cumulées (M1 et M2). La formation ne procède pas à une analyse qualitative de ses flux entrants (candidats et inscrits), ce qu'elle doit faire, mais note un déficit de notoriété des parcours *EAM* et *IE*. Une démarche plus active de communication autour de ces deux parcours est vraiment nécessaire, au-delà des seules actions pilotées par l'UFC.

La formation indique suivre la réussite des étudiants, mais ne donne pas d'analyse permettant de la mesurer précisément et d'appréhender les éventuelles mesures de remédiation en cas d'échec. Même si le taux de réussite est biaisé à la baisse lorsqu'on recense les seuls crédits ECTS validés et non pas ceux acquis par compensation (sur les trois années évaluées, 20 sur 86 inscrits, 41 sur 79 inscrits, 36 sur 89 inscrits en M1; 20 sur 77 inscrits, 24 sur 77 inscrits, 14 sur 63 inscrits en M2), l'équipe pédagogique souligne que certains étudiants décrochent en début de M1 et font l'objet d'un suivi plus attentif, mais sans indiquer comment et avec quelle efficacité. Le compte rendu du conseil de perfectionnement du parcours *IE* indique en trois ans une évolution du taux de réussite de 76 % à 52 % en M1 et de 73 % à 100 % en M2. Compte tenu du poids des étudiants internationaux, il serait utile de savoir si ce public est plus particulièrement touché par l'échec et s'il convient de mettre en œuvre des dispositifs de remédiation spécifiques.

L'insertion professionnelle après le diplôme telle qu'elle ressort des chiffres et de l'analyse menée par la formation est d'un niveau passable. L'enquête sur le devenir des diplômés de la promotion 2017-2018 réalisée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC permet d'apprécier l'insertion des 45 diplômés (sur 65) ayant répondu à l'enquête. Deux ayant poursuivi en doctorat, sur les 43 restants, 34 (79 %) occupent un emploi 18 mois après l'obtention du diplôme et 39 (87 %) 30 mois après, contre des taux nationaux des masters en sciences économiques respectivement de 90 et 92 %. Le document d'autoévaluation décompose les données pour les quatre parcours : les taux d'emploi varient entre 50 % (*IE*), 55 % (*BF*), 72 % (*EAM*) et 83 % (*CCPRO*) à 18 mois et entre 50 % (*IE*), 78 % (*EAM*), 88 % (*BF*) et 92 % (*CCPRO*) à 30 mois. La faiblesse de la proportion de répondants en *BF* (11 sur 21) et *IE* (quatre sur sept) impose cependant la prudence. L'équipe pédagogique indique suivre l'insertion de ses diplômés sur LinkedIn et en déduire des évolutions plus favorables. Il manque cependant une analyse plus exhaustive pour infléchir un jugement d'ensemble assez réservé au regard des liens solides que la mention entretient avec son environnement socioéconomique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile de se prononcer sur l'adéquation des moyens de la formation aux objectifs qu'elle se donne. Les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (27) et les enseignants vacataires au nombre de 67 constituent une équipe pédagogique conséquente, mais on ne sait pas quelle est la charge du master, seule une moyenne du volume global d'heures par parcours est annoncée (1 213 heures) sans prise en compte des mutualisations. On peut cependant estimer qu'un ratio de 27 titulaires pour 152 étudiants (en 2020-2021) permet un encadrement satisfaisant.

Il est regrettable que la formation ne procède à une évaluation formalisée des enseignements par l'envoi de questionnaires aux étudiants que dans les parcours *BF* et *CCPRO* et que le conseil de perfectionnement ne soit pas organisé à l'échelle de la mention. En 2021-2022, il y a eu un conseil de perfectionnement commun (M1 et M2) aux parcours *BF* et *CCPRO*, un spécifique (M1 et M2) au parcours *EA* et deux (M1 séparé du M2) dans le parcours *IE*. Cette organisation disparate interroge à son tour sur la pertinence de la structuration actuelle du master *EEM*. Ces conseils comprennent tous des étudiants et des professionnels, mais apparemment pas de personnalités extérieures à la formation. Le processus d'amélioration continue est effectif dans l'évolution de maquettes auxquelles conduisent les décisions prises dans ces conseils, mais les comptes rendus disponibles ne permettent pas de déterminer si ces conseils ont un rôle stratégique au-delà des aspects purement pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne correspondance entre les parcours du master et les thématiques de recherche du CRESE
- Un positionnement original des parcours *EAM* et *IE*
- Des liens forts avec le tissu économique, notamment avec le secteur bancaire dans les parcours *CCPRO* et *BF*
- Une diversification des méthodes pédagogiques et un développement en cours de l'alternance

Points faibles

- Un taux de réussite trop faible en M1 comme en M2, surtout dans le parcours *Ingénierie économique*
- Un taux d'insertion professionnelle global trop faible au regard de l'investissement de l'équipe pédagogique et de ses liens avec son environnement professionnel
- Un regroupement peu convaincant des quatre parcours au sein d'une même mention
- Une démarche par compétences non encore aboutie dans l'ensemble des parcours

Recommandations

- Lutter contre l'échec en M1 comme en M2 en identifiant en amont les caractéristiques des flux entrants (particulièrement dans le parcours *IE*).
- Améliorer l'insertion professionnelle en s'interrogeant sur la qualité du recrutement de la formation et sur le dimensionnement des deux parcours *EA* et *IE* pour déterminer si les profils et le nombre des diplômés correspondent aux viviers d'emplois respectifs.

MASTER FINANCE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Finance* est une formation en deux ans délivrée à Besançon par l'Institut d'administration des entreprises (IAE), département de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques, économiques, politiques, de gestion (SJEPEG). Il se compose d'un seul parcours *Management administratif et financier en entreprise* (MAFE), délivré selon trois modalités pédagogiques : classique en présentiel, en alternance et en enseignement à distance (EAD).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Finance* est partiellement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation ne répond vraiment aux différentes orientations de la stratégie formation de l'UFC que par les liens forts qu'il établit avec le monde de l'entreprise (avec une ouverture récente à l'alternance) et grâce à l'attractivité que lui permet le recours à l'EAD. Il met en place des modalités diversifiées d'accueil des étudiants et définit ses objectifs de professionnalisation en partenariat avec l'Association nationale de directeurs financiers et contrôle de gestion (DFCG). Le parcours *MAFE* était précédemment un des parcours du master *Finance* co-porté par les IAE de Dijon et de Besançon, mais ce ne sera plus le cas dans la future offre de formation. Des collaborations avec d'autres universités limitrophes sont annoncées, mais non décrites. Le master s'articule principalement avec les licences *Économie et gestion* et *Administration économique et sociale* (AES), mais accueille des profils plus divers. Il donne naturellement la part belle aux sciences de gestion et n'a pas d'objectifs de pluridisciplinarité compte tenu du champ professionnel bien balisé auquel il destine ses diplômés.

Le master *Finance* ne développe pas d'offre spécifique à l'international, ce qui est regrettable pour une formation dont la thématique le permettrait sans aucun doute. Il n'y a eu aucun étudiant en mobilité entrante et un seul en mobilité sortante en trois ans. La proportion d'étudiants internationaux est cependant très importante, trois quarts des inscrits en moyenne sur les trois années évaluées, pour l'essentiel en EAD, mais sans que cela n'ait conduit à l'émergence d'aucun partenariat international institutionnel.

La présence des enseignants-chercheurs (EC) est bien établie dans le master *Finance* mais sans y apporter une dimension recherche significative. Les 16 EC au sein d'une équipe pédagogique de 27 personnes assurent un peu plus de 50 % des heures étudiants, ce qui est satisfaisant, mais aucun élément ne permet de déterminer en quoi les recherches du Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO) dont ils sont membres percolent dans les enseignements du master. 13 heures étudiant sont consacrées à la formation par et à la recherche, mais uniquement en *MAFE* classique, un stage recherche est possible en première année de master (M1), mais il n'est jamais choisi par les étudiants et un projet de recherche collectif est obligatoire en seconde année (M2) (13 heures). Même s'il existe un kit du doctorant élaboré par le GRECO, il n'a aucun succès dans le master *Finance* qui ne déclare aucune poursuite d'études de ses diplômés en doctorat, ce qui confirme que l'adossement recherche n'est clairement pas une priorité de la formation.

Le master *MAFE* met en œuvre de façon efficiente la professionnalisation de ses étudiants mais il ne vise pas à répondre aux seuls besoins du territoire bisontin compte tenu du poids important de l'EAD. Une dizaine de professionnels délivrent 195 heures étudiants, ce qui est modeste au regard du volume total de 759 heures de la maquette, mais en conformité avec le cadrage de l'UFC. Le master bénéficie de son partenariat avec l'association nationale DFCG pour préparer l'insertion professionnelle de ses étudiants. Il associe de manière traditionnelle projet professionnel personnel, stage obligatoire (huit semaines en M1 et 16 minimum en M2 en *MAFE* Classique, 16 semaines minimum en *MAFE* EAD), et désormais l'alternance. Un cours « Entrepreneurat et innovation » (un crédit ECTS) complète ce dispositif.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit ses contenus pédagogiques en lien étroit avec les objectifs professionnels, mais rien ne permet de juger de l'alignement des méthodes pédagogiques à la spécificité des compétences à acquérir, la démarche par compétences n'étant qu'embryonnaire. Les unités d'enseignements (UE) regroupent les matières dans des blocs thématiques homogènes. La déclinaison de la maquette en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention *Finance* est tout à fait convaincante, mais une véritable évaluation par compétences reste à mettre en œuvre et seuls les quelques apprentis bénéficient du support d'un e-portfolio.

La complémentarité des trois « formules » d'enseignement est une réponse bien adaptée à la diversité des publics étudiants, mais les modalités pédagogiques devraient être mieux explicitées pour pouvoir juger de leur efficacité, principalement en EAD. Au-delà de l'utilisation de la plateforme Moodle dans le MAFE classique en complément de l'enseignement présentiel et de l'utilisation non décrite de tutoriels d'innovation pédagogique, c'est surtout l'absence d'information sur les modalités d'enseignements en MAFE EAD qui interroge. Comment sont dispensés les cours ? Comment sont suivis les étudiants à distance ? La formation indique seulement la coexistence d'une version électronique et d'un support papier pour les cours. Il devrait être possible de prévoir un travail collaboratif pour les étudiants à distance et l'argument qui fait de leur isolement physique un atout pour développer leur autonomie est un peu spéculatif.

La formation n'accorde pas une place suffisante aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale de ses étudiants et, à terme, leur capacité à s'insérer sur un marché international des compétences en finance. L'anglais des affaires est certes une matière obligatoire en MAFE classique et en alternance, et ce, dans un volume tout à fait satisfaisant (respectivement 75 heures et 72 heures sur les deux années), mais il n'est regrettamment qu'optionnel en MAFE EAD (la part des étudiants le suivant n'étant pas indiquée) alors que cette compétence linguistique doit être attendue de tous les étudiants. En outre, aucun cours disciplinaire n'est délivré en anglais, ce que la formation reconnaît comme une faiblesse à corriger. La préparation à la mobilité sortante se fait à l'UFC en licence et n'est pas du tout une priorité du master *Finance*, ainsi aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est proposé.

Les contenus et dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance, mais pas au public de la formation continue. L'alternance, qui concerne encore peu d'étudiants (seulement trois alternants en M1 en 2021-2022) a été mise en œuvre depuis la rentrée 2020 et son ingénierie fait appel judicieusement à une possible articulation d'enseignements du MAFE classique et du MAFE EAD. Le public de formation continue (35 étudiants en moyenne par an) du MAFE EAD ne bénéficie pas d'une prise en charge spécifique et si le master a construit une offre de quatre formations courtes destinées au public de formation continue, elle n'a rencontré aucun succès puisqu'il n'y a eu aucun inscrit en deux ans.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master *Finance* est bonne au regard du volume global des candidatures en M1, mais devrait procéder à une analyse qualitative de son flux entrant pour en apprécier la pertinence en EAD. Les candidatures recensées sont au nombre de 263 en 2018-2019, 147 en 2019-2020 et 239 en 2020-2021, mais sans répartition indiquée entre les trois modalités. Elles se concrétisent par un nombre d'inscrits (y compris les redoublements éventuels) de 143, 140 et 162 sur les trois années de référence, dépassant systématiquement la capacité d'accueil de 135 places en 2018-2019 et 2019-2020 et 145 en 2020-2021, ce qui traduit un taux de sélectivité assez faible. La formation déclare procéder à l'identification des caractéristiques de l'ensemble de ces candidatures, mais n'en fait pas état. Une telle analyse est particulièrement indispensable pour le MAFE EAD afin de comprendre comment le master atteint son public distant et avec quelle efficacité dans cette modalité de recrutement spécifique.

La formation n'a pas mis en œuvre de dispositif d'aide à la réussite des étudiants alors que les taux d'échec ou d'abandon constatés le nécessiteraient. Même si le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits ne tient vraisemblablement pas compte des ECTS validés par compensation, ce qui diminue très probablement les taux de réussite affichés, il est évident que le chiffre des étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en M1 (54, 19, 37 sur les années évaluées) traduit un très fort décrochage en M1, qui pourrait très vraisemblablement correspondre aux étudiants distants, même si cela n'est pas indiqué. Si l'on considère ensuite le nombre de diplômés en 2016, 2017 et 2018 déclarés dans les résultats des enquêtes d'insertion (respectivement 24, 29 et 28 diplômés) on peut également s'inquiéter de la réussite en M2 si la volumétrie de la formation était alors ce qu'elle a été sur les années suivantes (sachant cependant que les étudiants en EAD peuvent faire le M1 en deux ans). Compte tenu du poids des étudiants internationaux et des difficultés d'adaptation qu'ils peuvent rencontrer, la mise en œuvre de dispositifs de remédiation spécifiques à

ces étudiants est indispensable.

L'analyse de l'insertion professionnelle repose sur les enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC, mais la faiblesse du nombre de diplômés répondant et le nombre de poursuites d'études permet difficilement d'en dresser un bilan favorable. Le document type élaboré par l'OFVE portant sur la promotion 2017-2018 et son insertion à 18 mois et 30 mois n'est pas fourni. Concernant les diplômés de 2016, 2017 et 2018, sur les 16, 21 et 15 diplômés ayant répondu aux enquêtes, on constate une insertion en progression à 18 mois (11, 19 et 14 répondants en emploi) et très proche à 30 mois (11, 20, 14) avec aucune recherche d'emploi à 30 mois. Ces chiffres à l'échelle de la mention sont très bons sur les deux dernières promotions enquêtées mais le nombre de diplômés et de répondants interroge sur leur significativité. La formation relative elle-même ces chiffres en indiquant un taux d'emploi de "presque 50 %" à 18 et 30 mois, ce qui est très faible, le taux d'insertion national en master du domaine Droit, économie, gestion, étant, pour les diplômés de 2018, de 92 % 30 mois après l'obtention du diplôme. Les métiers exercés sont cependant en lien direct avec les compétences délivrées et la faiblesse du salaire moyen s'explique de façon convaincante par la part des diplômés travaillant dans des pays étrangers à faible revenu. Compte tenu de la diversité des publics (classique, alternance, EAD), les résultats de ces enquêtes gagneraient à les identifier séparément. On constate un nombre extrêmement élevé d'étudiants poursuivant en 2020-2021 leurs études dans un autre cursus de l'UFC (29, 40 et 45 pour les trois promotions successives en 2016, 2017 et 2018) sans que l'on sache s'il s'agit de réorientation après le M1 ou le M2 MAFE. Cela interroge fortement sur la réalité des motivations des étudiants s'inscrivant en master *Finance*, voire même sur l'atteinte de leurs objectifs de professionnalisation au sein de cette formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

On peut considérer comme correct le taux d'encadrement du master *Finance* dans le MAFE classique et en alternance, mais s'inquiéter en ce qui concerne les exigences du MAFE EAD. Le jugement est effectivement favorable lorsqu'on met en parallèle, en 2020-2021, le volume global de 1 056 heures d'enseignement sur l'ensemble de la formation et le nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires, au nombre de 11. Il devient plus réservé au regard de l'investissement pédagogique qu'imposent des effectifs très élevés (292 étudiants en 2020-2021 sur l'ensemble de la formation) et amène à s'interroger tout particulièrement sur la disponibilité des permanents face aux exigences de l'encadrement des étudiants à distance, très majoritaires dans la formation, aucune information ne permettant de comprendre ce que sont les modalités de suivi des étudiants en EAD et la charge qu'elles imposent à l'équipe pédagogique. Il convient de noter qu'aucun professeur invité ne vient compléter l'équipe pédagogique qui n'est elle-même pas mobile à l'international (ce dernier point étant expliqué par l'équipe pédagogique par sa taille réduite et le sous-encadrement global des disciplines de gestion).

La démarche d'amélioration continue du master *Finance* est fortement obérée par la non-participation des étudiants à distance à l'évaluation de la formation et de ses enseignements et par l'organisation de conseils de perfectionnement de périmètres différents dissociant complètement le M1 et le M2. Des réunions en début de semestre (mutualisées pour l'ensemble des M1 de l'IAE) associent le responsable de formation et les représentants étudiants. Un questionnaire est remis aux étudiants pour qu'ils évaluent différents items relatifs à la formation et à ses enseignements, mais le taux de réponse ne dépasse pas en moyenne 50 % et les étudiants à distance ne sont très regrettamment pas consultés. Les conseils de perfectionnement se déroulent annuellement, mais ils séparent totalement M1 et M2. Le conseil du M1 est commun à l'ensemble des M1 de l'IAE alors qu'ils appartiennent à quatre mentions différentes, celui du M2 est spécifique au parcours MAFE. Un regroupement du M1 et du M2 dans le même conseil de perfectionnement doit être fait, pour gagner en cohérence et pour donner au conseil un véritable rôle stratégique allant au-delà des questionnements d'ordre purement pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une diversification des méthodes pédagogiques avec un sous-parcours 100 % en distanciel
- Des objectifs et contenus professionnels de la formation clairement définis avec l'appui de l'Association nationale de directeurs financiers et contrôle de gestion

Points faibles

- Un fort décrochage des étudiants aboutissant à un taux de réussite insuffisant et à un nombre de diplômés peu en rapport avec les effectifs inscrits
- Une absence de suivi structuré des étudiants en EAD et de modalités explicites de prise en compte de la diversité des profils entrants dans l'ensemble du master
- Un processus d'amélioration continue du master pénalisé par la non-participation des étudiants en EAD à l'évaluation de la formation et des enseignements et par un conseil de perfectionnement scindé entre le M1 et le M2
- Une démarche par compétences non encore aboutie

Recommandations

- Mieux analyser les flux entrants du MAFE EAD pour identifier leurs forces et faiblesses à l'entrée du master.
- Formaliser davantage les modalités d'encadrement des étudiants à distance pour réduire les décrochages et améliorer les taux de réussite.
- Réunir le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, M1 et M2 ensemble, et lui donner un rôle stratégique dans le processus d'amélioration de la formation au regard de ses performances en termes de réussite et d'insertion.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) est une formation en deux ans co-accréditée par l'université de Franche-Comté (UFC) et l'université de Bourgogne (UB). Cette co-accréditation 2017-2024 n'est pas demandée pour la prochaine période, ce qui explique que l'évaluation ne porte que sur la partie de la mention spécifique à l'UFC. S'agissant de l'UFC, la formation est dispensée en présentiel en première année de master (M1) au sein de l'unité de formation et de recherche Sciences techniques et gestion de l'industrie (UFR STGI) à Belfort, mais aussi au sein de l'unité de formation et de recherche Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion, département Institut d'administration des entreprises (UFR SJPEG-IAE) à Besançon. Deux parcours en présentiel sont indiqués en seconde année (M2) sur le seul site de l'UFR STGI à Belfort : le parcours *Évaluation et développement des potentiels* et le parcours *Prévention et gestion des conflits*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master GRH est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, mais sa cohérence interne interroge. Le master GRH s'inscrit bien dans la stratégie de formation de l'UFC dans sa volonté de professionnalisation des formations du domaine Droit, économie, gestion, axe prioritaire de sa stratégie formation, également premier point de sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRS). Il se positionne en complémentarité des autres masters de management (*Finance, Marketing vente, Comptabilité contrôle audit, Management des administrations et des entreprises*). Il est en continuum des licences *Administration économique et sociale, Économie et gestion, Psychologie, Sociologie* et même pour le M1 avec le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA). En revanche, la cohérence interne du master interroge, avec deux M1 (à Belfort et Besançon) sans aucune synergie, organisés de manière totalement différente et dont le contenu même est différent puisque le M1 bisontin a plus de la moitié de ses cours mutualisés avec d'autres M1 de l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Besançon. Ces deux M1 différents, qui portent la même dénomination, conduisent pourtant à un seul M2 (à Belfort) qui ne présente en réalité qu'un seul parcours et non deux comme cela est présenté, une seule unité d'enseignement (UE) optionnelle les différenciant. Il en résulte que si le master, conçu comme une formation progressive en deux ans, peut présenter une certaine unité à Belfort (quoique les liens entre M1 et M2 semblent quasi inexistantes, limités à un conseil de perfectionnement commun), en revanche, le M1 de Besançon semble déconnecté. Le master ne s'appuie pas sur des partenariats académiques. Le Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO) est mentionné, mais ne peut être considéré comme un partenaire au sens académique du terme. Par nature, la formation est pluridisciplinaire et interdisciplinaire, associant étroitement le management, la gestion, le droit et la psychologie.

La formation ne fait pas de l'ouverture à l'international une stratégie de développement. Aucun partenariat et aucune offre à l'international ne peuvent être relevés. La formation n'a accueilli aucun étudiant en mobilité et aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante. Enfin, le recrutement d'étudiants internationaux *via* le dispositif Études en France n'a pu aboutir qu'à deux inscriptions sur la période.

La formation est adossée à la recherche, mais cela ne semble pas une priorité du master. Si une formation de méthodologie à la recherche en M1 et M2 pour un volume horaire de 32 heures cumulées est indiquée (sans que l'on sache si cela vaut également pour le M1 de Belfort pour lequel il est relevé une modalité différente) il est précisé que ces enseignements sont en lien avec la finalité professionnelle du master et que la recherche visée est une recherche appliquée. Les liens avec le CREGO pourraient être accentués notamment par l'association des étudiants à ses travaux (inscription des temps forts du centre dans l'emploi du temps). Les enseignants-chercheurs et chercheurs permanents (25 pour 355 heures) des différentes disciplines (sciences de gestion, sociologie, économie, droit, avec des données différentes pour les deux M1) interviennent dans le master sans plus de précision quant aux effets de cette participation sur l'adossement à la recherche.

Les relations avec le monde socioéconomique doivent être approfondies et les éléments de professionnalisation, bien que présents, doivent être harmonisés entre les différents sites. Les relations avec le monde socioéconomique sont établies par les stages et l'alternance qui permettent de tisser des liens avec les professionnels du secteur et d'adapter la formation aux besoins de ce dernier. Ils sont 14 dans la formation (pour un total de 27 intervenants) assurant 278 heures, mais sans précision de leurs fonctions. Différents éléments de professionnalisation (12 heures en M1 et 10 heures en M2) sont à relever et traduisent la préoccupation de la formation en ce sens, mais on peut regretter qu'ils ne soient pas harmonisés en M1 sur les deux sites de Besançon et de Belfort, ce qui révèle un pilotage assez différencié en fonction du site, au sein d'une même mention. Ainsi, le *job dating* n'est indiqué qu'à Besançon de même que l'enseignement relatif à l'entrepreneuriat ou encore le projet professionnel personnalisé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Si on reconnaît une volonté d'alignement pédagogique, la démarche d'approche par compétences reste balbutiante. La formation a mis en adéquation ses objectifs et contenus pédagogiques avec une simple correspondance entre la maquette des années de formation (ce qui à nouveau confirme l'existence de deux M1 différents) et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'affirmation selon laquelle les compétences visées orientent le contenu de la formation mérite d'être étayée. Ainsi, il n'est pas précisé en quoi consiste le supplément au diplôme mentionné. La question se pose de savoir s'il est particulier au master GRH de l'UFC auquel cas il présente un intérêt sinon, il n'apporte rien de plus que la fiche RNCP.

La formation affiche une volonté forte de diversification de ses pratiques pédagogiques difficile à mesurer en l'absence de données volumétriques. En effet, si de nombreux exemples sont cités (projets individuels ou collectifs, rédaction de rapports, exposés), on ne sait pas combien ils représentent d'heures ou de crédits ECTS pour en apprécier la réalité. Par ailleurs, la formation bénéficiant d'une action du programme d'investissements d'avenir (PIA) "Hybridation de l'enseignement" 117 heures sont ainsi assurées par un enseignant-chercheur formé sur les 750 heures du master, ce qui est notable, mais pourrait être augmenté par la diffusion de cette pratique au sein de l'équipe pédagogique.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international sont corrects, mais posent la question de leur harmonisation en son sein. La formation annonce 34 heures d'anglais obligatoire sur les deux années du master, mais cela correspond à 14 heures en M1 et 20 heures en M2 à Belfort et pas à la situation de Besançon où l'anglais des affaires a un volume horaire de 57 heures en M1. Il n'y a donc ici encore pas d'homogénéité dans les deux M1. Les heures totales indiquées ne correspondent pas et révèlent sans doute un dossier renseigné séparément. De même, un cours est dispensé en anglais uniquement à Belfort (20 heures). S'il n'existe pas de préparation à la mobilité en particulier, la présence d'un correspondant relations internationales (sans précision quant à son affectation) permet toutefois d'orienter les éventuels étudiants intéressés, mais sans succès comme tenu de l'absence totale de mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation peut être suivie par des stagiaires de la formation continue notamment grâce à un effort louable d'hybridation des enseignements et de suivi personnalisé des étudiants, le public en formation continue pouvant en outre suivre le master en deux ans. Si le nombre d'étudiants en formation continue reste limité (une explication avancée est que la formation n'est pas éligible au Compte personnel de formation (CPF) ce qui est surprenant puisque l'inscription d'un master au RNCP rend possible la mobilisation du CPF) le nombre de contrats d'apprentissage est honorable (17 en 2020-2021) et en forte augmentation entre 2019-2020 (11 en 2018-2019 et 17 en 2019-2020) dans un secteur particulièrement ouvert à l'alternance. Ils supplantent le contrat de professionnalisation (un en 2018-2019, deux en 2019-2020 et aucun en 2020-2021). On regrette toutefois que seul le M1 belfortin soit ouvert à l'alternance (ce qui s'explique sans doute par la mutualisation de plus de la moitié des cours du M1 bisontin avec les autres M1 de l'IAE rendant la construction d'emploi du temps en alternance très compliquée). Cela souligne encore ici deux politiques de formation différentes pour deux M1 au même intitulé dans la même mention de master. Enfin, deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été accordées sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master affiche une bonne attractivité. La formation assure son attractivité par des outils classiques de visibilité et s'appuie sur un groupe d'étudiants qui en assure sa promotion. Une veille attentive est portée aux candidatures de M1 qui sont en nombre conséquent (entre 160 et 209 selon les années). La capacité d'accueil du master est atteinte, il n'y a pas de problème d'effectif. Toutefois, cette capacité d'accueil n'est pas expliquée ni en M1, ni en M2. On suppose que sa faiblesse en M1 (12 étudiants à Belfort et Besançon) s'explique

par celle exigée en M2 (28 étudiants). Le M2 ne présente donc pas deux parcours qui s'ajoutent, mais un seul parcours avec une UE optionnelle.

Le taux de réussite du master est excellent. De très bons taux de réussite, liés à une bonne sélectivité faite à l'entrée des deux M1, sont obtenus (entre 94 % et 100 % en M1 et entre 96 % et 100 % en M2). Les abandons relevés sont expliqués (deux en 2020-2021, un pour raisons médicales, l'autre pour une reconversion) et ne sont pas liés à la crise sanitaire durant laquelle une attention particulière au risque de décrochage a été portée. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'apparaît ainsi nécessaire.

La formation bénéficie d'un excellent taux d'insertion professionnelle. Le suivi de l'insertion et du devenir des étudiants est réalisé à 18 et 30 mois par les enquêtes de l'Observatoire des formations et de la vie étudiante et discuté lors des conseils de perfectionnement. De plus, la formation se mobilise elle-même pour récolter ses propres données via sa page LinkedIn dédiée et une enquête d'insertion est menée à 18 mois dans le cadre d'un projet tuteuré. Si le taux de réponse est variable selon les années (entre 56 % et 74 %) le taux d'insertion professionnelle demeure excellent, quasiment 100 % à 18 mois comme à 30 mois. Il n'y a pas de poursuite d'études en doctorat. Les données qualitatives démontrent bien que les diplômés occupent des postes en lien avec leurs compétences et qu'ils en sont satisfaits.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. De nombreux enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (25) interviennent dans la formation (dont 12 en M1 à Besançon) qui correspond à un volume global de 1 013 heures d'enseignement, l'équipe pédagogique étant renforcée par des vacataires au nombre de 20 (dont six à Besançon) pour un total de 52 étudiants dans toute la mention en 2020-2021. En revanche, la soutenabilité financière interrogée en M1 avec 12 étudiants dans chaque parcours même si la mutualisation du M1 de Besançon (UFR SJPEG-IAE) avec les trois autres M1 de l'IAE couvre un peu plus de 54 % des heures.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui doit être amélioré. L'existence de deux conseils de perfectionnement, un pour Belfort (2019) et un pour Besançon (2022) interroge quant à la cohésion de la formation même si cette organisation en silo est revendiquée. Il en résulte que le conseil de perfectionnement tenu à Belfort couvre le M1 et le M2 dont les deux parcours ne sont pas établis dans ce compte rendu (confusion est faite entre parcours et UE optionnelle). Ce conseil de perfectionnement est une instance de pilotage plus pédagogique que stratégique même s'il est question du positionnement de l'alternance en M1. Quant au conseil de perfectionnement de Besançon, il s'établit sur un questionnaire d'évaluation de la formation dont on peut regretter de ne pas avoir le détail et souligne avec regret l'absence de M2 GRH au sein de l'IAE de Besançon.

Conclusion

Points forts

- Un bon dispositif de professionnalisation du master
- Un très bon taux de réussite
- Une insertion professionnelle de qualité

Points faibles

- Un manque de cohésion de la formation entre les deux sites de Besançon et Belfort
- Un conseil de perfectionnement par site
- Une approche par compétences balbutiante

Recommandations

- Mener une réflexion sur la structure et l'organisation du master qui présente deux M1 sur deux sites différents aboutissant à un seul M2, ce qui conduirait à un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Conforter le processus d'approche par compétences en lien avec le milieu socioéconomique du master.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* (JPP) de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation en deux ans qui propose trois parcours : le parcours *Contentieux*, le parcours *Droit privé appliqué* (DPA) et le parcours *Protection des droits fondamentaux et des libertés* (PDFL). Les enseignements sont dispensés en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJEFG) à Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master JPP est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, mais sa cohérence interne interroge. La formation fait preuve de son objectif de professionnalisation, axe prioritaire de la stratégie formation de l'université de Franche-Comté (UFC) également premier point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS) de l'UFC. Si les trois parcours offerts aux étudiants sont complémentaires, l'organisation et la cohérence du parcours PDFL interrogent puisqu'il présente deux premières années de master (M1) aux maquettes totalement distinctes, mutualisées avec le M1 de deux mentions différentes sans aucun lien : le M1 *Droit privé appliqué* de la mention privatiste *Justice, procès et procédure* ici évaluée ou bien le M1 *Droit de l'action administrative* du master publiciste *Administration publique*, selon l'orientation choisie par les étudiants. Si des enseignants-chercheurs d'autres universités interviennent dans la formation et qu'une collaboration existe avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ) ainsi que l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), il ne s'agit pas de partenariats à proprement parler. La formation est construite en continuum de la licence *Droit* ainsi que, dans une moindre mesure, de la licence *Administration économique et sociale*. Il est possible pour les étudiants de s'inscrire en parallèle au sein de l'IPAG et de l'IEJ grâce à un calendrier opportunément construit en collaboration avec ce dernier. La poursuite d'études en doctorat est évidemment possible. La pluridisciplinarité réelle du master (que la formation estime satisfaisante) se limite toutefois aux sciences juridiques et politiques et vaut particulièrement en seconde année de master (M2) PDFL (Droits public et privé, Histoire du droit, Science politique).

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucun partenariat n'est cité et la mobilité sortante se limite à un étudiant en moyenne par an. Toutefois une réflexion est engagée sur l'ouverture de parcours spécifiques en lien avec le projet d'ouverture d'un double diplôme de licence Irlande/France. Il est difficile d'évaluer la mobilité entrante (entre deux et sept par an) au sens strict, il semble que les étudiants internationaux hors mobilité encadrée (dix en 2018-2019, douze en 2019-2020 et cinq en 2020-2021) soient en partie comptabilisés dans ces chiffres qui incluent les lauréats du programme d'excellence Victor Hugo ainsi que les étudiants du programme Campus France.

La formation est bien adossée à la recherche. La présence d'enseignants-chercheurs (seul le Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (CRJFC) est cité) dans l'équipe de formation est importante (au nombre de 30 pour un total de 67 enseignants). Ceux-ci assurent de nombreux enseignements (500 heures en moyenne pour les trois parcours pour les deux années du master, soit près de 70 % des heures étudiants). Il est mentionné 10 heures de formation à et par la recherche avec la précision qu'il existe des disparités selon les parcours. In fine, c'est sans doute l'exigence de la production de nombreux travaux de recherche par les étudiants (mémoires, rapports, dossiers de recherche et séminaires de M2) et leur participation aux temps forts du centre de recherche et de l'école doctorale qui traduisent le mieux la formation à et par la recherche dans le master.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont perfectibles en l'absence de partenariat visible et du stage non obligatoire. Le compte rendu du conseil de perfectionnement pour chaque parcours peine à démontrer la véritable association du monde socioéconomique au master. Le nombre d'heures total assurées par 34 professionnels (120 heures sur 1 824 heures) ne permet pas d'apprécier leur réelle implication en l'absence d'indication des parcours concernés. Les parcours *Contentieux* et *DPA* sont ouverts à l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation). Le stage n'est ni systématique en M1, ni en M2, ce qui est très regrettable, sans précision selon les parcours. En l'absence de stage, l'étudiant

réalise un mémoire de recherche. La part des étudiants concernés n'est pas précisée. Il faut toutefois remarquer l'intervention d'une association d'entrepreneurs (Accompagnement professionnel pour les jeunes et l'entreprise (APROJE)) dédiée à la professionnalisation des étudiants en M1 (rédaction du CV et entretien) qu'il conviendrait d'intégrer explicitement dans l'emploi du temps des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la formation est limitée.

La formation ne s'inscrit pas dans une approche par compétences ; aucune compétence acquise dans ou en dehors du cursus n'est valorisée. Si la cohérence et le contenu de la formation sont discutés dans deux instances (réunion de section et conseil de perfectionnement), il est difficile d'en voir les retombées dans son organisation. Un tableau très complet de correspondance entre les compétences visées par la fiche de la formation au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les unités d'enseignements (UE) du master est toutefois joint avec un descriptif précis des acquis d'apprentissage, sans que cela traduise pour autant la mise en place effective d'une évaluation par compétences.

La formation fait un effort de diversification de ses pratiques pédagogiques. La formation propose une classe inversée pour certains de ses séminaires en M2, la simulation de procédures, la réalisation de posters juridiques et des travaux de groupe. Si les étudiants peuvent s'inscrire au sein de la clinique du droit (pas d'effectif mentionné), il n'y a pas de valorisation particulière de cet engagement. L'équipe pédagogique s'appuie par ailleurs sur les outils numériques classiques. Les enseignements à distance rendus incontournables par la crise sanitaire ne seront pas maintenus. Des précisions sur les enseignements sur site (Maison d'arrêt, Juridictions) mériteraient d'être apportées.

L'ouverture à l'international n'est pas un objectif de la formation et les contenus et les dispositifs que la formation y consacre sont limités. Si la formation permet un choix de langues (anglais, allemand, espagnol) pour 30 heures en M1, il est regrettable que l'anglais ne soit obligatoire en M2 que dans deux parcours. Aucun enseignement du master n'est dispensé en anglais. Toutefois, en M1 DAA et M1 PDFL un cours est associé à l'anglais et est évalué en anglais. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont en partie adaptés au public de l'alternance. Deux parcours de M2, *Contentieux* et *DAP* sont ouverts aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation, mais le nombre d'étudiants concernés demeure encore réduit : quatre étudiants pour 2019-2020 et 2020-2021 pour l'ensemble de la mention, les deux modalités comprises. Il est indiqué que les chiffres sont en nette progression pour 2021 - 2022, mais sans précision. Il est regrettable qu'il ne soit pas expliqué pourquoi les M1 et le parcours *PDFL* ne sont pas ouverts à l'alternance. Quant à la formation continue, un seul inscrit en 2020-2021 peut être relevé. Il n'existe pas d'ingénierie de formation adaptée à une offre spécifique dédiée aux publics de la formation continue sans que cela soit expliqué. Aucune validation d'acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée sur les trois années de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité en termes de candidatures. Le nombre de candidatures a fortement augmenté en 2020-2021, ce qui est toutefois à mettre en relation avec le passage à la sélection en M1 et aux plateformes de candidatures dématérialisées qui en permettent la démultiplication (près de 2 000 candidats pour la mention en 2020-2021 contre 47 et 42 les deux années précédentes pour le M2). Si l'on se réfère à la capacité d'accueil en M1 indiquée par la formation (30 en *Contentieux* et *DPA*, 7 en *PDFL*), le nombre d'inscrits effectif en est très proche (28, 34, 7 en 2020-2021 pour les trois parcours) bien que le manque de précision sur les profils des candidats soit regrettable. La visibilité de la formation est assurée grâce aux outils classiques de communication (visuels, brochures, site Internet), mais aussi par des interventions au sein de parcours sans précision toutefois de qui réalise ces interventions et dans quels parcours.

Les taux de réussite sont difficiles à interpréter, les données ne tenant pas compte de la compensation. On note que 23 étudiants en 2018-2019, 24 en 2019-2020 et 20 en 2020-2021 valident tous les crédits ECTS des unités d'enseignements (UE) auxquelles ils sont inscrits et que trois étudiants en 2018-2019, cinq en 2019-2020 et deux en 2020-2021 n'en valident aucun (ce qui correspond aux abandons). Mais les étudiants peuvent obtenir les UE par compensation, ce qui n'est pas pris en compte dans le dossier, contrairement aux préconisations du Hcéres, et rend donc l'étude de la réussite peu fiable. Il est indiqué que le taux de réussite est analysé lors du conseil de perfectionnement, mais le compte rendu fourni pour 2022 ne mentionne que celui du master *PDFL*. Il est enfin précisé que le taux de réussite étant bon (ce qui reste à démontrer) du fait de la sélection (ce qui se comprend), aucun dispositif spécifique de remédiation n'est mis en place.

La formation analyse partiellement une insertion professionnelle contrastée de ses diplômés. L'enquête fournie par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC ne porte que sur la cohorte 2017-2018 ce qui doit nécessairement en relativiser sa portée. Toutefois, elle montre un taux de réponse satisfaisant avec 21 répondants sur 29 interrogés, soit 72,4 % (à rapporter au nombre total de diplômés qui n'est pas connu). L'insertion professionnelle est satisfaisante à 18 mois (93,3 % dans la moyenne nationale) et 11 % des interrogés sont en poursuite d'études afin de préparer des concours. À 30 mois, le taux d'insertion est moindre : 87,5 %, mais la part des emplois stables et de niveau cadre a augmenté. De plus, les informations à l'échelle des trois parcours affichées pour la même cohorte 2017-2018 ne dénombrent que six diplômés en emploi à 18 mois et huit à 30 mois qui ne correspondent pas à ceux de l'enquête. Il est regrettable que la formation ne cherche pas à affiner ces données pour avoir une vision plus fiable de son insertion professionnelle, notamment en recourant aux réseaux sociaux ou en développant un réseau *alumni*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens adéquats pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. De nombreux enseignants et enseignants-chercheurs intervenants (27) interviennent en son sein pour 122 étudiants inscrits dans tout le cycle en 2020-2021 et un volume global de 2 228 heures. Un effort de mutualisation des enseignements est à noter (M1 DAA et PDFL sont entièrement mutualisés par exemple). Malgré le recrutement récent d'un nouvel enseignant-chercheur dans la formation JPP, l'obligation de faire appel à des enseignants-chercheurs extérieurs à l'UFC pour assurer certains enseignements est cependant soulignée à regret.

La formation se montre soucieuse de son évaluation et de son évolution dans une démarche d'amélioration continue. La formation a bien conscience que le conseil de perfectionnement (CP) doit se tenir au niveau de la mention. Ainsi, si les CP ont eu lieu par parcours au second semestre 2022 (avec présence active des étudiants en leur sein et échanges fructueux dont il est tenu compte), une synthèse est toutefois proposée pour la mention en M1. Enfin, il est avancé que la crise sanitaire n'a pas permis la diffusion des questionnaires d'évaluation en 2020 et 2021 ce qui est regrettable, une administration à distance était possible.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche satisfaisante
- Une très bonne attractivité
- Une bonne diversification des méthodes pédagogiques

Points faibles

- Un manque de cohérence de la mention dont le parcours PDFL présente deux M1 relevant de deux mentions de master et des conseils de perfectionnement à l'échelle des parcours
- Un suivi de l'insertion professionnelle limité
- Des indicateurs de réussite difficiles à mesurer
- Une formation non ouverte en alternance en M1
- Une approche par compétences insuffisante

Recommandations

- Questionner la cohérence de la mention dont le parcours PDFL relève de deux M1 différents.
- Améliorer la lisibilité des indicateurs de réussite dans les différents parcours et les discuter dans un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

- Approfondir la réflexion sur l'approche par compétences en lien avec le milieu socioprofessionnel associé au master afin d'assurer une meilleure qualité et un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (la formation peut collecter ses propres données).
- Envisager la faisabilité d'une ouverture à l'alternance dès le M1.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) est une formation en un an, de niveau M2, délivré à Besançon par l'Institut d'administration des entreprises (IAE), département de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques, économiques, politiques, de gestion (SJPEG). Il est co-accrédité avec l'université de Bourgogne (UB). Il se compose de deux parcours *Management en double compétence* (MDC) et *Entrepreneuriat et innovation* (EI).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master s'inscrit parfaitement dans la stratégie formation de l'établissement en apportant une double compétence en Management à des profils variés d'étudiants souvent déjà diplômés et en favorisant leur démarche entrepreneuriale, ce qui est un des objectifs prioritaires de l'UFC. Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) est un marqueur fort de l'offre de formation de tous les IAE de France et le parcours MDC est celui qui répond historiquement à la mission de former au management des publics généralement issus d'autres domaines de formation que les sciences de gestion. Il offre à ses diplômés une vision transversale et systémique de l'entreprise et les outils de management nécessaires pour intégrer ou créer une entreprise en synergie avec leurs compétences initiales. Le parcours EI, plus spécifique à l'IAE de Besançon, complète utilement le diplôme en double compétence, mais devrait s'en différencier davantage (seulement 12 crédits ECTS spécifiques). Le master ne s'articule pas avec les formations du niveau licence puisqu'il recrute au niveau de la seconde année (M2). Son programme pédagogique associe différentes matières des sciences de gestion, mais aussi des sciences juridiques et ne développe logiquement pas une dimension pluridisciplinaire puisqu'il répond à la demande d'étudiants venant chercher spécifiquement une compétence en management. Le master MAE était, sur la période évaluée, co-porté par l'UFC et l'université de Bourgogne, le dossier ne dresse pas le bilan de ce partenariat et les raisons qui y ont mis fin. Rien n'est également dit du positionnement du master MAE vis-à-vis du master *Management* de l'université technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) qui est lui aussi un diplôme en double compétence, qui s'adresse au même type de public principalement recruté en M2, les deux formations pouvant apparaître en concurrence directe sur le territoire franc-comtois.

Le master MAE ne développe pas une offre spécifique à l'international et n'organise pas de mobilité sortante ou entrante, ce qui est cohérent pour une formation d'une seule année en fin de cycle. La seule dimension internationale est celle des candidats Campus France qui représentent en moyenne autour de 30 % des inscrits du master. Si l'on comprend que la mobilité sortante ne soit pas un objectif primordial pour une formation en un an, elle serait cependant possible, notamment via des stages de type Erasmus +.

L'adossement à la recherche de la formation ne se traduit que par la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements. Les enseignants-chercheurs sont présents, sept (membres du Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO)) sur 19 intervenants dans la formation, et assurent plus de 50 % des heures maquette, mais la nature généraliste du diplôme explique sans nécessairement la justifier l'absence de tout autre adossement à la recherche. Il n'y a ainsi aucune heure de formation par et à la recherche et les 10 heures déclarées de recherche documentaire sont en fait incluses de manière informelle dans d'autres enseignements. Un contact explicite avec la recherche doit être offert aux étudiants, en nourrissant, par exemple, certains de leurs projets collectifs des thématiques des enseignants-chercheurs et notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat qui constitue une spécificité du master MAE.

Le master MAE s'appuie de façon convaincante sur les entreprises de son territoire pour préparer ses étudiants à l'insertion professionnelle, et accueillir des stagiaires de la formation continue, mais n'est regrettamment pas ouvert à l'alternance. L'énoncé des partenariats prouve la réalité des échanges de la formation avec son environnement socioéconomique, notamment avec l'écosystème régional de l'innovation. Une dizaine d'intervenants professionnels ou extérieurs apportent leur expérience pour un volume global de 149 heures

étudiants (plus de 40 % des heures maquette). Le master accueille en moyenne 20 % de ses étudiants en formation continue. Il prépare l'insertion professionnelle de ses étudiants de manière traditionnelle (projet tuteuré, stage obligatoire de 4 à 6 mois) et en aidant les étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi. La préparation à l'entrepreneuriat est une spécificité forte du master MAE puisque tous les étudiants, y compris dans le parcours MDC, choisissent de réaliser leur projet en management dans cette thématique. Le dispositif de préparation des étudiants à l'insertion professionnelle est indéniablement de qualité. En revanche, le master devrait absolument s'ouvrir à l'alternance en identifiant des structures d'accueil intéressées par des étudiants en double compétence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit bien ses contenus pédagogiques en cohérence avec les compétences définies dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais sans que cela détermine une véritable évaluation des étudiants par compétences. La formation a eu un rôle de pilotage dans le groupe de travail national chargé d'élaborer le référentiel de « Construire et développer un projet entrepreneurial » de France Compétences. L'évaluation des étudiants porte cependant de façon traditionnelle sur les enseignements et pas de façon plus innovante sur les compétences acquises ou à acquérir. Même si aucun e-portfolio n'est utilisé, les étudiants bénéficient d'une aide dans la formalisation de CV orientés compétences.

Le master a efficacement diversifié ses pratiques pédagogiques, mais il n'a expérimenté l'enseignement à distance qu'en réponse à la crise sanitaire. Les modalités d'enseignement mises en œuvre correspondent bien aux objectifs affichés (pédagogie par projet, études de cas, classe inversée, outils numériques interactifs, séance de créativité guidée, etc.). La formation considère à juste titre que l'hybridation des enseignements pourrait être un atout pour les étudiants de formation continue et/ou ceux ayant un projet entrepreneurial, mais ce n'est pour l'instant qu'une intention dont il faut espérer une rapide concrétisation.

L'anglais des affaires est une matière obligatoire (27 heures) et les étudiants peuvent accéder à un laboratoire de langue en autoformation, mais les compétences linguistiques en langue anglaise ne sont clairement pas une priorité du master MAE, ni la préparation des étudiants à une insertion à l'international. On ne sait pas si les étudiants utilisent le laboratoire de langue. Il n'y a pas d'enseignement disciplinaire en anglais. Les candidats Campus France doivent maîtriser le français et ont pour certains suivi préalablement des cours de français langue étrangère au Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'UFC, mais on ne sait pas s'il s'agit d'un dispositif structuré afin de diversifier les profils des étudiants internationaux accueillis dans le M2 MAE. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est proposé alors que les diplômés devraient pouvoir se préparer à s'insérer sur un marché du travail international compte tenu de leur niveau de compétences.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. Le master MAE accueille des étudiants de formation continue (six en moyenne par an) en leur permettant utilement de suivre si nécessaire le master en deux ans, mais sans autre aménagement spécifique de l'emploi du temps. Il peut ainsi accueillir des doctorants dans le cadre du dispositif Itinéraire chercheur entrepreneur et des stagiaires disposant d'un congé formation, etc.), mais leur nombre n'est pas indiqué. Les unités d'enseignement (UE) constituant la maquette pourraient utilement être proposées dans des formations courtes destinées à l'acquisition de compétences ciblées et la démarche de validation des acquis (quatre validations des acquis de l'expérience (VAE) en trois ans) pourrait être développée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master 2 MAE est très bonne au regard des candidatures en M2 qui sont en moyenne de 350 par an (environ un tiers provenant de Campus France), mais ce jugement favorable doit être nuancé par le fait que la capacité d'accueil de 25 n'est pas toujours atteinte. On ne sait pas l'impact sur les inscrits des éventuels redoublants ou de l'étalement possible sur deux ans de la durée de formation pour certains publics. On ne dispose pas non plus d'indication sur les caractéristiques des candidats qui permettraient d'apprécier la qualité du recrutement et de comprendre les raisons d'un effectif qui diminue en MDC sur les trois années évaluées (10 étudiants en 2020-2021 pour une capacité d'accueil du parcours de 15) ni sur le nombre d'admis suite à l'examen des candidatures. On peut cependant appréhender la grande diversité du flux entrant à partir des enquêtes menées par la formation sur le devenir de ses diplômés.

La formation donne peu d'éléments permettant de comprendre comment elle suit la réussite de ses étudiants et ne la différencie pas selon les publics accueillis. Il semble que la notion de validation de l'ensemble des crédits ECTS auxquels les étudiants sont inscrits ait été mal comprise en ignorant les crédits ECTS acquis par compensation ou l'étalement possible du M2 sur deux ans. Cela biaise le taux de réussite à la baisse, autour de

35 % en moyenne sur les trois années évaluées, alors que le nombre de diplômés issus des enquêtes d'insertion (20, 18, 20) rapportés au nombre d'inscrits (21, 26, 22) détermine un taux moyen bien plus élevé de 84 %, ce qui interroge de nouveau sur la validation des compétences. En outre, la formation argumente à juste titre que certains de ses étudiants (un ou deux en moyenne) en double compétence peuvent abandonner la formation en cours d'année s'ils ont des opportunités d'emploi liées à leur discipline et diplôme d'origine.

La formation procède à ses propres enquêtes d'insertion professionnelle (à l'aide de LinkedIn) qui mettent en évidence des résultats très satisfaisants. Il y a un seul étudiant en recherche d'emploi sur les diplômés répondants des promotions 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. La diversité des fonctions occupées à l'issue du master (quelques entrepreneurs et des emplois obtenus très majoritairement en moins de trois mois de recherche) correspond bien à ce qu'on peut attendre d'un diplôme en double compétence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique du master MAE se compose de huit enseignants et enseignants-chercheurs, un enseignant associé et dix intervenants professionnels qui lui permettent d'atteindre sans difficulté ses objectifs. Les ressources humaines mobilisées sont ainsi satisfaisantes au regard du volume global d'heures d'enseignement de 472 heures et des besoins d'encadrement de 23 étudiants en moyenne par an.

L'évaluation par les étudiants de la formation et de ses enseignements (y compris projet et stage) est effective, ses résultats et les retours d'expérience des étudiants sont analysés au sein du conseil de perfectionnement qui devrait cependant aller au-delà d'un rôle trop axé sur les seuls aspects pédagogiques. Les étudiants répondent à plus de 75 % au questionnaire en ligne qui leur permet d'évaluer globalement la formation et spécifiquement les différents enseignements. Le conseil de perfectionnement organisé une fois par an à l'issue de la formation a une composition conforme aux attentes, mais le dernier compte rendu de mai 2022 montre un rôle un peu trop restrictif de ce conseil qui se limite à la collation des résultats du questionnaire et ne développe pas une analyse plus approfondie et plus stratégique des performances du master pour l'inscrire dans une démarche d'amélioration continue explicite.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés
- Une diversité des publics accueillis dans un diplôme en double compétence très complémentaire dans l'offre de formation de l'UFC
- Une adaptation du rythme des études à la typologie des étudiants

Points faibles

- Une formation non ouverte à l'alternance
- Une très faible différenciation entre les deux parcours du master
- Une faible ouverture à l'international

Recommandations

- Ouvrir le master MAE à l'alternance pour répondre plus efficacement aux besoins de son territoire en diplômés pouvant faire valoir leur double compétence.
- Mieux différencier le parcours *EI* afin qu'il permette d'accompagner de façon plus spécifique et approfondie les porteurs de projets de création d'entreprises innovantes.
- Mieux préparer les étudiants dans leurs aptitudes à s'insérer professionnellement à l'international, par le renforcement de leurs compétences linguistiques et la possibilité d'effectuer des stages notamment transfrontaliers.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* est co-accrédité pendant la période du contrat actuel par l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté. L'université de Bourgogne porte, au sein de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Dijon, deux parcours : *Marketing stratégique et opérationnel* (MSO) et *Marketing stratégique de la distribution* et l'Université de Franche-Comté, le parcours *Marketing et management international* (MMI) dispensé à Besançon par le département IAE de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques, économiques, politiques, de gestion (SJEPEG). L'autoévaluation ne concerne que le parcours MMI qui devrait devenir un parcours unique de la mention *Marketing, vente* de l'université de Franche-Comté, se séparant ainsi de celle de l'université de Bourgogne et de ses deux parcours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Marketing, vente* s'est inscrit dans la stratégie de rapprochement de l'UFC avec l'université de Bourgogne, l'IAE de Besançon ayant coordonné ses enseignements avec ceux de l'IAE de Dijon pour construire une offre de formations en marketing complémentaire à l'échelle des deux établissements au sein d'une même mention co-accréditée. Il s'inscrit désormais dans une logique de séparation répondant à l'évolution des stratégies des deux établissements, mais sans que l'on puisse déterminer à ce jour l'impact prévisionnel de cette séparation, notamment dans le maintien ou non des flux d'échanges d'étudiants entre les premières années de master (M1) et les secondes années de master (M2) des deux parcours MSO de Dijon et MMI de Besançon, sachant cependant que l'adossement recherche reste celui d'un laboratoire bisite, le Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO) et du Centre de recherche en marketing de Bourgogne (CERMAB). Le master offre une continuité évidente aux licences *Économie et gestion, Administration économique et sociale* (AES) de l'UFC (et d'autres établissements). Il s'inscrit également en prolongement de la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) dont proviennent environ 20 % des étudiants de M1 sachant en outre que 40 % des enseignements du M1 sont mutualisés avec le M1 LEA *Management international et savoir-faire d'excellence*, ce qui contribue à une démarche pluridisciplinaire s'élargissant utilement au-delà des matières habituelles connexes des sciences de gestion et bien en lien avec une des priorités stratégiques de l'UFC.

En contradiction avec l'intitulé de son parcours, le master n'a pas développé d'offre spécifique ni noué de partenariats à l'international. Cela est présenté à juste titre comme un point faible par la formation. La mobilité sortante ou entrante est quasiment inexistante (un seul étudiant sortant pendant les trois années) et le dossier d'autoévaluation ne fait pas état de stages à l'étranger, ce qui serait pourtant un atout indéniable pour la formation et l'insertion d'étudiants en marketing se spécialisant en management international. Les étudiants internationaux représentent en moyenne un peu moins de 15 % des inscrits du MMI, ce qui est relativement peu et pourrait certainement être amélioré compte tenu de la thématique du parcours.

L'adossement à la recherche de la formation est satisfaisant, mais l'orientation recherche en M2 doit être précisée. L'adossement du master au CERMAB se traduit de manière satisfaisante par l'implication de 15 enseignants-chercheurs (au sein d'une équipe pédagogique de 31 personnes) assurant la moitié du volume horaire des enseignements, mais malheureusement sans aucune visibilité sur ce que peut être l'orientation recherche proposée en M2. La formation à et par la recherche intervient en M2 de façon convaincante, dans un module explicite de 15 heures qui permet aux étudiants de participer à l'élaboration d'un projet de recherche sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs et d'un documentaliste qui les forme à la recherche documentaire. Si les étudiants ont la possibilité de faire un stage recherche dès le M1 (un par an), on ne sait pas en revanche à quoi correspond vraiment le M2 recherche auquel ils peuvent se destiner et si cela constitue une préparation à une poursuite en thèse effective.

Le master a mis en place un dispositif très complet de professionnalisation, mais ne déclare pas de liens formalisés avec son environnement socioéconomique bien qu'il ait été créé (en 2008) pour répondre aux besoins des entreprises locales en cadres pouvant contribuer à leur développement à l'international. Les seuls échanges existants sont ceux qui permettent les stages des étudiants ou qui se tiennent au sein du conseil de

perfectionnement. Huit intervenants professionnels (près d'un quart de l'équipe pédagogique) apportent leur expérience pour près d'un tiers des heures maquette, ce qui est tout à fait conforme au cadrage défini par l'UFC. Le master inclut de nombreux éléments de professionnalisation de ses étudiants : projet professionnel et personnel (PPP), projet collectif, projet tutoré, stage obligatoire, *job dating* organisé à l'échelle de l'IAE) avec en outre un enseignement spécifique « Entrepreneuriat et innovation » présent aux deux niveaux M1 et M2, ce qui amène un jugement très positif sur la préparation à l'insertion professionnelle des futurs diplômés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les enseignements du master ont des objectifs bien définis en cohérence avec la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), mais sans que cela se traduise explicitement par un alignement des pratiques pédagogiques sur les objectifs d'acquisition des compétences. Au-delà de l'affichage du référentiel de compétences et de la mise en ligne des syllabus des enseignements, le master n'a pas encore mis en œuvre une véritable démarche par compétences qui reste embryonnaire puisqu'elle ne conditionne pas les modalités d'évaluation des étudiants. De même, la formation déclare respecter l'esprit de l'alignement pédagogique, mais sans plus de précision permettant d'en juger la réalité et l'efficacité. En outre, aucun e-portfolio de compétences n'est proposé.

La diversité des modalités d'enseignement donne notamment un poids important aux études de cas et à la pédagogie par projet, conformément à ce que l'observe couramment dans les formations en gestion. Il n'y en revanche aucune modalité d'enseignement à distance qui permettrait d'accueillir des publics autrement qu'en présentiel (hors période de crise sanitaire), mais elle est envisagée pour l'avenir sans plus de précision pouvant crédibiliser cette volonté.

Les langues étrangères sont très présentes dans la maquette du master, en cohérence avec les compétences requises par les débouchés professionnels de la formation. Elles représentent près de 20 % des heures d'enseignement, avec un poids logiquement prépondérant de l'anglais (y compris dans deux cours disciplinaires en anglais en M2), mais aussi une seconde langue (allemand, espagnol ou français langue étrangère pour les étudiants entrants non francophones). En revanche, et c'est très étonnant compte tenu de sa finalité, la formation ne prépare pas à la mobilité internationale, que ce soit pour des semestres ou des stages à l'étranger.

Le master accueille quelques stagiaires de formation continue (deux en moyenne par an, sans adaptation particulière), mais il n'est pas ouvert à l'alternance, ce qui est très regrettable. Deux formations universitaires professionnalisantes (FUP) destinées spécifiquement à la formation continue ont été construites à partir de la maquette du master, mais elles n'ont eu aucun succès. Il est problématique qu'une formation destinée à répondre à des besoins bien ciblés des entreprises de son territoire n'ait pas cherché à s'ouvrir à l'alternance, sans que l'on sache pourquoi et sans que le dossier ne laisse présager d'une évolution rapide vers cette modalité seulement envisagée pour l'avenir. La formation reçoit en moyenne une demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) par an, mais n'a délivré qu'une seule VAE partielle en trois ans, mais n'a pas de démarche volontariste dans ce domaine.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master est très bonne au regard des chiffres des candidatures en M1, en moyenne 220 par an (avec un creux inexplicable en 2019-2020) pour un nombre moyen de 22 admis aboutissant à un nombre moyen de 16 inscrits pour une capacité d'accueil de 15. La formation ne donne cependant pas d'informations qualitatives sur les caractéristiques de ces candidats si ce n'est qu'elle considère que la sélectivité garantit la motivation des étudiants sélectionnés. On aimerait également en savoir davantage sur les flux croisés entre le M1 et les parcours MMO de Dijon et MME au sein de l'actuelle mention co-accréditée *Marketing, vente* pour déterminer si la stratégie séparative pour le prochain contrat est porteuse de risques ou non.

Les taux de réussite des étudiants sont excellents en M1 (96 %) comme en M2 (98 %). La formation attribue ces résultats à une sélection efficace permise par son attractivité, sans faire référence précisément à des pratiques pédagogiques spécifiques, mais en soulignant que la petite taille de la promotion facilite le suivi des étudiants.

L'insertion professionnelle des diplômés, telle qu'elle ressort des enquêtes menées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC, est trop faible à 18 mois, mais bien plus satisfaisante à 30 mois. Avec un taux moyen de réponse des diplômés au questionnaire de l'OFVE proche de 55 %, le taux d'insertion est en moyenne de 78 % à 18 mois et de 93 % à 30 mois pour les diplômés 2016, 2017, 2018 (les taux nationaux pour les masters du domaine Droit économie gestion étant de 92 % à 18 et 30 mois pour les diplômés de 2018) avec seulement deux étudiants en trois ans ayant poursuivi leurs études après

l'obtention du diplôme. Les emplois occupés sont bien en lien avec le marketing et le management (sur la seule promotion 2016 pour lesquels ces renseignements existent). En revanche, même si les intitulés des emplois ne disent pas tout, les seules informations dont on dispose peuvent faire douter d'une coloration internationale vraiment présente dans la majorité des emplois occupés par les diplômés. La formation devra mener une analyse approfondie pour s'en assurer et justifier ainsi la pertinence de la terminologie "international" dans la définition du parcours MMI.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'encadrement du master est tout à fait satisfaisant au regard des effectifs et de la charge d'enseignement de la formation. L'équipe pédagogique se compose de 19 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et de 12 autres intervenants, ce qui est confortable pour dispenser un volume horaire de 1 094 heures équivalent travaux dirigés (ETD) à une trentaine d'étudiants sur les deux niveaux M1 et M2. La formation souligne cependant qu'elle ne peut plus proposer l'allemand comme seconde langue pour des raisons budgétaires, ce qui est évidemment dommageable pour un master à ouverture internationale délivré dans une région frontalière de l'Allemagne.

L'équipe pédagogique prend bien en compte les objectifs d'une démarche d'amélioration continue de sa formation et de ses enseignements, mais l'organisation et le rôle du conseil de perfectionnement n'y contribuent qu'imparfaitement. L'évaluation par les étudiants de la formation et de ses enseignements est effective. Elle a lieu chaque semestre en M1 et à l'issue de la formation en M2 ; le taux de réponse des étudiants aux questionnaires d'évaluation (administrés en ligne) est proche des 50 %, ce qui certes perfectible, mais néanmoins représentatif. Les résultats sont analysés au sein de deux conseils de perfectionnement qui se tiennent une fois par an. L'un concerne la première année du master et il est commun à l'ensemble des M1 de l'IAE. L'autre concerne le M2 et il est spécifique à la mention *Marketing, vente*. Si ces deux conseils ont une composition conforme aux attentes et leurs comptes rendus (ceux de l'année 2022) bien détaillés, il est regrettable que le format adopté n'associe pas dans un même conseil le M1 et le M2. Les conseils prennent bien en compte les résultats de l'évaluation, mais aussi les performances de la formation en termes de réussite des étudiants et de compétences délivrées aux diplômés et en tirent des éléments d'amélioration de la formation, mais il manque dans cette démarche globale positive une analyse précise des débouchés de la formation au regard de ses objectifs de professionnalisation et des besoins de son territoire. Le conseil de perfectionnement doit avoir un rôle plus stratégique, une vision prospective de l'adaptation du master à son environnement, dans ses objectifs et contenu, ce qui doit nécessairement se faire à l'échelle d'un conseil dont le périmètre couvre les deux années de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un excellent taux de réussite des étudiants
- Une diversité des pratiques pédagogiques et des modalités de préparation à l'insertion professionnelle
- L'existence de passerelles effectives avec d'autres parcours de la mention *Marketing, vente* et avec la mention *LEA*

Points faibles

- Une faible insertion professionnelle à 18 mois
- Une formation non ouverte à l'alternance
- Une dimension internationale insuffisante (mobilité, stages, emplois des diplômés)
- Un risque sur le maintien des flux d'étudiants en raison de la fin de la collaboration avec l'IAE de Dijon

Recommandations

- Ouvrir le master à l'alternance pour renforcer son dispositif de professionnalisation et améliorer l'insertion professionnelle immédiate de ses diplômés.
- Renforcer la dimension internationale du master en favorisant la mobilité entrante et sortante (y compris en stage) en cohérence avec les objectifs affichés par le parcours MMI.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'*Orthophoniste* vise à l'acquisition de connaissances en sciences physiques, sciences de la vie, sciences humaines et sociales afin de prévenir, évaluer et traiter des troubles de la voix, de l'articulation et de la parole. Les études s'étalent sur cinq ans ; les trois premières années conférant le grade de licence et les deux suivantes celui de master.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation ne fournit aucune donnée qualitative et très peu d'analyse des données quantitatives. Ceci rend son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation particulièrement complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le dossier fournit très peu de renseignements sur la politique et la caractérisation de la formation.

Le certificat de capacité d'*Orthophoniste* s'inscrit nécessairement dans les priorités thématiques de l'établissement dont la santé fait partie. Mais aucune information n'est donnée à ce sujet.

Aucune ouverture à l'international n'est à noter (pas d'offre spécifique à l'international, pas de mobilité entrante ou sortante).

La formation à et par la recherche est présente (3 150 heures). Elle est assurée à 40 % par 36 enseignants-chercheurs. Un nombre conséquent d'heures (116) est consacré à la méthodologie informationnelle et documentaire avec 24 heures dispensées par les personnels de la documentation.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Plus de la moitié (45 sur 81) des intervenants sont des professionnels et la formation consacre 40 semaines à des stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Peu d'informations sont communiquées sur l'organisation pédagogique de la formation.

Les renseignements contenus dans le dossier ne permettent pas de savoir si la formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences et l'évaluation des compétences ne sont pas abordées.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Toutefois, l'enseignement à distance est possible pour un nombre d'heures significatif (1 400).

L'ouverture à l'international est inexistante. Aucune heure d'enseignement de langue étrangère ne figure dans le programme de la formation. Ceci est très regrettable, car au cours du 2^e cycle (4^e et 5^e années), certains étudiants peuvent avoir pour projet une poursuite des études en 3^e cycle à l'étranger (doctorat).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue, mais rien n'indique que le suivi des enseignements soit possible dans le cadre de l'alternance. Ainsi, entre 2018 et 2021, le certificat de capacité d'*Orthophoniste* a accueilli annuellement quatre à sept stagiaires (2 à 5 % des effectifs étudiants) en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mesure son attractivité en suivant l'évolution des candidatures et des inscriptions. Si aucun renseignement n'indique les dispositifs d'information mis en place pour améliorer la connaissance et l'attractivité du certificat de capacité d'*Orthophoniste*, il s'avère que cette dernière est très bonne avec plus d'un doublement des candidatures entre 2018 et 2021, passant de 1 065 à 2 487. Néanmoins, pour une capacité d'accueil de 175 places en 2020-2021, seules 142 ont été pourvues. Aucune analyse n'est faite pour expliquer pourquoi 33 places sont restées vacantes.

La formation enregistre de très bons taux de réussite compris entre 80 et 100 % toutes années confondues. Aucun dispositif d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus n'est signalé.

Aucune analyse de l'insertion professionnelle n'est réalisée par l'équipe pédagogique au regard du marché de l'emploi. Si le nombre de diplômés entre 2018 et 2021 varie peu (entre 21 et 26), rien n'indique si tous s'insèrent dans la vie professionnelle ou si certains poursuivent leur cursus en doctorat (masters *Santé*, *Santé publique*, etc.). Il aurait été ainsi intéressant de savoir si les diplômés exerçaient à titre libéral, en cabinet individuel ou de groupe, ou en tant que salarié d'un service hospitalier, d'un centre spécialisé, d'une association.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires en personnel enseignant pour atteindre ses objectifs. Ainsi 36 enseignants permanents et 45 temporaires assurent les 1 578 heures équivalents travaux dirigés (TD) (hors stage) de l'ensemble de la formation. Aucun autre critère n'est renseigné sur l'éventuel soutien dont pourraient bénéficier les membres de l'équipe pédagogique, sur l'essaimage des pratiques pédagogiques entre enseignants, sur les coûts de formation, etc.

La formation définit un processus d'évaluation interne se limitant à des questionnaires d'évaluation de la formation. Des questionnaires d'évaluation sont renseignés par les étudiants. Aucun véritable conseil pédagogique ou de perfectionnement n'est mentionné et rien n'indique l'usage qu'il peut être fait des questionnaires en vue de la démarche d'amélioration continue indispensable pour faire évoluer la formation.

Conclusion

Points forts

- De nombreux intervenants professionnels
- Une très bonne attractivité de la formation
- De très bons taux de réussite

Points faibles

- Une évaluation interne insuffisante, comme en témoigne l'autoévaluation, lacunaire et peu explicite sur de très nombreux items
- Une absence d'approche par compétences
- Une absence d'ouverture à l'international
- Une absence d'enquête sur l'insertion professionnelle

Recommandations

- Renforcer l'évaluation interne de la formation et fournir les éléments d'appréciation indispensables à son évaluation objective et cohérente.
- Mettre en place une réflexion approfondie sur l'approche par compétences.
- Faciliter la mobilité à l'international.
- Mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM 1, 2 et 3) sanctionne le second cycle des études médicales correspondant aux quatrième, cinquième et sixième années de médecine. Ce second cycle correspond à une formation intégrée hospitalo-universitaire combinant des périodes d'enseignements au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé de Besançon et des stages d'externe dans les hôpitaux et en milieu ambulatoire. L'objectif est l'acquisition de compétences permettant aux étudiants de se présenter à l'Examen classant national (ECN) pour entrer dans le 3^e cycle des études médicales.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation fournit globalement peu de données qualitatives et peu d'analyse des données quantitatives. Ceci rend son analyse et l'appréciation des résultats, complexes à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en application des réformes des premier et second cycles des études médicales en lien avec l'université. De par sa finalité même, la formation bénéficie de partenariats locaux et régionaux avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) ainsi qu'avec les hôpitaux périphériques dont l'apport et la valeur ajoutés sont évalués en commission pédagogique et conseil d'unité de formation et de recherche (UFR).

La formation est très peu ouverte à l'international et ne bénéficie d'aucune offre spécifique. Si les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages à l'international sur le principe d'un échange avec un étudiant étranger dans le cadre du dispositif *Standing committee on professional Exchange* (SCOPE), aucune mobilité sortante ou entrante n'a été comptabilisée entre 2018 et 2021.

Peu d'informations sont disponibles sur l'adossment à la recherche. Aucun renseignement sur les unités de recherche impliquées dans la formation ne figure dans le dossier, mais 82 enseignants-chercheurs et chercheurs participent aux enseignements. Le DFASM consacre 24 heures de formation à et par la recherche. Il est fait état, sans autre précision, d'un nombre insuffisant d'unités d'enseignement (UE) masteurisantes proposées aux étudiants. Néanmoins les étudiants ont la possibilité d'avoir un double cursus Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et master *Santé*, mais le nombre d'étudiants concerné n'est pas précisé. À noter, en revanche, six heures assurées par les personnels de la documentation sur la recherche documentaire et la réalisation d'articles.

De par son essence même, le DFASM est professionnalisant en lien permanent avec le monde socioéconomique. Les enseignants-chercheurs sont aussi des praticiens. 100 % des enseignements fondamentaux sont assurés par des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

De par son aspect règlementé, la formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. Un listing des compétences à acquérir est fourni ; l'évaluation des compétences reposant essentiellement sur l'Examen clinique objectif et structuré (ECOS).

La formation semble peu développer et diversifier ses pratiques pédagogiques. Les enseignements (cours magistraux et de travaux dirigés) et les évaluations sont dispensés et réalisés de façon très classique. Le dossier fait mention de pédagogie inversée et de simulation sans qu'il soit indiqué dans quelle mesure ces pratiques sont mises en œuvre. Les possibilités d'enseignement à distance existent, mais sont peu utilisées.

La formation inclut 48 heures d'enseignement en anglais sans véritablement développer de dispositifs incitatifs à des mobilités. Malgré l'existence du dispositif SCOPE, aucune mobilité entrante ou sortante n'a été enregistrée sur les trois dernières années.

Compte tenu de sa structuration, la formation n'est logiquement pas ouverte à l'alternance et à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les étudiants inscrits en DFASM sont issus de la première année commune des études de Santé (PACES), puis de parcours d'accès spécifique Santé (PASS) ou licences Accès Santé (L.AS) à partir de 2024. Les effectifs stables de 2018 à 2020 (190 à 203 étudiants par année de cycle) sont en augmentation en 2020-2021 (193 à 234 étudiants selon l'année du cycle). Des informations sur l'ensemble du cursus médical sont communiquées lors de forums métiers et des temps d'information institutionnels et hors institution sont proposés aux étudiants.

Les taux de réussite en DFASM sont excellents et compris pour l'année 2020-2021 entre 97 et 100 % selon les années du cycle. Aucune information n'est fournie pour les années antérieures. Les résultats obtenus par les étudiants sont analysés en commission pédagogique sans autre précision dans le dossier. Aucune information n'est fournie quant aux dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement du cursus. Il est noté la présence d'un tutorat associatif CREAT (Conférence pour la réussite des externes par apprentissage tutoré) qui vient en aide aux étudiants sur la partie connaissance de leurs études.

Après l'obtention de la troisième année du DFASM, les étudiants poursuivent leur cursus via l'ECN (Épreuves classantes nationales) pour entrer dans le 3^e cycle des études médicales.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement de la formation. La formation dispose ainsi des moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, ce qui est accrédité par les excellents taux de réussite aux examens des étudiants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est possible grâce à l'application web « Evamaine ». Cependant à cause de la pandémie de Covid-19 et suite à la réforme du 2^e cycle, ces évaluations ont été mises en suspens. Une commission pédagogique fait office de conseil de perfectionnement sans que l'on sache si sa composition est conforme à l'arrêté du 22 janvier 2014. Le 2^e cycle de médecine étant actuellement en pleine refondation, il n'est pas fait mention d'un dialogue entre les étudiants et les équipes pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- De nombreux partenariats locaux et régionaux offrant de multiples terrains de stage
- De très bons taux de réussite aux examens

Points faibles

- Un manque de données et d'analyse sur certains items relatifs au pilotage de la formation (taux de réussite, etc.)
- Un accès à des unités d'enseignement de master peu développé

Recommandations

- Informer et impliquer plus les étudiants dans une démarche recherche en leur proposant plus d'unités d'enseignement masteurisantes.
- Instaurer un dialogue poussé avec les représentants étudiants dans le cadre de la réforme du 2^e cycle des études de médecine.

- Renforcer l'évaluation interne de la formation et fournir les éléments d'appréciation indispensables à son évaluation objective et cohérente.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP) sanctionne le deuxième cycle des études pharmaceutiques au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé de Besançon. Il comprend quatre semestres de formation (le DFASP1 correspond à la quatrième année et le DFASP2 à la cinquième année) validés par l'obtention de 120 crédits ECTS correspondant au niveau master. Un choix d'unités d'enseignement (UE) optionnelles oriente progressivement à un exercice professionnel à orientation officinale, industrielle, hospitalière ou de recherche.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation ne fournit pas l'ensemble des données qualitatives nécessaires à son analyse et à l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFASP s'inscrit en cohérence et dans la continuité du diplôme général en Sciences pharmaceutiques (DFGSP). À la suite des connaissances fondamentales acquises en première année commune des études de Santé (PACES), remplacée en 2020 par le parcours d'accès spécifique Santé (PASS) ou les licences Accès Santé (L.AS) puis en DFGSP, le DFASP confère à l'étudiant les connaissances complémentaires théoriques (connaissances scientifiques, médicales et pharmaceutiques dans les domaines des sciences appliquées aux médicaments et autres produits de santé, des sciences biologiques, de la santé publique et de la thérapeutique) et pratiques permettant une orientation selon trois filières vers les métiers de l'officine, des pharmacies à usage intérieur et de la biologie, ainsi que de l'industrie et de la recherche. La formation bénéficie de nombreux atouts sur le plan régional tant dans le domaine de la recherche que dans le domaine professionnel. Elle s'appuie en effet sur des enseignants-chercheurs issus du milieu académique, sur des hospitalo-universitaires et sur des intervenants extérieurs issus des milieux professionnels. Les enseignements dispensés sont ainsi pluridisciplinaires en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur en *Pharmacie*. Les différents dispositifs mis en place dans ce cadre sont financés par l'initiative d'excellence.

Aucune ouverture spécifique à l'international n'est proposée aux étudiants. Depuis l'année 2018-2019, aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité entrante ou sortante. Néanmoins quelques étudiants suivant des unités d'enseignement (UE) de master pourraient effectuer un stage à l'étranger. Des possibilités existent : bourses Erasmus, bourses de mobilité internationale de la région Franche-Comté.

L'adossement à la recherche est bien présent en particulier pour la filière industrie/recherche. Les responsables des différentes UE du DFASP sont des enseignants-chercheurs et chercheurs assurant de 713 à 927 heures d'enseignements selon les filières. Nombre d'entre eux interviennent dans les UE du master Santé et forment les étudiants à la lecture critique d'articles. S'ils le souhaitent, les étudiants peuvent s'inscrire dans un parcours spécifique industrie recherche dès le second semestre du DFASP1. Ils ont de plus l'opportunité d'effectuer des stages d'initiation à la recherche et de master au sein des unités de recherche de l'établissement. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est dispensée en première année au sein de l'UE « Sciences humaines et sociales » et complétée par une charte de déontologie et de respect des droits d'auteurs fournie aux étudiants. Par ailleurs, la formation fait largement appel aux personnels des services de documentation pour l'acquisition de ressources, la méthodologie informationnelle et documentaire, la sensibilisation au plagiat, etc. (13 heures de formation minimum).

Chacune des trois filières accessibles aux étudiants fait appel à des professionnels du domaine concerné. Ainsi 23 professionnels (enseignants hospitalo-universitaires, industriels, professionnels de la communication, inspecteurs du travail, inspecteurs en pharmacie, inspecteurs de l'Agence régionale de Santé) assurent 780 heures d'enseignement au sein de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le DFASP a par définition une vocation professionnalisante basée sur une approche par compétences. L'étudiant peut mettre en œuvre et valoriser ses compétences par le biais de différents stages mis en place tout au long du cursus des études, quelle que soit la filière choisie. Bien que peu d'étudiants soient concernés, des UE libres proposées par l'ensemble des unités de formation et recherche (UFR) leur offrent la possibilité d'acquérir des compétences additionnelles. Par ailleurs, il aurait été bienvenu de disposer d'informations sur les compétences propres à chaque filière en indiquant comment ces compétences étaient évaluées. Enfin, aucun renseignement n'est fourni quant à l'organisation et les modalités d'obtention du certificat de synthèse pharmaceutique.

Les diverses modalités d'enseignement mises en place sont adaptées à la finalité de la formation. Les étudiants ont la possibilité de suivre les cours en présentiel ou en distanciel. Des capsules vidéos et des cours en ligne sont disponibles par le biais de la plateforme Moodle. De plus, des salles dédiées aux travaux pratiques et des salles informatiques sont à la disposition de tous.

L'ouverture à l'international est favorisée par un enseignement de l'anglais présent dans toutes les filières. Ainsi 30 heures d'anglais sont dispensées en DFASP1 à tous les étudiants. À la suite de 30 heures d'enseignement supplémentaire de la langue anglaise, ceux des filières internat et industrie ont la possibilité d'obtenir une certification du *Test of English for international communication* (TOEIC) en DFASP2 dont le coût est pris en charge par l'UFR. Si un coordinateur Erasmus et des bourses sont présents pour aider les étudiants à préparer les mobilités sortantes et entrantes, peu d'entre eux y font appel, compte tenu de l'organisation pédagogique de la formation qui est règlementée.

Compte tenu de sa structuration, la formation n'est logiquement pas ouverte à la formation continue et à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle suit auprès de ses différents publics. Une information et une promotion des études de pharmacie sont réalisées dans le salon Studyrama, d'une part, et au cours des journées portes ouvertes dans les lycées de la région, d'autre part. Ainsi le nombre d'inscrits en DFASP1 évolue peu (66 à 76 selon les années en lien avec le *numerus clausus*) et reste stable dans chaque filière avec une majorité d'étudiants choisissant une orientation officine (environ 45 à 50 %) et le reste réparti de façon assez équilibrée entre la voie de l'internat et celle de l'industrie/recherche.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais les données fournies sont incomplètes. En première année du cycle, le DFASP affiche un excellent taux de réussite de 100 % de 2018-2019 à 2020-2021. Par contre, les données fournies dans le dossier sont partielles et ne permettent pas de connaître ce taux en DFASP2, ni globalement ni par filière. Des entretiens pédagogiques sont proposés aux étudiants en échec et chaque doublant bénéficie d'un contrat pédagogique.

Tous les étudiants ayant validé le DFASP2 poursuivent leur cursus selon l'orientation qu'ils ont choisie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Erasmus plus a permis à plusieurs enseignants d'effectuer des mobilités sortantes en Thaïlande et d'accueillir en retour des collègues avant l'année 2020-2021 peu propice en raison de la pandémie. De plus, le processus « Professeur invité » financé par l'université a permis des mobilités entrantes d'Espagne et d'Égypte. Par ailleurs, les enseignants peuvent bénéficier d'un soutien pour améliorer leurs pratiques pédagogiques. Si le dossier précise le nombre total d'enseignants intervenant en DFASP (44) ainsi que le nombre d'heures étudiant de la formation (268 pour le second cycle), rien n'indique comment ces chiffres sont exploités en vue d'une mesure du coût et de la soutenabilité de ce cursus.

La formation comporte une commission pédagogique faisant office de conseil de perfectionnement et permettant de la faire évoluer. Une évaluation des enseignements existe au sein de la formation, mais il n'a pas été mis en œuvre après l'année 2018-2019 en raison de la pandémie. En 2018-2019, seuls 30 étudiants sur 76 ont répondu aux questionnaires.

Conclusion

Points forts

- Un environnement professionnel adapté à chaque filière
- De nombreuses possibilités d'accueil en stage recherche

Points faibles

- Des informations lacunaires sur l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation
- Peu d'étudiants répondant aux questionnaires d'amélioration
- Des mobilités à l'international des étudiants inexistantes

Recommandations

- Renforcer l'évaluation interne du DFASP et étayer le dossier de données concrètes sur l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation.
- Accentuer l'information auprès des étudiants afin d'encourager leur mobilité à l'international.

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'*infirmier en pratique avancée* s'adresse à des étudiants titulaires du diplôme d'État d'*infirmier* et vise à former en deux ans au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé de Besançon des auxiliaires médicaux aux compétences élargies afin de participer à la prise en charge globale des patients. Ce diplôme confère le grade universitaire de master.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation fournit peu d'analyse des données qualitatives et quantitatives. Ceci rend difficile son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le diplôme d'État d'*infirmier en pratique avancée* (DEIPA) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit bien dans les orientations de celui-ci, favorisant l'acquisition de nouvelles compétences ainsi que la responsabilité éthique et scientifique. En accord avec le décret du 18 juillet 2018, la formation est adaptée aux réformes en lien avec l'université et construite en harmonie avec le diplôme de formation générale en *Sciences médicales*. Côté recherche, des mutualisations existent également avec les spécialités infirmières IADE (Infirmier anesthésiste diplômé d'État) et IBODE (Infirmier bloc opératoire diplômé d'État) portées par l'université de Franche-Comté (UFC). Il apparaît donc une pluridisciplinarité forte au sein de la formation avec un décloisonnement des savoirs dans les enseignements relatifs à la sémiologie, la recherche et la santé publique.

La formation est très peu ouverte à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international, le diplôme d'État d'*infirmier en pratique avancée*, ne comptabilise aucune mobilité entrante ou sortante. Néanmoins, s'ils le souhaitent, les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages en pays étrangers avec un contrat pédagogique sans que l'on ne sache le nombre d'étudiants concernés.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Avec 150 heures d'enseignements de méthodologie de la recherche, huit enseignants-chercheurs intervenant dans le DEIPA et un partenariat avec le Centre d'investigation clinique (CIC), la formation intègre une bonne formation à et par la recherche. Une aide des services de documentation en matière d'acquisition de ressources est incluse dans le DEIPA sans que le dossier n'en précise les modalités.

Le DEIPA intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socioéconomiques. Les besoins socioéconomiques du territoire sont évalués par l'Observatoire national de la démographie des professions de Santé (ONDPS) mettant en relief une population vieillissante avec un réel besoin d'infirmiers hautement qualifiés. Pour préparer ses étudiants à une pratique professionnelle de qualité, 21 semaines de stage sont affichées dans la formation et 40 professionnels participent aux enseignements. Il est également demandé aux futurs diplômés de réaliser un mémoire de fin d'études sur leur parcours d'emploi.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le dossier fournit peu de renseignements indiquant qu'une réflexion approfondie n'a été menée sur un référentiel de compétences de la formation ni sur la définition de ses blocs de connaissances et de compétences, pas plus que sur une évaluation des compétences.

Le DEIPA développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. En fonction des compétences attendues, la formation fait appel à plusieurs méthodes de pédagogie innovante : remédiation, Wooclap, pédagogie inversée, simulation. Il aurait été intéressant et utile de connaître la part de ces méthodes par rapport à l'ensemble des heures d'enseignement.

L'ouverture à l'international est très faible. Si les étudiants suivent des cours d'anglais obligatoires en première et en deuxième année, le nombre d'heures dispensées n'est pas indiqué. Aucun partenariat international ni aucune mobilité entrante ou sortante n'est noté, ce qui est logique si on se réfère à la finalité du diplôme.

Les enseignements et les dispositifs sont totalement adaptés aux publics de la formation continue. L'accueil des inscrits au DEIPA se fait très majoritairement dans le cadre de la formation continue puisqu'entre 2018 et 2021, près de 90 % des étudiants ont suivi la formation selon ce processus. Une alternance des cours est ainsi organisée pour permettre aux étudiants de maintenir leur activité professionnelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le DEIPA bénéficie d'une attractivité croissante. Peu de renseignements figurent dans le dossier quant aux mesures prises pour contribuer à améliorer l'attractivité de la formation. Des informations sur le diplôme sont communiquées lors de forums métiers, des temps d'information institutionnels et hors institution. Il apparaît néanmoins que le nombre d'inscrits est en nette croissance en première année, passant de 12 en 2018-2019 à 30 en 2020-2021.

Les taux de réussite aux examens sont très bons et analysés annuellement en comité stratégique. Aussi bien en première année qu'en seconde année de la formation, entre 2018 et 2021, les taux de réussite ont été toujours supérieurs à 90 %. Il faut noter la présence d'un tutorat enseignant à destination des étudiants et d'un tutorat interpromotion entre la première et la seconde année du DEIPA.

Aucun renseignement n'est fourni quant à l'insertion professionnelle des diplômés. Des enquêtes sont réalisées par l'Agence régionale de santé (ARS), mais les résultats ne figurent pas dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier ne fournit quasiment aucune indication sur les moyens dont dispose la formation pour lui permettre d'atteindre ses objectifs mis à part le fait que 40 enseignants temporaires interviennent dans le DEIPA. Sur les deux années du cycle, la formation consacre environ 60 % des heures d'enseignement à des travaux dirigés, ce qui est correct au vu des objectifs du diplôme.

La formation est engagée dans un processus d'amélioration continue, mais aucun argument ne vient l'étayer. Le DEIPA dispose d'une commission pédagogique qui se réunit de façon biannuelle, mais sa composition n'est pas précisée, ce qui ne permet donc pas de savoir si elle peut jouer le rôle de conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche
- Une formation particulièrement bien adaptée à la formation continue
- De très bons taux de réussite aux examens

Points faibles

- Une évaluation interne insuffisante, comme en témoigne l'autoévaluation, peu explicite sur de très nombreux items
- Une approche par compétences inexistante

Recommandations

- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences.
- Renforcer l'évaluation interne de la formation et fournir les renseignements nécessaires à son évaluation (rôles du comité stratégique, composition de la commission pédagogique, taux d'insertion professionnelle, etc.).

LE DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme d'État de *sage-femme* (diplôme de formation approfondie en *Sciences maïeutiques* (DFASMa) a pour objectif de faire acquérir aux étudiants les connaissances et compétences, définies et règlementées, nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme. Cette formation professionnalisante s'effectue en deux ans au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé de Besançon et conduit à l'obtention du diplôme d'état de sage-femme conférant le grade de master.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation fournit peu d'analyse des données qualitatives et quantitatives. Ceci rend difficile son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement avec des enseignements adaptés à l'évolution des réformes. La formation fait suite aux enseignements de première année commune des études de *Santé* (PACES) et à partir de 2024 aux enseignements de parcours d'accès spécifique *Santé* (PASS) ou de licences *Accès Santé* (L.AS). Elle est coordonnée avec ceux du diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM). La transversalisation du service sanitaire des étudiants en santé illustre également la complémentarité de la formation avec les autres cursus de santé, de même que la participation des étudiants de la formation aux ECOS (Examen clinique objectif et structuré) en médecine.

La formation est très peu ouverte à l'international. La formation ne fait état d'aucun partenariat international ni d'aucune mobilité entrante ou sortante, ce qui n'est pas surprenant si on tient compte de sa finalité et de ses débouchés en pays francophones. Néanmoins, s'ils le souhaitent, les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages en pays étrangers avec un contrat pédagogique sans que l'on ne sache le nombre d'étudiants concernés.

La formation bénéficie d'un faible adossement à la recherche. Bien que des unités d'enseignement (UE) masteurisantes soient accessibles aux étudiants et que 95 heures de formation à et par la recherche soient dispensées, aucun adossement aux unités de recherche n'est encore effectif, ce qui est un frein à l'accueil, l'accompagnement et la formation de ceux-ci à la recherche. Une formation à l'intégrité scientifique, à l'éthique et à la déontologie est incluse dans le DFASMa. Sur les 30 heures consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire, deux d'entre elles sont assurées par des personnels de la documentation.

Le DFASMa intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Les besoins socioéconomiques du territoire sont évalués par l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS). Pour préparer ses étudiants à l'insertion professionnelle, 54 semaines de stage sont affichées dans la formation et un très important pourcentage (81 %) des enseignements est assuré par des professionnels. Il est également demandé aux futurs diplômés de réaliser un mémoire de fin d'études sur leurs parcours d'emploi et projet professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le DFASMa est une formation règlementée construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. Si une réflexion est actuellement menée sur la cohérence entre blocs de connaissances et de compétences, un référentiel de compétences a été réalisé à l'initiative du Collectif des Associations et des Syndicats des sages-femmes (CASSF). De plus, une référente pédagogique est présente pour valoriser les compétences acquises durant leur cursus par les étudiants.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. À côté des enseignements classiques (cours magistraux, travaux dirigés), les étudiants ont à disposition sur la plateforme Moodle des contenus de cours, des vidéos pédagogiques et des autotests. Néanmoins malgré l'évolution des pratiques avec la crise sanitaire, Campagne d'évaluation 2022 – 2023 - Vague C
Département d'évaluation des formations

il n'est pas prévu que les étudiants puissent suivre les cours à distance. Il est aussi regrettable qu'il ne soit pas fait mention dans le dossier de classe inversée, de mise en situation et de jeu sérieux.

L'ouverture à l'international est limitée, mais satisfaisante. La formation dispense un enseignement d'anglais de 40 heures et indique que les diplômés ont pour vocation d'exercer en pays francophones. Aucune préparation à la mobilité n'est mise en place, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la finalité de la formation.

Le cursus des études de sages-femmes n'est pas adapté pour accueillir un public de la formation continue ou de l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne. L'attractivité est en lien direct avec avec les *numerus clausus/appertus* de l'UFC, soit un nombre d'inscrits en DFASMa qui reste quasiment constant (25 à 26 étudiants selon les années). Des renseignements sur la nature des études et sur l'exercice de la profession de sage-femme sont communiqués lors de forums métiers, de temps d'information institutionnels et hors institution.

Les taux de réussite du DFASMa sont excellents (96 à 100 % selon les années). Ces taux sont analysés annuellement en comité stratégique, mais aucun renseignement n'est fourni sur les éventuelles mesures prises et aménagements de cursus qui pourraient en résulter. Par ailleurs, aucun dispositif d'accompagnement des étudiants en difficulté ne semble exister.

Le DFASMa suit l'insertion professionnelle de ses diplômés par le biais des enquêtes Emploi-formation-orientation (EMFOR). Le taux de répondants à ces enquêtes est de 70 %, mais le nombre de diplômés en emploi à 18 et 30 mois n'est pas communiqué. La seule information dont on dispose est relative à la poursuite d'études (passerelle en troisième année de médecine, master 2 *Santé publique*) qui concerne un étudiant par promotion sur les deux dernières années.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens adaptés pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est de cinq enseignants permanents et de 40 enseignants temporaires (attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), contractuels, vacataires). Il est difficile de faire le lien entre ces 45 enseignants et les 93 enseignants (chercheurs et professionnels) annoncés comme intervenant dans la formation. Par ailleurs, il aurait été appréciable de connaître la nature des enseignements dispensés par les personnels temporaires qui sont majoritaires. Aucun renseignement n'est communiqué sur d'éventuelles mobilités de l'équipe pédagogique et sur l'accueil d'enseignants invités. Un essaimage des pratiques pédagogiques est réalisé suite à un partage des acquis de formation sur un serveur commun.

Si la formation fait état de processus d'amélioration continue concernant les stages, l'organisation de l'année et des examens, ainsi que le contenu pédagogique, rien n'indique quelles mesures concrètes sont prises en ce sens. L'évaluation des enseignements par les étudiants demande à être augmentée (70 % de répondants). Il est également à signaler que la composition de la commission pédagogique n'est pas précisée et ne permet donc pas de savoir si elle peut jouer le rôle de conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante adaptée au marché de l'emploi
- D'excellents taux de réussite aux examens

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche
- Un manque de données et d'analyse sur certains items relatifs à l'évaluation interne de la formation

Recommandations

- Opérer et finaliser un rapprochement avec les unités de recherche.
- Renforcer l'évaluation interne de la formation et donner la part des pédagogies innovantes parmi l'ensemble des enseignements, la composition de la commission pédagogique, expliciter de façon détaillée les mesures prises par cette commission pédagogique suite aux analyses des enquêtes, etc.

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissements

Université de Bourgogne - UB
Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La mention *Archéologie, sciences pour l'archéologie* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences humaines de l'université de Bourgogne. Elle est co-accréditée avec l'université de Franche-Comté. La première année de master (M1) est en tronc commun. En deuxième année de master (M2), deux parcours sont proposés à l'université de Bourgogne : *Archéologie, culture, territoire, environnement* (ACTE) et *Archéo-géosciences* (AGES). Au sein du parcours ACTE une option « Archéologie du Bâti » (ArBa) est ouverte à Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les partenariats stratégiques avec l'université de Franche-Comté, avec l'université de Strasbourg et celle de Neuchâtel et l'insertion dans la Graduate School Transbio confirment l'insertion de la mention dans la stratégie de formation de l'établissement et témoignent d'une culture du partenariat académique régional, national et international. La mention est proposée en poursuite d'études aux diplômés de quatre mentions de licence générale : *Histoire de l'art et archéologie*, *Histoire*, *Géologie* ou *Biologie*. La formation couvre les spécialités disciplinaires des sciences de l'archéologie, mais sont aussi signalées la géomorphologie et l'initiation aux statistiques, qui relèvent de la pluridisciplinarité.

La dimension internationale est conjuguée avec un ancrage régional justifié par des débouchés régionaux et nationaux en archéologie préventive. Les chantiers de terrain, les séminaires interuniversitaires avec Strasbourg et Neuchâtel et le partenariat avec l'École européenne de protohistoire du Mont Bibracte permettent aux étudiants d'être insérés dans des réseaux internationaux. Le développement des mobilités entrantes n'est pas encore effectif, mais il est espéré pour les prochains contrats, avec l'appui de la *Graduate School Transbio*.

La formation à la recherche est constitutive du projet pédagogique. Elle est portée par les enseignants-chercheurs et les chercheurs des deux UMR porteuses de la mention (ARTEHIS Dijon) et (Chrono-environnement Besançon) et par les interventions des professionnels de l'INRAP (Institut National d'Archéologie Préventive), des musées locaux et régionaux, du Centre d'études médiévales d'Auxerre. La formation par la recherche est à la fois déontologique et pratique, ces derniers aspects reposant sur l'accès des étudiants aux plateaux techniques des laboratoires.

L'intervention des acteurs du monde socioéconomique est dans la logique de la forte orientation vers l'archéologie préventive régionale, débouché affiché de la mention.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée selon une approche programme. Les pratiques pédagogiques sont présentées comme induites par les programmes d'enseignement en fonction des compétences qui ont été définies lors de l'accréditation et sont déclinées dans la fiche architecture offre de formation. Les productions étudiantes sont valorisées par les rapports de fouilles et publications.

La formation est soumise aux défis d'ingénierie imposés par la co accréditation et un enseignement multi sites. Les équipes sont visiblement très attentives à ces questions qu'elles s'emploient à améliorer de façon continue.

Si la formation en langues vivantes étrangères est relativement réduite en termes de volumes horaires, les compétences linguistiques en anglais des étudiants sont renforcées. Un enseignement obligatoire d'anglais scientifique et le suivi ponctuel d'interventions en anglais dans les séminaires sont soulignés. Néanmoins, les équipes affirment leur attachement à une formation francophone, en accord avec les objectifs d'insertion

professionnelle nationaux et locaux en archéologie préventive.

La formation continue est un objectif. Le parcours Archéologie du bâti (ArBa) a adapté le planning et la progression pour l'accueil de stagiaires en formation continue. Pour autant, le master ne dispose pas d'un personnel d'appui pour ces missions.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les données sur la réussite en première année de master (M1) indiquent que les deux tiers des étudiants valident la totalité des crédits en fin de M1 (données stables sur les trois années considérées). Cela semble constituer un taux d'échec relativement élevé à ce niveau d'études, alors qu'un candidat sur deux est admis à l'entrée en M1. Ces chiffres, fournis par l'équipe sans appui de l'établissement ni de l'UFR, ne sont pas commentés.

L'attractivité, la réussite et l'insertion ne font pas l'objet d'une analyse dans le bilan, mais semblent relever du conseil de perfectionnement. Le bilan met l'accent sur le conseil de perfectionnement comme instance de suivi de la réussite des étudiants sans détailler l'analyse de l'attractivité ni de la réussite ou de l'insertion. En revanche, le lien avec les diplômés est présenté comme vivace et laisse supposer des résultats qui satisfont l'équipe pédagogique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour poursuivre ses objectifs. L'équipe signale des difficultés de soutenabilité de l'offre de formation par manque de renouvellement de postes de titulaires. Elle indique également ne pas disposer de soutien, notamment en ingénierie pédagogique et en pilotage.

Le conseil de perfectionnement est une instance décisive. Il intègre les équipes des deux universités, des représentants des étudiants et des représentants du monde socioéconomique et il aborde les questions de pilotage et d'amélioration continue. Il s'appuie sur une autoévaluation fondée sur des outils pédagogiques mis en œuvre par les enseignants eux-mêmes.

Conclusion

Points forts

- Clarté des objectifs, cohérence du projet pédagogique avec les objectifs d'insertion professionnelle des étudiants (archéologie préventive nationale et régionale)
- Force des relations inter universitaires
- Insertion dans l'environnement académique et professionnel régional et international

Points faibles

- Difficultés durables de sous-encadrement
- Manque d'appui en ingénierie pédagogique (dans le contexte de la double accréditation)
- L'analyse des résultats (objet d'attention)

Recommandations

- Renforcer l'insertion dans la *Graduate School* Transbio comme une piste d'amélioration pour les problèmes de fonctionnement pratique (mobilité étudiante inter sites par exemple)
- Renforcer l'appui aux équipes pédagogiques de façon durable

MASTER DESIGN

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Design* forme les étudiants aux métiers et à la recherche dans le domaine des produits et services multimédia. En seconde année de formation, trois options sont proposées au choix de l'étudiant : *Création numérique*, *Intégration numérique* et *Design sonore*. Les enseignements ont lieu sur le site de Montbéliard au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences techniques et gestion de l'industrie (STGI).

Il existe une ambiguïté sur la dénomination du master. Celui-ci a l'intitulé de mention *Design* dans la liste envoyée par l'établissement, et aucun intitulé de parcours n'est indiqué dans la rubrique de présentation du dossier, mais la dénomination master *Produits et services multimédia* est utilisée par l'équipe pédagogique dans le dossier d'autoévaluation.

De plus, le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire, de nombreuses données, qualitatives, quantitatives ou analytiques, étant manquantes, ce qui rend l'évaluation de la formation difficile, voire impossible sur certains points.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation actuelle et future de l'établissement. Avec son ouverture à l'alternance et à l'international, la formation s'inscrit pleinement dans les ambitions et les orientations de l'établissement. Elle est construite en articulation avec la licence *Information-communication* parcours *Produits et services multimédia* de l'UFR STGI et est également ouverte aux étudiants ayant un diplôme de licence d'autres mentions en provenance d'autres UFR et universités (notamment les mentions *Design*, *Informatique*, et *Information-communication*). Le master est à l'origine du montage du Cursus master ingénierie (CMI) en *Information et communication*, en collaboration avec la formation en Information Communication de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société (SLHS), projet de formation validé en 2015 par le réseau Figure. Cependant, suite à une décision prise par l'établissement en 2017, l'implication de la formation dans ce CMI a été arrêtée, pour des raisons non précisées dans le dossier. L'interdisciplinarité constitue un point important de la formation, via l'apport en son sein de plusieurs champs disciplinaires, notamment les sciences de la conception, les sciences de l'information et de la communication, et l'informatique. S'il n'est pas aisé de quantifier le volume d'heures totales de formation relevant de cette interdisciplinarité à partir de la maquette, l'interdisciplinarité est au cœur dans les activités proposées en design multimédia (120 heures en première année de master (M1)).

La formation développe son ouverture à l'international. Depuis septembre 2020, le master a signé un accord de double diplomation avec l'École nationale des sciences appliquées d'Oujda (ENSAO), université d'Oujda au Maroc. En septembre 2021, huit étudiants ont intégré le master en seconde année de master (M2), et, en septembre 2022, six étudiants sont attendus en M1, et quatre étudiants en M2. Des accords Erasmus permettent en outre l'échange des étudiants avec l'université d'Aveiro (Département de Design) et Cyprus University (Limassol), mais le flux en entrée est nul (aucun étudiant sur la période évaluée) et celui en sortie est très faible (un étudiant en 2020-2021).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche correct. Un tiers de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs (EC) de deux unités de recherche (UR) : l'UR Édition, littératures, langage, informatique, arts, didactique, discours (ELLIADD, UR 4661), et l'unité mixte de recherche DISC/FEMTO (UMR 6174). Ces EC, au nombre de huit, interviennent dans la formation à hauteur de 578 heures, soit un peu plus de la moitié, et encadrent les projets de fin d'études des étudiants de M2, certains de ces projets étant poursuivis en doctorat. L'autoévaluation ne donne cependant pas de chiffres précis concernant le nombre d'étudiants concernés sur la période d'évaluation. Trente-six heures sont directement dédiées à la formation à et par la recherche sur l'ensemble du cursus et l'ensemble des étudiants est formé à mener un état de l'art et à la démarche scientifique dans le cadre d'un projet innovant, probablement en lien avec les projets tutorés (douze et six crédits ECTS respectivement en M1 et M2) sans que cela soit précisé.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les partenaires professionnels, au nombre de 13, soit plus de la moitié de l'équipe pédagogique, participent à l'évolution des objectifs de formation en fonction des besoins socioéconomiques et accueillent régulièrement les étudiants pour des projets et des stages. Ils interviennent également à hauteur de 265 heures, soit un plus d'un quart de la formation. La culture d'entreprise est assurée à la fois par l'implication d'intervenants externes et par l'obligation d'un stage diplômant en deuxième année de quatre mois et crédité par 24 crédits ECTS, complété par des projets tutorés, sans que l'on en connaisse la part encadrée par des professionnels. Enfin, chaque année, au moins deux étudiants en M1 participent aux "Entrep' Franche-Comté", programme gratuit d'entraînement à l'entrepreneuriat d'équipe d'une durée de cinq mois. Le master a ouvert sa formation à l'alternance (en contrat de professionnalisation) depuis 2019 avec succès bien que les données sur le nombre de contrats soient incohérentes puisqu'il est mentionné dans l'autoévaluation un ou deux contrats en 2019-2020 et huit ou neuf en 2020-2021, suivant les renseignements fournis dans le dossier.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé une approche programme, complétée par une démarche par compétences. Le programme mis en œuvre est cohérent avec des objectifs clairement définis et matérialisés aussi bien en M1 qu'en M2. Les différentes unités d'enseignement (UE) visent à développer les compétences ciblées et parfaitement définies, pour chacune d'elles. Cinq domaines de connaissances et compétences ont été identifiés, mais la formation n'est pas encore à proprement parler structurée en blocs de connaissances et compétences. L'équipe souligne d'ailleurs dans le dossier que l'approche par compétences n'est pas complètement en place. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus (notamment lors des projets) par la constitution d'un portfolio. Toutefois, d'après le dossier d'autoévaluation, seuls neuf étudiants (correspondant aux alternants) possèdent un e-portfolio, ce qui interroge. Les compétences acquises en dehors de la formation ne sont pas valorisées.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. En plus des enseignements conventionnels, la formation utilise des situations pédagogiques actives pour l'apprentissage de la conception de services et produits numériques, sous forme d'activités individuelles et collaboratives (travaux pratiques, projets tutorés, mémoire, prototypes multi-, ubi-, cross-médias, étude de cas et évaluations de dispositifs techniques). Afin d'acquérir des compétences interpersonnelles et de gestion du groupe, les étudiants de M1 participent à des séances animées par une actrice de théâtre. De plus, l'ensemble des heures peuvent être suivies à distance sans qu'il soit précisé si ceci est effectif ou pas.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais peuvent être renforcés. La formation intègre des enseignements d'anglais en M1 (44 heures) et en M2 (24 heures). De plus, certaines soutenances de stage ou de projet ainsi que certains rapports partiels sont réalisés en anglais et 72 heures d'enseignement en M2 sont réalisées en anglais. En revanche, aucune préparation à la mobilité n'est proposée, ce qui peut expliquer le faible nombre de mobilités sortantes, et qu'il conviendrait de mettre en place.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance. La formation est ouverte à l'alternance et adapte en conséquence son emploi du temps, bien qu'il soit mentionné que la construction de celui-ci est difficile, chaque entreprise ayant des besoins différents. En revanche, la formation n'est pas ouverte à la formation continue, sans que la raison en soit donnée, et n'a par ailleurs délivré aucune validation des acquis d'expérience ou professionnels ces dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe peu et ne suit pas son attractivité auprès de ses différents publics. Pour se faire connaître, la formation utilise les canaux habituels (site web, salons, journée portes ouvertes, rencontres avec les anciens diplômés), mais n'analyse pas leur impact sur le nombre de candidatures qui n'est donné que pour 2020-2021 (59), ce qui ne permet pas d'en évaluer l'évolution. Quarante étudiants sont admis (chiffre également fourni pour la seule année 2020-2021) en accord avec la capacité d'accueil de 40 places, mais seuls 27 étudiants sont au final inscrits en M1 cette même année, ce qui interroge sur la nature des désistements.

Les données de taux de réussite du master montrent un taux de réussite peu satisfaisant ; aucun suivi ou analyse n'en est fait. Compte tenu des éléments fournis par le dossier d'autoévaluation, il apparaît que plusieurs étudiants ne valident aucun crédit ECTS en M1 (deux étudiants en 2018-2019, soit 8 % des effectifs et six étudiants en 2020-2021, soit 22 % des effectifs), sans qu'il n'existe de dispositif de remédiation ni d'explication à cela. Concernant les étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits, les taux sont relativement

faibles et fluctuants en M1 (28 % en 2018-2019, 47 % en 2019-2020 et 36 % en 2020-2021), meilleurs et en progression en M2 (30 % en 2018-2019, 58 % en 2019-2020 et 63 % en 2020-2021). En l'absence d'autres données et de toute analyse dans le dossier d'autoévaluation, il est impossible de savoir si ces données tiennent compte ou pas de la compensation et donc de connaître le taux réel de réussite.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Il est très difficile, à partir des informations présentes dans le dossier, d'apprécier l'adéquation entre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés et les objectifs de la formation. Aucune donnée d'insertion professionnelle et de poursuite d'études n'est présentée, seule une analyse très rudimentaire est fournie. Selon cette analyse, dans 70 % des cas, les entreprises dans lesquelles les étudiants ont effectué leurs stages proposent aux étudiants un contrat à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un excellent taux d'encadrement, l'équipe comprenant 11 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un volume d'heure étudiant de 1 075 heures de formation (le volume global de la formation n'est pas donné, mais avec un effectif de 46 étudiants, il doit être proche). L'équipe pédagogique est de plus renforcée par 12 enseignants vacataires.

Selon les informations indiquées dans le dossier, la formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas acceptable. Deux réunions pédagogiques sont organisées par année, durant lesquelles les étudiants font un retour sur l'ensemble des UE de la formation et en termes de points positifs à consolider et de points négatifs à améliorer. Aucune évaluation des enseignements et de la formation systématique n'est réalisée par ailleurs.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture à l'alternance
- Une bonne ouverture à l'international
- Une bonne diversité des pratiques pédagogiques avec un apport de l'approche programme

Points faibles

- Un suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études inexistant
- Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation interne de la formation
- Un taux d'échec du master important qui interroge sur la qualité du recrutement effectué, sans dispositif d'aide spécifique

Recommandations

- Mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement pour la mention de master devant réunir l'ensemble des parties prenantes, de façon à disposer d'un processus d'amélioration continue de la formation plus institutionnalisé.
- Utiliser les données des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'établissement et analyser précisément le devenir des étudiants diplômés en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de façon à pouvoir mettre en regard les résultats de ces analyses avec les objectifs de la formation et avec le marché de l'emploi.
- Développer des dispositifs d'aide spécifique en vue de lutter contre l'échec en première année du master et suivre l'attractivité et la qualité du recrutement afin de les corrélés aux taux de réussite.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

Université de Bourgogne – UB

Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) est une formation comprenant trois parcours : *Aide à la décision en aménagement urbain et régional* (ADAUR), *Transport, mobilité, environnement, climat* (TMEC) et *Aménagement et gouvernance dans les pays des suds* (AGPS). Le parcours ADAUR est en appui du cursus master en ingénierie *Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale* (CMI-SIGIT) et les parcours ADAUR et TMEC de l'école universitaire de recherche (EUR) TRANSBIO (pour promouvoir la transition vers une utilisation durable des ressources et la protection de la biodiversité). Les enseignements sont dispensés au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS), sur le site de Besançon, pour le parcours ADAUR, sur le site de Dijon pour le parcours TMEC, et le parcours AGPS est entièrement à distance, via le Service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification (SUP-FC) de l'établissement qui possède un Centre de télé-enseignement universitaire (CTU). Ce master est co-accrédité avec l'université de Bourgogne (UB).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. Le master répond en effet à la volonté de développement des filières d'excellence, le département de Géographie de l'UFC proposant depuis 2014 un CMI en géographie-aménagement (le premier au plan national), piloté par le réseau FIGURE dans le cadre d'un projet initiative d'excellence en formation innovante (IDEFI) du programme d'investissements d'avenir (PIA) et faisant partie de l'EUR TRANSBIO. La formation répond également à la volonté de professionnalisation et de formation tout au long de la vie des établissements UFC et l'UB, notamment avec l'ouverture à l'alternance depuis 2018 et l'ouverture en 2021-2022 d'une formation courte professionnalisante (FUP). Le parcours AGPS permet, quant à lui, de répondre à la volonté de l'établissement de développer des formations à distance. La formation est construite en cohérence avec la licence *Géographie et aménagement* avec laquelle elle s'inscrit en continuum. Elle accueille également des étudiants de licence générale de domaines proches et des étudiants de licence professionnelle de géographie ou de domaines proches. L'interdisciplinarité est privilégiée dans les enseignements, car la géographie et l'aménagement sont par définition des disciplines connexes et intégratives. L'approche interdisciplinaire est notamment présente dans le cadre des projets et au sein du parcours TMEC, et se traduit par une mutualisation d'enseignements avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE) et par l'intervention de géologues.

La formation bénéficie d'une excellente ouverture à l'international. La formation développe une offre spécifique à l'international. Le parcours AGPS, parcours à distance, fonctionne en partenariat avec l'agence universitaire de la francophonie (AUF) pour son recrutement à l'international qui représente plus de la moitié de ses effectifs (environ 55 %) sauf pour 2020-2021 (37,5 %). Les parcours ADAUR et TMEC ont participé à un partenariat européen dans le cadre du réseau « *master in geographical modelling* », soutenu par un « *strategic partnership* » Erasmus+ Key Action 2, obtenu en 2015. Ces parcours ont, en outre, intégré en 2021 l'EUR TRANSBIO, ce qui devrait renforcer leur ouverture à l'international. Quelques mobilités entrantes sont dénombrées sur les trois dernières années (huit en 2018-2019, dix en 2019-2020 et six en 2020-2021), dont deux étudiants du parcours ADAUR qui ont bénéficié de la bourse d'excellence Victor Hugo. En revanche, aucune mobilité sortante n'a eu lieu durant la période évaluée, si ce n'est quelques stages (sans que le nombre ne soit précisé) effectués à l'étranger. Enfin, un taux appréciable et stable d'étudiants internationaux (environ 33 % sur les trois dernières années) est relevé.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. L'équipe pédagogique de la mention GAED est adossée au Laboratoire Théma – unité mixte de recherche (UMR) 6049, implanté à Besançon et à Dijon, et à l'équipe de recherche en climatologie de l'UMR 6282 Biogéosciences localisée à Dijon, qui accueillent des étudiants pour les stages, des travaux encadrés de recherche (TER) (uniquement pour le parcours TMEC) et les projets tuteurés recherche. La totalité des enseignants-chercheurs (EC) en géographie et en aménagement et

urbanisme, soit 32 personnes, environ 40 % de l'équipe pédagogique, participe aux enseignements à hauteur de 80 % à 90 % des heures de formation suivant les parcours. La formation intègre, de plus, une formation, pour 368 heures, à et par la recherche, adaptée à sa finalité, dont des stages ou projets tuteurés de recherche (18 crédits ECTS), réalisés au sein d'un laboratoire d'appui, et proposés à l'ensemble des étudiants. Toutefois, seuls 16 stages de recherche (en première année de master (M1) et seconde année de master (M2)) ont été réalisés durant la période 2018-2021, dans les parcours ADAUR et TMEC. Aucune autre précision n'est donnée. Dans le parcours TMEC, parcours dans lequel les étudiants se destinent à la recherche, il est proposé aux étudiants d'effectuer en M2 une alternance entre la présence en laboratoire et la présence dans les enseignements, mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas précisé.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus. De nombreux acteurs du monde socioéconomiques (50, soit plus de la moitié de l'équipe pédagogique) interviennent dans la formation à hauteur de 18 % (405 heures) et font évoluer les contenus en fonction des besoins du secteur d'activité ; certaines unités d'enseignement (UE) par projet faisant l'objet de commandes réelles de la part de professionnels. De plus, des enseignements de préprofessionnalisation (réponse à appel, simulation d'embauche, rédaction de CV, prise de contact, etc.) sont réalisés bien qu'aucune formation à l'entrepreneuriat ne soit dispensée. Enfin, les stages réalisés au quatrième semestre ont une durée de quatre à six mois et sont crédités de 30 crédits ECTS. À noter que le parcours ADAUR propose un stage également en M1 d'un à trois mois (trois crédits ECTS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'objectifs pédagogiques clairement définis et en croisant l'approche programme et l'approche par compétences. La formation propose un programme décliné en blocs de connaissances et compétences sous forme matricielle, faisant le lien entre éléments constitutifs et compétences visées. L'équipe pédagogique rédige systématiquement un syllabus pour chaque compétence, de façon à aligner systématiquement objectifs, contenus, compétences à acquérir, et modalités d'évaluation. Des évaluations formatives sont proposées sous forme de points d'étape pour les travaux en projet permettant de faire un bilan régulier sur les compétences acquises et à améliorer. L'équipe souligne que ce bilan pourrait être mieux formalisé par un portefeuille de compétences qui n'a pas été construit, faute de temps.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques en donnant notamment une place importante aux outils numériques et à l'apprentissage par projet. L'utilisation d'outils numériques est au cœur du parcours AGPS entièrement proposé à distance, et des tutoriels qui avaient été mis en place dans le cadre de la crise sanitaire pour les deux autres parcours sont encore à disposition des étudiants du parcours TMEC pour favoriser la mise à niveau des étudiants. Des projets réalisés par les étudiants nécessitent un travail de terrain qui peut notamment prendre la forme d'observations ou d'entretiens avec des acteurs.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais (seule langue proposée) est conséquent, mais étonnamment, compte tenu du tronc commun de compétences annoncé des trois parcours, plus ou moins important suivant les parcours (66 heures en parcours ADAUR, 53 pour le parcours TMEC et 42 pour le parcours AGPS) et centré sur des compétences linguistiques utiles à l'insertion professionnelle. Aucune heure d'enseignement dispensé en anglais n'est relevée. La formation inclut également un dispositif de préparation à la mobilité sortante, sous forme d'un accompagnement personnalisé proposé aux étudiants ayant un projet de mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance. Le parcours TMEC est ouvert à l'alternance depuis 2018, en conformité avec les obligations de l'UB (un contrat de professionnalisation par an depuis 2018-2019 et deux contrats d'apprentissage par an depuis 2019-2020), tandis que l'ouverture du parcours ADAUR à l'alternance est prévue pour la prochaine accréditation. Ce parcours (ADAUR) est par ailleurs accrédité depuis 2021-2022 pour la FUP *Géomatique et modélisation appliquées à l'aménagement urbain et régional*, et une formation similaire de niveau 2 devrait être ouverte en 2022-2023. Toutefois, aucun stagiaire de la formation continue n'est inscrit dans la formation en tant que telle et aucun aménagement n'est prévu. En revanche, pour le parcours TMEC, pour les alternants, un hébergement est proposé à la cité de l'alternance sur le campus de Dijon et un ingénieur de formation est dédié à l'animation du master. Enfin, la formation a délivré une seule validation des acquis professionnels (VAP) en 2019-2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité, mais n'analyse pas l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics. Pour se faire connaître, la formation utilise les canaux habituels (différents sites Internet, groupes LinkedIn, blog spécifique au parcours TMEC) et prévoit d'enrichir le contenu en ligne de chaque parcours. Le suivi des candidatures et des inscriptions est effectué via la plateforme eCandidat, et un bilan qualitatif et quantitatif des candidatures est réalisé annuellement, sans qu'aucune analyse en soit faite ; l'autoévaluation étant pourtant jugée très satisfaisante. On observe, globalement, une diminution des candidatures entre 2018-2019 et 2020-2021 (diminution de 16,5 % sur les trois ans ; le nombre de candidatures étant relativement stable en 2018-2019 et 2019-2020), ceci étant principalement relié aux candidatures des parcours TMEC (- 25 %) et ADAUR (- 20 %). Si le nombre de candidatures reste conséquent (227 en 2020-2021) par rapport au nombre d'admis (environ 120 pour l'ensemble des trois parcours sur la période évaluée, chiffre stable), qui est bien supérieur aux capacités d'accueil des trois parcours (20 pour le parcours ADAUR, 24 pour TMEC et 40 pour AGPS en 2020-2021), le nombre final d'inscrits en première année est relativement bas pour les parcours ADAUR (huit inscrits en 2020-2021, chiffre ayant diminué de 69 % entre 2018-2019 et 2020-2021) et TMEC (12 en 2020-2021, soit une diminution de 40 % entre 2018-2019 et 2020-2021) ; seuls les inscrits du parcours AGPS sont en augmentation (55 inscrits en 2020-2021 soit + 48 % en trois ans). Aucune analyse ni explication de ces évolutions n'est avancée, ce qui est regrettable.

Le taux d'échec en M1 reste important et les indicateurs fournis rendent difficile l'appréciation de la réussite sur l'ensemble de la formation. Un taux d'échec important en première année est constaté pour le parcours AGPS bien qu'il soit en diminution (57 % des n'ont validé aucun crédit ECTS en M1 en 2018-2019, contre 22 % en 2019-2020 et 2020-2021). L'enseignement à distance de ce parcours est avancé comme explication. Cependant, peu de dispositifs de remédiation sont mis en place, si ce n'est des propositions d'adaptation au cas par cas qui peuvent être éventuellement étudiées, ce qui est regrettable. Le taux d'échec des autres parcours est très faible (un étudiant par parcours maximum ne valide aucun crédit ECTS sur la période). Par ailleurs, le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits semble ne pas tenir compte de la compensation ni de l'inscription réelle aux crédits ECTS. En effet, l'autoévaluation mentionne pour les étudiants du parcours AGPS qu'ils suivent souvent une année de formation sur deux ans pour expliquer cette donnée très faible. En l'absence de taux de réussite fourni par ailleurs, il apparaît donc délicat de s'exprimer sur ceux-ci. Toutefois, l'autoévaluation mentionne que la quasi-totalité des étudiants des parcours ADAUR et TMEC valide son année comme son diplôme.

La formation suit la qualité de l'insertion professionnelle, qui est assez faible. La formation utilise les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes réalisées par l'Observatoire des formations et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC et par celui de l'UB, et également une enquête interne au parcours TMEC qui permet un suivi de l'insertion professionnelle à 12 mois, ainsi qu'une enquête en ligne depuis 2021 pour le parcours ADAUR. Elle s'appuie également sur des groupes LinkedIn facilitant les contacts entre anciens étudiants et étudiants actuels. Les enquêtes réalisées par l'OFVE (promotion 2017-2018, taux de réponse de 75 %) font apparaître que 57 % des diplômés ayant répondu à l'enquête ont un emploi à 18 mois après l'obtention de leur diplôme (66 % après 30 mois), ce qui est faible (les taux nationaux pour les masters Géographie à 18 et 30 mois sont respectivement de 87 % et 86 %). La formation fournit, par ailleurs, les résultats des analyses réalisées sur la base des enquêtes internes à chaque parcours, qu'il est difficile de synthétiser compte tenu des différences existant entre les enquêtes réalisées, ce que reconnaît la formation. Les poursuites d'études en doctorat sont peu nombreuses (deux de 2017 à 2020 dans le parcours ADAUR et une en 2020-2021 dans le parcours TMEC).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est satisfaisant avec 32 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires intervenant dans la formation pour un volume d'heure global de 2 909 heures pour 128 étudiants inscrits dans tout le cycle.

La formation définit un processus d'évaluation interne perfectible permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, en présentiel pour les parcours TMEC et ADAUR et via un questionnaire en ligne pour le parcours AGPS. Le taux de réponse est faible (26 % en moyenne, hors 2019-2020 du fait de la crise sanitaire). L'analyse des réponses débouche sur des propositions générales discutées dans les conseils de perfectionnement qui inclut les représentants étudiants, mais qui restent organisés par parcours. L'équipe justifie ce choix par la diversité des structures et des pays où s'insèrent les jeunes diplômés de la mention et la diversité des attendus. Les responsables de parcours et d'années se réunissent annuellement pour un second temps organisé autour de la mention. Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention doit être mis en place, pour gagner en cohérence et pour donner au conseil un véritable rôle stratégique allant au-delà des

questionnements d'ordre purement pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de qualité
- Une bonne adéquation avec les orientations politiques de l'établissement
- Une bonne professionnalisation de la formation

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- Une faible attractivité de la formation, et une faiblesse dans le suivi de cette attractivité
- une absence de mobilité internationale étudiante sortante, malgré une bonne ouverture à l'international
- Un faible taux d'insertion professionnelle mis en évidence dans l'enquête réalisée par l'OFVE de l'UFC

Recommandations

- Revoir l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et non pas des parcours.
- Mettre en place un meilleur suivi de l'attractivité de la formation afin d'identifier les raisons de sa faible attractivité de façon à pouvoir améliorer celle-ci.
- Améliorer l'analyse du suivi de l'insertion professionnelle pour mieux synthétiser, au niveau de la mention, les résultats des enquêtes menées, d'une part, par l'OFVE et, d'autre part, par l'équipe en interne pour chaque parcours. Cette synthèse devrait permettre d'examiner si l'insertion professionnelle effective des diplômés est en cohérence avec les objectifs de la formation.
- Mettre en place des dispositifs pour développer la mobilité internationale étudiante sortante.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine (HCP)* est une formation en deux ans, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS). La formation comporte deux parcours. Le premier parcours, *Sociétés, politique et cultures de l'Antiquité à nos jours (SPC)*, se décline en deux modalités d'enseignement : en présentiel à Besançon et à distance (avec le centre de télé-enseignement universitaire (CTU)). Le second parcours, *Sciences pour l'histoire de l'art (SHA)*, est assuré uniquement en présentiel à Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. Le master s'inscrit notamment dans la stratégie de l'établissement pour l'innovation et la réussite du plus grand nombre, par son utilisation d'outils numériques et la présence d'un enseignement hybride, avec un parcours entièrement disponible à distance, ce qui lui permet une bonne adaptation aux besoins de flexibilité des publics actuels. Le master est également accessible aux étudiants ayant des besoins spécifiques ou en reconversion professionnelle. Les étudiants inscrits proviennent essentiellement des licences *Histoire* et *Histoire de l'art* délivrées par l'établissement, avec lesquelles le master s'inscrit en continuité, mais il intègre également des étudiants ayant des licences obtenues dans d'autres universités en France et à l'étranger. La formation permet une poursuite en doctorat dans le cadre de la Communauté d'universités et établissements Université Bourgogne Franche-Comté (Comue UBFC) et la préparation des concours de l'enseignement dans le cadre du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* dispensé à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Le parcours *SHA* offre en outre des passerelles avec le parcours *Archéologie du bâti (ArBa)* du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie (ASA)*. En cohérence avec les besoins socioéconomiques du territoire, la formation permet aux diplômés des poursuites d'études ou des insertions professionnelles variées dans le domaine de l'enseignement (concours), de la recherche (doctorat), du monde de la culture (masters professionnels, concours) ou encore du journalisme (écoles, concours), de la médiation culturelle (insertion professionnelle favorisée par la présence dans le bassin d'emploi de nombreux musées et lieux de culture et patrimoniaux) et des métiers du livre, de la documentation et des archives. À partir de la rentrée 2022, répondant à la demande de développement des filières d'excellence, le parcours *SPC* sera également le support du cursus master en ingénierie (CMI) *Éditions numériques et patrimoines de l'antiquité à nos jours (ENPAJ)*, préparant à des métiers dans les secteurs d'activités liés aux humanités numériques. L'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à la finalité de la formation n'est pas abordé dans l'autoévaluation de la formation.

La formation est ouverte à l'international. La mobilité étudiante est favorisée par la présence de programmes d'échanges et d'accords interuniversitaires, la formation participant activement aux accords Erasmus, accords-cadres établis par l'université, et au programme Campus France, bien que la formation ne développe pas d'offre spécifique. Elle souligne, très justement, qu'une offre plus spécifique ainsi que des partenariats plus affirmés gagneraient à être développés. Les mobilités étudiantes ont cependant été impactées négativement par la crise sanitaire, surtout en ce qui concerne les mobilités sortantes (seulement deux en 2018-2019), les mobilités entrantes étant, et restant plus nombreuses (cinq en 2018-2019, six en 2019-2020 et quatre en 2020-2021). L'enquête réalisée sur la promotion 2017-2018 par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'établissement fait apparaître que 10 % des étudiants (le nombre d'étudiants n'est pas précisé dans l'analyse) ont réalisé une mobilité à l'étranger dans le cadre d'un échange international, et qu'aucun des étudiants n'a réalisé de mobilité à l'étranger dans le cadre d'un stage. La formation a accueilli par ailleurs cinq étudiants internationaux par an en moyenne sur la période d'évaluation.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Des enseignants-chercheurs (EC), 22 pour le parcours *SPC* et quatre pour le parcours *SHA*, appartenant aux deux unités d'adossement, l'Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA) et le Centre Lucien Febvre (CLF), dispensent la quasi-totalité des enseignements dans le parcours *SPC* (la totalité dans la modalité à distance, et 94 % pour le présentiel), et plus de la moitié des enseignements du parcours *SHA*. On note cependant un fort déséquilibre entre les deux

parcours, les EC représentant 88 % de l'équipe pédagogique dans le parcours SPC contre 21 % dans le parcours SHA. La formation intègre de nombreux dispositifs de formation à et par la recherche, qui représentent plus de 70 % des enseignements, dont des séminaires de recherche, des enseignements consacrés à la formation à et par la recherche, la rédaction par les étudiants d'un mémoire de recherche conséquent (au moins 100 pages), la participation des étudiants à des colloques et journées d'étude. De plus, les deux unités d'adossment accueillent entre deux et cinq étudiants en stage par année.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique encore peu nombreuses et intègre des éléments de professionnalisation. Le stage est obligatoire en seconde année de master (M2) (deux semaines, six crédits ECTS) et la formation intègre également des enseignements relatifs aux débouchés et à la découverte du monde professionnel (Séminaire professionnel à six ECTS au premier semestre). L'intervention de professionnels dans la formation existe dans le parcours SHA (10 professionnels pour un total de 60 heures), mais est cependant inexistante dans le parcours SPC, ce qui est regrettable. D'ailleurs, très justement, si la formation déclare être en contact permanent avec les acteurs régionaux dans le monde artistique et culturel, notamment pour le parcours SHA, elle reconnaît que ses liens avec le monde socioéconomique restent encore ténus, et souhaite améliorer ce point à l'avenir, ce que l'on ne peut qu'encourager.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'objectifs pédagogiques clairement définis et en croisant l'approche programme et l'approche par compétences. Si la maquette n'est pas encore déclinée en blocs de connaissances et de compétences, l'équipe a fait un gros travail permettant de mettre en correspondance des objectifs pédagogiques de chaque enseignement (savoirs, compétences, aptitudes) et les compétences ciblées. La formation valorise les compétences acquises lors du stage et si chaque étudiant peut avoir un e-portfolio, celui-ci est encore peu utilisé par les étudiants, en présence comme à distance et la formation n'accompagne pas son utilisation, ce qui est regrettable.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en ayant recours à des méthodes pédagogiques innovantes. La pédagogie basée sur le numérique est développée en faisant appel à des applications novatrices qui favorisent les interactions entre enseignants et étudiants (Wooclap, Moodle). Les méthodes employées au cours des quatre semestres sont variées : apprentissages par et avec des outils numériques (par exemple, bibliographie et cartographie), séminaires interactifs, et ateliers de rédaction destinés à guider de manière très concrète, sur le plan méthodologique, les étudiants dans l'écriture de leur mémoire ou de leur rapport de stage. De plus, le parcours SPC peut être suivi entièrement à distance, sans que cette modalité ne semble envisagée pour le parcours SHA.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour permettre son ouverture à l'international sont satisfaisants. La formation inclut pour chaque parcours 72 heures de formation en langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, français comme langue étrangère), réparties sur trois semestres et organisées au niveau de l'UFR. Aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère. La formation inclut également des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants. Les étudiants ayant un projet de mobilité sortante peuvent bénéficier, par le biais de la direction des relations internationales (DRI), de cours de soutien linguistique, et peuvent passer les épreuves des certifications du *Test of English for International Communication* (TOEIC) ou du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) via le Centre de certification (CdeC) de l'établissement. Les étudiants en mobilité entrante et les étudiants internationaux bénéficient du dispositif d'enseignement de français langue étrangère (FLE), alors même que la formation indique sans objet pour le nombre d'heures dispensées, ce qui interroge.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. La formation permet un accès effectif au public de formation continue dans le parcours SPS en distanciel (15 stagiaires en 2018-2019 et 2020-2021 et 11 en 2019-2020), avec des modalités spécifiques de contrôles des connaissances, mais elle n'est pas ouverte à l'alternance. La formation bénéficie de l'expertise et des structures du service formation continue et alternance (SeFoC'Al), qui sert d'intermédiaire entre le parcours SPC à distance et le monde professionnel. Aucune mention n'est faite quant à l'ouverture possible à la formation continue du parcours SHA. La formation n'a délivré aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) sur la période, sans que l'on sache si des demandes ont été faites.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics, mais celle-ci reste faible. Pour se faire connaître, la formation utilise les canaux habituels (différents sites Internet, journées portes ouvertes, information auprès des étudiants de licence de l'établissement). Concernant l'attractivité de la formation, le dossier ne donne aucune information ni quantitative ni qualitative sur les candidatures au master, si ce n'est que les candidatures sont de plus en plus nombreuses pour le parcours *SPC*. Les capacités d'accueil (55 étudiants pour le parcours *SPC* depuis 2019-2020, 50 avant, 20 pour le parcours *SHA*) en première année ne sont pas atteintes, en particulier pour le parcours *SHA*, avec un taux de remplissage d'environ 50 %, à l'exception de l'année 2019-2020 (70 %), ce qui témoigne d'une faible attractivité de la formation. Le parcours *SHS* est quant à lui proche de la capacité d'accueil (47 inscrits en 2018-2019 et 51 inscrits en 2020-2021), voire la dépasse (58 inscrits en 2019-2020). Les responsables de formation sont aidés par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) qui réalise, chaque année, des enquêtes statistiques pour suivre l'attractivité du master.

La formation suit la réussite de ses étudiants, en réalisant chaque semestre un bilan. Le taux de réussite est satisfaisant (100 % d'admis en première année en 2020-21). Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en première année est relativement faible sur la période : en effet, cela concerne trois étudiants en 2018-2019, deux en 2019-2020 et sept en 2020-2021 ; ce dernier chiffre étant dû à la crise sanitaire, mais interroge dès lors sur le taux de réussite affiché de 100 % cette même année. Ces excellents résultats conduisent l'équipe pédagogique à considérer que la mise en place de dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite ou de mesure d'aménagement des cursus n'est pas requise. Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils étaient inscrits est en diminution sur la période, passant de 25/44 (56,8 %) en 2018-2019 à 34/73 (46,57 %) en 2020-2021. Ce taux de réussite est globalement très faible, mais le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble de leurs ECTS a été *a priori* compris sans tenir compte de la compensation, ce qui, de fait, interroge sur l'impact de celle-ci sur la réussite.

La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées par l'OFVE de l'établissement. L'équipe souligne cependant qu'une analyse plus régulière de ces données devrait être conduite, ce afin d'améliorer la formation et l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de poursuite en doctorat est satisfaisant (10 % des étudiants sur la période d'évaluation). Le taux d'insertion professionnelle est également très satisfaisant quantitativement (plus de 85 % en emploi à 30 mois pour des taux nationaux des masters *Histoire* de 80 %), mais peu satisfaisant qualitativement puisque la part des emplois de niveau cadre est assez faible (40 % à 18 mois et 60 % à 30 mois). L'équipe précise que le master n'est pas immédiatement professionnalisant, ce qui est regrettable, et le plus souvent suivi d'études supplémentaires ou de préparation à des concours (doctorat, master professionnel, école ou master *MEEF* en vue de la préparation aux concours de l'enseignement).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires est de 26 (22 pour le parcours *SPC* et quatre pour le parcours *SHA*), pour respectivement 111 et 23 étudiants sur l'ensemble du cycle, et un volume horaire global de 1 874 heures de formation (nombre d'heures étudiants), dont 618 heures sont réalisées à distance au sein du parcours *SPC* (le parcours *SPS* comprend 656 heures pour les étudiants inscrits en présentiel et 618 heures pour les étudiants inscrits à distance, et le parcours *SHA*, 600 heures hors heures de stage), sans que l'on sache si ces chiffres tiennent compte de la mutualisation qui représente huit unités d'enseignement sur 18. L'équipe pédagogique du parcours *SHA* est de fait renforcée par un nombre important d'enseignants vacataires (14 pour une équipe de 18 personnes), ce qui témoigne d'un sous-encadrement notable pour ce parcours du master.

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui doit être amélioré. La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement (CP) au niveau de la mention, ce qui est regrettable, chaque parcours ayant son propre conseil de perfectionnement. Ceux-ci comportent des étudiants de chaque année de master, ainsi que des acteurs du monde socioéconomique extérieurs à la formation, des membres de l'université (la responsable de la bibliothèque universitaire de Lettres par exemple) et des enseignants-chercheurs. Les comptes rendus des conseils fournis dans le dossier témoignent d'un véritable objectif d'amélioration pour ce qui concerne le CP du parcours *SPC* alors que le CP du parcours *SHA* apparaît avoir davantage un rôle de commission pédagogique, bien que l'équipe indique globalement que les réunions organisées dans ces deux CP sont destinées à réfléchir aux améliorations à apporter à la formation. Seul le parcours *SHA* a mis en place, depuis 2020-2021, une évaluation des enseignements par les étudiants, avec un taux de réponse de moins de 50 % (10 étudiants sur 23), un tel dispositif doit aussi être déployé pour le parcours *SPC*.

Conclusion

Points forts

- Un adossement solide à la recherche
- Un parcours ouvert à distance
- Une approche programme accompagnée d'une approche par compétences aboutie

Points faibles

- Une absence d'implication de professionnels dans la formation pour le parcours *SPC*
- Une faiblesse de l'insertion professionnelle immédiate, notamment quant aux aspects qualitatifs des emplois obtenus par les diplômés
- Un faible taux d'encadrement par des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires dans le parcours *SHA*
- Une démarche d'évaluation interne perfectible

Recommandations

- Reprendre l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et non au niveau des parcours.
- Renforcer l'implication des professionnels dans les heures de formation dans le parcours *SPC*, de façon à améliorer la professionnalisation de la formation.
- Améliorer l'insertion professionnelle en effectuant une analyse des données de l'insertion professionnelle immédiate des diplômés afin d'identifier les raisons de la faiblesse de cette insertion immédiate, tout particulièrement quant aux aspects qualitatifs des emplois obtenus par les diplômés. La création d'un réseau *d'alumni* est encouragée, dans l'objectif de permettre une facilitation de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Mettre en place l'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants, de façon à pouvoir augmenter le taux de réponse aux enquêtes réalisées et ainsi renforcer la démarche d'amélioration continue de la formation. Cette évaluation peut être organisée par exemple à l'issue des examens.
- Mener une réflexion sur le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs statutaires dans le parcours *SHA*.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

Université de Bourgogne - UB

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'université de Franche-Comté est une formation en deux ans qui comporte deux parcours : le parcours *Philosophie des pratiques* (PP), ouvert aux étudiants de philosophie et qui intègre un programme de certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES)-Agrégation, permettant de préparer les concours correspondant, et le parcours *Humanités médicales et environnementales* (HME), ouverts aux étudiants de santé, d'environnement, et plus généralement de Sciences humaines et sociales (SHS). Les enseignements sont dispensés à Besançon, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS) pour le parcours *PP*, et à Dijon, au sein de l'université de Bourgogne (UB) et Besançon pour le parcours *HME*. Ce master est co-accrédité avec l'université de Bourgogne.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation présente de nombreux items pour lesquels les données qualitatives et/ou quantitatives, de même que l'analyse de ces dernières sont manquantes, ce qui rend l'analyse et l'évaluation de cette formation très difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. La formation s'inscrit notamment dans les priorités thématiques de l'établissement, en donnant une emphase particulière aux pratiques en santé et en environnement, conformément aux axes "Territoires, environnement, aliments" et "Soins individualisés et intégrés" de l'I-site Bourgogne Franche-Comté, à travers des enseignements en épistémologie et en éthique du soin et de l'environnement, et à travers l'intervention de soignants et d'écologues dans certains enseignements. Le master *Philosophie* s'inscrit en continuité avec la licence *Philosophie* portée par l'UFR SLHS de l'UFC, et le parcours *HME* est coordonné avec l'UFR Santé, et accueille en outre des étudiants issus plus généralement de formations en sciences humaines et sociales, ou de formations en environnement ou en santé, notamment titulaires d'une licence *Sciences pour la santé*. L'apport de la pluridisciplinarité (philosophie, santé, environnement) et de l'interdisciplinarité (SHS) à la finalité de la formation est bien identifié. Certains enseignements tournés vers les pratiques sociales ou médicales sont notamment assurés par des professeurs de sociologie et de médecine, et des unités d'ouvertures au monde professionnel permettent aux étudiants de découvrir divers champs de la pratique, avec des intervenants exerçant par exemple dans le champ de l'éthique médicale, du travail social, du suivi psychologique en clinique et de l'action artistique. De plus le parcours *Humanités médicales et environnementales* est un parcours interdisciplinaire. Les deux parcours de master sont proposés en seconde année, et l'ensemble des éléments renseignés dans le dossier concernant cette seconde année du master met en évidence un manque d'interaction et entre les deux parcours qui apparaissent comme des parcours indépendants, dont même la structuration en unités d'enseignement (UE) est différente (huit UE pour le parcours *PP* et six pour le parcours *HME*) et les conseils de perfectionnement différents, ce qui met à mal la cohérence de la mention.

Concernant l'ouverture à l'international de la formation, des possibilités de mobilités entrantes et sortantes (Erasmus) existent, mais ne sont quasiment pas utilisées par les étudiants (seulement un étudiant en mobilité entrante et un en mobilité sortante sur la période d'évaluation). L'équipe pédagogique souhaite développer les mobilités internationales en créant de nouveaux partenariats, mais semble peiner à augmenter la motivation des étudiants à s'emparer des possibilités existantes, malgré les efforts déployés visant à promouvoir les mobilités.

L'adossement à la recherche de la formation repose essentiellement sur l'intervention d'enseignants-chercheurs des disciplines de la formation dans les enseignements du master. L'équipe pédagogique comporte 12 enseignants-chercheurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et doctorants (soit 44 % de l'équipe qui comprend également 15 professionnels) qui assurent 657 heures dans la formation (soit environ 75 % des 879 heures étudiant que comporte la formation). Les étudiants sont en outre invités à suivre les séminaires de recherche organisés par le laboratoire, qui ont lieu en dehors des heures de cours du master

pour permettre aux étudiants d'y assister. Les étudiants bénéficient également d'un encadrement individuel pour la réalisation de leur travail d'étude et de recherche qu'ils débutent en première année.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Des partenariats ont été développés et/ou renforcés avec des institutions locales et régionales, notamment avec le CHU Minjot, l'Espace régional de réflexion éthique Bourgogne Franche-Comté et avec la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie, qui permettent à la formation de prendre en compte les besoins socioéconomiques du territoire dans le cadre des UE de professionnalisation, des stages, et des projets de recherche menés par les étudiants. Quinze professionnels interviennent dans la formation, notamment dans les unités d'enseignement de professionnalisation, qui représentent un total de neuf crédits ECTS, et sont centrées sur le travail en équipe et en autonomie, la présentation des métiers de l'enseignement et de la recherche et de l'enseignement, et sur le travail dans les pratiques sociales. On peut regretter néanmoins que le stage ne soit obligatoire que dans le parcours *HME*, et seulement optionnel dans le parcours *PP*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Cependant, une approche programme (philosophie politique, épistémologie des sciences sociales, histoire de la philosophie, épistémologie et philosophie des sciences et des techniques, etc.) et une approche par compétences (en trois axes : méthodologie de l'expression, production d'arguments, restitution d'idées) sont mises en avant par l'équipe pédagogique dans le dossier d'autoévaluation, sans qu'il n'apparaisse de tableau de correspondance entre compétences ciblées et contenus des différentes UE (bien que les contenus de la formation soient bien définis en adéquation avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et sans qu'il n'existe de véritable approche par compétences. Les méthodes associées à l'approche programme évoquée ne sont pas non plus détaillées.

L'équipe pédagogique affirme dans le dossier qu'elle s'efforce de diversifier et d'adapter ses méthodes pédagogiques, mais la nature de celles-ci n'est pas précisée. Les différentes pratiques plus traditionnelles sont par contre listées (rédactions du mémoire de recherche, exposés, soutenances orales, rendus de dossiers ou de minimémoires de recherche, examens oraux, explications de texte et dissertations). L'enseignement en présentiel est privilégié dans la formation, pour des raisons que l'équipe présente comme intrinsèquement disciplinaires (nécessité d'un échange vivant, lectures et discussions communes) et humaines (les aspects volatiles et fragiles du public sont ici mentionnés).

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement des langues étrangères. Un enseignement de langue vivante (11 langues offertes au choix de l'étudiant) est dispensé chaque semestre de formation (18 heures par semestre). Aucune indication n'est fournie concernant les choix des étudiants et les possibilités de certifications. Par ailleurs, le département de philosophie propose un enseignement de philosophie en langue anglaise en lien avec la préparation à l'oral de l'agrégation. La formation ne contient pas de dispositif de préparation à la mobilité, à part une aide ponctuelle de la Direction des relations internationales (DRI) pour l'organisation des séjours Erasmus.

La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue, mais n'est pas ouverte à l'alternance. Selon le dossier, il existe des modalités adaptées aux étudiants en formation continue, sans que ces modalités ne soient spécifiées, hormis le fait que les cours du parcours *HME* aient lieu le vendredi et le samedi. Cependant, l'accueil d'étudiants stagiaires dans la formation apparaît très peu fréquent : le dossier n'indique aucun stagiaire en 2020-2021, le nombre de stagiaires pour les années précédentes n'étant pas renseigné, et un stagiaire pour le parcours *HME* qui a débuté en 2021. Concernant les validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des acquis professionnels (VAP), les données sont manquantes pour 2018-2019 et 2019-2020 et la formation n'a délivré aucune VAP ou VAE en 2020-2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est faible, et la formation n'a pas mis en place de procédure formalisée pour l'analyse de l'évolution des candidatures. Pour le parcours *PP*, le nombre total d'inscrits dans la formation va de 19 à 27 étudiants, chiffre bien au deçà de la capacité d'accueil qui est de 40 (les données ne sont pas disponibles pour le parcours *HME* ouvert seulement depuis septembre 2021). L'équipe pédagogique indique une augmentation des candidats intéressés par la philosophie qui ne se destinent pas à l'enseignement, et une augmentation des profils associant philosophie et santé. Aucun chiffre n'étant fourni, il n'est pas possible d'apprécier le niveau de cette augmentation.

Il n'existe pas de dispositif formalisé pour le suivi par la formation de la réussite de ses étudiants. Les données renseignées indiquent que deux étudiants de première année de master (M1) n'ont validé aucun crédit ECTS en 2018-2019 (les données ne sont pas renseignées pour les autres années du contrat). Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits est faible, et en diminution sur la période (pour le parcours *PP* : en M1, cinq en 2018-2019, trois en 2019-2018 et un en 2020-2021, et en seconde année de master (M2) : neuf en 2018-2019, trois en 2019-2020, les données étant non renseignées pour 2020-2021 et pour le parcours *HME* qui n'a ouvert qu'en 2021). Il est probable que cet indicateur ait été compris comme la validation des crédits ECTS sans compensation, ce qui toutefois amène à s'interroger sur l'impact de celle-ci sur la réussite des étudiants et la validation des compétences visées par la formation. En l'absence de toute autre donnée, il est complexe d'évaluer la réussite et la nécessité de la mise en place de dispositifs de remédiation, par ailleurs non décrits dans l'autoévaluation.

Il n'existe pas non plus de dispositifs internes à l'équipe formalisés concernant le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. L'équipe mentionne dans son autoévaluation qu'elle n'a pas accès à des outils de suivi du devenir professionnel de ses étudiants, ce qui interroge, car les données issues de l'enquête 2020 - 2021 réalisée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'établissement sur les diplômés de 2017-2018 sont bien présentes dans les documents de preuve, et indique un pourcentage de 80 % de diplômé en emploi à 18 mois et à 30 mois, et un taux de poursuite d'études de 20 % à 18 mois. Le nombre d'étudiants ayant répondu à l'enquête est cependant très faible (cinq étudiants sur six interrogés de la promotion 2017-2018), ce qui limite les possibilités d'appréciation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Sept enseignants et enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans la formation, équipe renforcée par deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), cinq vacataires, dont trois doctorants, intervenant régulièrement dans la formation, pour 27 étudiants inscrits dans la formation sur tout le cycle et 879 heures de formation.

La formation n'a pas mis en place une évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue au niveau de la mention. La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement (CP) au niveau de la mention, mais il existe deux CP : un premier CP, mutualisé entre l'UFC et l'UB qui concerne le parcours *HME* (co-accrédité avec l'UB), et un second CP, mutualisé avec la licence *Philosophie* qui concerne le parcours *PP*. On retrouve là encore les deux parcours qui n'interagissent pas, ce qui est dommageable au pilotage de la formation. Par ailleurs, l'équipe pédagogique signale qu'elle a renoncé à utiliser les outils d'évaluation proposés par l'établissement, car ces outils leur apparaissaient non adaptés à leur formation, et pas suffisamment attractifs pour les étudiants qui n'y répondaient pas. Il n'est pas précisé en quoi ces outils apparaissent comme inadaptés la formation et l'on regrette qu'aucune autre évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ne soit faite. Ceci serait très utile pour la démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon apport de la pluridisciplinarité dans la formation
- Un bon développement des partenariats locaux et régionaux

Points faibles

- Une faiblesse du suivi de la réussite et du devenir des étudiants
- Une faiblesse de l'attractivité de la formation
- Un caractère non obligatoire du stage dans le parcours *Philosophie des pratiques*
- Une absence de conseil de perfectionnement (CP) organisé au niveau de la mention ; deux CP étant organisés, un pour chaque parcours

- Une faiblesse des mobilités internationales étudiantes

Recommandations

- Réaliser un suivi de la réussite et du devenir des étudiants satisfaisant, en s'en donnant les moyens, et ainsi identifier les leviers qui permettront d'améliorer l'attractivité de la formation et les mobilités internationales des étudiants.
- Instaurer une obligation de stage dans les deux parcours de la formation.
- Organiser un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et non au niveau de chaque parcours et se donner les moyens d'une véritable évaluation interne en collectant, et analysant en son sein l'ensemble des éléments d'appréciation nécessaires à l'évaluation objective de la formation et à son amélioration continue.

MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation comprenant quatre parcours. Les trois premiers à visée professionnalisante correspondent à trois spécialités différentes : *Clinique psychopathologique, clinique de la famille* (CPCF), *Intervention psychosociologique : travail et santé* (IPTS), *Psychologie cognitive et neuropsychologie* (PCN), et le dernier parcours, *Recherche en psychologie* (RP) vise à la poursuite en doctorat. La formation est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. Le master s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement avec l'utilisation de pratiques pédagogiques diversifiées (les nouveaux enseignants-chercheurs bénéficient d'une formation aux pratiques pédagogiques innovantes) et la présence d'enseignements portant sur l'intégrité scientifique, avec des enseignements d'éthique, de déontologie ainsi que des séminaires interdisciplinaires proposés en partenariat avec l'UFR Santé. Les partenaires académiques ne sont pas cités dans le dossier. La formation est construite en continuum avec la licence *Psychologie* qui est exigée pour l'entrée dans le master, l'obtention du titre de psychologue nécessitant d'être titulaire d'une licence et d'un master mention *Psychologie*. Il existe des possibilités de passerelles avec d'autres masters, notamment avec la seconde année du master *Philosophie, parcours Humanités médicales et environnementales*, qui est accessible aux étudiants ayant validé leur première année de master (M1). La formation intègre dans les enseignements une ouverture interdisciplinaire (par exemple, selon le parcours : droit, anthropologie, philosophie, sociologie), sans que le volume horaire des enseignements concernés soit identifiable dans le dossier.

La formation est très peu ouverte à l'international, mais cette ouverture n'est pas facilitée par les variations selon les pays dans la spécificité des exigences pour la validation du titre de psychologue. Ces variations d'exigences freinent également la mobilité Erasmus des étudiants, et même si des accords existent qui permettent la mobilité des étudiants, il n'y a eu aucune mobilité étudiante à l'international sur la période, et seulement trois étudiants internationaux. Aucune offre spécifique n'est développée à l'international, mais l'équipe a entamé des discussions sur les possibilités d'en envisager. Des membres de l'équipe pédagogique de la formation effectuent des mobilités sortantes.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, mais variable suivant les parcours. L'adossement à la recherche se traduit par la réalisation par tous les étudiants d'un travail d'étude et recherche (TER) sur chaque année du master, associé à la validation de 12 crédits ECTS sur les deux années et la participation des enseignants-chercheurs des disciplines de la formation au nombre de 22/108, soit environ 21 % des intervenants - aux heures de formation. Ces derniers assurent ainsi 1 752 heures sans que l'on puisse estimer la part que cela représente dans le total des heures équivalent travaux dirigés (TD) à assurer, qui n'est pas précisée dans le dossier (la formation comporte 974 heures équivalent TD par étudiant et un effectif de 139 étudiants en 2020-21). Il existe cependant une différence selon les parcours, car dans les trois parcours professionnalisants le mémoire réalisé en seconde année de master (M2) prend appui sur le stage professionnalisant, alors que dans le parcours recherche, la formation à et par la recherche est renforcée par une unité d'enseignement (UE) spécifique en M1 (six crédits ECTS) et par des enseignements de M2 pour atteindre un total de 174 heures d'enseignement à et par la recherche sur le cycle (le nombre d'heures dans les autres parcours n'est pas spécifié). Cette organisation avec un parcours recherche spécifique ne permet donc pas d'offrir à chaque étudiant du master une formation à et par la recherche d'un niveau équivalent, ce qui est regrettable.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde socioéconomique sont notamment favorisées par les échanges entre les différents acteurs lors des réunions du conseil de perfectionnement, des réunions avec les responsables de formations et les professionnels, et par les interventions des professionnels, au nombre de 86 (soit 79 % des intervenants du master), qui assurent un total de 479 heures d'enseignements fondamentaux. La formation intègre une bonne préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. La préparation à l'insertion professionnelle comprend notamment la réalisation de plusieurs stages par les étudiants (un minimum de 500 heures de stage est nécessaire pour la validation du titre de psychologue) ainsi que des enseignements ciblant les situations de travail et les interventions du psychologue dans ces situations dont il est difficile d'estimer le nombre total d'heures et de crédits ECTS à partir des informations fournies dans le dossier. Il n'existe pas de formation à l'entrepreneuriat, mais l'équipe indique qu'il est recommandé aux étudiants d'attendre au moins trois ans d'exercice pour envisager le libéral ou l'auto-entrepreneuriat, et qu'au moins dix années d'expérience en institution sont préférables.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique met en œuvre les objectifs de la formation de manière concertée en impliquant à la fois les enseignants-chercheurs et les professionnels. Les approches programme et par compétences ne sont pas complètement déployées, mais les contenus d'enseignement sont définis en adéquation avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et un tableau mettant en correspondance les blocs de compétences ciblées et les contenus des enseignements est présenté dans le dossier. En outre, en relation avec la délivrance du titre de psychologue, l'équipe pédagogique veille à l'acquisition des compétences telles que définies dans la fiche RNCP lors de la formation.

Les contenus de formations sont bien définis, et en cohérence avec les objectifs, les méthodes pédagogiques et les méthodes d'évaluations. La diversification des méthodes pédagogiques est présente, avec notamment la présence d'enseignements comprenant des mises en situation pratiques, des psychodrames et des enseignements basés sur une dynamique de groupe, qui justifient que l'équipe pédagogique favorise l'enseignement en présentiel. L'équipe se heurte cependant sur ces aspects à des limites liées aux locaux disponibles, et à l'absence d'espaces pédagogiques innovants qui seraient plus adaptés aux types de pédagogies développés. Les enseignants-chercheurs bénéficient lors de la première année d'exercice d'une formation à la pédagogie basée sur un système d'apprentissage par les pairs (novices et expérimentés).

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, à travers l'enseignement des langues étrangères. Les enseignements de langues (18 heures sur chacun des trois premiers semestres) sont obligatoires et des cours en anglais sont envisagés dans le parcours recherche sans qu'il ne soit précisé dans le dossier le volume horaire envisagé. La formation inclut une référente mobilité étudiante qui travaille en lien avec la direction des relations internationales et de la francophonie, mais aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est évoqué dans le dossier.

La formation permet l'accès effectif d'étudiants en formation continue, sans aménagement de la formation. La formation est proposée en formation continue et intègre chaque année six à sept stagiaires. Il n'est pas précisé dans le dossier de dispositifs d'aménagements particuliers, mais l'équipe note que les liens avec le service formation continue et alternance de l'UFC – SeFoC'AI – sont à développer à ce sujet. L'équipe pédagogique envisage l'ouverture du master au public en apprentissage, mais celle-ci n'est pas effective actuellement, et les éléments de la réflexion entamée ne sont pas présents dans le dossier. La cohérence des dispositifs pédagogiques envisagés relativement à la formation continue et à une éventuelle ouverture à l'alternance n'est pas non plus détaillée dans le dossier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi de l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics est perfectible. L'équipe indique que le nombre de candidatures augmente chaque année et que les candidatures émanent de toute la France, ce qui correspond à ce qui est constaté habituellement dans les différentes formations de master *Psychologie* dont le taux de pression est très élevé au niveau national, mais le dossier n'indique pas de chiffres précis en termes de candidatures (le nombre de candidats en M1 et le nombre d'admis ne sont pas renseignés dans le dossier) ni d'analyses particulières les concernant. Les capacités d'accueil indiquées sont de 150 étudiants pour la mention pour 70 inscrits en M1 en 2020-2021 et 69 en M2, il semble donc que les capacités d'accueil indiquées concernent à la fois le M1 et le M2.

Les éléments concernant le suivi de la réussite des étudiants manquent dans le dossier. L'équipe pédagogique indique que, à l'exception de quelques rares cas d'abandon, aucun étudiant n'a validé aucun crédit ECTS sur la période, et que la plupart des étudiants valident tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits, mais les chiffres précis ne sont pas renseignés dans le dossier, et les dispositifs d'accompagnement ne sont pas présentés, ce qui rend impossible d'évaluer le suivi de la réussite des étudiants par la formation.

La formation effectue un bon suivi de la qualité de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études à partir des enquêtes menées par l'établissement de suivi de l'insertion professionnelle. Le devenir des étudiants, ainsi que le niveau d'insertion professionnelle sont en cohérence avec les objectifs et les contenus de la formation, aussi bien en termes de poursuite d'études qu'en termes d'insertion immédiate. Le taux d'emploi est très bon (93,5 % à 18 mois, 95,7 % à 30 mois, les taux nationaux pour les masters *Psychologie* étant de 93 % et 94 %). Même si le taux d'emploi en contrat à durée déterminée (CDD) est important (53,1 % à 18 mois, 32,4 % à 30 mois), ce qui est habituel concernant l'insertion de jeunes diplômés sur des postes de psychologues, le pourcentage d'emploi de niveau cadre est en cohérence avec les objectifs de la formation (87,5 % à 18 mois, 97,1 % à 30 mois). Le taux de poursuite d'études en doctorat est de 6,5 % en 2018-2019 (promotion 2017-2018).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, 23 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans la formation, pour 139 inscrits dans tout le cycle et un volume global d'heures d'enseignements de 974 heures dans chacun des quatre parcours.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution par le biais du conseil de perfectionnement (CP). Ce CP se réunit chaque mois et contribue à l'évaluation et à l'amélioration continue de la formation. Les documents de preuve font apparaître que le CP ne fonctionne pas toujours au niveau de la mention, mais par parcours, avec une composition variable, comprenant néanmoins toujours des étudiants, des enseignants-chercheurs et des professionnels extérieurs. De manière générale, l'autoévaluation sur la qualité de la formation menée par l'équipe pédagogique est en cohérence avec les données qualitatives et quantitatives fournies.

Conclusion

Points forts

- Une place importante donnée à la professionnalisation et aux stages professionnels, en adéquation avec la délivrance du titre de psychologue
- Une très bonne insertion professionnelle
- Un bon adossement à la recherche
- Un processus efficace d'autoévaluation et d'amélioration continue de la formation

Points faibles

- Une absence d'informations précises concernant la réussite des étudiants et la qualité du recrutement
- Une absence de mobilités étudiantes entrante et sortante

Recommandations

- Renforcer le suivi des données de la réussite étudiante, le systématiser et le corrélérer aux caractéristiques du recrutement afin d'adapter au mieux les dispositifs de remédiation.
- Poursuivre la réflexion par l'équipe pédagogique de façon à permettre la mobilité étudiante entrante et sortante, malgré les contraintes liées à la délivrance du titre de psychologue. Si celles-ci pèsent en effet très fortement en seconde année, les étudiants devraient pouvoir s'emparer des possibilités de mobilité Erasmus en première année.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Sociologie* de l'université de Franche-Comté est une formation comprenant un seul parcours : *Enquêtes socio-anthropologiques et territorialisations* (ESAT). Ce parcours unique a été créé en réponse aux recommandations de la précédente évaluation du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), en remplacement des trois spécialités proposées précédemment. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la Société (SLHS), et est adossée au laboratoire de Sociologie et d'anthropologie (LaSA).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Les thématiques pédagogiques du master s'inscrivent dans les attendus de l'établissement (environnement; énergie; politiques publiques; santé; vieillissement), via certains des thèmes de recherches des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, qui sont traités dans les enseignements et proposés aux étudiants pour la réalisation de leur travail d'étude et de recherche (TER). La formation est construite en articulation avec la licence *Sociologie* avec laquelle elle s'inscrit en continuum. Le master accueille principalement des étudiants de licence *Sociologie* de l'UFC, mais également des étudiants d'autres licences en sciences humaines et sociales (SHS), notamment les licences *Psychologie*, *Géographie*, *Philosophie*, et des étudiants du diplôme d'études en *Ingénierie sociale* (DEIS). Le dossier ne précise pas les flux étudiants correspondant aux diplômés des mentions de licence évoquées, mais précise que le master accueille tous les ans entre deux et quatre étudiants de DEIS. Il existe en outre des liens pédagogiques avec le master *Philosophie* (unités d'enseignement (UE) communes), sans que la part de mutualisation soit précisée. L'équipe évoque des collaborations avec des partenaires, mais les partenariats académiques ne sont pas précisés dans le dossier. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité, en intégrant, notamment par des UE optionnelles, des enseignements de socio-anthropologie et plus ponctuellement des apports d'autres disciplines comme la géographie, l'histoire, l'économie et la psychologie. Les éléments rapportés dans le dossier ne permettent pas cependant d'apprécier la part totale dans la formation des enseignements relevant de pluridisciplinarité et interdisciplinarité.

L'ouverture à l'international de la formation est satisfaisante. La formation inclut des possibilités de mobilités entrantes et sortantes des étudiants qui bénéficient d'un soutien, y compris financier, à cet effet. Cependant, le nombre d'étudiants en mobilité effective sur la période d'évaluation est très faible (deux mobilités entrantes et une mobilité sortante). L'équipe indique qu'aucun partenariat international n'est mis en œuvre, même si elle dit envisager de stabiliser des collaborations ponctuelles, notamment avec des universités italiennes. Il faut de plus souligner l'intégration dans la formation d'un nombre notable d'étudiants internationaux (20/45 en 20-21).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Le master est adossé au laboratoire de *Sociologie et d'anthropologie* (LaSA), et la formation intègre un volume d'heures consacrées à la formation à et par la recherche notable (294 heures sur les 747 heures totales dispensées dans la formation). Les étudiants réalisent à la fois une recherche individuelle donnant lieu à un mémoire de recherche (le nombre de crédits ECTS associé n'est pas précisé) ou de stage, et une recherche collective donnant lieu à la production de données et à des analyses quantitatives, qualitatives et visuelles. Les enseignements sont majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs titulaires (au nombre de huit, auquel s'ajoutent un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et un chercheur, qui suivent également les travaux de recherche des étudiants. Le nombre d'heures étudiant assurées par des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans la formation n'est pas renseigné. La formation a demandé un financement de l'Agence nationale de la recherche (ANR), dans le cadre du projet de l'ANR "Cultiver et protéger autrement", dont la finalité n'est pas explicitée, et qui n'a pas été obtenu, mais des financements de recherche ont permis d'acquérir du matériel bénéficiant aux étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La cohérence de la formation avec les besoins des différents acteurs socioéconomiques est assurée via le conseil de perfectionnement, qui permet les rencontres entre l'équipe pédagogique et des acteurs socioéconomiques du territoire ainsi que des échanges sur les attentes respectives de chacun et une réflexion sur les apports des différents partenaires locaux, régionaux et nationaux. Il n'est cependant pas précisé quels sont les différents partenaires socioéconomiques, à l'exception du partenariat avec l'Institut Régional du travail social (IRTS) de Besançon, évoqué dans la présentation de l'insertion professionnelle des étudiants. Concernant les éléments de professionnalisation inclus dans la formation, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage (en première année de master (M1) et en seconde année (M2)), pour une durée de quatre à cinq mois, mais il est regrettable que la réalisation de stage n'ait pas un caractère obligatoire. La validation du stage conduit à la délivrance de six crédits ECTS en M1 et de 12 crédits ECTS en M ; les crédits ECTS pour les étudiants qui ne font pas de stage étant associés à la validation de mémoires de recherche. Six professionnels interviennent régulièrement dans la formation (43 % de l'équipe, ce qui représente un pourcentage tout à fait satisfaisant pour ce type de formation), mais les étudiants ne sont pas formés à l'entrepreneuriat et l'équipe relève que ce point pourrait être amélioré, sans que des précisions soient apportées quant au type d'amélioration envisagée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences visées sont bien définies et les méthodes pédagogiques employées adaptées, sans que le dossier n'évoque la mise en place ni d'une approche programme ni d'une véritable approche par compétences. Si les compétences sont définies en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, avec laquelle une correspondante est faite, il n'existe pas de véritable approche par compétences, et il est difficile d'apprécier l'alignement avec les pratiques pédagogiques et les évaluations. Toutefois, la formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci, notamment en valorisant et en exploitant le cas échéant dans les enseignements les compétences des étudiants arrivant dans la formation avec des compétences relevant de disciplines connexes (géographie, philosophie, photographie).

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées. Le master se donne pour objectif de former des étudiants à la conception et à la réalisation autonome de recherches, et met l'accent sur la compétence "savoir travailler en équipe". Ceci a conduit l'équipe pédagogique à mettre en place, pour l'ensemble de la promotion, la réalisation d'une recherche collective, de manière à permettre aux étudiants de collaborer tous ensemble et d'appliquer sur le terrain les compétences acquises dans les enseignements. L'équipe pédagogique s'est formée pour l'enseignement à distance lors du début de la crise sanitaire du Covid-19, même si elle privilégie l'enseignement en présentiel avec l'objectif de permettre le travail collectif des étudiants. Le nombre d'heures étudiants pouvant être suivies partiellement ou entièrement à distance est renseigné à 722 heures pour 2020-2021, mais l'équipe indique que cette année était une année de pandémie, pendant laquelle l'intégralité des cours était soit en distanciel, soit en hybride. Actuellement l'équipe pédagogique est très réservée quant à l'intérêt de proposer des cursus qui pourraient être entièrement suivis à distance, et que même si des modalités hybrides restent proposées dans quelques cas particuliers (étudiant en stage, étudiant salarié), elles ne sont plus systématisées.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation propose un volume horaire de 18 heures par étudiant pour chaque semestre d'enseignement de langues vivantes, avec un choix massif des étudiants pour l'anglais, même si d'autres choix de langues vivantes sont possibles (allemand, espagnol, italien ou portugais). Le nombre d'étudiants choisissant chacune des langues vivantes proposées n'est pas précisé dans le dossier. En outre, les étudiants internationaux non francophones bénéficient de 36 heures d'enseignement du français chaque semestre au sein du master *Français langue étrangère*. La formation donne les informations utiles aux étudiants pour les mobilités sortantes (deux sur la période d'évaluation), et l'équipe pédagogique accompagne les étudiants en mobilité entrante dans leur intégration à la formation par un accompagnement administratif et un suivi rapproché de leur mémoire, mais une seule mobilité entrante est indiquée pour la période évaluée.

La formation permet l'accès à un public en formation continue, mais n'est pas ouverte à l'alternance. Des aménagements spécifiques sont notamment proposés aux étudiants préparant le diplôme d'état en *Ingénierie sociale* (deux à quatre chaque année), pour tenir compte des contraintes liées à leur emploi. Ces aménagements concernent l'emploi du temps, les modalités d'évaluations, et également l'accompagnement dans la réalisation du mémoire de recherche. En outre, le master intègre chaque année en formation continue des professionnels en poste (de quatre en 2018-2019 à un en 2020-2021), en accord avec la stratégie de l'établissement visant à développer la formation tout au long de la vie (FTLV). La formation n'a délivré qu'une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) sur la période d'évaluation et aucune validation des acquis

professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions lors des réunions du conseil de perfectionnement, notamment l'évolution et l'équilibre entre les candidats externes, internes et étrangers. L'équipe pédagogique met en avant une bonne attractivité de la formation, et fait le constat d'une augmentation significative des candidatures étrangères et des candidatures d'étudiants provenant d'autres régions françaises, mais le nombre de candidats en première année de cycle n'est pas renseigné dans le dossier, ce qui rend impossible l'appréciation de l'attractivité de la formation. La capacité du master est de 25 étudiants par année (soit 50 étudiants sur le cycle), et l'équipe a demandé une augmentation de cette capacité, qui est parfois de fait dépassée par l'intégration des étudiants via la procédure Campus-France, qui ne sont pas comptabilisés dans les capacités. La capacité d'accueil en première année a été dépassée en 2018-2019 (30 inscrits) et en 2020-2021 (32 inscrits) du fait de l'inscription d'étudiants de Campus France, mais les effectifs étaient en deçà en 2019-2020 (18 inscrits) pour des raisons que l'équipe n'a pas réussi à identifier.

La formation suit l'évolution des taux de réussite qui sont analysés lors des jurys annuels. Les dispositifs d'accompagnement incluent la mise en place si nécessaire d'un renforcement de l'accompagnement pour la réalisation du mémoire. Les données dans le dossier font apparaître que sur les deux années de formation, en 2020-2021, 32 étudiants sur les 45 inscrits ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits, soit un peu plus de 70 %, ce qui est assez satisfaisant, mais pourrait être amélioré.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi est très pauvre. L'équipe pédagogique manque d'informations concernant le devenir professionnel des étudiants. La dernière enquête réalisée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) portant sur les diplômés de 2017-2018 montre un taux d'emploi acceptable à 18 mois (60 %) et bon à 30 mois (90 %), les taux nationaux correspondants étant de 81 % en master *Sociologie*, mais ces taux reposent sur les réponses de seulement 10 étudiants. L'équipe pédagogique souhaite développer ses propres outils de suivi, mais peine à les mettre en place. Les données présentées montrent un bon taux de poursuite en doctorat (17 étudiants du master sur la période 2016-2021, au LaSA). Le nombre d'étudiants inscrits en M2 sur la période 2018-2021 est de 45 étudiants, mais les données d'inscriptions 2016-2018 n'étant pas disponibles - car hors période évaluée, il n'est pas possible d'établir la part des étudiants poursuivant en doctorat la période 2016-2018 évoquée dans le dossier. En revanche les données de l'enquête sur le devenir des étudiants de la promotion 2017-2018 indiquent un taux de poursuite en doctorat de 10 %. La cohérence entre le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle et la formation suivie (secteur d'activité, nature de la mission, niveau d'emploi occupé, niveau de salaire) n'est pas abordée dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement de la formation est correct. En effet, l'équipe comporte huit enseignants-chercheurs titulaires et huit enseignants vacataires, dont trois professionnels, pour 45 étudiants inscrits sur les deux années du master (en 2020-2021), et un volume global d'heures d'enseignement de 747 heures sur l'ensemble du master.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) comprenant des enseignants-chercheurs, des étudiants et des professionnels extérieurs à la formation. Ce CP se réunit deux fois par an pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. En plus du CP, il existe un système de tutorat visant à répondre au mieux aux insatisfactions des étudiants, ainsi que des évaluations qualitatives réalisées lors de rencontres semestrielles entre les tuteurs, les représentants des étudiants et l'équipe pédagogique. Le dossier ne précise cependant ni combien de tuteurs sont recrutés ni combien d'étudiants du master sollicitent effectivement les tuteurs ni le niveau de recrutement des tuteurs.

Conclusion

Points forts

- Une bonne formation à et par la recherche
- Un bon taux de poursuite d'études en doctorat

Points faibles

- Un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants insuffisant
- Un caractère non obligatoire du stage qui, lorsqu'il n'est pas effectué par les étudiants, n'est pas remplacé par un autre type d'expérience en milieu professionnel, mais par la réalisation d'un mémoire de recherche
- Une absence de véritable approche par compétences

Recommandations

- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, ce qui implique d'atteindre des taux de réponse satisfaisants aux enquêtes réalisées par l'OFVE, et d'analyser les données d'insertion en termes d'adéquation avec les objectifs de la formation.
- Rendre le stage obligatoire dans le parcours de formation.
- Mettre en place, ou du moins initier une approche par compétences, qui permettra de valoriser le travail déjà effectué pour la définition des compétences ciblées par la formation.

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissements

Université de Bourgogne - UB
Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* de l'université de Bourgogne est organisé avec un parcours unique *Dynamique et conservation de la biodiversité (DYCOB)*. Les enseignements sont réalisés à Dijon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est inscrite dans le schéma local de formation et entretien des partenariats actifs à l'échelle locale.

La formation est construite en cohérence avec le master *Biologie de la conservation (Conservation biology)* avec lequel elle partage des enseignements en première année. La capacité d'accueil est de 40 étudiants sur l'ensemble du cycle. La formation participe à la *Graduate School TRANSBIO* de l'université de Bourgogne et a mis en place une école d'été. L'équipe pédagogique présente très clairement la finalité de la formation et s'appuie sur des enseignements pluridisciplinaires. La formation envisage une meilleure intégration des partenariats nationaux et internationaux qui doit être encouragée et soutenue.

La formation est encore peu ouverte à l'échelle internationale. Le nombre d'étudiants en mobilité est extrêmement faible, même si certains stages sont effectués à l'étranger. L'adaptation de l'offre de formation à l'international est un projet pour la future maquette. L'équipe est encouragée à se saisir des opportunités offertes au plan local par l'université (*Graduate School*, alliance Forthem) et à élargir ses recherches de partenariat au plan national et international. Il faudra clarifier l'articulation avec le master *Biologie de la conservation*, qui apparaît comme le parcours international de la mention.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'équipe pédagogique comporte enseignants-chercheurs et chercheurs issus de plusieurs unités de recherche. Les enseignements incluent une formation à et par la recherche qui s'appuie de façon classique sur des enseignements théoriques (UE de déontologie et méthodologie) et sur des stages.

La formation entretient des relations encore timides avec le monde socioéconomique et intègre quelques éléments de professionnalisation. La formation travaille avec les acteurs locaux afin d'ajuster ses enseignements. Elle indique avoir mis en place des enseignements de préparation à l'insertion professionnelle en M2 pour un total de deux crédits ECTS. La participation des professionnels à l'enseignement est faible. Bien qu'ouverte à l'alternance, la formation accueille très peu d'étudiants sous ce statut (un sur l'ensemble du cycle et de la période de référence). Formant des professionnels dans un domaine où les attentes sociétales sont très fortes, la formation est encouragée à développer les interactions avec le monde socioéconomique, par exemple en intégrant des professionnels au futur conseil de perfectionnement et à augmenter significativement la part des enseignements professionnalisants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs de la formation sont très clairement identifiés et portés à la connaissance des étudiants sous forme de fiche programmatique. Cependant, l'approche par compétences n'est pas mise en place. La formation est encouragée à développer des outils permettant aux étudiants de valoriser leurs compétences et leur employabilité, par exemple sous forme de portfolio.

Les méthodes pédagogiques restent peu diversifiées, malgré des initiatives originales qui sont à amplifier. Les méthodes pédagogiques font appel à des formes d'enseignement traditionnelles (cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)), y compris dans l'école d'été qui consiste essentiellement en un enseignement combiné de plusieurs unités d'enseignements (UE) mutualisées entre deux mentions. Une semaine de fédération est organisée avec l'université de Besançon, mais son objectif pédagogique pour les étudiants reste peu clair. Il est regrettable que l'apport pédagogique de ces initiatives n'ait pas été analysé et présenté dans le dossier. Ces initiatives très récentes restent prometteuses. L'équipe pédagogique indique son souhait d'augmenter la part

d'enseignements à distance, mais ne précise pas les objectifs qu'elle souhaite atteindre avec cette initiative. Dans le domaine pluridisciplinaire concerné par la formation, il est souhaitable d'intégrer des enseignements par projet, afin d'appuyer le développement des compétences transversales des étudiants en matière d'autonomie et de travail collaboratif.

Les contenus et dispositifs permettent une ouverture à l'international, mais qui reste sous-utilisée par les étudiants.

Une partie des enseignements est réalisée en anglais, et la formation linguistique est significative dans la formation. Toutefois, on constate une absence de mobilité internationale, tant entrante que sortante. Une part des stages est effectuée à l'étranger, sans indication de volume ou de destination. Afin de valoriser cet investissement, il est souhaitable d'identifier des partenaires académiques et de travailler à l'organisation d'un réseau dans la discipline, permettant l'échange d'enseignants et d'étudiants au-delà des situations de stage, dans un objectif d'amélioration de la formation.

Les contenus et dispositifs de formation sont potentiellement adaptables aux publics de la formation continue et de l'alternance, mais aucun étudiant n'est inscrit dans ces régimes d'études. Il ne s'agit pas d'un axe sur lequel la formation envisage un développement particulier. Ce faisant, la formation n'adhère pas aux objectifs de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité et s'appuie sur les dispositifs d'information et d'orientation de l'université de Bourgogne pour soutenir la qualité des recrutements. Le nombre de candidatures annuel est conséquent et constant en M1, et tout à fait cohérent avec les données nationales pour cet intitulé de mention. Les données présentées dans le dossier ne permettent pas d'apprécier la répartition géographique ni le profil des étudiants recrutés. Il semble toutefois qu'une majorité d'étudiants soient diplômés de Licence *Biologie des organismes* de l'université de Bourgogne. Quelques étudiants sont admis en M2, mais leur provenance n'est pas précisée. Les dispositifs d'information sont essentiellement menés en interne à l'université. Les candidatures étrangères ne sont pas d'un niveau académique satisfaisant, ce qui explique le faible taux de recrutement d'étudiants étrangers. Globalement, la capacité d'accueil est atteinte à plus de 90% sur la période de référence. Dans une perspective d'ouverture à l'international et aux publics de formation en alternance, dont la volonté est affichée par l'équipe pédagogique, il serait pertinent de réfléchir à une diversification de la campagne d'information.

La formation affiche des taux de réussite très bons (en deux ou trois ans) et a mis en place des outils d'aide à l'insertion professionnelle et à la recherche de stage. Les étudiants n'ayant pas réussi à trouver de stage sont autorisés à redoubler. Il serait utile que la formation s'interroge sur ces situations, afin d'identifier les axes d'amélioration éventuels.

La formation dispose des données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés, mais n'a pas mis en place de protocole récurrent d'analyse approfondie. Les données sont fournies par l'enquête systématique menée par l'université de Bourgogne et indiquent un taux d'insertion professionnelle satisfaisant (63% des étudiants occupent un emploi). Les données concernant la poursuite d'étude en N+1 (doctorat) dans l'établissement ont été mal renseignées dans le dossier et sont de fait inexploitable. La formation est fortement incitée à analyser les données concernant le devenir de ses diplômés de façon précise et à ajuster le contenu et les dispositifs d'enseignements en conséquence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique resserrée incluant des professionnels. Les besoins d'encadrement semblent satisfaits : les enseignants non titulaires sont des professionnels. La formation envisage d'augmenter la participation des professionnels aux enseignements dans la future maquette, sans en préciser les modalités.

La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement, mais se place néanmoins dans une perspective d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est restreinte et se réunit de façon informelle et périodique pour évaluer la campagne de recrutement ou les modalités pédagogiques. Il ne semble pas qu'une enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants ait été mise en place à l'échelle de l'établissement ou que la formation ne s'en soit pas saisie. La formation semble néanmoins très consciente de la nécessité de mettre en place un conseil de perfectionnement. Toute ne répondant aux exigences légales, le conseil de perfectionnement pourra appuyer le pilotage de la formation en matière de stratégie de recrutement, de mise en œuvre pédagogique, d'insertion professionnelle. La composition du conseil de perfectionnement devra

inclure des professionnels, des étudiants et des diplômés pour pouvoir soutenir efficacement la démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Dispositifs d'enseignement prometteurs
- Taux de réussite élevé
- Opportunités d'ouverture à l'international et au monde socioéconomique, dans le cadre d'une prise de conscience sociétale importante
- Équipe pédagogique fortement impliquée dans la mise en œuvre de la formation

Points faibles

- Absence de conseil de perfectionnement
- Démarche d'identification des compétences peu développée
- Faiblesse du suivi de l'insertion professionnelle par l'équipe pédagogique
- Des liens trop faibles avec le monde socioprofessionnel

Recommandations

- Amplifier l'analyse du positionnement, des méthodes et des perspectives de la formation en mettant en place un conseil de perfectionnement incluant professionnels, étudiants et diplômés
- Mener une analyse précise du devenir des étudiants
- Identifier et valoriser les compétences associées au diplôme, afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés et poursuivre la modernisation des méthodes pédagogiques (école d'été, semaine d'intégration)
- Développer des liens avec le monde socioéconomique et ouvrir à l'international pour permettre d'amplifier l'ancrage de la formation dans les préoccupations sociétales

MASTER BIOLOGIE, SANTÉ

Établissements

Institut Agro Dijon ; Université de Bourgogne - UB ; Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* (BS) de l'université de Bourgogne est une formation comprenant trois parcours en première année de master (M1 BS) *Biologie biochimie moléculaire* (BBM), *Biologie cellulaire et physiologie animale* (BCPA), *Biologie intégrative des interactions plantes - microorganismes - environnement* (BIIPME), et deux parcours à l'UFC : *Signalisation cellulaire et moléculaire* (SCM), *Physiologie, neurosciences et comportement* (PNC) ; et cinq parcours en deuxième année de master (M2) : *Biologie intégrative des interactions plantes - microorganismes - environnement* (BIIPME), *Management et innovation en biotechnologies* (MIB), *Signalisation cellulaire et moléculaire* (SCP), *Physiologie, neurosciences et comportement* (PNC), *Ergonomie et Gestion des risques professionnels* (EGRP).

La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement, et co-accréditée avec Institut Agro Dijon pour le parcours BIIPME et l'Université de Franche-Comté pour les parcours PNC et SCM. Les enseignements sont réalisés à Dijon et Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place centrale et cohérente dans l'offre de formation de l'université de Bourgogne en Biologie, et s'inscrit dans les orientations de celle-ci en s'appuyant sur des co-accréditations (université de Franche-Comté et l'Institut Agro Dijon) et sur les opportunités fournies par les Graduate Schools. Plusieurs parcours sont associés à deux *Graduate Schools* (les parcours BBM, SCM et BCPA du M1 BS et le M2 SCM à INTHERAPI ; BIIPME à Transbio). La complémentarité de la formation avec les autres masters portés par l'UFR SVTE est assurée par leur appartenance commune à un département des masters, Santé Végétal Aliment Nutrition (SAVAN), département qui permet aussi l'harmonisation de l'opérabilité des formations. Certains enseignements sont mutualisés avec d'autres mentions de master de l'établissement et entre les parcours de la mention. Des options sont mises en place en licence pour préparer la poursuite d'étude en master *Biologie, santé*. La réalité des liens avec le programme d'investissements d'avenir (PIA) Réussir, innover, transformer, mobiliser (RITM) s'exprime plutôt en fin de troisième année de licence (L3), et n'est pas détaillée dans le dossier. Cependant, ces divers partenariats ne sont déployés qu'à l'échelle des parcours et non de la mention, ce qui nuit à sa cohésion et à sa lisibilité. Il est curieux que la distinction entre parcours recherche et professionnalisant soit encore affichée, et ce, malgré la mutualisation des enseignements et un tronc commun en M1. La localisation d'un des parcours sur le site de l'UFC limite également la cohésion de l'ensemble, malgré l'existence de dispositifs d'accompagnement géographique à la mobilité étudiante. Un travail de structuration des parcours, au sein de la mention, mais aussi avec d'autres mentions est suggéré (parcours suspendus en M2, cohésion des parcours et lisibilité de la mention).

L'ouverture internationale de la formation est encore peu développée, des perspectives sont envisagées avec la participation de certains parcours à deux Graduate Schools et à l'alliance Forthem, sans que la stratégie de la formation soit encore très claire. Un soutien a été apporté pour l'internationalisation de la formation par les *Graduate Schools* et la région Bourgogne Franche-Comté sous forme de séminaires et de financement de bourses de mobilité intersites. Néanmoins, bien que cette ouverture ne puisse qu'être encouragée, le but de la stratégie d'internationalisation de la formation n'est pas clairement exprimé. Le passage de certains enseignements en anglais est certes un premier pas, mais ne justifie pas à lui seul la labellisation « international ». La situation pandémique a compliqué les mobilités internationales, qui restent toutefois vraiment trop limitées.

Le master *Biologie, santé* bénéficie d'un bon adossement à la recherche pour les parcours prenant appui sur les Graduate Schools, mais qui reste limité pour les autres parcours. La formation s'inscrit au croisement de trois des six secteurs prioritaires de recherche de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche-Comté, par l'intermédiaire de ses différents parcours. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et adossés à un riche réseau d'unités de recherche associées aux organismes nationaux de recherche, au plan local comme national, réseau qui participe à l'accueil de stagiaires et à leur encadrement. La *Graduate School* fournit l'opportunité de financer des bourses d'accueil pour des stages, intégrés au *curriculum* ou optionnels. Les enseignements à la recherche prennent la forme de projets bibliographiques tutorés, de cours de management de projet. Il pourrait être envisagé de généraliser à tous les parcours la formation par la recherche, par exemple en intégrant les approches recherche dans les méthodes pédagogiques des enseignements théoriques.

La formation entretient des liens restreints avec le monde socioprofessionnel, qui ne sont réellement développés que dans deux parcours. Les acteurs socioprofessionnels sont invités au conseil de perfectionnement de la mention, mais l'objectif de leur participation n'apparaît pas clairement. Seuls les parcours *MIB* et *EGRP* sont ouverts à la formation continue et à l'alternance, alors qu'il s'agit d'un objectif structurant de l'université de Bourgogne. La préparation à l'insertion professionnelle dans les cursus est limitée à la préparation aux outils de communication professionnels et formulation du projet professionnel pour les parcours de M2 à finalité recherche. La formation est encouragée à concrétiser et formaliser un partenariat effectif avec les entreprises du secteur, pour l'ensemble de la mention.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs et compétences associés sont définis à l'échelle des parcours, sans que la mention apparaisse comme un ensemble cohérent. Les différents parcours de la mention partagent un tronc commun au premier semestre (S1), à l'exception du parcours *PNC*, enseigné à l'UFC, et un parcours *EGRP* suspendu en M2. Les objectifs affichés dans le tronc commun en M1 (fournir un vivier de doctorants pour les laboratoires du site) ne sont pas cohérents avec ceux des deux parcours *MIB* et *EGRP*. La spécialisation intervient progressivement en M1 au deuxième semestre (S2) et les parcours s'individualisent en M2, tout en partageant des enseignements avec d'autres mentions de master. Il apparaît cependant dans le dossier et dans les évaluations support au conseil de perfectionnement, que les compétences associées à la mention sont peu identifiables, tant par les étudiants (absence de *portfolio* de compétences) que par les employeurs potentiels. La formation est encouragée à s'approprier rapidement les outils proposés par l'université de Bourgogne et à réfléchir au positionnement et au rattachement à la mention des deux parcours *MIB* et *ERGP*.

La formation a des objectifs ambitieux de diversification pédagogique, notamment numérique, mais qui pourraient laisser de côté les parcours non affiliés aux Graduate Schools. Le master *Biologie, santé* envisage de s'appuyer sur l'enseignement numérique (séminaires à distance, *Learning centers* à Dijon et Besançon, *Summer et Winter schools*) pour développer les relations entre les sites d'enseignement et avec l'international. Ces initiatives liées à la formation par la recherche sont réellement prometteuses, mais on peut craindre que certains parcours ne bénéficient pas de ce dynamisme. Par ailleurs, il serait souhaitable d'intégrer ces initiatives à la maquette, en transformant le contenu et les méthodes utilisées dans les enseignements, afin qu'elles n'apparaissent pas comme déconnectées de la formation ou optionnelles.

L'adaptation des dispositifs pour accompagner l'ouverture internationale reste timide, mais est envisagée. La formation en anglais est intégrée aux parcours, ce qui permet que certains enseignements, non précisés, soient dispensés en anglais. Un système de bourses de mobilité entrante et sortante est en cours de développement avec l'appui de la *Graduate School*. Il serait judicieux d'amplifier les opportunités créées par l'appartenance de l'université de Bourgogne à l'alliance Forthem.

Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue, en dehors de deux parcours. La persistance de l'affichage pro/recherche/mixte, qui est obsolète depuis bien longtemps, constitue sans doute un obstacle à l'accès des étudiants en formation continue et alternance. Le parcours *ERGP*, qui n'a pas ouvert en fin de période de référence, mais semblait répondre aux attentes socioéconomiques, pourrait bénéficier d'une ingénierie de formation spécifique pour accompagner l'accès des étudiants en formation continue et/ou alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, essentiellement locale, qu'elle suit de façon fine en s'appuyant sur des indicateurs et dispositifs d'information fournis par l'établissement. Le taux de pression de la mention est élevé (une place pour dix candidatures, en augmentation) ce qui autorise un recrutement sélectif, mais hétérogène en fonction des parcours dans lesquels les étudiants se projettent. On note d'ailleurs que la structuration de la mention, qui n'affiche pas réellement les parcours dès le M1, induit une sélectivité dans le choix du parcours de M2, qui est préjudiciable à la qualité de l'orientation et défavorise l'attractivité du parcours *EGRP*. L'attractivité des étudiants à l'international, et dans une moindre mesure, en dehors de la région administrative, reste encore à développer.

La réussite des étudiants est excellente, fondée sur un recrutement très sélectif. Il n'existe pas de réel dispositif d'accompagnement à la réussite, mais les résultats ne semblent pas en nécessiter la mise en place. Un point d'attention toutefois concerne le recueil des indicateurs de réussite, qui divergent entre ceux fournis par l'observatoire de l'établissement et ceux fournis par l'équipe pédagogique, ce qui rend les informations complexes à analyser.

Le taux de poursuite d'études en doctorat est remarquable pour les parcours dont c'est la vocation, mais globalement, l'analyse de l'insertion professionnelle est incomplète. Un nombre significatif des diplômés occupe un emploi sans lien avec sa formation ou bien reprend des études au même niveau, ce qui devrait, sur plusieurs années, alerter la formation sur la nécessité de compléter l'analyse et d'ajuster éventuellement son positionnement. Le réseau *alumni* en cours de constitution est une bonne piste, mais doit être développé au sein de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les opportunités fournies par l'appartenance de plusieurs parcours à la Graduate School constituent un support prometteur, mais potentiellement sursollicité et qui laisse de côté certains parcours. Le parcours EGRP n'a pas ouvert en 2020 faute de responsable pédagogique et sa fermeture est pour cette raison envisagée dans la future accréditation. Dans le même temps, il semble répondre à un besoin de formation, car l'insertion professionnelle des diplômés est rapide et excellente.

La formation a défini un processus d'évaluation interne et utilise les conseils de perfectionnement pour son pilotage. La composition du conseil de perfectionnement est conforme à la réglementation, mais la place des professionnels pourrait être augmentée (nombre et portée de leurs analyses), afin de soutenir l'insertion professionnelle des diplômés. Les enquêtes internes sont fines, même si on peut regretter que leur analyse soit effectuée à l'échelle des parcours et non de la mention, ce qui nuit à sa cohésion et à sa lisibilité.

Conclusion

Points forts

- Adossement de plusieurs parcours aux *Graduate Schools*
- Taux de réussite très élevé
- Poursuite d'études en doctorat remarquable pour certains parcours
- Le département des masters SAVAN : opportunité d'une construction complémentaire des différentes mentions de l'UFR SVTE

Points faibles

- Structuration complexe et peu lisible de la mention
- Des parcours qui s'intègrent difficilement dans la mention pour des raisons thématiques (*BIIPME*) ou géographiques (*PNC*)
- Positionnement complexe par rapport aux autres mentions de l'UB
- Persistance de l'affichage master pro/master recherche (souligne et amplifie la faiblesse de professionnalisation hors poursuite d'études)
- Absence de porteur pour le parcours EGRP

Recommandations

- Donner plus de cohérence et de lisibilité à la mention : tronc commun partiel en M1, opportunités/contraintes créées par l'organisation sur plusieurs sites géographiques, complémentarité des parcours
- Clarifier le positionnement de la mention par rapport aux autres mentions de master de l'université de Bourgogne dans le domaine Nutrition/sciences des aliments/écologie/diversité ; Vigne et vin ; Sciences du médicament, en s'appuyant sur le département SAVAN par exemple
- Travailler à l'identification des compétences et se préoccuper de l'insertion professionnelle hors poursuite d'études en Doctorat, par exemple en diversifiant les débouchés pour renforcer l'attractivité et l'identité des parcours
- Approfondir les liens avec le monde socioprofessionnel
- Clarifier et concrétiser la stratégie en matière d'internationalisation

MASTER CHIMIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Chimie* est une formation dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques de Besançon à l'université de Franche-Comté (UFC). Il comporte deux parcours intitulés *Physico-chimie et matériaux pour le vivant* (PCMV) et *Formulation et traitements de surfaces* (FTS). Le master PCMV, ouvert en 2017, a bénéficié d'un effort de forte mutualisation avec le master historique FTS ouvert il y a plus de dix ans. N'ayant pas rencontré l'attractivité attendue, la décision de fermer ce parcours a été prise en 2021. Peu de renseignements étant fournis sur ce parcours, aucune évaluation n'en sera faite. Celle-ci concernera donc uniquement le parcours FTS. Les enseignements ont lieu essentiellement à Besançon, mais également à Dijon et Montbéliard.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Chimie* est en cohérence avec la politique de l'établissement axée sur la professionnalisation des formations. Grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et en développant l'alternance depuis plus de cinq ans, la formation répond à la stratégie actuelle de l'UFC et, d'ores et déjà, à plusieurs points de la future stratégie de l'UFC. Cette formation constitue la suite logique des licences *Chimie et Physique, chimie*. Le parcours FTS organise de plus des enseignements sur plusieurs sites de la Comue université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) avec ses partenaires académiques, mais déclare également ne pas avoir construit de partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux, ce que l'on peut regretter. La formation intègre peu l'apport de la pluridisciplinarité. Cet aspect était développé dans l'autre parcours PCMV, construit à l'interface de la biologie, chimie et physique, mais qui n'a pas trouvé son public.

Le parcours FTS n'a pas mis en place de politique d'internationalisation. Celle-ci ne constitue pas une priorité affichée, soulignée comme incompatible pour les étudiants étrangers hors Europe avec une alternance sur les deux années de master. Néanmoins, la possibilité est offerte pour l'accueil d'étudiants à travers le processus Campus France (quatre étudiants internationaux admis dans la formation en 2018-19 et deux sur les deux dernières années), mais il est noté la difficulté à mettre en place cet accueil pour des raisons financières et organisationnelles au niveau des stages. En revanche, peu d'étudiants réalisent leurs stages dans un pays étranger, ce qui est regrettable, et une seule mobilité entrante par an est intervenue dans le cadre du programme Erasmus sur les trois dernières années.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Outre un enseignement transmis à hauteur de 60 % environ par des enseignants-chercheurs ou chercheurs du laboratoire (15 en première année de master (M1) et 14 en seconde année de master (M2), soit un peu plus de la moitié de l'équipe pédagogique), l'adossement à la recherche est complété par des travaux pratiques réalisés au laboratoire de recherche pour l'ensemble des étudiants (110 heures) et des projets de recherche en laboratoire (280 heures) sont mis en place pour les étudiants inscrits en formation initiale (soit un total de 46 % des heures étudiants). Néanmoins, le nombre de stages réalisés au laboratoire est faible, car peu d'étudiants sont en formation initiale et seulement 10 % des étudiants de master poursuivent en doctorat.

La professionnalisation de la formation est excellente, avec de très bonnes relations avec le monde socioéconomique et de nombreux éléments de professionnalisation. Ainsi, la formation bénéficie de l'intervention en enseignement de 40 % de professionnels (24 au total) provenant de diverses entreprises, ce qui en fait une formation fortement professionnalisante. En plus d'être ouverte à l'alternance pour environ 60 % des étudiants en 2020-2021 (avec 20 étudiants sur les 32 étudiants du parcours FTS), la formation comporte deux stages obligatoires, un en M1 (trois mois et six crédits ECTS), le second en M2 (cinq mois et 30 crédits ECTS), complétés par un projet tuteuré (quatre crédits ECTS) en M2 et une unité d'enseignement dédiée en M1 et en M2 à la professionnalisation faisant intervenir des consultants de l'association pour l'emploi des cadres (APEC). Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est réalisée faute d'intervenants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en adéquation ses objectifs et contenus pédagogiques, mais sans s'appuyer sur une réelle démarche par compétences. La démarche d'approche par compétences se limite à une correspondance sommaire entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la maquette de la formation. Ainsi, l'équipe pédagogique a aligné ses programmes sur les attendus en termes de compétences au moyen d'une matrice de compétences. Il est à noter que les compétences techniques sont valorisées une année sur deux par la réalisation d'un Trophée présenté devant un jury national de professionnels du domaine.

La formation n'a pas mis en place de pratiques pédagogiques particulières, ce qu'elle devrait développer pour accompagner le déploiement de l'approche par compétences. À l'exception de possibles cours à distance dispensés par certains intervenants extérieurs ou pour des étudiants absents pour raisons de santé, la formation s'appuie sur des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques. Toutefois, une journée découverte est mise en place sur le site de Dijon. Des modalités permettant des mises en situation permettraient une approche centrée davantage sur les compétences et gagneraient à être réfléchies au niveau de la mention.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont en accord avec la faible internationalisation de la formation. Si la formation dispense un enseignement à hauteur de 42 heures en anglais sur les deux années, aucun enseignement n'est dispensé en anglais et aucun dispositif d'aide à la mobilité n'est mis en place. À noter que pour la prochaine accréditation, des cours devraient être dispensés en anglais, sur la base du volontariat.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance, mais pas aux publics de la formation continue. La formation est ouverte à l'alternance sur les deux années de M1 et M2. Le nombre d'alternants est en constante progression (huit en 2018-19, quatorze en 2019-20, 20 en 2020-21), avec aujourd'hui 90 % de ces étudiants en contrat d'apprentissage et 10 % en contrat de professionnalisation. L'accueil de stagiaires dépendant de la formation continue est quasi nul ; aucun dispositif n'étant mis en place. Par contre, la formation a délivré deux validations des acquis de l'expérience (VAE) totales en 2019-20 et une autre partielle en 2020-21.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'appuie sur des outils standards pour développer sa visibilité et son attractivité. Outre la diffusion de plaquettes à l'occasion des journées portes ouvertes, divers forums ou la page Internet de l'université, aucun autre processus de communication spécifique n'est mis en place. Un site Internet propre au parcours *FTS* et une vidéo promotionnelle sont envisagés. Néanmoins la formation reçoit de nombreux dossiers de candidatures provenant d'étudiants extérieurs à l'université (en constante augmentation et jusqu'à près de 100 dossiers aujourd'hui) démontrant ainsi son potentiel d'attractivité. Toutefois, ne bénéficiant pas des informations sur le nombre de ces dossiers placés en liste principale ou complémentaire, il est difficile d'estimer le niveau des dossiers reçus. Cependant, la capacité d'accueil fixée à 18 étudiants n'a pas été atteinte en 2019-20 (13 étudiants sur le parcours *FTS*), mais satisfaite les autres années (20 en 2018-19 et 18 en 2020-21). L'équipe pédagogique ne souhaite pas étendre au-delà pour des raisons d'insertion professionnelle et de qualité d'encadrement et de suivi. Toutefois, il est fait le constat par les responsables de la formation d'une désaffectation relativement importante et croissante des étudiants de troisième année de licences mention *Chimie* et mention *Physique-Chimie* pour intégrer le master à la suite de leurs études (dix en 2018-19, six en 2019-2020, six en 2020-21), sans que cela ne soit réellement expliqué.

La formation présente un taux de réussite proche de 100 % sans avoir mis en place un dispositif spécialisé d'aide à la réussite. Néanmoins une aide individuelle peut être fournie au cas par cas en fonction des besoins des étudiants. À noter également qu'environ 50 % des étudiants valident leur M1 avec la totalité des crédits ECTS et donc sans aucune compensation.

La formation s'appuie sur des taux d'insertion professionnelle des diplômés très satisfaisants. Les travaux de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) indiquent des taux d'insertion de 85 à 90 % à 18 mois et 85 à 93 % à 30 mois pour les diplômés de 2016 à 2018, sur des emplois diversifiés et à des niveaux d'emplois correspondant à un niveau ingénieur pour 75 % et 66 % des diplômés, respectivement en 2016 et 2017 ; le taux d'insertion à l'échelle nationale en master *Chimie* étant de 88 % pour les diplômés de 2018. Le taux de retour des étudiants sur leur insertion professionnelle est proche aujourd'hui de 90 % et la satisfaction des diplômés vis-à-vis de la préparation à l'insertion professionnelle est plutôt positive, à 70 % environ.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle bénéficie d'un taux d'encadrement important avec 29 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un total de 1 025 heures. L'équipe pédagogique a toutefois fait le constat en 2021 de la difficulté de soutenabilité du parcours PCMV en raison d'effectifs faibles et en constante diminution et, par conséquent, en a acté la fermeture. Le nombre d'heures du parcours FTS est quant à lui maîtrisé, ce qui garantit la soutenabilité de la formation.

La formation a défini un processus d'évaluation interne au travers d'un conseil de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements par les étudiants qui reste fragile. Le dernier conseil de perfectionnement remonte à 2019. Celui-ci est constitué d'un à deux étudiants de chaque promotion, de représentants des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique et du monde de l'entreprise. Toutefois, la pertinence de la mise en place annuelle d'un conseil de perfectionnement est remise en cause par l'équipe pédagogique au profit de discussions informelles avec les étudiants, ce qui interroge. En revanche, la relation créée avec les anciens diplômés du master permet l'ajustement des maquettes d'enseignement pour être en adéquation avec les besoins du monde socioéconomique. Une évaluation des enseignements est faite au niveau du parcours FTS pour les étudiants de M1 et M2 depuis 2019-20 et dont la forme a évolué d'une table ronde avec tous les étudiants en 2019-20 à un questionnaire anonyme depuis 2020 (taux de réponse de 77 %). À l'issue de ces sondages, des actions correctives peuvent être envisagées après discussions au sein de l'équipe pédagogique (ajustement du contenu de modules d'enseignements, réorganisation de l'emploi du temps). Il n'est pas indiqué comment les résultats sont pris en compte dans l'évolution de la formation et quels sont les résultats de cette démarche. Donner un rôle plus stratégique au conseil de perfectionnement, en réaffirmant son importance, en allant au-delà des questionnements purement pédagogiques apparaît donc comme nécessaire.

Conclusion

Points forts

- Une insertion professionnelle des diplômés importante bénéficiant d'un fort réseau d'anciens étudiants
- Une formation locale reconnue par les professionnels avec des effectifs constants

Points faibles

- Des dispositifs d'amélioration continue fragiles et un conseil de perfectionnement remis en cause par l'équipe pédagogique
- Une attractivité locale faible
- Une ouverture à l'international peu développée

Recommandations

- Conforter le conseil de perfectionnement pour officialiser les échanges entre l'ensemble des parties et permettre un archivage de ces discussions. Renforcer son rôle de pilotage stratégique et prospectif plus que purement pédagogique. Néanmoins cela ne doit pas se faire au détriment des échanges informels constants au sein du master.
- Augmenter l'attractivité auprès des étudiants de licence mention *Chimie* et mention *Physique, chimie de l'UFC*, en s'appuyant plus fortement sur la recherche effectuée dans les laboratoires de l'UFC (stage de trois mois en M1 qui pourrait être complété par un projet de recherche). Un travail de communication et de recherche des raisons profondes de la désaffection des étudiants de troisième année de licence et d'adaptation des parcours dès la première année de licence serait intéressant à mener pour cet objectif d'attractivité. Un parcours CMI adossé à la licence et conduisant au master FTS reconnu par les professionnels pourrait également avoir du sens ; leur implication étant un des points forts de la formation.
- Entamer une réflexion pour développer de façon significative le volet international en lien avec les partenaires internationaux des laboratoires de recherche.

MASTER ÉNERGIE

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

Université de la Polynésie française - UPF

Université technologique Belfort-Montbéliard - UTBM

Présentation de la formation

Le master *Énergie* de l'université de Franche-Comté (UFC) propose deux parcours diplômants intitulés *Énergie électrique* (EE) et *Ingénierie thermique et énergie* (ITE), auxquels s'ajoutent deux parcours co-accrédités depuis 2017, l'un associant l'université technologique Belfort-Montbéliard, intitulé *EE-UTBM* et l'autre associant l'université de la Polynésie française sur le parcours *Gestion des énergies en milieu insulaire et tropical* (GEMIT). À cette offre de formation, s'ajoutent les parcours anglophones *Electrical engineering* (EEN) et *Thermal engineering* (TEN), ouverts à la rentrée 2021-22. De plus, une École universitaire de recherche (EUR) à vocation internationale intitulée *Engineering and innovation through physical sciences, high-technologies* (EIPHI) s'appuie sur ces deux derniers parcours. Enfin, un Cursus master ingénierie (CMI) centré sur l'Hydrogène, énergie et efficacité énergie (H3E), financé par le programme d'investissements d'avenir (PIA), vient renforcer ce master *Énergie*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Ce master *Énergie* s'inscrit parfaitement en cohérence dans l'offre de formation de l'établissement, s'appuyant sur un axe fort de sa politique à travers l'enjeu de la transition énergétique et son volet développement durable.

En tant que filière d'excellence, et ce malgré une concurrence importante au niveau national, avec de nombreux masters sur le thème de l'énergie, en lien avec les problématiques de réchauffement climatique, le master *Énergie* de l'UFC est bien implanté au sein du territoire et de la région. En effet, la formation bénéficie d'une plus-value avec son adossement à la licence *Sciences pour l'ingénieur* de l'UFC ainsi que le CMI *H3E*.

L'ouverture à l'international de la formation est très récente et doit être développée grâce à l'EUR. Cette formation de master s'est très récemment ouverte à l'international avec la mise en place, en septembre 2021, des deux parcours *EEN* et *TEN* de l'EUR EIPHI. Mais sur les parcours actuels *EE* et *ITE*, la mobilité des étudiants est extrêmement faible (seulement une mobilité sortante et une entrante en 2018-19, deux mobilités sortantes en 2019-20, aucune mobilité en 2020-21 pour 130 étudiants inscrits dans la formation par an en moyenne). Aucune offre spécifique, en dehors des parcours adossés à l'EUR EIPHI, n'existe. Les étudiants reportés dans le dossier d'autoévaluation sont en fait des étudiants internationaux (environ 30 inscrits chaque année depuis trois ans, avec une légère diminution en 2020-2021 (25 étudiants) qui peut s'expliquer par la crise sanitaire).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, notamment pour ses filières d'excellence. La formation prend appui sur deux laboratoires de recherche labélisés Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à savoir le FEMTO-ST, principalement son département Énergie, et l'unité d'appui et de recherche UAR FCLAB, au sein desquels 58 enseignants-chercheurs (soit 70 % de l'équipe pédagogique) interviennent dans la formation à hauteur de 70 % de son volume global sans que l'on en connaisse la répartition précise en heures étudiant. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est assez conséquent (hors projets, 178 heures pour le CMI *H3E* et 200 heures pour les parcours *ITE* et *EE*) au regard du nombre d'heures total de ces parcours (en moyenne 890 heures). Celui-ci est complété par des stages et des projets tutorés, respectivement 48 et 24 crédits ECTS, sans précision sur la part orientée recherche. Les étudiants du CMI *H3E* bénéficient d'enseignements spécifiques en lien direct avec les activités des laboratoires à travers des projets associés. Les deux parcours de l'EUR EIPHI bénéficient quant à eux de périodes d'immersion dans les laboratoires.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation.

Les interactions sont importantes avec les acteurs du monde socioéconomique du Nord Franche-Comté, très présent sur le secteur de l'énergie. La formation est ouverte à l'alternance depuis 2018 pour le parcours *ITE* et plus récemment, depuis 2020, pour le parcours *EE* de l'UFC, sur les deux années du master, ceci correspondant à un besoin souligné des entreprises et une demande des étudiants. Les étudiants sont initiés durant leur cursus à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise par une unité d'enseignement (trois crédits ECTS). La formation met l'accent sur l'insertion professionnelle pour aider l'étudiant à construire son projet professionnel en organisant des journées spécifiques avec des industriels, des visites d'entreprises, des actions

de coaching avec des professionnels du recrutement. Ces actions sont efficaces puisque la majorité des étudiants se dirige vers l'industrie de l'énergie électrique et thermique. Cependant, seuls 12 professionnels (sept pour le parcours *ITE* et cinq pour le parcours *EE*) interviennent dans la formation à hauteur de 208 heures pour le parcours *ITE* et 40 heures pour le parcours *EE* sans que cette différence soit expliquée. La part des stages et projets réalisés en entreprise n'est pas indiquée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais la démarche d'approche par compétences doit être finalisée. La démarche d'approche par compétences se limite à une correspondance sommaire entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la maquette de la formation. Il est toutefois indiqué que cette fiche est propre au parcours et est devenue nationale. L'approche par compétences est en cours de déploiement et l'équipe pédagogique est consciente du chemin qu'il reste à parcourir, s'autoévaluant de manière correcte, mais non satisfaisante sur ce critère. La valorisation des compétences acquises hors du cursus peut se faire via le supplément au diplôme.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements sont réalisés de manière classique. Des enseignements sont toutefois dispensés de manière inversée et de manière inductive. Dans le premier cas, le cours est mis au préalable à disposition sur la plateforme Moodle, alors que dans le second cas certains concepts identifiés sont reformulés à partir de résultats expérimentaux. L'enseignement à distance est mis en place en particulier pour certains modules spécifiques avec l'UPF et la Réunion, sans plus de détails fournis sur ces enseignements.

Les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international peuvent être accentués. Si l'enseignement de l'anglais occupe une part significative (trois crédits ECTS par semestre, 60 heures pour tout le cursus), aucun enseignement n'était dispensé en anglais avant l'ouverture de l'EUR en 2021. De plus le nombre d'étudiants obtenant le *Test Of English for International Communication* (TOEIC) au niveau B2 et 785 points est relativement faible (21 au total). Aucun dispositif de préparation à la mobilité propre à la formation n'est proposé, la formation s'appuyant sur la direction des relations internationales de l'établissement.

L'organisation de la formation est adaptée à l'alternance, mais pas aux publics de la formation continue. Les calendriers des formations ont notamment été adaptés avec un suivi des alternants par les tuteurs pédagogiques. La formation s'appuie sur le service dédié de l'établissement et sur les outils mis en place (livret électronique d'apprentissage). Le nombre d'alternants (très majoritairement en contrat d'apprentissage) augmente exponentiellement (deux en 2018-2019, cinq en 2019-20, 25 en 2020-21), démontrant le succès de cette stratégie de professionnalisation. En revanche, le rythme de l'alternance n'est pas exploité pour développer l'accueil d'étudiants en formation continue (un en 2018-19 et un en 2020-21), qui ne bénéficient actuellement d'aucun aménagement. À ce jour, aucun étudiant n'a bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master et de ses deux parcours *EE* et *ITE* est perfectible. Le master reçoit un nombre de candidatures élevé (213 en 2020-21) pour 91 dossiers admis et au final 60 étudiants inscrits (pour une capacité d'accueil de 36 étudiants par année et pour chaque parcours *EE* ou *ITE*), sachant que le recrutement est très local au niveau de la licence mention *Sciences pour l'ingénieur* de l'UFC, représentant 75 à 85 % de l'effectif. La répartition entre les deux parcours est assez équilibrée, avec 60 % des étudiants inscrits en parcours *ITE* et 40 % en parcours *EE*. Le nombre d'étudiants est beaucoup plus faible dans le parcours *EE-UTBM* (cinq à dix étudiants) et le parcours *GEMIT* a de grosses difficultés de recrutement (cinq étudiants en 2020-21 et aucun en 2021-22). La question est donc posée sur la future poursuite de ce parcours. La communication du master utilise des actions classiques, telles que les portes ouvertes, Internet, des forums régionaux. Une journée spécifique envers les étudiants de brevets de technicien supérieur (BTS) et de bachelor universitaire de technologie (BUT) est organisée lors d'une journée intitulée PluriÉnergies, sans que l'impact sur l'attractivité pour la formation en soit évalué.

La formation affiche un excellent taux de réussite, proche de 100 %, mais n'analyse pas le poids de la compensation dans celui-ci. Si peu d'étudiants sont en situation d'échec (un seul étudiant en 2018-19 et en 2019-20 n'a validé aucun crédit ECTS), le taux d'étudiants ne validant pas tous leurs crédits ECTS est élevé, seulement 15 à 20 % des étudiants de M1 validant l'ensemble des crédits ECTS. Sans précision fournie, il semble que la formation n'a pas tenu compte de la compensation dans la validation des crédits ECTS. La question de la compensation se pose donc dans la validation des compétences et mérite une analyse plus approfondie de

la part de la formation. Il n'est pas fait mention d'un dispositif de soutien ou de remédiation à destination des étudiants, compréhensible au regard des taux de réussite.

La formation analyse et suit l'insertion professionnelle, très bonne, et la poursuite d'études de ses diplômés à travers l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Concernant les enquêtes à 18 et 30 mois auprès des diplômés, les taux de réponse sont compris entre 60 et 70 %. Le taux d'insertion est de 60 à 80 % dans les quatre mois après l'obtention du diplôme, plus de 85 % des étudiants ayant décidé d'entrer sur le marché du travail directement après leur master. Après 30 mois, 95 % sont en emploi dont 90 % en contrat à durée indéterminée (CDI), tous positionnés sur un poste d'ingénieur ou de cadre ; le taux d'insertion national dans le domaine Sciences, technologies et santé étant de 91 % pour les diplômés de 2018. Le nombre d'étudiants poursuivant leur cursus en doctorat est très faible (moins de 10 %, soit trois à quatre étudiants par promotion). Il conviendra d'analyser l'impact de l'EUR sur cette poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation s'appuie sur un nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires conséquent (58 intervenants sur l'ensemble des deux années de master *ITE* et *EE*) au regard du nombre d'heures global (2 105 heures) et du nombre d'étudiants inscrits dans le cycle (133).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant son évolution dans une démarche d'amélioration continue, mais doit améliorer le taux de réponse des enquêtes d'évaluation auprès des étudiants. La formation est bien articulée autour d'un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement (à l'exception de l'année 2020 en raison des conditions sanitaires). Sa composition et ses objectifs sont parfaitement définis et toutes les questions liées à la pédagogie et le pilotage y sont abordées. Il est important de souligner qu'une enquête de satisfaction est réalisée au niveau des étudiants avec 80 % de satisfaction globale, mais un taux de réponse faible (17 %), qu'il conviendra d'améliorer pour que les résultats soient plus représentatifs.

Conclusion

Points forts

- Un conseil de perfectionnement correctement implanté autour de problématiques bien posées
- Une ouverture à la formation en alternance efficace en accord avec les souhaits des entreprises et des étudiants

Points faibles

- Une très faible attractivité du master *GEMIT* associant l'université de Polynésie française
- Une faible proportion d'étudiants validant tous les crédits ECTS sans compensation en M1
- Une poursuite en doctorat qui reste très limitée
- Une ouverture à l'international encore limitée

Recommandations

- Poursuivre le développement des spécificités, car la concurrence des formations sur le domaine de l'énergie va continuer à s'accroître dans les prochaines années en lien avec les problématiques de réchauffement climatique et les crises de l'énergie.
- Réfléchir à une architecture simplifiée, centrée sur les parcours les plus attractifs, tout en poursuivant le développement vers l'international sous une autre forme.
- Développer le volet international et l'attractivité vers le doctorat. La mise en place de partenariats avec des laboratoires étrangers dans le cadre de l'EUR pourrait être bénéfique sur les deux plans.
- Envisager la mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement à la vue du faible nombre d'étudiants validant l'ensemble de leurs crédits ECTS.

MASTER GÉNIE MÉCANIQUE

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon - ENSMM

Université technologique Belfort Montbéliard - UTBM

Présentation de la formation

Le master *Génie mécanique* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques (ST) de l'université de Franche-Comté (UFC) est co-accrédité avec l'université technologique Belfort Montbéliard (UTBM) et l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM). Il est ouvert depuis 2017 et est dispensé sur trois lieux, Besançon, Montbéliard et Severans. Cette formation possède deux parcours : le parcours *Écoconception de produits* (ECP) co-opéré avec l'UTBM pour la dernière année d'ingénieurs et le parcours *Procédés et matériaux* (PM) co-opéré avec l'UTBM et l'ENSMM pour la dernière année d'ingénieurs.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et l'adossé à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. La formation y répond, notamment en termes d'implantation dans le territoire, d'adossé à la recherche et de réussite de ses étudiants. Cette formation s'inscrit comme un continuum avec le parcours *Génie mécanique* de licence *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) proposé à l'université. Elle s'insère dans une thématique spécifique de l'UFC et des deux autres écoles d'ingénieurs (UTBM et ENSMM) autour de la micromécanique et des microsystèmes. Le rapprochement avec ces deux établissements permet le renforcement du rayonnement de cette formation et la mise en place d'un partenariat de site avec une mutualisation des moyens. Cette formation, de par sa finalité et ses objectifs métiers répond également aux enjeux sociétaux nationaux relatifs au développement de l'industrie du futur ou Industrie 4.0. Par ailleurs, ce master intègre les enjeux du développement durable en possédant deux unités d'enseignement d'une cinquantaine d'heures dédiées à cette problématique. Cette formation s'affiche donc comme étant pluridisciplinaire. Par ces différents aspects, cette formation montre qu'elle est donc déjà en phase avec plusieurs points de la stratégie future de l'UFC, Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS).

La formation est très peu ouverte à l'international. L'intégration d'étudiants internationaux est limitée à la deuxième année via Campus France. Leur nombre est faible (deux à trois étudiants par an) et représente 5 % de l'effectif global. Il n'y a pas de rapprochement particulier avec les universités transfrontalières comme les universités allemandes ou suisses. On constate une absence de mobilité sortante des étudiants de la formation, si ce n'est pour des stages à l'étranger (Suisse et Canada, un en 2018-2019, trois en 2019-2020 et deux en 2020-2021) et aucune mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un réel adossé à la recherche. Elle est soutenue par trois laboratoires de recherche en cotutelle avec le centre national de la recherche scientifique (CNRS) : l'institut Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique – sciences et technologies (FEMTO-ST) pour l'ingénierie et la physique appliquée, l'institut Univers, temps-fréquence, interfaces, nanostructures, atmosphère et environnement, molécules (UTNAM) pour la physique et la chimie, et le laboratoire interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB) pour les sciences de l'ingénieur. Le parcours *Écoconception de produits* est uniquement à finalité professionnelle contrairement à l'autre parcours qui a une dimension recherche. Pour autant, 26 enseignants-chercheurs sur un total de 48 enseignants interviennent dans les deux parcours de la formation à hauteur de 75 % de l'ensemble des heures dispensées. 300 heures de formation à et par la recherche sont dispensées pour le parcours PM sur les 1 800 heures de ce master, complétées par un stage en laboratoire pour ces étudiants, hors alternants. Les étudiants de l'UTBM du parcours ECP réalisent un projet en laboratoire. Il n'est pas précisé si c'est le cas des autres étudiants de ce parcours.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre également plusieurs éléments de professionnalisation dans ses enseignements. 19 professionnels interviennent dans la formation. Cette dernière n'est pas ouverte à la formation continue par manque de demande, mais les deux parcours peuvent être suivis en alternance (en contrat de professionnalisation ou en apprentissage). Un projet tutoré en laboratoire ou en lien avec des entreprises est inclus dans la maquette de la formation et un stage industriel de 16 semaines finit le cycle d'enseignement. Ce master bénéficie également du forum entreprises qui a lieu en octobre à l'ENSM. En plus, des visites d'entreprises, des conférences métiers, des ateliers CV et lettre de motivation ainsi que des simulations d'entretien sont proposés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais n'a pas encore mis en place de réelle approche par compétences formalisée. En effet, la première année de ce master est un tronc commun pour les deux parcours et permet d'apporter les connaissances générales et de les uniformiser pour les différents flux d'étudiants (licence générale ou licence professionnelle, étudiants de l'UFC et extérieurs). La seconde année est consacrée à la spécialisation en lien avec chaque parcours et à l'expérience professionnelle à travers le stage de fin de cycle. Les compétences associées à chaque parcours sont énoncées sans toutefois constituer une réelle approche par compétences. Leur déclinaison unité d'enseignement par unité d'enseignement n'est pas présentée.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Elle est dispensée de manière traditionnelle en cours, travaux dirigés et pratiques. Des activités d'apprentissage par projets complètent le dispositif. Le recours à d'autres types de pédagogie semble marginal, car il n'est pas explicité dans le dossier. Les enseignements à distance mis en place durant la crise sanitaire ont été abandonnés par manque d'efficacité et en raison d'une incompatibilité forte avec les activités pratiques.

Les contenus de la formation permettent d'envisager une ouverture à l'international pour les étudiants dans le cadre de leurs stages ou leur emploi futur. 39 heures d'enseignement de l'anglais sont données sur les deux années de ce master, mais la certification du *Test of English for International Communication* (TOEIC) n'est proposée qu'aux étudiants ayant un niveau suffisant, ces derniers représentant environ la moitié de la promotion. Aucun enseignement scientifique n'est proposé en anglais. On ne note par ailleurs aucun dispositif d'aide à la mobilité internationale.

La formation a adapté son emploi du temps pour rendre possible la coexistence des apprentissages en formation initiale et par alternance. Pour les apprentis, l'emploi du temps est adapté et les sujets des projets de la formation sont en lien avec l'entreprise. Toutefois, on compte très peu d'alternants et leur nombre est en diminution (cinq en 2018-2019, trois en 2019-2020 et un en 2020-2021), sans que ce constat soit analysé par la formation. La formation est ouverte à la formation continue, mais aucune modalité particulière n'a été mise en place et aucun stagiaire n'est inscrit sur ce régime, sans que l'on sache si le manque d'aménagement en est la raison ou inversement. Aucune demande de validation des acquis d'expérience ou professionnels n'a été faite durant la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité, fragile, auprès de ses différents publics, mais ne l'analyse pas. Des réunions d'information sont organisées localement à destination des étudiants de troisième année de licences *SPI* ainsi que dans les Instituts universitaires de technologies. Des actions de communication sont également proposées auprès des étudiants de l'UTBM et l'ENSM pour le recrutement en seconde année. Par ailleurs, la formation est présentée lors des journées portes ouvertes de l'université. Le nombre de candidatures est très élevé (entre 150 et 200 candidatures pour 30 places) et montre une certaine attractivité de la formation. On note malgré tout que la capacité d'accueil en première année de master (M1) n'est pas atteinte et que les effectifs M1 sont en diminution (de 19 à 12). Sur l'année 2020-2021, les effectifs sur chaque parcours sont uniformes, mais faibles (cinq et sept étudiants). Les effectifs en seconde année de master sont plus importants grâce au flux d'étudiants venant de deux écoles d'ingénieurs pour cette dernière année. La capacité d'accueil est alors atteinte, voire dépassée (33 étudiants en 2020-2021).

La formation suit la réussite de ses étudiants, qui est excellente. Elle affiche un très bon taux de réussite proche de 100 %, qui s'explique par un recrutement adapté et la présence d'un vivier d'étudiants venant d'école d'ingénieurs sur la seconde année. Les échecs sont épisodiques et sont relatifs à des situations particulières. La mise en place d'un dispositif de remédiation ou d'aide à la réussite ne paraît pas nécessaire.

La formation n'a pas les moyens d'analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, qui paraît faible. En effet, celle-ci ne possède aucune enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC. Les éléments du dossier ne permettent pas d'établir les raisons de ce manque, mais on note néanmoins un dysfonctionnement majeur. Quelques chiffres sont toutefois fournis, émanant probablement du suivi par les responsables de la formation. Le taux d'insertion à 18 mois est supérieur à 70 %, assez faible par rapport à la moyenne nationale. Les postes occupés (ingénieur, cadre) et les salaires d'embauche (2 300 € brut) sont en parfaite adéquation avec le niveau de cette formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose dans l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle se base essentiellement sur le vivier interne des enseignants. 29 d'entre eux interviennent dans la formation et 19 vacataires complètent l'équipe d'enseignants, ce qui est conséquent pour une trentaine d'étudiants et un volume global de 1 376 heures d'enseignement. Les enseignements répartis sur trois sites contraignent beaucoup l'organisation et le recours à des personnels extérieurs. Par ailleurs, il est signalé qu'aucun moyen financier n'est alloué pour le recrutement d'intervenants extérieurs. Pour pallier le problème, la formation utilise les professeurs invités dans les laboratoires pour faire des interventions. Les heures étudiants de la maquette sont élevées, environ 980 heures par parcours, mais le nombre d'heures d'enseignement global reste contenu grâce à la mutualisation totale en première année et à des mutualisations d'une centaine d'heures par parcours en seconde année.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne, mais celui-ci n'est pas suffisant. La formation recueille les avis, les impressions des étudiants, des partenaires, des industriels sous forme de discussion et de sondage en vue d'améliorer continuellement cette formation. Cependant, on note que le conseil de perfectionnement ne s'est jamais réuni. Il est dommage que ce dispositif ne soit pas fonctionnel, car c'est un outil indispensable de la démarche d'amélioration d'une formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui s'intègre bien avec la spécificité locale unique en France de micromécanique et microsystèmes
- Un partenariat de sites important avec une mutualisation des moyens

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement
- Un faible suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants, du fait de statistiques sur l'insertion professionnelle inexistantes ou presque
- Des effectifs en diminution en M1 qui interrogent l'attractivité de la formation
- Un volet international limité
- Une absence d'approche par compétences formalisée

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement.
- Obtenir des statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés, en s'appuyant sur les enquêtes réalisées par l'OFVE.
- Consolider les effectifs en première année.
- Développer les collaborations internationales pour favoriser les mobilités.

MASTER GÉORESSOURCES, GÉORISQUES, GÉOTECHNIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Géoressources, géorisques, géotechnique* (3G) est une formation de géologie appliquée de l'université de Franche-Comté (UFC), dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques (ST) de Besançon. Depuis 2012, un Coursus master ingénierie (CMI) en géologie, construit sur un modèle international et bénéficiant depuis 2020 d'une accréditation européenne avec le label EUR-ACE, est adossé au master 3G.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation s'inscrit en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement sur les volets insertion professionnelle, rayonnement et innovation. Ces critères sont déjà partie intégrante de la future stratégie de l'UFC. Le master 3G ouvert depuis 2004 a pour objectif de former des étudiants dans les différents secteurs publics et privés de la géologie, tels que l'ingénierie dans les domaines de la géotechnique, l'hydrogéologie et les ressources minérales. Cette formation s'inscrit dans le prolongement de la licence *Sciences de la Terre* mais peu d'interactions existent avec les autres masters *Qualité des eaux, des sols et traitements* (QuEST) et *Ecology, monitoring and management of ecosystems* (EMME) de l'UFC, traitant des problématiques liées à l'environnement. De plus, il est indiqué que les volumes horaires disponibles ne permettent pas l'intégration de modules pluridisciplinaires supplémentaires.

La formation ne développe pas de volet international. Si des projets de mobilités sortantes d'étudiants en stage vers l'étranger ou entrantes pour accueillir des étudiants sont en projet au niveau de la licence, aucune offre spécifique n'est développée au niveau du master. La formation a très bien identifié ce point, qu'elle justifie par des spécificités liées aux problématiques territoriales et des réglementations nationales, et avance que seul un parcours géoressources (ressources minérales et hydrogéologie), indépendant des autres, permettrait une véritable ouverture à l'international. Toutefois, on regrette l'absence de mobilité sortante pour les étudiants non alternants engagés dans un parcours recherche.

L'adossement à la recherche est bon, mais sans dispositif dédié. La formation s'appuie sur le laboratoire de recherche de l'unité mixte de recherche (UMR) Chrono-environnement auquel appartiennent les 16 enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, représentant moins de 25 % de l'équipe pédagogique. En dehors des stages de recherche de six mois pour 12 crédits ECTS en première année de master (M1) et sept mois pour 18 crédits ECTS en seconde année de master (M2) pour quelques étudiants non alternants (deux à cinq stages par promotion pour dix étudiants en 2018-19, trois en 2019-20 et huit en 2020-21) et des projets tutorés (six crédits ECTS) pour les non-alternants, il n'existe pas d'autre dispositif dédié à la formation à et par la recherche.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Ce master se singularise par le fait d'être totalement axé vers l'alternance. Une formation à l'entrepreneuriat (six crédits ECTS) est également réalisée. Ainsi, des enseignements de "culture d'entreprise", "droit et gestion des entreprises" et de préparation à la recherche de contrats de professionnalisation viennent renforcer le master, essentiellement centré sur une formation professionnalisante. Grâce à de nombreuses études de cas, écoles de terrains, l'intervention de nombreux professionnels et une part essentielle dédiée aux stages (13 mois sur les deux années de M1 et M2), les étudiants sont clairement formés pour les métiers de la géologie appliquée. Enfin, la formation s'appuie également sur un nombre important de professionnels (30 à 40) intervenant sur les deux années du master et sur des thématiques spécifiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur une approche programme et sur une approche par compétences en cohérence avec ses objectifs. La formation a mis en place la matrice des compétences disciplinaires, transversales et linguistiques permettant de définir des compétences pour chacune des unités d'enseignement, mais n'a pas encore formalisé de grille d'évaluation par compétences. Ce travail a été initié dans le cadre de la labélisation *European Accredited Engineer* (EUR-ACE) du parcours CMI, travail important qui a pu profiter à l'ensemble. La formation doit encore mener un travail afin d'aligner pratiques pédagogiques, acquis d'apprentissage et validation des compétences.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques sauf dans le parcours CMI. En dehors des méthodes classiques d'enseignement, la formation favorise les mises en situation professionnelle à travers les projets tuteurés et les pratiques de terrain. De nouvelles approches pédagogiques ont été développées, avec la mise en place du CMI et notamment un projet intitulé « Nirvana » sur des contenus numériques favorisant l'autoformation. On peut regretter, compte tenu de la part de mutualisation entre les trois différents parcours (75 %, seuls 15 crédits ECTS sur l'ensemble des deux années étant spécifiques) que ces innovations n'aient pas été mises en place que pour des unités propres au parcours CMI. Depuis la période de crise sanitaire, il n'est pas prévu de permettre le suivi des enseignements à distance.

En dehors de l'enseignement de l'anglais, la formation ne propose aucun contenu ou dispositif favorisant l'ouverture à l'international. L'enseignement d'anglais est présent, bien que relativement faible (36 heures sur l'ensemble des deux années). L'enseignement est de plus dispensé en anglais pour une unité d'enseignement (UE) de 25 heures. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu.

Formation totalement axée vers l'alternance, les moyens mis en œuvre sont en adéquation avec ses objectifs. Les alternants représentent plus de 75 % de la promotion (29, 36 et 31 inscrits pour un effectif global de 39 respectivement en 2018-19, 2019-20 et 2020-21, quasiment exclusivement en contrat d'apprentissage, avec un seul contrat de professionnalisation par an). Le master est également ouvert à la formation continue, mais aucune inscription n'est notée ces trois dernières années, de même qu'aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP), sans que le nombre de demandes n'ait été renseigné. Aucun dispositif d'aménagement pour les publics de la formation continue n'est décrit.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est perfectible en lien avec une communication peu développée. La formation s'appuie sur son réseau historique établi depuis près de 20 ans d'anciens étudiants, notamment pour l'offre de contrat d'apprentissage. De plus, le stage de fin de semestre 6 de licence *Science de la Terre* offre la possibilité aux futurs candidats au master 3G d'avoir une première expérience en entreprise ou bureau d'études. Ce processus permet un recrutement local au niveau de la licence du CMI et, dans certains cas, de finaliser la signature d'un contrat d'apprentissage avec cette même entreprise. Néanmoins, malgré un nombre conséquent de candidatures (170 en 2018-19, 91 en 2019-20 et 126 en 2020-21) par rapport à la capacité d'accueil (27 étudiants), celle-ci est rarement atteinte (21 en 2018-19, 19 en 2019-20 et 22 en 2020-21). La formation regrette à ce titre le manque de lisibilité du site Internet de la formation, et une absence d'éléments essentiels aux étudiants ; ce déficit dans la communication ayant d'ailleurs été souligné lors de l'audit pour obtenir l'accréditation EUR-ACE du CMI. Enfin, on peut regretter qu'aucune analyse des candidatures ne soit réalisée de façon statistique.

La formation présente des taux de réussite très satisfaisants. Il est indiqué que le nombre d'échecs est très rare et que tous les étudiants ont validé des crédits ECTS ces trois dernières années. Le nombre d'étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits, sans compensation (*a priori*, vu les données fournies) est perfectible en M1 (entre 15 et 30 %). Ceci renvoie d'ailleurs à la question de la validation des compétences et à la place de la compensation. Les résultats sont meilleurs en M2 avec 40 à 50 % des étudiants validant tous les crédits ECTS, et il faut noter un taux de réussite de 80 % en M2. Le cas échéant, le redoublement ou la réorientation sont proposés en fin de M1. De même, en cas d'échec dans une unité d'enseignement (UE), une épreuve de seconde chance peut être proposée, ceci n'étant cependant pas généralisé au niveau de la formation, mais relevant d'une initiative individuelle des enseignants, ce qui est regrettable.

La formation analyse l'insertion professionnelle, excellente, et la poursuite d'études de ses diplômés. L'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) assure les enquêtes à 18 et 30 mois auprès des diplômés. Mais la formation suit aussi elle-même le devenir de ses étudiants via le site LinkedIn. Compte tenu du nombre important d'étudiants en alternance, le taux d'insertion professionnelle bénéficie de l'effet de l'alternance qui conduit dans la majorité des cas à une embauche en sortie de master. Ainsi, si deux à trois de

ces étudiants continuent en doctorat, le reste de la promotion s'insère très facilement et rapidement dans le milieu professionnel. L'enquête à 30 mois effectuée sur les diplômés 2017-18 indique un taux d'insertion de 95 % dont 92 % sur un niveau d'emploi d'ingénieur et de cadre ; le taux d'insertion national dans le domaine Sciences, technologies et santé étant de 91 % pour les diplômés de 2018.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation remplit ses objectifs et de ce fait semble bénéficier des moyens de les atteindre. Cette formation est encadrée par 20 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un total de 1 117 heures d'enseignement.

La formation a défini un processus d'évaluation interne intégré à l'ensemble du domaine permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Ainsi il faut noter l'efficacité d'un conseil de perfectionnement regroupant la licence *Sciences de la Terre*, le master 3G et le CMI, qui est organisé chaque année permettant ainsi d'avoir une vue globale sur les cinq années de formation du domaine. Il regroupe tous les responsables de formation, des étudiants de chaque niveau, des professionnels et enseignants-chercheurs, pour échanger sur les pratiques pédagogiques, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration. Un comité paritaire rassemblant les deux promotions de M1 et M2 et l'équipe pédagogique vient compléter ce dispositif, avec la mise en place d'un questionnaire adapté à destination des étudiants dont le taux de réponse a fortement augmenté en deux ans (20,5 % en 2019-20 contre 67 % en 2020-21) et qui montre un taux de satisfaction des étudiants proche de 90 %.

Conclusion

Points forts

- Des relations privilégiées et fortes avec le monde socioéconomique, résultat d'une formation qui bénéficie de près de 20 ans d'expérience
- Une ouverture large à l'alternance confortée par des blocs de compétences et connaissances en adéquation avec cet objectif
- Un adossement de la formation au CMI *Géologie appliquée* bénéficiant en plus d'une accréditation européenne
- De très bons taux d'insertion professionnelle et de satisfaction des étudiants

Points faibles

- Une absence d'internationalisation au niveau du master 3G ; le volet international étant seulement concentré sur les niveaux licence et CMI
- Un manque d'interactions avec les autres masters du domaine de l'environnement

Recommandations

- Étendre le travail initié au sein du CMI sur le volet international pour développer au niveau du master des collaborations pouvant permettre plus largement l'accès à des stages avec des partenaires étrangers.
- Proposer la mise en place de mutualisations partielles avec les masters du domaine de l'environnement qui pourrait constituer une ouverture intéressante pour la formation des étudiants.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement* est une formation de l'université de Franche-Comté (UFC), dispensée sur le site de Montbéliard, constituée d'un seul parcours intitulé *Gestion durable de l'environnement* (GDE). Le Cours master ingénierie (CMI) *Environnement et territoires* (ET) est adossé à cette formation. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI) et fait partie du collégium Sciences de la nature environnement et territoires (SNET).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dans le cadre de sa politique environnementale. Le master GDE s'inscrit de fait pleinement dans cette politique affichée par l'établissement à travers les thématiques du collégium SNET et il est en accord avec la politique environnementale de l'Agglomération de Montbéliard s'appuyant sur le programme Territoires d'innovation du programme d'investissements d'avenir (PIA3). Cette formation est axée sur la gestion des risques environnementaux, des normes et des procédures correspondantes et sa finalité est de pouvoir accompagner les entreprises et collectivités vis-à-vis des enjeux climatiques, la préservation des ressources naturelles et la gestion des milieux. Dans ce cadre, la formation présente un caractère fortement pluridisciplinaire intégrant les 17 objectifs de développement durable. Elle s'appuie donc sur des domaines aussi variés que ceux des sciences de la vie, sciences de la matière, sciences humaines, droit et économie.

Le volet international n'est pas développé dans la formation, malgré des partenariats institutionnels et pour le CMI. Seules une mobilité sortante en 2018-19 et une autre en 2019-20 sont à noter, ceci pouvant se justifier par le manque de demande des étudiants et le fait que l'équipe pédagogique, restreinte, ne semble pas souhaiter les développer. De même, on ne compte aucune mobilité entrante sur la période ni aucun partenariat identifié, bien qu'il soit fait mention d'un partenariat avec la Finlande au niveau de l'UFR STGI, permettant aux étudiants de réaliser des stages, voire de suivre une partie du cursus de master (le nombre d'étudiants concernés n'est pas indiqué). Les seules mobilités sont à noter pour les stages des étudiants ayant intégré le CMI ET. Capitaliser sur ce point et sur les partenariats institutionnels au niveau de l'UFR pour développer les stages à l'étranger pour les autres étudiants de la formation serait appréciable.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La majorité des enseignements (71 % des heures étudiants), notamment disciplinaires, est assurée par des enseignants-chercheurs (au nombre de 17, représentant 40 % de l'équipe pédagogique) des laboratoires de recherche Chrono-environnement et Théma de l'UFC. Ces laboratoires accueillent entre trois et six étudiants en stage de première année de master (M1) (deux mois) et/ou de seconde année de master (M2) (six mois) chaque année, pour une durée totale de 32 semaines. De plus, 50 heures de travaux pratiques sont directement dédiées à la formation à et par la recherche, auxquelles s'ajoutent des projets tutorés pour six crédits ECTS.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Cette formation n'est pas ouverte à l'alternance bien que cette possibilité soit envisagée suite à une enquête auprès des partenaires professionnels. Néanmoins, tournée vers le monde de l'entreprise, son programme pédagogique a été construit en concertation avec les intervenants professionnels qui représentent environ 20 % de l'équipe pédagogique et interviennent à hauteur de 16 % des heures étudiant (135 heures). Ceci en fait une formation professionnalisante de par ses objectifs, ses contenus pédagogiques et les interventions de professionnels. Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est dispensée, mais une unité de 60 heures en M1 porte sur le management et la connaissance de l'entreprise en intégrant une préparation au projet professionnel. L'accent vers le secteur professionnel est complété par des stages en entreprise et collectivités (deux mois en M1 et six mois en M2).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais la démarche d'approche par compétences doit être finalisée. Cette formation n'a pas encore mis en place l'approche par compétences, mais cette démarche est soulignée comme effective au niveau du CMI ET qui fonctionne par blocs de compétences. En dehors de ce dernier, la démarche d'approche par compétences se limite à une correspondance entre la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la maquette de la formation. La formation autoévaluée très justement ce critère comme peu satisfaisant. Encore une fois, capitaliser sur ce qui a été mis en place pour le CMI ET serait nécessaire.

Le master met en œuvre dans ses pratiques pédagogiques les outils devant répondre aux objectifs professionnels. Il est à noter une diversification pédagogique axée sur le terrain avec une "École de terrain", des ateliers d'insertion professionnelle, des visites d'entreprises et des projets tuteurés, des mises en situation (jeux de rôles et réponses à des appels à projets, par exemple). Aujourd'hui, il n'est pas prévu de permettre le suivi des enseignements à distance bien que de nombreux outils pédagogiques, soutenus par les moyens techniques et financiers de l'UFR, ont été développés durant la période de crise sanitaire.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Si l'enseignement de l'anglais dans la formation est significatif (72 heures sur l'ensemble du master, 102 heures pour le CMI ET) et complété par 15 heures d'enseignement en anglais, aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est proposé, et il est souligné la difficulté pour les étudiants de partir pour un semestre par manque de soutien, de contacts et du temps nécessaire aux procédures administratives. On ne peut donc qu'encourager la formation à les développer.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'a accueilli aucun stagiaire de la formation continue ni délivré aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) durant la période. Aucun aménagement n'est prévu, si ce n'est des regroupements de certains modules pour faciliter la formation continue, sans plus de précisions.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit correctement son attractivité en utilisant des actions d'information-communication classiques. Ainsi, la participation aux portes ouvertes de l'établissement et à différents forums permet d'assurer la promotion de la formation. Son recrutement est pour moitié local avec 50 % d'étudiants de licence Sciences de la vie de l'UFC et pour moitié, régional ou national. L'origine des étudiants est diversifiée (licences généraliste et professionnelle, formations en chimie, en géographie), sans en connaître les proportions. L'effectif est stable (16 ou 17 étudiants en M1 et M2 sur les années 2018-19, 2019-20, 2020-21) avec une capacité d'accueil de 18 ou 20 étudiants. Le nombre de candidatures est constant (environ 180 demandes auxquelles s'ajoute une trentaine de candidatures Campus France).

La formation bénéficie de très bons taux de réussite. Plus de 50 % des étudiants ont validé tous les crédits ECTS en M1 et les taux de réussite sont toujours supérieurs à 80 % en M2, ce qui ne justifie pas la mise en place actuellement d'un dispositif spécialisé d'accompagnement.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés à travers les enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). L'OFVE assure les enquêtes à 18 et 30 mois auprès des diplômés et leur suivi de carrière. Sur la dernière promotion enquêtée, avec un taux de réponse de 70 %, le taux d'emploi est très bon, étant de 80 % en 2019 et de 100 % en 2020, 30 mois après l'obtention du diplôme ; le taux d'insertion national dans le domaine Sciences, technologies, santé étant de 91% pour les diplômés de 2018. La poursuite d'études en doctorat reste peu importante (deux diplômés sur la période 2018-2021 au laboratoire Chrono-Environnement). L'absence du document complet produit par l'OFVE suite à l'enquête empêche une évaluation plus poussée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et dispose d'un bon taux d'encadrement. La formation repose sur 21 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un total d'heures d'enseignement de 977 heures, et 33 étudiants inscrits sur tout le cycle. De plus, un nombre conséquent d'enseignants vacataires (21 dont 9 professionnels) vient renforcer cette équipe pédagogique.

La formation a défini un processus d'évaluation interne qui reste largement perfectible. Un compte rendu succinct d'un conseil de perfectionnement est présenté pour l'année 2021, et il est indiqué être mis en place à la fin de chaque année, mais sans en préciser sa composition (seule l'origine des étudiants est notée). Le conseil de perfectionnement permet de souligner plusieurs problématiques concernant surtout l'organisation pédagogique de la formation. Cependant, des actions notamment pour améliorer les relations avec les professionnels sont indiquées. Il conviendra de les évaluer et d'en mesurer l'impact sur les parcours étudiants et leur devenir. Une évaluation des enseignements n'est pas mise en place à l'échelle de l'ensemble de la formation, mais réalisée par quelques enseignants qui choisissent de la faire à titre individuel.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire et attractive avec de très bons taux de réussite
- Des contenus pédagogiques conçus en concertation avec les professionnels et une très bonne insertion professionnelle

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue largement perfectible avec notamment une évaluation des enseignements limitée à des démarches individuelles d'enseignants
- Une approche par compétences non aboutie
- Une absence d'accès à l'alternance et aucun aménagement prévu pour faciliter la formation continue
- Un développement à l'international quasi inexistant à ce jour

Recommandations

- Améliorer le processus d'amélioration continue à travers l'approche par compétences.
- Développer le volet international en lien avec le CMI et en tirant profit des partenariats des laboratoires de recherche adossés au master.
- Proposer l'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue, cette formation étant totalement axée vers le monde de l'entreprise et des collectivités.
- Envisager de rallonger le stage de M1 au-delà des deux mois pour attirer plus d'industriels à recruter des stagiaires.

MASTER INFORMATIQUE

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

Université technologique de Belfort et Montbéliard - UTBM

Présentation de la formation

Le master *Informatique* est rattaché à l'unité de recherche et de formation (UFR) Sciences et techniques. Il est composé des six parcours suivants : *Ingénierie systèmes et logiciels*, *Informatique avancée et applications*, *Développement et validation du logiciel*, *Ingénierie du test et de la validation logiciels et systèmes*, *Génie logiciel*, et *Système et réseau*. Les deux derniers parcours sont des parcours internationaux, opérés conjointement avec l'université technologique de Belfort et Montbéliard et avec l'université de Lomé (Togo). Le Cours master en ingénierie (CMI) *Informatique* est adossé au parcours *Ingénierie systèmes et logiciels*. Ce master est co-accrédité avec l'université technologique de Belfort Montbéliard et avec l'université de Lomé (Togo).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement. En répondant à un besoin régional et national, en proposant de l'alternance dans le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels*, et en étant résolument tournée vers l'international, la formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement et répond d'ores et déjà aux deux premiers axes de sa stratégie future, Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). Par ailleurs, ce master est le diplôme support d'un CMI et contribue donc au développement des formations d'excellence au sein de l'établissement. Les quatre parcours de la formation qui ne sont pas délocalisés au Togo sont des continuations possibles de la licence *Informatique*. Ces quatre parcours sont construits en complémentarité les uns des autres. Du fait de sa finalité, la formation est essentiellement monodisciplinaire. Cependant, la seconde année du parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* comporte un projet interdisciplinaire, nécessitant des compétences informatiques multiples.

La formation bénéficie d'une excellente ouverture à l'international. Avec ses deux parcours internationaux opérés conjointement avec l'université de Lomé et ses deux parcours à distance (à savoir les parcours *Informatique avancée et applications* et *Développement et validation du logiciel*), la formation accueille un grand nombre d'étudiants internationaux (entre 23 % et 30 % selon les années). Le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante (huit en 2019-2020) ou entrante (sept par an en période pré-Covid-19) est conséquent. La formation encourage également les stages à l'étranger, ce qui profite à 7 % des étudiants.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, tout particulièrement le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels*. Dans ce parcours, un module d'initiation à la recherche est proposé en première année et les étudiants de seconde année bénéficient d'un enseignement assuré à 75 % par des enseignants-chercheurs. De plus, ils ont la possibilité de réaliser un projet de recherche individuel et certains effectuent leur alternance dans le laboratoire adossé à la formation. Le parcours *Informatique avancée et applications* propose une finalité recherche avec un projet et un stage de recherche. Le dossier d'autoévaluation mentionne que tous les parcours intègrent des modules en lien avec la recherche, mais sans aucune précision concernant les quatre autres parcours.

La formation entretient des relations solides avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. En formant des cadres informaticiens, la formation répond à un besoin socioéconomique important du territoire régional et national. Son contenu évolue en prenant en compte les échanges avec les partenaires professionnels. Un des parcours est ouvert à l'alternance. Cette ouverture, qui concerne un tiers des étudiants du parcours, a été facilitée par le recours à l'enseignement à distance et s'inscrit ainsi pleinement dans la politique de l'université. Les autres parcours comportent un stage de quatre mois minimum et certains d'entre eux proposent également un projet encadré. Les professionnels intervenant dans la formation sont au nombre de 30, représentant 37 % de l'équipe pédagogique. Les

étudiants bénéficient chaque année d'un module d'atelier projet professionnel, mais le dossier d'autoévaluation ne précise pas le nombre d'heures dédiées à ces ateliers, ni l'existence de modules de préparation à la professionnalisation, à l'exception du parcours *Génie logiciel* qui affiche une unité d'enseignement (UE) de gestion et création d'entreprises comptant pour trois crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé une approche par compétences qu'elle décline UE par UE et en conformité avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation n'est cependant pas organisée par blocs de connaissances et de compétences. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci en offrant aux étudiants la possibilité de passer des certifications métier. Par ailleurs, elle fait travailler les étudiants du parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* sur un e-portfolio, mais le dossier d'autoévaluation ne fait aucune mention d'une éventuelle intention de généraliser ceci aux autres parcours.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en ayant recours à des méthodes pédagogiques innovantes et propose plusieurs modalités d'enseignement. La formation, en lien avec le service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification (SUP-FC), expérimente et déploie des méthodes pédagogiques innovantes telles que des classes inversées, des évaluations par des pairs, et de nombreux projets permettant des interactions renforcées. Par ailleurs, la formation propose toutes les modalités d'enseignement : certains parcours sont assurés entièrement à distance, d'autres partiellement à distance, et le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* pour les non-alternants se déroule exclusivement en présence.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement en langue est réduit à un enseignement en anglais de 20 heures, mais cet enseignement est renforcé par 80 heures d'enseignement assurées en anglais dans le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels*. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de préparation aux mobilités. Par contre, la formation offre des possibilités de mobilité aux étudiants soit sur un semestre, soit en utilisant le principe de césure ; ceci favorise très certainement le grand nombre de mobilités.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics en alternance dans le parcours *Ingénierie, systèmes et logiciels*. Ce parcours est composé de 20 à 30 alternants (entre 20 % et 25 % du nombre d'inscrits administratifs). Le nombre de contrats de professionnalisation diminue au profit du nombre de contrats d'apprentissage, ceux-ci bénéficiant de la préférence des entreprises. Par ailleurs, les parcours *Informatique avancée et applications* (qui se déroule exclusivement à distance) et *Ingénierie du test et de la validation logiciels et systèmes* (qui est organisé en mode hybride) accueillent la grande partie des stagiaires de la formation continue (hors contrat de professionnalisation). Le nombre de stagiaires, une vingtaine par an, est conséquent. Enfin, la formation a délivré deux validations des acquis d'expérience totales au cours des trois dernières années, ce qui n'est pas négligeable au niveau master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics, mais celle-ci est très variable d'un parcours à l'autre. Pour se faire connaître, la formation utilise les canaux habituels (différents sites web et salons). Le nombre de candidatures est très important au niveau de la mention (plus de 500 en moyenne sur les trois dernières années) et une sélection conséquente est effectuée à l'entrée du master, puisqu'environ 40 % des candidats reçoivent une réponse positive. Sur la base de ce critère, la formation jouit donc d'une excellente attractivité. Cependant, ce constat doit être modulé en fonction des parcours et au vu du nombre d'étudiants inscrits. Ainsi, le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* recense un nombre conséquent d'inscrits en première année de master (M1) (75, 60 et 57 sur les trois dernières années), même si le pic atteint en 2018-2019 ne nécessitait finalement pas l'augmentation de la capacité d'accueil de 65 à 85 places à partir de 2019-2020. Le parcours *Informatique avancée et applications* quant à lui dépasse systématiquement sa capacité d'accueil avec plus de 75 étudiants en moyenne pour 40 places. Les deux autres parcours non délocalisés ont des effectifs nettement plus faibles et largement inférieurs à leur capacité d'accueil, même si on assiste en 2020-2021 à un bond du nombre d'inscrits (celui-ci passant de moins de 20 à 32) en première année du parcours *Développement et validation du logiciel*. Le parcours *Ingénierie du test et de la validation logiciels et systèmes* n'est ouvert qu'en seconde année de master (M2) et affiche des taux de remplissage inférieurs à 50 %, ce qui devrait amener la formation à s'interroger sur l'attractivité de ce parcours. Le dossier d'autoévaluation ne fournit aucun chiffre ni aucune analyse, concernant l'attractivité des deux parcours délocalisés.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais des données manquantes ne permettent pas une évaluation globale de celle-ci. La formation suit l'évolution des taux de réussite. Le dossier d'autoévaluation affiche de très bons taux de réussite en première année du parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* (aux alentours de 80 %), mais ces taux sont calculés à partir de nombres d'inscrits différents de ceux indiqués dans le début du document. Les taux de réussite des autres parcours et de la seconde année sont difficiles à évaluer du fait des parcours à mi-vitesse pour les étudiants à distance. On regrette que le dossier d'autoévaluation n'indique pas les taux de réussite calculés exclusivement sur la base des UE auxquels sont inscrits les étudiants, comme préconisé par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Aucun chiffre n'est donné pour les deux parcours internationaux. L'analyse, non seulement des taux de réussite, mais aussi des retours des étudiants, a amené la formation à faire un certain nombre d'aménagements (rééquilibrage des charges de travail, création de projets communs à plusieurs modules et d'un tournoi d'intelligence artificielle).

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, et affiche un excellent taux d'insertion. La formation dispose des enquêtes réalisées par l'université auprès des étudiants 18 mois et 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Celle réalisée à 18 mois auprès de 80 diplômés de la promotion 2018 indique, sur la base d'un taux de réponse de 72 %, un excellent taux d'insertion puisque 98 % des étudiants sont en emploi dans le domaine de la formation. Ce taux est d'ailleurs supérieur au taux national d'insertion à 18 mois des masters *Informatique* qui est de 96 %. Parmi ces étudiants en emploi, 90 % ont un niveau cadre et 88 % bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les 2 % d'étudiants restant sont en poursuite d'études ; 75 % d'entre eux (soit trois étudiants) effectuant une thèse. En complément de ces enquêtes, la formation essaie de suivre ses anciens étudiants sur les réseaux sociaux et grâce à une mailing liste.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs dans l'un de ses parcours, mais aucune information n'est donnée sur ses cinq autres parcours. De nombreux enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (23) et vacataires (16) interviennent dans le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels*. Le nombre d'heures global dispensées (884) dans le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* est contenu, ce qui assure la soutenabilité de ce parcours. Le dossier d'autoévaluation ne fait aucune mention ni du nombre d'intervenants dans les cinq autres parcours, et ni du coût de ces parcours, ce qui en rend l'évaluation impossible à l'échelle de la mention.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais celui-ci ne semble pas s'adresser à l'ensemble de la mention. La formation organise chaque année l'évaluation des enseignements par les étudiants. Toutefois, seul est indiqué le nombre de réponses en 2020-2021 pour les étudiants de M2 en formation initiale du parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* (15). Ce nombre ne représente qu'une infime part des étudiants, au nombre de 332 pour l'ensemble du cycle cette même année, et interroge donc sur la représentativité des réponses. Les résultats de l'enquête sont transmis à l'équipe pédagogique. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants, des enseignants et des personnalités issues du monde professionnel. Ce conseil n'a pas pu avoir un fonctionnement normal pendant la pandémie, mais a pu se réunir à nouveau en avril 2022. On regrette à nouveau un déséquilibre dans la représentativité des parcours avec trois étudiants issus du parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* sur les quatre étudiants présents à la réunion du conseil.

Conclusion

Points forts

- Une excellente ouverture à l'international
- Un excellent taux d'insertion à 18 mois
- Des relations solides avec le monde socioéconomique

Points faibles

- Un déséquilibre net entre le parcours *Ingénierie systèmes et logiciels* sur lequel est centré le dossier d'autoévaluation et les autres parcours, ce qui interroge sur le pilotage de la mention et la démarche d'amélioration continue
- Une attractivité inégale au sein de la mention

- Des incohérences dans les taux de réussite affichés et un manque de suivi pour cinq des six parcours
- Un processus d'amélioration continue perfectible

Recommandations

- Mettre en place un pilotage au niveau de la mention afin d'analyser l'attractivité et la soutenabilité des différents parcours.
- Améliorer le suivi des taux de réussite des étudiants à distance, par exemple avec la mise en place de contrats pédagogiques en début de semestre.
- Améliorer le processus d'amélioration continue, en particulier en faisant intervenir des étudiants de l'ensemble des parcours dans le conseil de perfectionnement.

MASTER INGÉNIERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques - ENSMM

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie des systèmes complexes* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques (ST) est localisé à Besançon et co-accrédité avec l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM)

Cette formation possède trois parcours :

- le parcours *Microsystèmes instrumentation embarquée robotique* (MIR), qui est opéré conjointement avec l'ENSMM et qui constitue la formation support pour le Cours master en ingénierie (CMI) intitulé *Smart Systems and Structures* (S3),
- le parcours *Mécatronique procédés et microtechniques* (MPM) qui est la formation support du master d'ingénierie mécatronique Erasmus Mundus EU4M de l'ENSMM, et qui est réservé aux étudiants internationaux,
- le parcours *Smart Integrated Systems*, à vocation recherche et labélisé par l'école universitaire de recherche (EUR) / *Graduate School* Ingénierie et innovation par les sciences physiques, les hautes technologies et la recherche interdisciplinaire (EIPHI), a été ouvert en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et l'adossement à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. De par sa thématique, cette formation présente des compétences pluridisciplinaires et s'intègre parfaitement dans les spécialités techniques et technologies de l'établissement autour de la micromécanique, des microsystèmes et de la mécatronique. Elle participe au rayonnement et à la visibilité de l'établissement sur cette thématique aussi bien sur l'aspect enseignement que recherche. Par ailleurs, ce master est également en phase avec la politique de mutualisation de site au-delà de l'UFC en incluant une co-accréditation avec l'ENSMM. Cette formation s'inscrit comme un continuum avec la licence *Sciences pour l'ingénieur parcours Électronique automatique*.

La formation est complètement ouverte à l'international, bien que les mobilités sortantes restent faibles. La moitié de ses étudiants sont internationaux. Les parcours MPM et SIS ont chacun un caractère marqué à l'international d'une part par la proximité avec le master Erasmus Mundus EU4M et d'autre part par les mutualisations avec l'EUR EIPHI. Les collaborations avec des universités étrangères européennes, frontalières comme l'Allemagne et la Suisse, et plus éloignées, qui se traduisent par la mise en place de double diplôme et la signature de convention pour l'échange d'étudiants, montrent encore une fois de plus la dimension internationale de cette formation. Malgré tout, seul un étudiant (sur une promotion de 50) par an effectue une mobilité sortante vers un établissement partenaire à cause des coûts financiers inhérents. Les mobilités entrantes sont quant à elles plus importantes : en moyenne six étudiants par an.

L'adossement à la recherche est clair avec l'existence de l'EUR EIPHI en lien avec la formation et avec le soutien de l'Institut Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique – sciences et technologies (FEMTO-ST) qui met à disposition ses plateformes de recherche (ROBOTEX, MIMENTO) pour l'enseignement des différents parcours de ce master et ses moyens pour accueillir des étudiants en projets et stages. Hormis le stage de seconde année de master (M2) éventuellement réalisé en entreprise, les cours de langue et les projets pour les alternants, l'ensemble des enseignements sont à vocation recherche. La totalité des enseignants permanents sont des enseignants-chercheurs.

La formation entretient peu de relations avec le monde socioéconomique, mais intègre des éléments de professionnalisation. La formation étant très profilée recherche. Le lien avec le monde socioéconomique est peu développé, car les acteurs principaux sont des laboratoires de recherche. Néanmoins, les étudiants

disposent d'enseignements classiques à la préparation à la vie professionnelle (rédaction de CV et de lettres de motivation, simulation d'entretien) ainsi que deux projets (chaque année) et un stage de quatre à six mois pour un total de 24 ou 36 crédits ECTS selon le parcours. De plus, le parcours *MIR* est ouvert à l'apprentissage. Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est dispensée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, elle est déclinée en blocs de connaissances et compétences et montre une bonne cohérence des enseignements vis-à-vis des attendus de la formation. La progression pédagogique n'est cependant pas exposée et ni justifiée, ce qui pourrait permettre de voir comment les étudiants recrutés notamment d'horizons différents s'intègrent facilement dans la formation à travers des enseignements d'uniformisation et/ou de remise à niveau. Une grande part des enseignements sont pratiques sur les différentes plateformes de recherche du site et témoignent de la réelle adéquation enseignement et finalité métier. Aucun dispositif de valorisation des compétences acquises durant le cursus n'est en place à partir des informations de l'autoévaluation.

La formation développe ses pratiques pédagogiques, mais les diversifie peu. Elle est dispensée de manière traditionnelle en cours, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Les cours et TD peuvent avoir lieu en présentiel ou en distanciel. Les enseignements à distance mis en place durant la crise sanitaire ont été abandonnés en raison de la grande quantité d'enseignements de TP nécessitant la présence des étudiants. Des activités d'apprentissage par projets complètent le dispositif d'apprentissage. Le recours à d'autres formes de pédagogie semble marginal, car elles ne sont pas mentionnées dans l'autoévaluation.

Les contenus de la formation sont adaptés à son ouverture à l'international, bien que les dispositifs pour préparer la mobilité semblent insuffisants. 30 heures de cours de langue anglaise sont données en début de première année puis 80 % des enseignements sont dispensés en anglais. Les étudiants internationaux non francophones bénéficient, de plus, de 56 heures de français langue étrangère pour faciliter leur intégration dans la vie de tous les jours. Les mobilités entrantes sont soutenues par des aides émanant de l'EUR et de l'Europe (Erasmus+), mais aucun dispositif de préparation ou de soutien à la mobilité sortante n'est mentionné.

Seul le parcours *MIR* a ses contenus globalement adaptés à l'alternance, bien que perfectible. Pour ce parcours, l'emploi du temps est adapté en conséquence : des semaines sans cours réservées aux activités dans l'entreprise sont placées avant et après les vacances scolaires. Cette organisation suscite naturellement des déséquilibres entre les temps entreprise et université et est mise en place pour un à trois étudiants par an. La progression pédagogique et en particulier pour les étudiants en formation initiale doit être perturbée. Il est dommage de ne pas avoir d'éléments de justification sur ce choix, qui permettrait de mieux apprécier la pertinence de cette organisation. Les deux autres parcours fonctionnent uniquement en mode formation initiale. Certains enseignements sont proposés en formation continue sans aménagement particulier, mais aucun stagiaire ne s'est inscrit suivant ce régime sur la période de l'évaluation. On ne note également aucune valorisation d'acquis d'expérience ou professionnels sur la période scrutée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les informations sur la formation sont diffusées localement par les outils classiques d'une université, c'est-à-dire dans la licence *Science pour l'ingénieur* parcours *Électronique automatique* locale ainsi que dans l'école d'ingénieurs partenaire, mais également sur le site Campus France et lors des journées portes ouvertes, par exemple. On ne sait pas si une communication particulière est mise en place à destination des étudiants des universités étrangères partenaires, ainsi que pour l'EUR et le master Erasmus Mundus. Le nombre de candidatures est élevé et a augmenté de plus de 50 % sur la période de l'évaluation, de 170 à 260. Par ailleurs, le nombre d'étudiants n'a pas évolué dans la même proportion (+ 27 %) et reste faible en comparaison, actuellement 25 étudiants admis environ. En conséquence la capacité d'accueil fixée à 106 étudiants est loin d'être atteinte (environ 50 étudiants inscrits) et interroge sur la réelle attractivité de la formation ou sur une définition de la capacité d'accueil. Le parcours *MIR* possède la majorité des effectifs (44 étudiants en 2020-2021) alors que le parcours *MPM* ne représente que quelques étudiants (deux étudiants en 2020-2021).

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est bonne, mais avec un poids important de la compensation. Le profil des étudiants recrutés, la réussite et les échecs sont analysés par les responsables de la formation. Peu d'étudiants (de l'ordre de deux) échouent en première année de master et le taux de réussite en seconde année est de l'ordre de 80 %. Cependant, la grande majorité des étudiants diplômés le sont par compensation quel que soit le parcours, c'est-à-dire sans avoir validé toutes leurs unités d'enseignement, ce qui interroge sur

l'impact de celle-ci sur la réussite des étudiants et surtout sur la validation effective des compétences visées par la formation.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le travail de collecte des informations est confié au service dédié de l'UFC, l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). L'analyse des résultats est réalisée par les responsables de la formation. Avec 50 % de réponses à l'enquête, 80 % en moyenne des étudiants à 18 mois ont poursuivi des études ou ont été embauchés, ce qui est inférieur à la moyenne nationale. Étant donnée la jeunesse du parcours *SIS* (création en 2021), aucune conclusion ne peut être déduite sur ce parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En termes de personnel, 33 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et un vacataire interviennent dans la formation pour une cinquantaine d'étudiants, ce qui donne un taux d'encadrement de l'ordre de 70 %. Le nombre global d'heures d'enseignement (1 120 heures) pour deux parcours est maîtrisé et montre la soutenabilité de cette formation.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En plus d'une évaluation des enseignements par sondage auprès des étudiants, la formation recueille les avis, les impressions des étudiants, des partenaires, des industriels sous forme de discussion en fin de semestre, d'année, au moment des soutenances de stage et au cours du conseil de perfectionnement réunissant les responsables du master, des professionnels et les représentants des étudiants. Il est surprenant qu'aucun diplômé, aucun représentant de l'équipe pédagogique (enseignant et enseignant-chercheur) hormis les responsables de la formation, aucun représentant de l'école partenaire et de l'EUR, aucun responsable de l'institut FEMTO-ST ni aucun partenaire international ne soit présent au conseil de perfectionnement. C'est autant d'avis perdus sur la formation qui auraient pu alimenter les discussions sur les améliorations futures. Néanmoins, la lecture du compte rendu du dernier conseil montre que celui-ci est une force de proposition pour l'amélioration de cette formation et une meilleure réponse aux besoins des industriels et des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation dont la thématique est bien ancrée dans la politique de l'établissement
- Un fort adossement à la recherche
- Une formation à dimension internationale

Points faibles

- Des aménagements perfectibles pour les alternants
- Une faible attractivité de la formation au vu du nombre de candidatures et de la capacité d'accueil
- Une sous-représentativité des partenaires dans le conseil de perfectionnement

Recommandations

- Améliorer l'attractivité de la formation.
- Intégrer l'ensemble des parties prenantes dans le conseil de perfectionnement.

MASTER MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques* est rattaché à l'unité de formation et de recherche Sciences et techniques. Il comporte deux parcours : *Mathématiques approfondies* et *Mathématiques générales*. Le parcours *Mathématiques approfondies* est intégré à la Graduate School EIPHI (*Engineering and innovation through physical sciences, high-technology and cross-disciplinary research*). Les enseignements des deux parcours, dont les premières années sont totalement mutualisées, ont lieu à Besançon. Le parcours *Mathématiques approfondies* peut également être suivi à distance. Un troisième parcours à distance, *Didactique des mathématiques*, a été ouvert de façon exceptionnelle en 2021-2022 pour pallier la fermeture du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Mathématiques*. Par manque de données, ce parcours éphémère n'est pas évalué.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement. Avec un parcours d'excellence ouvert à l'international (*Mathématiques approfondies*) et un parcours professionnel (*Mathématiques générales*), la formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement et répond d'ores et déjà aux deux premiers points de sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation est construite en continuum avec un parcours de la licence *Mathématiques*, elle contient une partie du magistère de mathématiques, et elle est complémentaire au master *Mathématiques appliquées, statistique*. Son partenariat avec l'académie de Besançon permet aux étudiants de faire des stages dans des établissements du secondaire. Sa récente intégration à la Graduate School EIPHI devrait renforcer la réalité de ses autres partenariats académiques locaux. Elle devrait également permettre la mise en place de cours interdisciplinaires.

La formation bénéficie d'une ouverture à l'international conséquente. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Mais elle accueille un nombre non négligeable d'étudiants internationaux (entre 10 % et 16 % dans la période pré-Covid-19), dont la moitié par le biais de l'enseignement à distance. De plus, la formation bénéficie d'accords d'échanges avec la Chine et les États-Unis. Le nombre de mobilités sortantes est faible (une sur la période considérée), tandis que le nombre de mobilités entrantes (sept par an en période pré-Covid-19) est plus important. La création en 2022-2023, dans le cadre de la Graduate School EIPHI, d'un budget dédié au financement des mobilités entrantes, devrait permettre de renforcer celles-ci.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche occupe une très grande place dans la formation, un tiers des heures y étant consacré. La formation comporte en particulier des projets encadrés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs en première année de master (M1) (pour six crédits ECTS), comme en seconde année de master (M2) (pour 20 à 24 crédits ECTS dans le parcours *Mathématiques approfondies*). L'équipe pédagogique est très majoritairement composée d'enseignants-chercheurs (27 sur 31) qui réalisent la quasi-totalité des enseignements. De plus, les étudiants disposent de l'accès à la bibliothèque du laboratoire de mathématiques et participent à diverses activités scientifiques du laboratoire (école d'hiver, colloques, séminaires).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique, mais intègre peu d'éléments de professionnalisation. En assurant la formation d'une grande partie des agrégés de mathématiques de l'académie, la formation répond à un besoin socioéconomique important du territoire régional et national. La formation ne propose pas d'alternance, mais elle est ouverte à la formation continue, notamment pour les étudiants en reconversion professionnelle. Les étudiants ont la possibilité de suivre un stage d'observation dans le secondaire, sans que le nombre d'étudiants concernés soit précisé. De plus, des professionnels, peu nombreux (deux) présentent les métiers de l'enseignement et de la recherche (8 heures). La formation va élargir ces présentations à l'ensemble des métiers en mathématiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a développé une approche programme, complétée par une approche par compétences. La principale approche mise en œuvre par la formation est l'approche programme, en cohérence avec sa finalité qui est de préparer les étudiants à l'agrégation ou à une thèse en mathématiques. Cette approche programme est complétée par une approche par compétences dans chaque unité d'enseignement (UE) et en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation n'est cependant pas déclinée par blocs de connaissances et de compétences. La formation ne valorise pas les compétences acquises dans le cursus précédant l'entrée en master, celle-ci étant conditionnée à l'obtention d'une licence de mathématiques monodisciplinaire, ce qui est cohérent avec la finalité de la formation. La formation valorise le suivi des UE libres ou d'engagement, mais pas les compétences acquises.

La formation diversifie très peu ses pratiques pédagogiques, mais propose plusieurs modalités d'enseignement. La plupart des enseignements ont lieu suivant le modèle traditionnel. La formation laisse toutefois une place conséquente à l'apprentissage par projets. Le parcours *Mathématiques approfondies* est proposé en présence ou à distance. Les enseignements à distance reposent sur les moyens de communication de la plateforme Moodle.

Le contenu de la formation est adapté pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient en première année d'un enseignement en anglais scientifique et d'un enseignement en anglais mathématique. Les étudiants de seconde année qui suivent en présence le parcours *Mathématiques approfondies* participent à un séminaire d'étudiants qui se tient en anglais. Certains projets et certains cours peuvent également être dispensés en anglais, selon le choix des étudiants, mais le dossier d'autoévaluation ne précise pas à quelle échelle cette mesure est mise en œuvre. La formation n'inclut pas, outre les langues étrangères, de dispositif de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants. Cette absence de politique explique peut-être en partie le faible nombre de mobilités sortantes, mais ne semble pas avoir eu d'influence sur le nombre de mobilités entrantes en période pré-pandémie.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés au public de la formation continue. Le parcours *Mathématiques approfondies* propose un dispositif d'enseignement à distance incluant des cours en ligne, des devoirs d'entraînement et une aide personnalisée. Ce dispositif est particulièrement adapté aux stagiaires de la formation continue. Ceux-ci sont nombreux (une vingtaine par an, soit plus du cinquième de l'effectif total). Ils peuvent bénéficier d'un rythme adapté à leur situation qui leur permet d'étaler leurs enseignements sur quatre années et donc de se former tout en maintenant leur activité salariée. Par ailleurs, la formation n'est pas ouverte à l'alternance, ce qui est logique pour une formation de mathématiques préparant à l'agrégation et à la recherche fondamentale. La formation n'a pas non plus délivré de validation des acquis d'expérience ces dernières années, ce qui est conforme à la finalité de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les enseignants et les étudiants de la formation assurent la promotion de celle-ci en participant aux journées portes ouvertes et à différents forums et salons. Par ailleurs, des réunions d'information sont organisées au niveau de la licence, et le master est affiché sur plusieurs sites. De plus, le parcours *Mathématiques approfondies* intégré à la *Graduate School* EIPHI est à présent affiché sur le site de celle-ci, la formation espérant de ce fait une augmentation des candidatures internationales. Le nombre de candidatures extérieures en M1 est relativement important pour le suivi à distance, même si ce nombre n'est pas connu précisément (environ 100 en 2020-2021). Le nombre de candidatures extérieures pour le suivi en présence est quant à lui plus modeste et en baisse (42 en 2018-2019 et 2019-2020 et 33 en 2020-2021). Le dossier d'autoévaluation ne fait pas mention du nombre de candidatures internes. Le nombre d'inscrits dans le M1 en présence (entre 15 et 22 ces trois dernières années) paraît faible, même s'il reste correct pour ce type de formation; l'autoévaluation justifie cela par une priorité donnée aux candidats locaux, mais il semble que la formation pourrait accueillir dans son parcours en présence un plus grand nombre d'étudiants extérieurs sans que les candidats locaux en pâtissent. La capacité d'accueil du parcours *Mathématiques approfondies* paraît très importante (104 places) et, de fait, l'effectif de ce parcours (entre 26 et 35 inscrits en M2 ces trois dernières années) est nettement inférieur à la capacité d'accueil et plus en adéquation avec l'effectif attendu dans un master de mathématiques fondamentales. Pour justifier cet effectif, le dossier d'autoévaluation met en avant un problème de niveau des candidats, qui est effectivement un problème récurrent en master de mathématique fondamentale. Les effectifs du parcours *Mathématiques générales* sont également inférieurs à la capacité d'accueil (entre 8 et 13 inscrits en M2 pour 18 places), mais, au-delà de cet indicateur, le parcours jouit d'une grande attractivité auprès des étudiants ayant la volonté et le niveau pour passer l'agrégation au vu du très bon taux de réussite à l'agrégation.

La formation suit et a de bons taux de réussite pour les étudiants en présence, mais les taux affichés pour les étudiants à distance sont faibles, en partie du fait d'un calcul inadéquat de ces taux. Les taux de réussite en première année pour le parcours en présence sont très bons avant la pandémie (entre 72 % et 80 %), tandis que les confinements ont eu un effet négatif ; le taux de réussite dans ce parcours chutant à 25 % en 2020-2021. Les taux de réussite sur l'ensemble de la première année (incluant les cursus en présence et à distance) sont beaucoup plus modestes (aux alentours de 40 % avant la pandémie, 21 % en 2020-2021), mais le grand nombre d'étudiants suivant la formation à mi-vitesse rend difficile l'analyse de ces chiffres. On regrette sur ce point que l'autoévaluation n'indique pas les taux de réussite calculés exclusivement sur la base des UE auxquels sont inscrits les étudiants, comme préconisé par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Le constat est similaire pour la seconde année de formation : les étudiants des cursus en présence ont de bons, voire d'excellents taux de réussite (entre 62 % et 86 % pour le parcours *Mathématiques approfondies* et entre 88 % et 100 % pour le parcours *Mathématiques générales*), tandis que les taux de réussite pour l'ensemble des étudiants (y compris à distance) du parcours *Mathématiques approfondies* avoisinent les 33 %. Afin d'améliorer ses taux de réussite, la formation a récemment aménagé le cursus à distance en proposant un parcours plus professionnel, mais n'en a pas encore les résultats.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La formation dispose d'un suivi détaillé de ses étudiants des cursus en présence. Le suivi des étudiants à distance est beaucoup plus compliqué et les données fournies moins complètes. Le nombre de diplômés du parcours *Mathématiques approfondies* est faible, mais ce parcours fournit un nombre conséquent de poursuites d'études en doctorat (100 % des diplômés de la promotion 2020). De nombreux diplômés du parcours *Mathématiques générales* (entre 57 % et 92 % ces trois dernières années) poursuivent leurs études à la fin de la formation, que ce soit en master MEEF, en préparation à l'agrégation ou en master de mathématiques fondamentales. On note que peu d'étudiants entrent dans l'enseignement secondaire l'année suivant l'obtention de leur agrégation quand celle-ci est obtenue en même temps que leur M2.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un excellent taux d'encadrement, la quasi-totalité des enseignements étant assurée par des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, au nombre de 31, bien que le nombre d'heures d'enseignement soit conséquent (1 505) rapporté au nombre d'étudiants dans le cycle (101). D'un autre côté, on note une préoccupation de rationalisation de l'offre de formation, très peu de choix d'UE étant laissés aux étudiants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais le conseil de perfectionnement est jeune. Aucune évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'a été organisée sous forme de questionnaires ces dernières années. La formation a privilégié des réunions régulières entre étudiants et enseignants, réunions au cours desquelles le ressenti des étudiants a été recueilli. Autant l'organisation de telles réunions paraît judicieuse pour les cursus en présence, autant elle interroge sur l'existence d'une évaluation de la formation par les étudiants à distance. Ces réunions ont également remplacé le conseil de perfectionnement entre 2015 et 2020. Ce dernier a été recréé récemment et s'est réuni en avril 2022. Il est composé d'étudiants de licence et du master, de différents responsables et de membres extérieurs, en grande partie des agrégés du secondaire. Il a principalement permis de recueillir les retours des étudiants sur l'organisation et le contenu des enseignements. Certains points évoqués seront pris en compte dans l'élaboration des maquettes à venir, dans une démarche d'amélioration continue. De plus, sous l'impulsion de membres extérieurs, le conseil de perfectionnement a pris la décision d'organiser une journée annuelle dédiée aux métiers des mathématiques.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche
- Une ouverture à l'international conséquente
- Une formation parfaitement adaptée au public de la formation continue

Points faibles

- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants à distance
- Un suivi insuffisant des étudiants à distance
- Un taux affiché de réussite faible pour le parcours *Mathématiques approfondies*

Recommandations

- Améliorer le suivi des étudiants à distance, par exemple, avec la mise en place de contrats pédagogiques en début de semestre.
- Améliorer le suivi du taux de réussite des étudiants en calculant celui-ci uniquement sur la base des enseignements suivis par les étudiants.
- Poursuivre les aménagements favorisant une meilleure réussite des étudiants.
- Inclure les étudiants à distance dans le processus d'amélioration continue en les faisant participer à l'évaluation des enseignements et au conseil de perfectionnement.

MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques appliquées, statistique* comporte un parcours unique intitulé *Modélisation statistique*. Les enseignements ont lieu en présence à Besançon. La formation, portée par l'unité de formation et de recherche Sciences et techniques, est ouverte à l'alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement. Avec sa deuxième année ouverte à l'alternance, son ouverture à l'international et sa formation à la recherche, la formation s'inscrit pleinement dans les ambitions et les orientations de l'établissement et répond d'ores et déjà à plusieurs points de sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation est construite en continuum avec l'un de parcours de la licence de mathématiques et, de par les débouchés qu'elle propose, est complémentaire du *master Mathématiques*. En formant des cadres statisticiens, la formation répond à un besoin socioéconomique important du territoire régional et national. D'autre part, le nombre conséquent de stages ayant lieu tant dans des laboratoires de recherche de l'université que dans des instituts de recherche régionaux et nationaux atteste de la valeur ajoutée des partenariats académiques de la formation. En cohérence avec sa finalité, la formation est peu pluridisciplinaire, principalement centrée sur des enseignements variés dans le domaine de la statistique, tout en incluant toutefois des enseignements d'informatique et d'anglais.

La formation bénéficie d'une très bonne ouverture à l'international. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais un accord avec une université chinoise lui a permis d'avoir un nombre non négligeable de mobilités entrantes avant la pandémie (trois en 2018-2019 et deux en 2019-2020). Le nombre d'étudiants internationaux en période pré-Covid-19 est important (36 % des inscrits en 2018-2019 et 23 % en 2019-2020). L'autoévaluation mentionne que des stages de première année de master (M1) et de seconde année de master (M2) sont régulièrement réalisés à l'étranger (Angleterre, Pologne, Suisse), mais sans préciser le nombre d'étudiants concernés. En dehors des stages, la formation compte peu de mobilités sortantes (une seule sur les trois dernières années) sans en donner d'explication.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La formation propose deux unités d'enseignement (UE) de recherche en M2 pour une durée totale de 96 heures. Les enseignements sont assurés à 80 % par des membres du laboratoire de mathématiques de Besançon (qui représentent une petite moitié de l'équipe pédagogique), les 20 % restants étant assurés par des professionnels. Le laboratoire auquel la formation est adossée accueille des étudiants en stage de M1 (deux mois) et de M2 (six mois), mais l'autoévaluation ne mentionne pas le nombre d'étudiants concernés.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation qui, lors de la dernière évaluation, avait déjà ouvert sa deuxième année à l'alternance sous contrat de professionnalisation a renforcé l'accès à l'alternance en permettant les contrats d'apprentissage. Ces derniers bénéficiant de la préférence des entreprises, cette politique mise en œuvre par la formation en lien avec la stratégie de l'établissement a permis d'augmenter le nombre d'alternances, celui-ci passant de deux à quatre, puis à six, ce qui représente 13 % d'alternants en 2018-2019, 50 % en 2019-2020 et 38 % en 2020-2021. Le tassement observé du pourcentage d'alternants en 2020-2021 s'explique par la crise sanitaire et ne devrait pas perdurer. La formation permet aux étudiants d'acquérir une grande expérience professionnelle à travers le stage de deux mois minimum en première année et l'alternance de deuxième année, cette dernière pouvant être remplacée par un stage de cinq à six mois. De plus, la formation inclut de nombreux projets sur des données fournies par les entreprises. Enfin, des professionnels sont invités à présenter leur entreprise et leurs études, d'autres interviennent dans les enseignements à hauteur de 98 heures (soit 12 % de la maquette d'enseignement), ce qui est tout à fait en cohérence avec le type de

formation. Les professionnels, au nombre de 11, représentent 44 % de l'équipe pédagogique; ce chiffre peut sembler important, mais doit être relativisé avec le nombre d'heures de formation assurées par ces professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Avec une répartition cohérente entre cours, travaux dirigés et travaux pratiques, avec les miniprojets quasi systématiques et leurs présentations orales, la formation met en œuvre une approche favorisant l'alignement pédagogique. L'approche utilisée est l'approche programme. Celle-ci est complétée par une approche par compétences déclinée par UE. La formation n'a cependant pas mis en place les blocs de connaissances et de compétences. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci en donnant aux étudiants la possibilité de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC) et la certification SAS, les coûts de ceux-ci étant pris en charge par la formation.

La formation diversifie très peu ses pratiques pédagogiques. Mis à part le recours à de nombreux miniprojets, les enseignements sont assurés de façon très traditionnelle. La formation a su s'adapter à l'enseignement à distance pendant la crise sanitaire, mais est revenue à un enseignement dispensé exclusivement en présence.

L'enseignement de l'anglais est adapté pour permettre l'ouverture de la formation à l'international. La formation offre deux UE d'anglais en première année pour une durée totale de 48 heures. La deuxième UE est une préparation au TOEIC. Le dossier mentionne que des enseignants proposent leurs cours en anglais, mais le nombre d'heures d'enseignement assurées en anglais est affiché comme étant nul. La préparation à la mobilité sortante des étudiants se limite à la présentation des dispositifs Erasmus. Ceci est peut-être une part de l'explication du faible nombre de mobilités sortantes malgré la très bonne ouverture à l'international de la formation. La formation facilite l'intégration des mobilités entrantes par la mise en place de cours de français intensif.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés au public de la formation en alternance. La formation a adapté son calendrier avec de longues périodes en et hors de l'université afin de faciliter l'accès à l'alternance, l'entreprise d'accueil pouvant ainsi être délocalisée. Le nombre d'alternants (six, soit 38 % des effectifs de M2 en 2020-2021) reste malgré cela modeste. Le nombre de contrats est cependant en augmentation (il a été multiplié par trois depuis 2018), bien qu'ayant très certainement souffert de la pandémie. Aucun dispositif spécifique au public de la formation continue n'est mis en place. Mais la demande d'accueil de stagiaires en formation continue (hors contrat de professionnalisation) est faible (un seul stagiaire sur la période considérée). Aucune validation des acquis d'expérience ou professionnels n'a été effectuée sur la période considérée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité par des moyens classiques, mais ne l'analyse pas. La formation assure sa promotion, tant au niveau local (présentation aux étudiants de licence de mathématique, participation aux journées portes ouvertes) qu'au niveau national (formation référencée dans différents sites). La formation ne dispose pas du nombre précis de candidatures gérées au fil de l'eau via deux applications différentes. Toutefois, le nombre approximatif de candidatures est en augmentation (300 en 2018-2019, 350 en 2019-2020 et 450 en 2020-2021) sans que ce constat soit analysé par la formation ni que cela ait un impact sur le nombre d'admis. En effet, elle accepte 45 étudiants par an en M1 sur les trois dernières années. Le nombre d'inscrits en première année (entre 13 et 19 selon les années) est inférieur à la capacité d'accueil (20 places), sans que l'autoévaluation n'explique si cela est dû à une insuffisance du nombre de candidatures de qualité ou à une mauvaise gestion des désistements.

La formation suit la réussite de ses étudiants et affiche de très bons taux de réussite. La taille humaine de la formation lui permet de fournir un suivi individualisé aux étudiants. Plus que le suivi de l'évolution des taux de réussite, la formation assure un réel suivi des étudiants durant leur cursus. Ceci lui permet d'anticiper les problèmes et, le cas échéant, de proposer une solution adaptée. L'autoévaluation ne donne pas le nombre d'étudiants qui bénéficient de ce processus, mais précise que ce suivi a en particulier amené la formation à mettre en place des aménagements nécessaires à la réussite des alternants, sans que la nature de ces aménagements soit précisée. Ce suivi participe très certainement aux bons taux de réussite (entre 75 % et 100 % selon les années).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. L'observatoire de la formation et de la vie étudiante assure les enquêtes à 18 mois et 30 mois auprès des diplômés. Mais la formation suit aussi elle-même le devenir de ses étudiants depuis la promotion 2019 via le site LinkedIn et la rencontre annuelle à la journée des métiers. Il ressort de ce suivi que la formation permet à la fois une poursuite en doctorat (jusqu'à 23 % des diplômés de la promotion 2018-2019) et une bonne intégration en tant que *Data Scientist* (avec un taux d'insertion jusqu'à 88 % à 30 mois pour la promotion 2017-2018), avec toutefois un petit bémol pour la promotion 2021 qui a été fortement impactée par la pandémie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un faible taux d'encadrement, mais fait appel à de nombreux enseignants vacataires issus du monde professionnel en cohérence avec sa finalité. La formation repose sur huit enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un total d'heure d'enseignement de 1 011 heures, représentant une charge conséquente pour chacun. Le nombre d'heures est relativement important en première année (639 heures pour 549 heures étudiants). Par contre, il est plus modeste en seconde année (372 heures pour 300 heures étudiants). En cohérence avec sa finalité, la formation fait appel à un grand nombre d'enseignants vacataires temporaires (17 dont 11 sont issus du monde professionnel), ce qui assure la soutenabilité de la formation.

La formation se repose sur son conseil de perfectionnement pour évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucune enquête permettant l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est assurée par la formation. Une telle évaluation est mise en place par l'université, mais l'autoévaluation ne fait part d'aucune analyse des questionnaires. Par contre, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement. Ce conseil comprend des enseignants, des étudiants et des personnalités issues du monde professionnel, même si l'on peut regretter un net déséquilibre dans sa composition lors de sa dernière réunion. Ce conseil est à l'écoute du retour des étudiants que l'équipe pédagogique prend en compte, et contribue à l'évolution de la formation: c'est par exemple sur l'impulsion de ce conseil que des cours de Python, de R avancé, d'apprentissage statistique et de *data science* ont été introduits dans la formation.

Conclusion

Points forts

- Des relations soutenues avec le monde socioéconomique
- Un suivi individualisé des étudiants
- Un très bon adossement à la recherche
- Une ouverture à l'international conséquente

Points faibles

- Une démarche d'amélioration continue qui reste fragile du fait de l'absence de retour de l'enquête mise en place par l'université permettant l'évaluation des enseignements par les étudiants
- Une attractivité limitée dont les raisons ne sont pas analysées

Recommandations

- Améliorer le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants, soit en favorisant des échanges oraux, soit en organisant, au niveau de la formation ou de l'université, des enquêtes de satisfaction.
- Améliorer le processus de recrutement des étudiants afin que le nombre d'inscrits dans la formation soit systématiquement proche de la capacité d'accueil, par exemple, en effectuant un suivi régulier des désistements lors de la phase de recrutement afin de donner des réponses favorables à un plus grand nombre de candidats.

MASTER MÉCANIQUE

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon - ENSMM

Université de Bourgogne - UB

Présentation de la formation

Le master *Mécanique* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques (ST) de l'université de Franche-Comté (UFC) est co-accrédité avec l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM) et avec l'université de Bourgogne (UB). Cette formation possède trois parcours : le parcours *Mécanique et ingénierie* (MEETING), orienté études et développement ; le parcours *Mécanique et ingénierie, recherche et innovation* (RI), orienté vers la recherche et le développement (R&D) et fermé à la rentrée 2020 (fermeture de la première année, ce parcours ne sera donc pas évalué) ; le parcours *Smart mechanics* (SMART) orienté R&D, ouvert à la rentrée 2020 (ouverture de la première année) et à l'international dans le cadre de l'école universitaire de recherche/ Graduate School *Ingénierie et innovation par les sciences physiques, les hautes technologies et la recherche interdisciplinaire* (EIPHI). Il est par ailleurs le diplôme support du Cursus master en ingénierie (CMI) *Structures et systèmes intelligents*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et l'adossement à la recherche, et la démarche d'assurance qualité des formations sont, avec les enjeux de la pluridisciplinarité, des axes prioritaires de l'établissement. Cette formation est en lien avec une thématique prioritaire de l'établissement et de l'ENSMM autour de la micromécanique et des microsystèmes. Elle participe au rayonnement et à la visibilité de l'établissement dans ce domaine. Les compétences à la fois professionnelles et associées à la recherche sont bien présentes et à parts égales dans la formation, ce qui est une garantie pour une bonne insertion professionnelle. Ce master contribue au partenariat de site avec une mutualisation de diplômés et de moyens. En effet, c'est un diplôme co-accrédité avec l'ENSMM comme déjà évoqué, mais il possède également une articulation avec l'EUR EIPHI et un CMI. Il contribue donc au développement de parcours d'excellence. Par ailleurs, cette formation construite comme étant pluridisciplinaire s'inscrit comme un continuum avec le parcours *Ingénierie mécanique et conception* de la licence *Sciences pour l'ingénieur* de l'UFC.

La formation bénéficie d'une ouverture à l'international. Elle accueille environ 50 % d'étudiants internationaux et ces derniers, en pleine période d'intégration, sont peu enclins à réaliser une nouvelle mobilité. Le parcours SMART est plus ouvert à l'international de par sa construction, et par son intégration dans l'EUR EIPHI. Ce parcours bénéficie de soutiens pour les mobilités entrantes de type Erasmus ou par le biais de l'EUR, mais son ouverture récente n'a pas encore pu permettre la réalisation de telles mobilités. L'ensemble de ces constatations expliquent que malheureusement, on ne compte aucune mobilité sur la période d'évaluation. Il conviendra à la formation d'être vigilante sur ce point et de veiller à l'effectivité de mobilité à l'avenir.

La formation bénéficie d'un réel adossement à la recherche. Elle est soutenue par le département Mécanique appliquée de l'institut Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique – sciences et technologies (FEMTO-ST). Le lien avec la recherche est plus fort dans le parcours SMART qui est dans sa globalité une formation par et à la recherche en vue d'une poursuite en doctorat. L'équipe enseignante (22 personnes) est constituée uniquement d'enseignants-chercheurs et de chercheurs impliqués dans l'institut. Ces mêmes personnes proposent beaucoup de projets et de stages (un par semestre) pour les étudiants des deux parcours qui représentent de 30 à 42 crédits ECTS. La formation utilise également les plateformes expérimentales de l'institut (AMETISTE, S.MART, MIFHYSTO).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation dans ses enseignements. Elle répond à des besoins locaux et également nationaux du monde socioéconomique. Les liens avec les entreprises sont plus forts sur le parcours MEETING à vocation plus professionnelle. Ils se concentrent principalement autour des stages et lors des échanges durant le conseil de

perfectionnement car aucun industriel ne participe directement aux enseignements actuellement. Plusieurs éléments de professionnalisation, tels qu'une unité d'enseignement sur la connaissance de l'entreprise et de formation au projet professionnel, un projet et un stage de fin de master de quatre à six mois, permettent aux étudiants d'avoir une véritable connaissance et expérience du milieu professionnel. Aucune unité d'enseignement n'est ouverte en formation continue et l'alternance en contrat de professionnalisation est possible seulement pour le parcours *MEETING*, mais aucun alternant n'est comptabilisé sur la période de l'évaluation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées. Pour atteindre les finalités visées, ce master a été construit en appliquant l'approche par compétences pour les deux parcours. Elle a été déclinée au niveau des unités d'enseignement sous forme d'une matrice. Le volet évaluation reste à construire pour finaliser la démarche.

La formation développe, mais diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Elle se déroule de manière traditionnelle en cours magistraux, travaux dirigés et pratiques. Les enseignements peuvent être dispensés en présentiel ou en distanciel. Des activités d'apprentissage par projets complètent les pratiques d'enseignement. Les plateformes expérimentales de l'institut FEMTO-ST sont également utilisées dans les enseignements. Le recours à d'autres types de pédagogie est inexistant.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international à ses étudiants. 36 heures d'enseignement de l'anglais sont données sur les deux années de ce master et un entraînement à la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) est organisé. Le passage de cette certification n'est proposé qu'aux étudiants ayant un niveau suffisant pour atteindre le score minimum. L'ouverture internationale concerne plus particulièrement le parcours *SMART* dans lequel l'ensemble des enseignements a lieu en anglais.

La formation fonctionne principalement en formation initiale et un seul parcours est proposé en alternance. Une réflexion a été menée pour rendre le parcours *MEETING* plus proche des attentes industrielles et compatible avec une déclinaison en alternance. Un test a été mené avec succès en 2017-2018, mais l'expérience n'a pas été renouvelée faute de demande. La déclinaison en formation continue n'a pas été envisagée. On ne note également aucune validation des acquis d'expérience ou professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité, fragile, auprès de ses différents publics. Les informations sur la formation sont diffusées localement par les outils classiques de communication d'une université (site web, eCandidat, Campus France). Le nombre de candidatures est élevé (de l'ordre de 150 à 200 pour 30 places). Les étudiants sont pour la plupart diplômés d'une licence générale de l'UFC (30 %), de l'université de Belfort (20 %) et d'ailleurs en France (30 %). Le parcours *SMART* attire 80 % d'étudiants étrangers anglophones. Les effectifs de cette formation sont en constante diminution sur la période scrutée (- 33 % sur trois ans). Notons que la capacité d'accueil était dépassée en 2018-2019 avec 45 étudiants. Pour la dernière année (2020-2021), on compte 30 étudiants sur les deux années pour une capacité d'accueil de 36 étudiants. La répartition est dissymétrique entre les deux parcours (le parcours *Mécanique et ingénierie, recherche et innovation*, fermé en 2021 et le parcours *SMART* ouvert en 2021 jouant le même rôle et comptant pour un parcours) et pour les deux années : 27 étudiants pour *MEETING* et 13 pour *SMART*.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le suivi de l'origine des étudiants, des scores de réussite et de la corrélation entre l'échec et l'origine des étudiants sont assurés par les responsables de la formation. Le taux de réussite est très bon, proche de 100 %, car il est rare qu'un étudiant échoue dans cette formation. En conséquence, aucun dispositif d'accompagnement particulier n'a été mis en place. Seule une aide à la réorientation est prévue pour les étudiants en grande difficulté en tout début de première année de master (M1). Le nombre de ces étudiants n'est pas mentionné dans l'autoévaluation. Cependant, il est rare qu'un étudiant obtienne son master en validant toutes les unités d'enseignement.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les indicateurs de l'insertion professionnelle sont recueillis par le service de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'université. L'analyse est réalisée par les responsables de la formation et montre un très bon taux d'insertion à 30 mois qui s'approche de 100 % pour le parcours *MEETING*. Les étudiants de ce parcours s'insèrent assez facilement dans les différentes industries. Pour le parcours *SMART*, les chiffres ne sont pas disponibles puisqu'aucun étudiant n'est encore diplômé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle se base essentiellement sur le vivier interne d'enseignants de l'université. On compte 22 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et 10 vacataires pour 30 étudiants et un volume horaire global de 961 heures en 2020-2021. Ce nombre d'heures est clairement contenu grâce à environ 40 % de travail en autonomie, essentiellement ciblé sur le parcours SMART, le nombre d'heures de formation des étudiants étant de l'ordre de 1 500. Les moyens pédagogiques sont complétés par les plateformes de recherche et des salles dédiées sont utilisées pour les enseignements spécifiques.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle recueille les avis et les impressions des étudiants au travers de sondages (évaluation des enseignements et de la formation) et de discussions à la fin de chaque semestre. Les partenaires, notamment industriels, sont sollicités au moment du conseil de perfectionnement. Il est dommage que des représentants étudiants ne fassent pas partie de ce conseil. La lecture du compte rendu fourni dans l'autoévaluation montre que les discussions concernent uniquement les contenus pédagogiques et que la stratégie et les évolutions futures de la formation ne sont pas abordées.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui s'intègre bien avec la spécificité locale unique en France de micromécanique et microsystèmes
- Un partenariat de site avec mutualisation des moyens

Points faibles

- Un parcours jeune à très faible effectif et un effectif global en baisse
- Une démarche d'amélioration continue peu active
- Beaucoup d'attendus (adossement recherche, volet international) qui reposent sur le nouveau parcours

Recommandations

- Consolider les effectifs, notamment du nouveau parcours en améliorant, par exemple, la communication sur la formation.
- Développer la démarche d'amélioration continue en étendant les discussions du conseil de perfectionnement autour des aspects stratégiques et prospectifs de la formation.

MASTER NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

Établissements

Université de Bourgogne - UB
AgroSup Dijon
Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Nutrition et sciences des aliments* de l'université de Bourgogne est une formation comprenant deux parcours en M1. Le parcours de première année de master (M1) Nutrition et sciences des aliments (NSA) ouvre sur six parcours en deuxième année de master (M2) : *Nutrition- santé* (NS), *Alimentation, Agro-alimentaire et développement durable* (A3DD), *Microbiologie et physicochimie en agro-alimentaire* (MPAA), *Aliments, microbiologie, assurance qualité* (AMAQ), *Évaluation sensorielle : comprendre, analyser, innover* (ESCAI) et *Procédés fermentaires en agro-alimentaire* (PFAA). Le parcours de M1 *Systèmes automatisés de production dans les industries agro-alimentaires* (SAPIAA) est organisé sur les deux années du cycle (M1 et M2) et enseigné à l'université de Franche-Comté. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement de l'université de Bourgogne. Les enseignements ont lieu à Dijon et Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans la stratégie de l'établissement et s'inscrit dans l'axe stratégique Environnement, terre, aliments, sciences biologiques. Les parcours du master *Nutrition et sciences des aliments* sont co-accrédités avec deux établissements de la région : l'université de Franche-Comté (parcours SAPIAA), et l'institut AgroSup Dijon (parcours NS, ESCAI, MPAA). L'organisation de la formation répond aux ambitions de pluridisciplinarité et de formation tout au long de la vie, en s'appuyant sur un tronc commun en M1 et sur un partenariat du pôle Vitagora pour proposer cinq de ses parcours en alternance. Le master s'inscrit dans le continuum licence-master de l'université de Bourgogne, en développant des enseignements optionnels en licence de *Sciences de la Vie* et des passerelles avec d'autres masters de l'établissement. Un des parcours (MP2A) est totalement mutualisé avec un parcours du master *Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement* financé par l'i-site et porté par la ComUE. Bien que riche, cette structuration est complexe et pourrait s'avérer peu lisible. La formation relève la faiblesse de son inscription dans la stratégie PIA de l'établissement.

L'ouverture internationale de la formation est bien développée dans certains parcours, mais reste très hétérogène pour la mention; la mobilité étudiante entrante est faible. Le parcours MPAA est enseigné totalement en anglais. Le parcours PFAA est associé sous forme de convention multipartite avec l'Institut belge HEPH (développement d'une complémentarité de formation vinification/ brasserie), facilitant les mobilités sortantes financées par Erasmus + ou l'i-Site. Néanmoins, le nombre d'étudiants en mobilité entrante reste très faible dans chacun des différents parcours (trois sur l'ensemble de la période de référence et pour les différents parcours). La formation est consciente de la relative faiblesse de l'ouverture internationale de la mention dans sa globalité, et envisage de s'appuyer sur l'alliance Forthem porté par l'UB, sans en préciser toutefois les axes.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche dans deux parcours, mais très limité pour les autres. L'adossement à la recherche se traduit essentiellement par la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer des stages dans l'une des cinq unités de recherche localisées à proximité (huit - dix étudiants par an en M2), et par l'insertion, dans les modalités pédagogiques des parcours MPAA et NS, d'enseignements intégrant des projets bibliographiques ou de recherche. Le volume horaire consacré à l'enseignement à et par la recherche est modeste en MPAA (20 %), mais plus conséquent en NS (50 %). Certains parcours ne sont pas réellement adossés à la recherche, bien que la totalité de l'équipe pédagogique de la mention soit constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (environ 10 % de l'effectif). Cela souligne un certain défaut d'homogénéité dans la mention.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en relation avec le monde socioéconomique, s'inscrivant ainsi parfaitement dans la stratégie de l'université de Bourgogne. Deux parcours en M2 (SAPIAA et AMAQ) sont ouverts uniquement aux étudiants en alternance et tous les parcours sont ouverts à la formation continue. Le parcours A3DD est également ouvert à la VAE. La formation prépare à

l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle tout au long du cursus (ateliers en lien avec le pôle formation en vie universitaire de l'université de Bourgogne, mise en situation en stage et simulation d'entretiens). Elle intègre des professionnels dans les enseignements et dans l'évaluation des mémoires de fin d'études et s'appuie sur des compétences identifiées en relation avec la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de programmes cohérents entre les parcours, s'appuyant sur une démarche d'identification des compétences particulièrement aboutie pour certains des parcours. Les trois parcours de M1 mutualisent entre eux les enseignements transversaux et de méthodologie, permettant une poursuite dans l'un des cinq parcours de M2. Les objectifs de chaque parcours et ceux de la mention sont très clairement identifiés et portés à la connaissance des étudiants. Certains des parcours sont particulièrement avancés dans l'identification des compétences associées. L'expérience du parcours SAPIAA, précurseur au plan national, sera précieuse pour poursuivre le développement de l'approche par compétences à l'échelle de la mention, notamment par la généralisation du livret de compétences numériques initié en 2021 à l'université de Bourgogne.

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques classiques et dispose d'infrastructures adaptées à sa finalité. Les méthodes pédagogiques restent classiques, mais sont complétées par des initiatives individuelles de certains enseignants (classes inversées, vidéos pédagogiques). La formation ne tient pas de registre et ne peut donc pas les valoriser. Les parcours intègrent un enseignement à la responsabilité sociale des entreprises. Les enseignements pratiques sont dispensés dans des salles adaptées à la finalité de la formation (microbiologie, évaluation sensorielle par exemple) financées avec l'appui de la région Bourgogne Franche-Comté. Les enseignements peuvent, en partie, être dispensés à distance, mais cette modalité d'enseignement semble n'être utilisée que par l'intermédiaire des plateformes pédagogiques pour favoriser le travail collaboratif entre étudiants. Il pourrait être utile d'envisager ce levier pour une adaptation des enseignements aux publics empêchés ou en formation continue et alternance.

L'ouverture internationale est peu développée, en dehors du parcours MPAA enseigné en anglais et du parcours PFAA construit en partenariat international. La formation intègre des enseignements de l'anglais dans les parcours enseignés en français, mais développe peu de dispositifs de préparation à la mobilité en dehors des dispositifs de l'établissement (hors parcours PFAA). L'accès à une certification est proposé pour certains parcours et concerne seulement une vingtaine d'étudiants par an sur les 170 inscrits dans la formation. L'équipe pédagogique est peu mobile, en dehors du parcours international. On remarque ici une grande hétérogénéité entre les parcours.

L'adaptation des parcours A3DD et MP2A aux publics en alternance est particulièrement réussie, mais n'est pas encore généralisée à l'échelle de la mention. Le calendrier pédagogique des parcours A3DD, MP2A est adapté spécifiquement aux étudiants en alternance et les parcours AMAQ et SAPIAA ne sont proposés que sous cette modalité. En dehors de ces parcours, le nombre d'étudiants en formation continue est très réduit.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le Master Nutrition et sciences des aliments jouit d'une bonne attractivité dans son ensemble, conforme à son positionnement original et aux capacités d'accueil affichées, mais l'attractivité des différents parcours est hétérogène et variable dans le temps. Le taux de pression global en première année est d'environ un place pour deux candidatures, en légère progression sur la période de référence. Toutefois, si l'attractivité des parcours NS et A3DD sont en forte hausse, celles des autres parcours est plus variable, et en baisse pour le parcours « Évaluation sensorielle : comprendre, analyser, innover ». Les outils de communication sont classiques et s'appuient sur les dispositifs de l'établissement (forums). Ces données font l'objet d'une analyse en conseil de perfectionnement de la mention, qui, dans son autoévaluation, envisage d'améliorer ses outils de communication, à destination des étudiants, mais aussi à destination des professionnels, ce qui ne peut être qu'encouragé.

La réussite est excellente et s'appuie sur une sélection rigoureuse (dossier et entretien) qui facilite l'identification du parcours professionnel envisagé. Le taux d'abandon est marginal, y compris pour les parcours enseignés en alternance. Il n'existe pas de réel dispositif d'accompagnement en dehors des dispositifs réglementaires (redoublement en M1) et d'un suivi personnalisé facilité par les petits effectifs de chaque parcours.

L'insertion professionnelle des diplômés, à la fois qualitative et quantitative, est très bonne pour la plupart des parcours. La formation s'appuie sur des enquêtes menées par l'établissement et sur une enquête interne, avec un taux de réponse contrasté en fonction des parcours, mais globalement satisfaisant. Ces enquêtes font l'objet d'un suivi par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement, mais elles sont peu analysées dans le dossier présenté ici. Le taux de poursuite d'études en doctorat est faible, sauf pour les parcours NS et dans une moindre mesure MPAA, mais reste adapté à la finalité de la formation. Néanmoins, certains diplômés complètent leur formation sur des aspects managériaux ou changent d'orientation, ce qui peut traduire une difficulté d'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Avec un taux d'encadrement excellent, une équipe pédagogique diversifiée (enseignants-chercheurs, chercheurs et professionnels), un environnement riche et une infrastructure pertinente, la formation bénéficie de tous les moyens nécessaires à l'achèvement de ces objectifs. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est toutefois encore un peu faible au regard des objectifs des différents parcours. La formation intègre dans la définition de la maquette des éléments de soutenabilité afin de maîtriser ses coûts.

La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement particulièrement bien structuré pour définir ses perspectives d'amélioration continue. Les enseignements sont évalués par les étudiants au moyen de dispositifs généraux mis en place par l'université de Bourgogne et sont pris en compte lors de réunions de concertation périodiques et lors du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Positionnement original et pertinent par rapport à la stratégie de l'université de Bourgogne
- Grande qualité de la préparation à l'insertion professionnelle intégrée à la formation pour tous les parcours
- Taux de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle très bons
- Remarquable approche par compétences dans certains parcours

Points faibles

- Structuration complexe de la mention (plusieurs sites, multiplicité des parcours, accès à l'international, à la recherche, à la formation continue et à l'apprentissage), traduisant un manque de cohésion à l'échelle de la mention
- Hétérogénéité de l'ouverture internationale, développée uniquement dans deux parcours
- Effectifs faibles dans deux parcours (ESCAI, MP2A)
- Méthodes pédagogiques efficaces en termes de réussite, mais très classiques

Recommandations

- Renforcer la cohésion de l'ensemble de la mention pour améliorer son attractivité. Les parcours sont tous très forts dans un domaine (attractivité, international, professionnalisation) et moins performants dans les autres, ce qui crée une hétérogénéité globale de la mention. Il serait utile de tirer partie des ces forces pour améliorer les points faibles des autres parcours
- Renforcer la visibilité locale (entreprises et tissu socioéconomique) et internationale afin d'améliorer

l'attractivité et l'insertion professionnelle des diplômés, en s'appuyant sur les atouts de chacun des parcours

- Généraliser le processus d'identification des compétences à l'échelle des parcours et de la mention ce qui doit permettre d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés
- Développer des méthodes pédagogiques innovantes afin de moderniser la formation, d'améliorer son attractivité globale et de poursuivre son ancrage professionnalisant

MASTER SANTÉ

Établissements

Université de Franche-Comté - UFC

Université de Bourgogne - UB

Présentation de la formation

Le master *Santé* comprend quatre parcours : le parcours *Relation hôte greffon* (RHG), le parcours *Microbiologie, antibiorésistance, génomique et épidémiologie* (MAGE), le parcours *Assurance qualité des produits de santé* (AQPS) et le parcours *Master biomedical engineering* (MBE) réservé aux étudiants internationaux (porté par l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC), école spécialisée dans le génie biomédical et les dispositifs médicaux). Selon les parcours, les enseignements sont répartis sur les sites de Besançon (unité de formation et de recherche (UFR) Santé), Dijon et Paris. Deux *Graduate Schools* (TRANSBIO (pour promouvoir la transition vers une utilisation durable des ressources) et la protection de la biodiversité, INTHERAPI (*Innovative Therapies, pharmaco-imaging and multimodal imaging*)) et le projet national Excellences ciblé sur les microbes du programme d'investissements d'avenir (PIA) HARMI (*Harnessing microbiomes for sustainable development*) viennent en appui des parcours de la mention. La formation est co-accréditée avec l'université de Bourgogne.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation passe sous silence la contribution de l'université de Bourgogne dans le fonctionnement du master, ce qui ne permet pas d'apprécier totalement son organisation pédagogique et rend peu interprétables les données quantitatives fournies. De plus, globalement les renseignements fournis sont ciblés sur les parcours de seconde année de master (M2) portés par l'université de Franche-Comté (UFC) et il est regrettable de ne pas disposer d'informations détaillées et exploitables pour la première année (M1), notamment en ce qui concerne l'organisation pédagogique de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Santé trouve toute sa place dans la stratégie de formation de l'UFC. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit à présent sa future stratégie IRRIS (Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité). La formation y répond donc notamment en termes de filières d'excellence, de par son adossement à deux *Graduate Schools* et à un projet national Excellences ainsi que par son implantation territoriale. Une mutualisation de certains parcours du master *Santé* avec d'autres formations présentées par la communauté d'universités et d'établissements université Bourgogne Franche-Comté (Comue UFBC) témoigne d'une bonne complémentarité entre différentes mentions. Ainsi le parcours MAGE accueille des étudiants du master *Biologie santé -signalisation cellulaire et moléculaire* (SCM) porté par l'UFC. De plus certains étudiants de la mention SCM intègrent le parcours RHG. Enfin le parcours AQPS présente des activités communes avec le master *Gestion des ressources humaines* (GRH). De plus, des étudiants des cursus *Pharmacie, Médecine et Sciences de la vie* intègrent les parcours MAGE et RHG témoignant de la volonté de la formation de se positionner sur un versant translationnel de la recherche biomédicale. La formation bénéficie de plusieurs partenariats apportant aux étudiants une plus-value sur le plan des connaissances et des compétences et leur offrant des possibilités d'emplois variés, quel que soit le parcours choisi : enseignants issus des universités de Tours, Poitiers et Limoges pour le parcours RHG, enseignants appartenant à trois centres nationaux de références du CHRU de Besançon (résistance aux antibiotiques, papillomavirus, échinococcose) pour le parcours MAGE. Tous les parcours s'appuient sur la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité avec des enseignements dans divers domaines (sciences physiques, sciences pour l'ingénieur, sciences de la vie, physiopathologie, affaires règlementaires, biologie médicale, recherche clinique).

La formation est largement ouverte à l'international par le biais du parcours international MBE. Le parcours MBE, international, n'accueille que des étudiants internationaux. Par contre, les mobilités entrantes des parcours RHG et MAGE demeurent très limitées et correspondent davantage à des étudiants internationaux en dehors de partenariat (cinq en 2018-2019, trois en 2019-2020 et deux en 2020-2021, étant mentionné que le parcours MAGE n'est plus sur la plateforme Campus France depuis 2019). Toutefois, des bourses Victor Hugo ont été délivrées

pour l'accueil de deux étudiants d'Amérique latine du parcours *MAGE* en 2020-2021. Le parcours *AQPS*, du fait des spécificités des réglementations nationales, n'accueille aucun étudiant international. Les mobilités entrantes pourraient augmenter par la mise en place des *Graduate Schools* et des programmes Erasmus. En revanche, aucune mobilité sortante n'a été enregistrée ces trois dernières années, bien que la formation offre la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger, sans en préciser le nombre.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Le M1 propose une initiation à la recherche dans le cadre de deux unités d'enseignement masteurisantes à hauteur de 100 heures étudiants, mais aussi par le biais de stages. À noter que le parcours *AQPS* n'intègre par de formation à et par la recherche. Même si sa finalité, les métiers d'assurance qualité, peut expliquer ce fait, on le regrette néanmoins. Un stage non obligatoire d'initiation à la recherche (six crédits ECTS) est possible en M1 et concerne environ 55 étudiants chaque année, soit 20 % environ de l'effectif. Le stage de six mois en M2 (26 crédits ECTS) permet la réalisation d'un projet de recherche dans plus de sept unités mixtes de recherche (UMR) et quatre équipes d'accueil (EA) qui accueillent également les étudiants de M1. Compte tenu de sa structuration, le M1 s'appuyant sur le tronc commun des formations médicales et pharmaceutiques, le nombre d'enseignants-chercheurs est conséquent (290), représentant plus de 70 % de l'équipe pédagogique et dispensant la quasi-totalité des heures d'enseignement (le nombre exact étant rendu difficile à évaluer compte tenu des parcours et de la structuration du M1).

La formation intègre un nombre convenable d'éléments de professionnalisation en lien avec le monde socioéconomique. Outre l'accueil de stagiaires, lors du stage de M2 (six mois, 26 ECTS), de nombreuses entreprises de santé (URGO, Lymphobank, Delpharm, Créapharm, Corden Pharma, Adhex, etc.), des CHU, de l'Établissement français du sang interviennent dans la formation. Ainsi, en dehors des hospitalo-universitaires, 82 professionnels interviennent dans la formation. Ceci est particulièrement significatif dans le parcours *AQPS* où plus de 80 % d'intervenants extérieurs contribuent aux enseignements. Toutefois, le nombre d'heures dispensées reste faible (194, sans que l'on en connaisse la répartition entre les parcours). Un projet tutoré (huit crédits ECTS) est également proposé aux étudiants ainsi qu'une formation à l'entrepreneuriat (quatre crédits ECTS). Le parcours *AQPS* ne propose pas de formation à l'entrepreneuriat, mais accepte les personnes en formation continue, mais pas en alternance. De même, le parcours *MAGE* est ouvert à l'alternance depuis 2019, mais sans avoir rencontré son public (aucun inscrit sur les trois dernières années).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais la démarche d'approche par compétences doit être finalisée dans les parcours *RHG*, *MBE* et *MAGE*. Si le parcours *AQPS* dispose d'une approche par compétences finalisée sur toutes les unités d'enseignement (UE) du M2, avec révision systématique des méthodes d'enseignement et d'évaluation des acquis, seules les matrices mettant en relations enseignements et compétences visées ont été réalisées pour les autres parcours. Néanmoins le dossier fourni est peu explicite sur la façon dont ces compétences sont évaluées. À noter que l'approche par compétences devrait donc être généralisée à l'ensemble des parcours.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques particulièrement adaptées en ce qui concerne les parcours *AQPS* et *MBE*. Ainsi le parcours *AQPS* comporte des évaluations formatives avec feedback constructif en cours, mais aussi en ligne. Par ailleurs, 46 % des cours peuvent être suivis à distance. Le parcours *MBE* propose quant à lui une école d'été en fin de M1 dont le but est d'immerger durant deux-trois jours les étudiants dans le domaine de l'investigation clinique avec des modules communs entre formations d'ingénieurs et master. Les cours du parcours *MBE* (400 heures) dispensés à Besançon peuvent être suivis à Rabat par des étudiants marocains. Il est par contre regrettable qu'il ne soit pas fait mention dans le dossier de l'existence de classe inversée ou de jeu sérieux.

En dehors du parcours *MBE*, les contenus et les dispositifs que la formation consacre à son ouverture à l'international peuvent être accentués. À l'enseignement de l'anglais (entre 28 et 30 heures pour le M2 suivant les parcours), viennent s'ajouter des enseignements dispensés en anglais au sein des parcours *MAGE* et *RHG*, 10 % des cours étant en anglais, et les étudiants sont invités à présenter certains de leurs résultats et projets en anglais. Aucun renseignement sur l'enseignement de l'anglais en M1 n'est donné, si ce n'est la présence d'une unité d'enseignement optionnelle enseignée en anglais. Par contre, tous les cours sont dispensés en anglais dans le parcours *MBE* et les étudiants bénéficient de 20 heures de français langue étrangère répartie sur les deux années du parcours *MBE*. Aucune préparation à la mobilité n'est proposée par la formation.

Les contenus et dispositifs de la formation sont peu attractifs pour les publics de la formation continue et de l'alternance. Si le parcours *MAGE* permet l'accueil d'alternants depuis 2019 et si les parcours *AQPS* et *RHG* ont ouvert plusieurs de leurs UE à la formation continue, aucun aménagement de la maquette n'est mentionné. Aucune demande n'a été formulée dans le cadre de l'alternance et un seul stagiaire a été inscrit dans le cadre

de la formation continue depuis 2018-2019. Dans cette même période, aucune demande n'a été faite pour une validation des acquis professionnels (VAP), mais trois à cinq personnes ont bénéficié annuellement de la validation des acquis de l'expérience (VAE). En revanche, un diplôme interuniversitaire et quatre diplômes d'université ont en lien étroit avec la formation et apparaissent dans le périmètre de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité satisfaisante, mais trop ciblée sur les étudiants en santé et dont l'analyse est difficile. Le nombre d'inscrits en M1 est stable (environ 280 étudiants), voire en légère augmentation (305 sur l'année 2020-2021). Les publicités sur le master sont réalisées par divers moyens : communication classique auprès des étudiants en troisième année de la licence, conférences, site de l'UFC, forum des métiers, page LinkedIn, mailing. L'analyse des candidatures et des inscriptions montre un intérêt limité des étudiants de licence, la grande majorité des inscrits étant des étudiants en médecine ou pharmacie. Il semble toutefois curieux que la première année du master, soit 305 étudiants en 2020-2021, puisse être pourvue essentiellement par des étudiants en santé. Par ailleurs, les capacités d'accueil (tous parcours confondus, 67 étudiants) sont données pour le M2 et non pas le M1, sauf dans le cas du parcours MBE, ce qui rend l'analyse de l'attractivité complexe. Pour l'année 2020-2021, il semble que 408 dossiers aient été instruits (hors parcours MBE ; la moitié environ pour le seul parcours AQPS) alors que 305 candidatures et 305 étudiants admis sont reportés dans le dossier d'autoévaluation. Concernant le parcours MBE, son nombre d'inscrits a fortement chuté (15 en 2018-2019, 3 en 2019-2020 et 4 en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 16). Si on comprend qu'un tel parcours international ait été directement impacté par la crise sanitaire, le chiffre de 2019-2020 (inscriptions antérieures à la pandémie et la fermeture des frontières) interroge.

La formation possède un très fort taux de réussite. Les taux de réussite sont excellents en M1 pour les quatre parcours (92 % pour APQS, RHG, MAGE et 93 % pour MBE en 2018-2019 ; 97 % et 100 % en 2019-2020 ; 93 % et 100 % en 2020-2021) et en M2 (100 % sur les trois dernières années pour MAGE, AQPS et RHG et 93 % pour MBE sauf en 2020-2021 où l'on compte deux réorientations sur les trois étudiants). Par conséquent, aucun dispositif de remédiation n'est mis en place, ou tout du moins décrit dans le dossier d'autoévaluation. L'analyse des données chiffrées cependant est rendue difficile par le fait que l'on perde la trace des étudiants de M2 inscrits à l'université de Bourgogne (UB), alors que le M1 est totalement mutualisé entre l'UFC et l'UB. Ainsi, par exemple, pour 277 inscrits en M1 en 2019-2020, 269 ont validé l'ensemble des UE et on ne retrouve pour l'année 2020-2021 qu'un total de 32 étudiants tous parcours confondus. Ceci interroge donc quant au pilotage à l'échelle de la mention.

Le suivi de l'insertion professionnelle est trop imprécis. Effectif seulement depuis 2020-2021, ce suivi réalisé par les responsables de parcours en plus de l'activité de l'Observatoire des formations et de la vie étudiante (OFVE), est très peu informatif ; rien n'indique le nombre et les emplois occupés par les diplômés issus des parcours AQPS et MBE à finalité d'insertion professionnelle. De plus, en tant qu'élément de preuve, l'enquête fournie sur le devenir des diplômés de l'UFC concerne la promotion 2017-2018, alors que les données chiffrées du dossier sont relatives aux promotions de 2018-2019 à 2020-2021, témoignage d'un manque de rigueur dans la réalisation du document fourni.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un nombre conséquent d'enseignants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est particulièrement élevé. Ainsi la formation affiche en 2020-2021 un total de 402 enseignants (249 permanents et 153 temporaires) pour 305 étudiants en M1 (nombre exact en M2 non connu, seuls ceux des parcours portés par l'UFC sont indiqués). Si le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) de la formation (1 324 heures) est précisé, aucun renseignement n'est fourni quant aux outils et indicateurs de mesure des coûts pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

Un processus perfectible d'évaluation interne existe au sein de la formation afin de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucun conseil de perfectionnement n'existe à l'échelle de la mention, mais un conseil de perfectionnement est mis en place pour chacun des parcours. Si la problématique de chaque parcours est mieux appréciée, ceci est dommageable pour assurer une unité de la formation et éviter de créer un aspect tubulaire inhérent à la présence de quatre conseils indépendants. Une évaluation globale de tous les enseignements est réalisée par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE), à laquelle s'ajoute une enquête de satisfaction au sein des parcours MBE et RHG, faite uniquement auprès des étudiants de l'UFC depuis 2019-2020, ce qui est regrettable. Le taux de réponse bien trop faible à ces enquêtes (27 répondants en 2020-2021) les rendent peu exploitables en conseil de perfectionnement et ne contribuent pas efficacement à l'évolution de la formation ni à son évaluation interne. D'une manière générale, une fois de plus, on regrette l'absence de pilotage et de données à l'échelle de la mention, et notamment, incluant les renseignements

pour les parcours de M2 opérés à l'université de Bourgogne.

Conclusion

Points forts

- Une intégration de deux parcours du master dans des EUR
- Un bon adossement à la recherche
- Un très fort taux d'encadrement de la formation

Points faibles

- Un manque de pilotage à l'échelle de la mention
- Un processus d'évaluation interne de la formation trop peu performant
- Un suivi du devenir des étudiants à renforcer
- Une place de l'international réduite hormis pour le parcours MBE
- Une approche par compétences trop peu développée

Recommandations

- Intégrer les données relatives à la participation de l'université de Bourgogne à la formation.
- Améliorer la démarche d'évaluation interne en reprenant les évaluations des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants (M1 et tous parcours de M2), en intégrant les étudiants au sein des conseils de perfectionnement et en définissant un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention afin d'en renforcer son rôle de pilotage stratégique et prospectif plus que purement pédagogique. Néanmoins cela ne doit pas se faire au détriment des échanges informels constants au sein des parcours du master.
- Améliorer le suivi des diplômés en analysant les enquêtes de l'OFVE à 18 et 30 mois et en complétant le dispositif avec un suivi à 12 mois réalisé par la formation.
- Développer l'ouverture à l'international.
- Généraliser l'approche par compétences à l'ensemble de la mention en utilisant la même méthodologie que celle déployée dans le parcours AQPS.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissements

Université de Lorraine

Coaccréditation avec l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté, l'université de Reims-Champagne-Ardenne, l'université de Strasbourg

Présentation de la formation

Le master *Santé publique* est dispensé à la faculté de médecine. Il propose trois parcours : *Intervention en promotion de la santé (IPS)*, *Épidémiologie, recherche clinique, évaluation (ERCE)*, *Éthique du soin de la santé publique et des nouvelles technologies (Éthique)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Ce master présente une adéquation satisfaisante avec la stratégie formation de l'établissement. L'université de Lorraine souhaite offrir une formation pluridisciplinaire, au cœur des territoires, orientée vers la recherche, technologique et entrepreneuriale : ce master se concentre sur la santé publique, qui est, par nature, pluridisciplinaire ; il est ancré dans la région Grand Est via sa co-habilitation pour toutes les universités de la région. Une intéressante préoccupation quant à la réalité et la valeur ajoutée des partenariats académiques locaux, régionaux, nationaux est à souligner. Une recherche de cohérence et de complémentarité avec les autres formations du même cycle est observée, mais est présentée comme relevant du collégium dont les liens avec l'équipe de formation ne sont pas expliqués.

L'ouverture à l'international de ce master est essentiellement entrante ; cela répond partiellement aux priorités définies par l'établissement. La formation accueille des étudiants africains via l'agence universitaire de la francophonie. Des enseignants étrangers (Maghreb, Côte d'Ivoire) sont partenaires sur des missions ou des projets spécifiques. Dans les filières recherche, le niveau d'exigence correspond à celui d'une publication scientifique soumise à une revue de niveau international (avec l'étudiant en premier auteur). Aucune mobilité sortante des étudiants n'est évoquée pour les étudiants français, qui constituent plus de la moitié de l'effectif.

Ce master présente un adossement à la recherche satisfaisant. Les laboratoires associés contribuent à la formation dans une dimension prospective. Les enseignants-chercheurs sont partie prenante de l'équipe pédagogique et certains postes de pilotage sont réservés aux titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR). Ces moyens permettent au diplôme de proposer une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité, notamment en fonction des parcours. Il n'est cependant pas précisé si les unités de recherche auxquelles ce master est adossé mettent en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants, ou toute autre action spécifique.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont satisfaisants. La formation déclare utiliser les conseils de perfectionnement pour prendre en compte les besoins socioéconomiques du territoire. Mais les comptes rendus ne permettent pas d'identifier les représentants des acteurs socioéconomiques. Il est ainsi difficile de juger de la pertinence de cette participation. La formation propose une première année de master (M1) intégralement en e-learning pour favoriser l'accès des stagiaires de la formation continue. L'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat n'apparaissent pas comme des préoccupations centrales et on note un nombre très important de stagiaires de formation continue (160 sur un effectif de 241 en 2020). L'équipe précise cependant que des acteurs socioéconomiques sont mobilisés pour intervenir devant les étudiants et pour trouver des lieux de stage le cas échéant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées est en cours. La formation définit des compétences professionnelles pour chacun de ses parcours. L'accent est particulièrement mis sur les fondements méthodologiques ; l'enjeu est de permettre aux diplômés de s'adapter à des thématiques diverses (dimension généraliste). Le master *Santé publique* n'appuie pas encore, sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences, mais sa réflexion a avancé sur ce point lors de ce contrat. La formation ne précise pas si elle valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de

celui-ci au-delà de ce qui est prévu globalement par l'établissement.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques sont peu détaillés, au-delà de la place importante du numérique. Des enseignements inversés sont mentionnés sans qu'on ne sache en quoi ils constituent une innovation dans une formation à distance, les études de cas et projets ne sont pas plus détaillés alors qu'ils ne sont pas en soi une originalité en master. Pourtant, la nature de la formation, le public et le type d'enseignants impliqués seraient propices à des expérimentations pédagogiques élaborées.

Les contenus et dispositifs sont adaptés à une ouverture à l'international, dans le sens entrant. La formation accueille chaque année environ 20 % d'étudiants étrangers, majoritairement africains, dans le cadre de l'Agence universitaire de la francophonie. Les enseignements sont ainsi dispensés en français, avec quelques supports de cours en langue anglaise. La mobilité sortante n'est pas évoquée, ce qui peut se comprendre pour les enseignements, du fait de la grande part distancielle de ce master, mais pourrait être avantageusement développée pour des stages à l'étranger proposés aux étudiants français afin d'étendre leur culture de la santé publique à l'international.

Les contenus et dispositifs (notamment de la première année de master - M1 - et d'un des parcours) sont particulièrement bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le M1 est intégralement dispensé en formation en distance (plateforme pédagogique en ligne). Le parcours *IPS* reste distancié en deuxième année de master (M2) ; le parcours *ERCE* est hybride ; le parcours *Éthique* est proposé dans l'une ou l'autre des modalités (soit 100 % présentiel, soit 100 % distancié). Par ailleurs, la gestion du synchrone et de l'asynchrone est pensée pour favoriser la formation des publics en activité professionnelle et des adaptations pour effectuer chaque année en deux ans sont prévues.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement et le suivi de l'attractivité auprès de différents publics sont une préoccupation forte. Du fait de la co-accréditation avec cinq établissements et de la place accordée au distancié, ce master bénéficie d'une attractivité facilitée, avec des effectifs importants hormis pour le parcours *Épidémiologie, recherche clinique, évaluation* (pour ce dernier, le nombre d'inscrits à l'université de Lorraine est nettement inférieur à celui des autres parcours). Les effectifs recrutés sont analysés, année après année, en fonction de leur origine géographique et de leur statut (formation initiale, formation continue). Toutefois, les méthodes de recueil et le type de données sont ceux de l'établissement (donc pas forcément pertinents pour le public spécifique de ce master) et la démarche d'analyse (critères retenus, résultats produits, type de décision prise) n'est pas expliquée.

Le suivi de la réussite des étudiants doit être davantage exploité. Le taux de réussite est calculé systématiquement, mais ne donne pas lieu à des commentaires approfondis. L'évolution des taux de réussite n'est ni analysée ni mise en perspective avec des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus proposés. Or, ces taux sont plutôt faibles, sauf à considérer que tous les étudiants valident chaque année en deux ans (mais aucun élément d'analyse de ces taux n'est fourni, ce qui ne permet pas d'évaluer la réussite effective des étudiants à ce master).

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés reste à faire. Le devenir des diplômés n'est pas particulièrement étudié alors qu'un tiers des étudiants sont inscrits en formation initiale. L'observatoire de l'établissement produit des données solides et fiables, ses enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes sont à mobiliser.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Ce master bénéficie des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs. L'encadrement est jugé satisfaisant, avec 16 enseignants permanents et 43 vacataires et contractuels. La formation ne s'appuie toutefois pas sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

Il existe un processus d'évaluation interne permettant l'amélioration continue, mais certains aspects sont perfectibles. La formation s'appuie sur une association d'étudiants (créée à l'initiative des étudiants) siégeant dans le conseil de perfectionnement. Des évaluations des enseignements sont systématiquement mises en œuvre à la fin de chaque semestre (questionnaire standard de l'université) et via un forum libre organisé à l'issue de chaque unité d'enseignement. Au regard des modalités distancielles de formation, sont particulièrement évalués l'accessibilité des ressources, la répartition contrôle continu/terminal, la charge de travail et les délais de correction des activités. Cependant, les modalités d'analyse et de prise en compte des résultats de ces évaluations ne sont pas fournies.

Conclusion

Points forts

- Une formation à distance particulièrement adaptée au public international et aux stagiaires de formation continue ;
- L'existence d'une équipe de coordination de la formation à distance en lien avec les secrétariats des cinq établissements co-habilités ;
- Une étroite collaboration entre les différentes équipes (coordination, technique, édition, formation et pédagogique) ;
- L'élaboration d'une démarche qualité au cours des deux dernières années afin d'améliorer le fonctionnement des procédures administratives.

Points faibles

- Peu d'analyse et de suivi de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Une réflexion pédagogique qui doit être approfondie particulièrement pour un master à distance, au niveau de l'approche programme, de l'approche par compétence et de l'innovation pédagogique pour accompagner les étudiants et ainsi éviter le décrochage et améliorer les taux de réussite ;
- Pas d'analyse de la soutenabilité de la formation et des questions que cela pose pour un master co-accrédité par cinq universités.

Recommandations

- Compiler les données d'enquêtes d'insertion et prévoir un temps d'analyse par l'équipe pédagogique quant au devenir des diplômés ;
- Poursuivre l'engagement dans la démarche programme et l'approche par compétences ;
- Approfondir la définition des indicateurs contribuant à la mesure de la soutenabilité de la formation.

MASTER SCIENCES DE L'EAU

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'eau* centré sur le parcours *Qualité des eaux, des sols et traitements* est une formation de l'université de Franche-Comté (UFC), dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques de Besançon. Il s'appuie sur le collégium Sciences de la nature, environnement et territoires et participe également à l'École universitaire de recherche (EUR) TRANSBIO (pour promouvoir la transition vers une utilisation durable des ressources), récemment mise en place.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Sciences de l'eau est en cohérence avec la politique de l'établissement en répondant d'ores et déjà à plusieurs points de sa future stratégie. En effet, cette formation s'inscrit dans cette politique, grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la forte implication des professionnels dans les enseignements, sa participation à l'EUR TRANSBIO, la démarche d'évaluation interne des enseignements sur les acquis d'apprentissage et l'accent vers l'international. De plus, c'est une formation multidisciplinaire fondée sur la biologie, la chimie, la géologie, et les sciences de la nature et de la vie, dont les objectifs de développement durable sont au cœur de l'enseignement dispensé. Ce master vise à développer chez les diplômés des compétences sur l'ingénierie des systèmes aquatiques et des bassins versants, d'une part, ou des procédés de traitement et de dépollution, d'autre part. S'inscrivant dans la continuité de la licence *Sciences de la vie*, il vient en complémentarité du master *Ecology, monitoring and management of ecosystems (EMME)* centré sur la biologie de conservation. Néanmoins, pour des raisons indiquées comme liées à des champs disciplinaires spécifiques, aucune mutualisation avec d'autres masters de l'UFC n'est mise en place.

Au niveau international, le master est actif pour l'accueil d'étudiants provenant tout particulièrement des pays d'Amérique latine et d'Afrique. La capacité d'accueil du master a récemment été élargie pour favoriser l'accueil d'étudiants internationaux rejoignant la formation *via* Campus France et les bourses Victor Hugo (deux en 2018-19, quatre en 2019-20, treize en 2020-21). Par contre, les étudiants ne saisissent pas les opportunités pour réaliser une mobilité sortante (une seule réalisée sur les trois dernières années).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'orientation de la formation est clairement affichée à et par la recherche, jugée nécessaire quelle que soit la future orientation professionnelle des étudiants. Elle s'appuie sur les équipes de recherche des laboratoires Chrono-Environnement et UTINAM labélisés unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). On peut noter que 22 enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans le master (soit environ 40 % de la totalité de l'équipe pédagogique) à hauteur de 854 heures globales, soit plus de 87 % des heures dispensées dans le cadre de la formation. L'enseignement met l'accent sur le volet recherche à travers différents outils pédagogiques tels que les études de cas, les projets scientifiques, les projets de travail d'étude et de recherche. Cette formation est complétée en première année de master (M1) par un stage de six semaines et en seconde année de master (M2) par un stage de six mois. Ainsi, six à treize stages de M1 (pour un effectif en M1 compris entre 10 et 23 étudiants) et un à deux stages de M2 (pour un effectif de M2 entre 12 et 14 étudiants) sont réalisés par an au sein de ces laboratoires. La formation s'appuie donc largement sur ces équipes de recherche.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Depuis 2020, le master s'est ouvert à l'alternance et à l'apprentissage, mais également à la formation continue. Les relations avec le monde socioéconomique se traduisent également par une très large participation de 32 professionnels intervenant au niveau de l'enseignement dispensé (volume de 357 heures d'enseignement), dont une formation à l'entrepreneuriat pour trois crédits ECTS complétée tout au long du parcours par des enseignements à la préparation à l'insertion professionnelle (aide à la rédaction du CV, de la lettre de motivation, à la préparation d'un entretien d'embauche) et des mises en situation professionnelle (projet gestion de crise). Les stages, pour ceux non réalisés en laboratoire, et un projet tuteuré (six crédits ECTS) viennent compléter ces dispositifs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences et contenus pédagogiques à acquérir sont parfaitement identifiés selon une approche programme et en accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'approche par compétences reste à finaliser. Les objectifs pédagogiques de chaque unité d'enseignement (UE) sont définis, mais un travail permettant de présenter les unités d'enseignement de façon matricielle en fonction de leur composante essentielle et des compétences visées permettrait une meilleure vision d'ensemble. Les compétences acquises dans le cursus restent validées de manière classique. Le supplément au diplôme permet cependant de reconnaître des compétences complémentaires, mais la validation systématique des compétences acquises hors cursus reste à généraliser.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et visent à favoriser l'approche terrain à travers des applications pratiques et opérationnelles des connaissances. L'enseignement repose sur des pratiques classiques de cours, travaux dirigés et travaux pratiques sur lesquels s'ajoutent des sorties de terrain et la réalisation de projets dits concrets, avec un alignement du mode d'évaluation des acquis. Les méthodes d'enseignement à distance, mises en place au moment de la crise sanitaire, ont permis de développer plus largement l'enseignement par mode projet, pratique qui a démontré un intérêt significatif.

Les contenus et les dispositifs de la formation favorisent l'ouverture à l'international. L'enseignement en anglais (50 heures) est conforté par l'utilisation de cette langue pour la rédaction de rapports de projets et de stages, ainsi que pour leur soutenance. Pour les étudiants en mobilité entrante en provenance d'Amérique latine, l'aide à l'acquisition de la langue française est proposée par les services adaptés de l'UFC.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de l'alternance. Le master est indiqué comme pouvant être suivi en formation initiale, mais il est également ouvert à l'alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) et à la formation continue (FC). Alors que deux étudiants en M1 et deux étudiants en M2 sont inscrits en contrat d'apprentissage en 2020-21, aucune demande pour la FC n'a été reçue sur la période du contrat.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation utilise des outils classiques d'information-communication sans pouvoir analyser l'attractivité du master. Les dispositifs tels que les interventions dans les lycées, portes ouvertes, salon de l'étudiant ne permettent pas à l'équipe pédagogique d'évaluer l'impact sur l'attractivité du master. Néanmoins, il est souligné qu'une communication plus large permettrait d'augmenter sûrement l'attractivité de la formation. Peu d'informations sont fournies sur l'attractivité par rapport au nombre de dossiers reçus et étudiés, le nombre de candidats étant très faible (15 en 2018-2019, 9 en 2019-2020 et 18 en 2020-2021) au regard de la capacité d'accueil (16 places). Toutefois, le dossier d'autoévaluation a *a priori* confondu le nombre de candidats admis à s'inscrire dans la formation avec le nombre de candidatures reçues et le nombre d'admis avec le nombre d'étudiants ayant validé leur année, ce qui rend toute évaluation de l'attractivité complexe. Ainsi, les effectifs de la formation sont constants avec 10 à 15 étudiants par promotion de M1 et M2 sur les dernières années, avec une augmentation significative en M1 en 2020-21 (23 étudiants), au-delà de la capacité d'accueil. La formation, compte tenu de son positionnement sur un domaine d'enseignement qui risque de devenir encore plus concurrentiel dans les prochaines années, doit renforcer sa communication afin d'assurer son attractivité qu'il conviendra d'analyser plus finement.

La formation a mis en place un suivi de ses taux de réussite. Les taux de réussite sont globalement satisfaisants, même si le nombre d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS en M1 a baissé en 2020-21 (6 sur 15 en 2018-19, 7 sur 10 en 2019-20, 10 sur 23 en 2020-21), et la question se pose si cela est à corrélérer avec l'augmentation de la capacité d'accueil. Néanmoins, la formation recherche les causes potentielles d'échec au sein de chaque unité d'enseignement. Ainsi, la mise en place de prérequis s'est avérée importante pour les étudiants en mobilité entrante. En effet, les publics d'étudiants étant très divers à l'entrée du master, des disparités de niveaux sont soulignées et sont partiellement résolues par la mise en place de cours spécifiques dans une UE intitulée "École de rentrée".

Les services de l'UFC assurent, en complément de l'association des diplômés, le suivi de l'insertion professionnelle. Les travaux de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) fournissant les détails sur les taux d'insertion à 18 et 30 mois n'étant pas fournis dans le dossier, cette évaluation reste limitée à un tableau fourni par la formation. Il est à noter un lien important entre nouveaux et anciens diplômés, avec un taux de retours très significatif entre 75 et 95 %. Le taux d'insertion à moins d'un an après l'obtention du diplôme est de 92 % sur les quatre dernières promotions avec 72 % au niveau ingénieur ou plus, ces résultats étant significatifs d'un dispositif professionnalisant efficace au sein de la formation. Néanmoins, il est surprenant

qu'aucun étudiant de ce master n'ait poursuivi en doctorat depuis 2019, alors qu'ils étaient environ 10 jusqu'à cette année-là à choisir cette orientation, ce qui paraît étonnant sachant que cette formation fait partie de l'EUR TRANSBIO.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un bon taux d'encadrement avec 22 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un total de 974 heures. À noter que la formation est organisée autour d'un seul parcours de M1 puis deux options sont proposées au niveau du semestre 3 de M2. Celles-ci se différencient seulement par deux modules distincts, soit 80 heures d'enseignement (12 crédits ECTS et 20 % de différenciation sur le semestre), démontrant une très forte mutualisation à l'intérieur de ce master et une maîtrise du nombre d'heures de formation, ce qui doit en garantir la soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement mis en place est à l'origine de la principale évolution récente du master avec son ouverture à l'alternance. Ce conseil associe des enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants de M1 et M2 qui se réunissent une à deux fois par an (à l'exception de la période liée à la crise sanitaire). Il est aussi souligné la difficulté de mobiliser les professionnels pour intervenir dans l'enseignement du master. L'évaluation de la formation est réalisée chaque année par une enquête auprès des étudiants dont les résultats sont discutés au sein du conseil de perfectionnement, ce qui permet à l'équipe pédagogique de faire le constat des pistes d'amélioration possibles pour des ajustements éventuels de l'organisation et contenus de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un master centré sur une thématique autour de la qualité de l'environnement, eaux et sols en particulier, complètement en lien avec les besoins et enjeux environnementaux d'aujourd'hui
- Un appui fort des unités de recherche, avec des outils pédagogiques importants et diversifiés axés sur la recherche pour tous les étudiants
- Une ouverture large et en augmentation du master aux mobilités entrantes avec un accompagnement adapté

Points faibles

- Une attractivité à renforcer
- Un taux de poursuite d'études en doctorat faible, voire inexistant depuis 2019

Recommandations

- Développer l'attractivité en définissant les spécificités de la formation, afin de communiquer sur le master pour lequel le domaine d'enseignement risque de devenir encore plus concurrentiel dans les prochaines années, et en utilisant les dispositifs pédagogiques mis en place à travers la professionnalisation (école d'entrée, projet scientifique et professionnel, travail d'étude et de recherche (TER), stage, etc.) et l'ouverture renforcée à l'alternance et la formation continue.
- Continuer à développer l'alternance, sur un secteur d'activités où les professionnels et les étudiants sont demandeurs, avec une ouverture plus large vers la formation continue en adaptant les enseignements.
- Proposer une plus grande offre de stages en M2 pour inciter de très bons étudiants à poursuivre en doctorat. Une augmentation de la durée de stage de M1 (seulement six semaines actuellement) pourrait être également envisagée. L'établissement de partenariats internationaux existants au sein des deux laboratoires UMR devrait également favoriser les mobilités sortantes d'étudiants.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé* est l'un des trois masters de l'unité de formation et recherche (UFR) STAPS de Besançon. Ce master ne se décline pas en parcours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi, grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise, et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement. De par sa pluridisciplinarité, sa professionnalisation, son adossement à la recherche et son ouverture à l'international, la formation répond à plusieurs points de cette stratégie comme de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS) de l'établissement. Elle a d'ailleurs fait une demande d'ouverture à l'alternance pour renforcer encore sa professionnalisation. Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé*, qui forme des cadres spécialistes de l'activité physique adaptée, est construit en continuum avec la licence du même nom et en complémentarité avec le master *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive*. Le nombre de structures accueillant les étudiants en stage témoigne de la réalité de son réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont fondamentales au vu de la finalité de la formation. Elles se manifestent notamment au travers des contenus de formation orientés sur la prise en charge des patients au regard de différents champs disciplinaires (physiologique, biomécanique, sociologique, psychologique, etc.).

La formation affiche une volonté forte d'ouverture à l'international. La formation a développé un partenariat avec une université colombienne et en a engagé un autre avec une université du Liban. Malgré cette politique d'ouverture et l'accès des étudiants d'Amérique du Sud à la bourse Victor Hugo, le nombre d'étudiants internationaux est faible (un seul sur les trois dernières années), ainsi que le nombre de mobilités entrantes (une seule sur les trois ans). Le nombre de mobilités sortantes en période pré-Covid-19 est plus conséquent (9 % des étudiants en 2018-2019).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est adossée à deux unités de recherche et de nombreux enseignants-chercheurs (19, soit 51 % de l'équipe pédagogique) de différentes disciplines (physiologie, psycho physiologie, neurosciences, sociologie, management) participent aux enseignements, assurant 77 % des heures de formation. De plus, il apparaît que des étudiants ont la possibilité d'être accueillis dans les différentes unités de recherche, même si le dossier d'autoévaluation de la formation ne précise pas le nombre d'étudiants concernés ni le cadre dans lequel cet accueil est réalisé. Enfin, une unité d'enseignement (UE) « Méthodologie de la recherche » de six crédits ECTS est prévue au premier semestre, renforçant la formation à la recherche des étudiants.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation a défini le contenu de ses enseignements en prenant en compte les besoins socioéconomiques du territoire. Elle fait appel à un nombre conséquent de professionnels (18 en 2020-2021) qui participent à l'évolution des maquettes, aux enseignements (pour 180 heures, soit 23 % des heures en 2020-2021) et à l'encadrement professionnel. La formation inclut seize semaines minimum de stage, des projets tuteurés et, en seconde année, une UE de six crédits ECTS dédiée à l'entrepreneuriat. Conformément à la stratégie de l'établissement, la formation s'ouvre à l'alternance en septembre 2022.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation organise l'évaluation des acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme. Celle-ci est complétée par une approche par compétences déclinée UE par UE, en cohérence avec les blocs de compétences définis par la conférence des directeurs de STAPS. Une approche par compétences sera privilégiée pour l'élaboration des maquettes à venir. La formation ne valorise pas les compétences acquises autrement qu'au moment du recrutement dans le master.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation inclut notamment des gestions de projets, des jeux de rôle et du travail collaboratif faisant intervenir des étudiants d'autres composantes. Les enseignements sont dispensés principalement en présence, les enseignements à distance ou en mode hybride n'ayant eu lieu que sous la contrainte de la crise sanitaire.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut un nombre conséquent d'heures d'enseignement de l'anglais (72 heures). À ces heures, se rajoutent une vingtaine d'heures enseignées en anglais et l'utilisation de supports d'enseignement rédigés en anglais, principalement des articles scientifiques. De surcroît, les étudiants de seconde année soutiennent leur mémoire en anglais. La possibilité qui est offerte aux étudiants de suivre l'UE libre « Mobilité internationale », ainsi que l'organisation annuelle d'une semaine consacrée à l'international, participent probablement au nombre non négligeable de mobilités sortantes, bien que le nombre d'étudiants directement concernés ne soit pas précisé.

La formation a modifié son emploi du temps afin de l'adapter aux publics de l'alternance. L'ouverture de la formation à l'alternance doit être effective à la rentrée 2022. La formation est également ouverte à la formation continue, sans que des dispositifs particuliers soient mis en place. Le nombre de stagiaires en formation continue est faible (un stagiaire durant la période considérée). Par ailleurs, la formation a délivré une validation des acquis de l'expérience (VAE) totale sur les trois dernières années, ce qui est conforme à la demande au niveau master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité. Pour faire connaître la formation, des plaquettes de présentation du master ont été créées et sont présentées lors des journées portes ouvertes et à l'occasion de salons. De plus, le site Internet de la composante est régulièrement mis à jour. La formation voit son attractivité augmenter avec un nombre croissant de candidatures (quasiment 200 à la rentrée 2021, soit une progression de plus de 160 % en quatre ans), et avec un nombre croissant d'inscriptions en première année, celui-ci passant de 15 en 2018-2019 à 24, soit la capacité d'accueil, en 2021-2022. La formation jouit d'un rayonnement certain, puisqu'environ 20 % des admis en première année ne sont pas des étudiants locaux.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui sont excellents. Les taux de réussite de la formation sont très élevés, tant en première année (avec des taux de réussite supérieurs à 87 %), qu'en seconde année où les taux de réussite affichés sont supérieurs à 96 % (mais le l'autoévaluation comporte une incohérence avec, en 2019-2020, un nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits supérieur au nombre d'inscrits). Ces excellents taux de réussite s'expliquent très certainement par la sélection à l'entrée du master, les nombreux stages et projets tuteurés et la taille humaine de la formation qui permet un suivi individuel régulier.

Pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, la formation ne dispose que de l'enquête réalisée 30 mois après l'obtention du diplôme. Sur la base d'un taux de réponse de 75 % (soit 12 étudiants), l'enquête réalisée auprès de la promotion 2017-2018 montre une bonne insertion professionnelle des étudiants avec 84 % des diplômés en poste à 30 mois; celle-ci est cependant inférieure au taux national des masters STAPS qui est de 93 % pour les diplômés de 2018, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Toutefois, il convient de modérer ce constat, compte tenu des faibles effectifs concernés (un étudiant de plus correspondrait à un taux d'insertion de 92 %). L'autoévaluation ne donne pas d'exemples d'emplois occupés, mais affirme que ceux-ci sont en adéquation avec la finalité de la formation. Par ailleurs, cette enquête indique un taux de poursuite d'études de 16 % dans une formation autre que le doctorat, sans préciser laquelle. On peut regretter que la formation ne fournisse pas de résultats des enquêtes menées à 18 mois sur l'insertion de ses diplômés et ne procède pas à un suivi plus précis avec des enquêtes menées 12 mois, voire 6 mois, après la délivrance du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un bon taux d'encadrement (une quinzaine d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour une quarantaine d'étudiants). Le volume global d'heures en première année paraît assez important (633 heures). Par contre, celui en seconde année est plutôt faible (382 heures), de sorte que la formation semble maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucun questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation n'est réalisé. Mais une réunion est organisée en fin d'année universitaire afin de recueillir les avis des étudiants. Ces retours sont pris en compte dans l'évolution de la formation. Par ailleurs, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement commun avec celui de la licence du même nom. Il comprend un nombre équilibré d'enseignants, d'étudiants (de la deuxième année de licence à la seconde année de master), de personnalités issues du monde professionnel et de responsables administratifs. Il participe à l'évolution de la formation, en prenant en compte les besoins du terrain, relayés par les professionnels. Toutefois, le compte rendu ne permet pas d'évaluer les résultats des actions mises en place et les évolutions souhaitées par le conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Des relations conséquentes avec le monde socioéconomique
- Un bon adossement à la recherche
- D'excellents taux de réussite

Points faibles

- Un faible suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés

Recommandations

- Développer l'analyse de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) : *entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) est l'un des trois masters de l'unité de formation et recherche (UFR) STAPS de Besançon. Ce master ne se décline pas en parcours. Il est ouvert à l'alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement. En développant l'alternance et en adaptant ses enseignements à de nouveaux outils technologiques, la formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement et répond d'ores et déjà au premier et au quatrième point de sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). Le master STAPS EOPS forme des cadres aptes à assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes de formation. La formation est construite en continuum avec la licence STAPS - *Entraînement sportif*, avec laquelle elle partage son équipe pédagogique. Sa complémentarité avec les deux autres masters de domaine des STAPS pourrait être renforcée. Son partenariat avec d'autres composantes ou domaines (Pharmacie d'une part et l'UFR Sciences et techniques d'autre part) lui permet de bénéficier de prêt de matériel et de locaux, tandis que son partenariat avec les collectivités territoriales est source de financements. Un remaniement de la maquette a permis de considérablement renforcer la pluridisciplinarité de la formation, qui allie différentes spécialités des sciences de la vie (biomécanique, physiologie, neurosciences) et quelques enseignements en sciences humaines et sociales (psychologie, anglais).

La formation est ouverte à l'international. La formation bénéficie de partenariats ponctuels favorisant l'intervention de professeurs et de professionnels internationaux (cinq professeurs invités pour une trentaine d'heures d'enseignement en 2020-2021, chiffre qui devrait être amené à augmenter). La formation accueille relativement peu d'étudiants internationaux (moins de 6 % d'inscrits par an, une à deux mobilités entrantes par an) et ne compte qu'une mobilité sortante par an. La formation envisage la mise en place de conventions avec certaines universités étrangères pour renforcer son ouverture à l'international ainsi qu'une double diplomation avec deux universités européennes.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Une petite moitié de l'équipe pédagogique de la formation est constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs permanents, mais le taux d'intervenants titulaires d'un doctorat (incluant ingénieurs et attachés temporaires d'enseignement et de recherche) s'élève à 75 %. Une unité d'enseignement (UE) de 16 crédits ECTS est dédiée à tous les aspects de la recherche. En seconde année, les étudiants rédigent un article scientifique et le présentent sous la forme d'une conférence. Par ailleurs, une part conséquente des étudiants (environ 40 %) effectue un stage soit dans le laboratoire de STAPS, entité principale à laquelle est adossée la formation, soit dans l'un des quatre autres laboratoires qui soutiennent la formation, dans les domaines allant de la physiologie aux neurosciences.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. L'ouverture à l'alternance, en lien avec la stratégie de l'établissement, s'est faite en prenant en compte les besoins socioéconomiques du territoire. Des professionnels (15) participent aux enseignements (à hauteur de 267 heures, soit 30 % des heures de formation) et à l'élaboration des maquettes. En plus de l'alternance (pour 40 % des étudiants) ou du stage alterné (pour les autres étudiants) comptant pour

18 crédits ECTS, des projets tuteurés sont intégrés à la formation (comptant pour 8 crédits ECTS) et une part importante des enseignements (comptant pour 16 ECTS) est dédiée à la création et à la gestion d'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini la matrice de compétences, en déclinant les compétences par UE et en cohérence avec les blocs élaborés par la conférence des directeurs de STAPS. La maquette de la formation a été modifiée suite à ce travail, mais la formation reste organisée en semestres et ne se décline pas en blocs de connaissances et de compétences. La formation ne valorise pas spécifiquement les compétences acquises, mais consacre quatre heures pour que les étudiants apprennent à valoriser leurs compétences dans le secteur professionnel (rédaction de CV, simulation d'entretiens).

La formation diversifie bien ses pratiques pédagogiques. L'enseignement en présence est privilégié, la manipulation d'outils de mesure et la pratique des méthodes d'entraînement occupant une place centrale dans la formation. Toutefois, les supports de cours sont disponibles en ligne et une partie des enseignements est organisée en mode hybride pour les étudiants en stage à l'étranger. Par ailleurs, la formation diversifie ses façons d'enseigner, en s'appuyant également sur l'utilisation de salles de cours innovantes dans la mesure où celles-ci sont équipées de stations de travail actives ou de tables de travail en groupe.

Les contenus et les dispositifs de la formation favorisent l'ouverture à l'international. La formation inclut 48 heures d'enseignement d'anglais et de nombreux supports de cours sont rédigés en anglais. Pour préparer à la mobilité internationale, la formation s'appuie sur une UE libre organisée au niveau de la composante. L'autoévaluation de la formation indique qu'un aménagement d'emploi du temps est proposé pour les étudiants désirant suivre cette UE additionnelle, mais ne précise pas le nombre d'étudiants concernés.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de l'alternance. La formation a bouleversé son organisation (planning annuel, emploi du temps journalier) pour pouvoir s'ouvrir à l'alternance. Cette politique d'ouverture porte ses fruits puisque le nombre d'alternants est passé de trois en 2019-2020 à huit en 2020-2021. Les contrats privilégiés par les entreprises sont les contrats d'apprentissage, mais la formation propose également des contrats de professionnalisation (un contrat au cours de la période considérée). La demande d'accueil de stagiaires dépendant de la formation continue (hors contrat de professionnalisation) est quasi nulle et l'autoévaluation ne mentionne pas d'aménagement pour ce public. Par contre, la formation a délivré deux validations d'acquis d'expérience (VAE) totales ces deux dernières années, ce qui est non négligeable au niveau master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation est présentée dans différents sites Internet régulièrement actualisés, ainsi que lors de différents événements (réunions d'information aux étudiants de licence, journées portes ouvertes, forums). De plus, une vidéo en cours de réalisation va être diffusée sur les réseaux sociaux. Une augmentation significative de l'attractivité de la formation a été observée après son ouverture à l'alternance, le remaniement de ses contenus et ses partenariats avec des structures locales d'entraînement. En effet, le nombre de candidatures a plus que doublé depuis 2018, pour atteindre plus de 250 candidatures pour 25 places. Toutefois, le nombre d'inscrits (22 ou 23 étudiants en première année ces deux dernières années) est légèrement inférieur à la capacité d'accueil, sans que l'autoévaluation n'explique si ceci est dû à une mauvaise gestion des désistements ou à la non-recevabilité d'un grand nombre de candidatures.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est globalement bonne. La formation jouit d'un taux de réussite correct en première année (entre 66 % et 77 %) et très bon en seconde année (entre 90 % et 95 %). Ceci s'explique très certainement par le suivi individualisé des étudiants (un bilan est réalisé chaque semestre), rendu possible par la taille humaine de la formation.

La formation suit le devenir de ses étudiants qui témoigne d'une excellente insertion professionnelle ou poursuite en 3^e cycle. Pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, la formation ne dispose que de l'enquête réalisée par l'université 30 mois après la délivrance du diplôme. L'enquête réalisée auprès de la promotion 2018 fait part d'un bon taux d'insertion professionnelle puisque 85 % des étudiants sont en emploi. Ce taux est certes inférieur au taux national des masters STAPS qui est de 93 % pour les diplômés de 2018, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, mais il faut analyser cela au regard des 15 % restants qui poursuivent en 3^e cycle avec des thèses rémunérées, dans le secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs en adéquation avec la formation, ce qui est un excellent résultat. Cependant, l'autoévaluation ne précise

pas le taux de diplômés répondant à cette enquête. Par ailleurs, on peut regretter que la formation ne fournisse pas de résultats des enquêtes menées à 18 mois sur l'insertion de ses diplômés et ne procède pas à un suivi plus précis avec des enquêtes menées 12 mois, voire 6 mois, après la délivrance du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un taux d'encadrement correct (avec quinze enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, soit une petite moitié de l'équipe pédagogique), même si son fonctionnement reste dépendant du recrutement d'enseignants temporaires. Le passage à l'alternance, coûteux en terme d'encadrement, est accompagné de l'arrivée d'un nouveau maître de conférences à la rentrée 2022. Le nombre global d'heures (867) est maîtrisé, ce qui garantit la soutenabilité de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le coordinateur de la formation organise chaque semestre une réunion avec les étudiants afin que ceux-ci fassent part de leur évaluation des enseignements et de la formation. Le succès de cette consultation régulière de l'avis des étudiants repose sur la proximité instaurée entre enseignants et étudiants et est rendu possible par la taille humaine de la promotion. Cette consultation informelle est complétée par un questionnaire anonyme et facultatif, disponible en fin d'année. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des étudiants (même si on peut regretter la présence d'un seul étudiant lors de la réunion du dernier conseil), et des personnalités issues du monde professionnel. Ce conseil se réunit deux fois par an et participe à l'évaluation de la formation. Tout ce processus d'évaluation interne a favorisé la refonte des maquettes en 2019 et la décision de demander l'ouverture de la formation à l'alternance. Le compte rendu du conseil de perfectionnement qui s'est tenu en juin 2021 fait un point sur cette ouverture à l'alternance, qui peut être considérée comme un succès laissant présager qu'une bonne moitié de la promotion sera en alternance dans les années à venir. Il indique aussi qu'une discussion a eu lieu sur les aménagements à faire afin de diminuer le surmenage des alternants.

Conclusion

Points forts

- Une grande attractivité de la formation
- Un très bon adossement à la recherche

Points faibles

- Un faible suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés

Recommandations

- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport* est l'un des trois masters de l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de Besançon. Il ne se décline pas en parcours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement. En permettant un développement de l'offre de formation en cohérence avec les besoins du territoire, la formation s'inscrit dans les orientations de l'établissement, satisfaisant d'ores et déjà le premier point de sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). Le master *STAPS : management du sport*, qui forme des cadres opérationnels capables de conduire une équipe et d'analyser, évaluer et concevoir des services sportifs et de loisirs est complémentaire avec le master du même nom de Dijon. Il est construit en cohérence avec la licence du même nom et avec la licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* de l'établissement. Même si les articulations entre ces différentes formations doivent encore être renforcées, le continuum entre la licence et le master est assuré par la participation de six enseignants aux deux formations. L'interdisciplinarité, qui a été mise en exergue lors du travail sur la matrice de compétences, est présente dans de nombreux projets portant sur différentes disciplines, sans que l'on sache s'il s'agit vraiment d'interdisciplinarité ou de pluridisciplinarité.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais s'inscrit dans les partenariats négociés par la composante. Malgré de nombreuses candidatures via Campus France, aucun étudiant international n'a eu les prérequis pour intégrer la formation au cours des trois dernières années. Il n'y a pas eu de mobilité ni sortante (malgré deux projets initiés), ni entrante pendant la période considérée, ce qui peut être expliqué par l'ancrage territorial des activités sportives et de loisirs. La volonté de renforcer certaines coopérations est affichée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation contient une unité d'enseignement (UE) spécifique de formation à la recherche de 48 heures. Une grande part des enseignements (65 %) est assurée par des enseignants-chercheurs, qui sont au nombre de huit, formant les deux tiers de l'équipe pédagogique. Plusieurs enseignements s'appuient sur les productions scientifiques du laboratoire Culture, sport, santé, société, auquel la formation est adossée.

La formation entretient des relations conséquentes avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La maquette de la formation a été amendée en 2021 afin de prendre en compte l'évolution des besoins socioéconomiques du territoire. Ceux-ci ont été définis à l'aide des professionnels intervenant dans la formation qui restent peu nombreux (ils sont au nombre de quatre) et interviennent dans la formation à hauteur de 86 heures. La formation inclut deux stages, l'un de deux mois en première année (M1) et l'autre de quatre mois en seconde année (M2). Une réflexion est menée sur la possibilité d'une ouverture à l'alternance. En plus de ses deux périodes d'insertion professionnelle (42 crédits ECTS), la formation inclut un projet tuteuré (trois crédits ECTS) qui sera dédié à l'entrepreneuriat à partir de la rentrée 2022 et une UE de 28 heures (trois crédits ECTS) de préparation à l'insertion professionnelle permettant aux étudiants de première année de construire leur projet professionnel. Ainsi, la part (40 %) de la formation directement dédiée à la préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat est conséquente.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini la matrice de compétences, en déclinant les compétences par UE et en cohérence avec les blocs élaborés par la conférence des directeurs de STAPS. Ceci a mené à une réactualisation de la maquette de la formation. Cependant, l'organisation de la formation est demeurée semestrielle, sans être déclinée en blocs de connaissances et de compétences. La formation ne valorise pas les compétences acquises.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont diversifiées. La formation privilégie l'enseignement en présence et assure la totalité des heures d'enseignement sous cette forme lorsque la situation sanitaire le permet. Cette organisation, ainsi que la taille humaine des promotions, facilite les interactions qui sont encouragées par la diversification des méthodes pédagogiques (études scientifiques, études de cas, mises en situation, jeux de rôle, travail d'enquête sur le terrain). La formation s'appuie sur des types variés d'espaces d'enseignement en organisant des visites d'entreprise et en conduisant des projets d'études dans certains quartiers de la ville.

Les contenus sont adaptés à l'ouverture à l'international, contrairement aux dispositifs de la formation. La formation propose un nombre conséquent d'heures (66) d'enseignement d'anglais professionnel spécifique au secteur d'activité. De plus, les étudiants participent à des conférences tenues en anglais et présentent des posters scientifiques en anglais. Pour préparer la mobilité internationale, la formation s'appuie exclusivement sur l'UE libre organisée au niveau de la composante, ceci pouvant expliquer en partie l'absence de mobilité sortante durant les trois dernières années.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est ouverte à la formation continue, mais aucune modalité particulière n'a été mise en place. Les nombres de demandes de validation des acquis d'expérience (VAE), de validation des acquis professionnels (VAP), et d'accueil de stagiaires dépendant de la formation continue ne sont pas précisés dans le dossier d'autoévaluation, mais aucune validation d'acquis n'a été accordée ces trois dernières années. Quelques étudiants en reprise d'études intègrent la formation (entre zéro et un par an). La formation étudie actuellement l'opportunité d'une ouverture à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité. La formation est visible sur différents sites qui sont régulièrement actualisés. Elle organise une réunion d'information annuelle auprès des étudiants de licence. De plus, une vidéo est en cours de réalisation afin de développer la publicité de la formation sur les réseaux sociaux. Le nombre de candidats est conséquent (une centaine par an), mais le nombre d'inscrits est nettement inférieur à la capacité d'accueil, principalement sur l'année 2020-2021 (10 inscrits en première année pour une capacité d'accueil de 25 étudiants). La formation reconnaît qu'elle a mal anticipé les désistements tardifs et prévoit d'admettre un plus grand nombre d'étudiants dans les années à venir.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite. La taille humaine des promotions permet un suivi individualisé des étudiants, avec un bilan chaque semestre, ce qui est indéniablement un facteur de réussite des étudiants. La formation se prévaut de taux de réussite tout à fait satisfaisants, les taux annoncés lors du conseil de perfectionnement étant de 70 % en 2020 et 80 % en 2021 pour la première année et de 89 % en 2020 et 91% en 2021 pour la seconde année. On note cependant des incohérences dans les chiffres affichés. L'autoévaluation fait part, pour l'année 2020, de 12 étudiants de M1 ayant validé la totalité des crédits ECTS correspondant aux UE auxquelles ils sont inscrits, sur 16 inscrits, soit un taux (75 %) supérieur au taux de réussite annoncé (70 %), ce qui est évidemment aberrant. Par ailleurs, l'autoévaluation indique 10 étudiants de seconde année ayant validé toutes les UE en 2019 pour 9 inscrits administratifs.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés. Des enquêtes à 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme sont menées par l'université. Les dernières enquêtes disponibles à 18 et 30 mois (promotion 2018) affichent des taux d'insertion professionnelle de 100 %, mais ne concernent que six étudiants sur neuf diplômés. Ce taux est quoiqu'il en soit supérieur au taux national des masters STAPS qui est de 93 % pour les diplômés de 2018, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes. Afin d'analyser plus finement l'insertion professionnelle de ses étudiants, la formation organise elle-même depuis 2020 une enquête à six mois. Sur les trois dernières années, l'insertion professionnelle à six mois est excellente (81 %) et les postes occupés relèvent des différents secteurs d'activité liés au management du sport, en adéquation avec la finalité de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'une équipe enseignante stable, composée aux deux tiers d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires dont le nombre (huit) au regard du volume global d'heures d'enseignement (871 en 2020-2021) lui permet d'assurer une continuité pédagogique et un encadrement satisfaisant des étudiants, au nombre de 22 sur l'ensemble de la formation en 2020-2021. Le nombre d'heures global d'enseignement est maîtrisé, ce qui assure la soutenabilité de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Chaque enseignant organise une évaluation de son enseignement par les étudiants. En complément, une réunion est organisée à chaque fin de semestre avec les étudiants. De plus, la proximité que les enseignants instaurent avec les étudiants favorise les échanges informels. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement composé d'étudiants, d'enseignants et de personnalités issues du monde professionnel, intervenant ou non dans la formation. Ce conseil contribue à l'amélioration de la formation, notamment en l'ayant conduit à un rapprochement avec le tissu socioéconomique local.

Conclusion

Points forts

- Une excellente insertion professionnelle
- Une diversification des méthodes pédagogiques

Points faibles

- Une mauvaise gestion du recrutement des étudiants à l'entrée du master

Recommandations

- Améliorer le suivi de l'inscription ou du désistement des étudiants lors de la phase de recrutement.

MASTER TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES

Établissements

Université de Bourgogne - UB
Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le master *Traitement du signal et des images* (TSI) comporte de deux parcours, un parcours francophone : *image vision* et un parcours dispensé en anglais : *computer vision*. La première année est commune avec le master *Électronique, énergie électrique, automatique* (EEA). La plupart des enseignants-chercheurs sont membres du laboratoire ImVIA de l'université de Bourgogne. Les enseignements sont réalisés à Dijon pour le parcours Image Vision et au Creusot pour le parcours Computer Vision.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Traitement du Signal et des Images* est en parfaite cohérence avec la stratégie de formation de l'université de Bourgogne. Ce master s'inscrit dans le domaine disciplinaire « formations technologiques, ingénierie » qui est un des domaines affichés par l'université de Bourgogne. Il est complémentaire au master EEA (*Électronique, énergie électrique, automatique*) avec lequel la première année est mutualisée. Il est une poursuite cohérente pour les étudiants de licence SPI. La pluridisciplinarité est la base de ce master en particulier au travers d'applications agronomie et agroalimentaire ainsi qu'en imagerie médicale. L'aspect développement durable n'est abordé qu'au sein de certains stages en particulier du parcours. Les liens avec le monde socioéconomique sont forts (un tiers de l'équipe pédagogique) en particulier au travers du caractère professionnalisant de la formation du parcours « Image Vision ».

Un parcours est dédié aux étudiants internationaux avec un enseignement dispensé en anglais et de nombreuses collaborations avec des universités étrangères existent (deux programmes et cinq doubles diplômes). Le parcours « Computer Vision » est spécialement conçu pour accueillir des étudiants étrangers et dans ce sens, il est lié à deux programmes Erasmus dont l'un porte cinq doubles diplômes (Malaise, Grèce, Indonésie et Chine). Ce parcours est enseigné en Anglais. Les étudiants bénéficient de bourses Erasmus ainsi que de la part des *Graduate Schools* de l'université.

L'adossement à la recherche de la formation est réalisé par l'intervention d'enseignants-chercheurs et au sein des stages. Le parcours *image vision* a une vocation plus professionnalisante, toutefois, la majorité des intervenants sont des enseignants-chercheurs du laboratoire ImVia ce qui apporte une sensibilisation à la recherche. Celle-ci est plus importante dans le parcours « Computer Vision » qui a un fort taux de poursuite en doctorat. Le laboratoire met à disposition des étudiants une plateforme pour la réalisation de leur projet. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité et à la déontologie. Par contre l'accès aux documents est limité à ceux fournis par les enseignants, ce point est à développer.

Le lien avec le monde socioéconomique existe, mais il doit se renforcer. Le master est, en particulier pour le parcours *Image vision*, attentif aux besoins du monde socioéconomique. L'ouverture récente de ce parcours à l'alternance doit permettre de renforcer ce lien malgré les difficultés soulevées. De l'ordre d'un tiers des intervenants vient du monde socioéconomique. Malgré ces liens, un effort pour les renforcer doit être fait en particulier au travers de la communication.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques et l'alignement pédagogique est en projet. Les contenus des enseignements et l'approche pédagogique sont décrits dans les fiches de la formation. Malgré cela, l'alignement pédagogique est nécessaire et en cours de réflexion. Les compétences des étudiants sont reconnues dans la formation, mais pas valorisées au sein d'un portfolio ou d'un autre moyen.

Les pratiques pédagogiques sont classiques. Les enseignements du master sont réalisés en présentiel en priorité, mais des interventions particulières peuvent être en distanciel. Lors de la crise sanitaire, les cours et travaux dirigés ont pu être dispensés en distanciel, mais il est apparu la difficulté liée aux travaux pratiques. Un frein est soulevé par la situation de la COMUE et la limite définie dans les descriptifs des enseignements.

L'ouverture du master à l'international est spécifique aux différents parcours. Le parcours *Image vision* a une ouverture internationale par un enseignement d'anglais (56 h sur les deux ans) et le financement facultatif du TOEIC. Malheureusement, le nombre d'étudiants qui passent cette certification reste faible. Pour le parcours *Computer vision* dispensé en anglais, un enseignement de français et de culture est réalisé.

La formation s'adapte pour accueillir des étudiants en alternance. Le parcours *Image vision* accueille des étudiants en alternance depuis 2021. Le dossier précise une adaptation de l'emploi du temps et du rythme de la formation, mais aucune ingénierie particulière n'est précisée. Le dossier ne précise rien par rapport au dispositif de VAE ou de formation tout au long de la vie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a une bonne attractivité internationale grâce aux différents partenariats avec les universités étrangères entre autres, mais son attractivité locale en particulier pour le parcours *Image vision*. L'attractivité de la formation est bonne autant en première qu'en deuxième année avec un nombre de néo-entrants élevé. Les contenus de la formation sont définis et présentés lors des différentes manifestations organisées par l'université. L'équipe pédagogique suit l'évolution des candidatures et prévoit une analyse plus régulière.

La formation intègre aux jurys les taux de réussite chaque semestre puis les analyse annuellement. Le taux de réussite est bon. Ils sont analysés par l'équipe pédagogique lors du jury annuel.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est réalisé en central par l'université et par l'équipe pédagogique au travers des réseaux. L'équipe pédagogique s'appuie pour un suivi de l'insertion des étudiants sur le réseau des anciens en plus de l'enquête réalisée par l'université. Si le nombre de réponses est plus important, une analyse plus complète devrait être réalisée. Les résultats présentés montrent une insertion cohérente avec la formation. Un peu plus d'analyse sur la poursuite en doctorat aurait été intéressante.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée majoritairement par des enseignants-chercheurs titulaires et des vacataires. Les enseignants, en particulier du parcours *Computer vision*, ont une certaine mobilité internationale. Des formations sont proposées aux enseignants. Les outils pour analyser et maîtriser la soutenabilité, présentés dans le dossier, se résument au total des heures effectuées dans la formation.

Un processus d'évaluation de la formation existe, mais peu être amélioré. Une évaluation annuelle des enseignements est réalisée par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation CIPE de l'université et les réponses sont transmises aux enseignants. Les étudiants participent à cette évaluation et formulent leurs remarques dans l'objectif d'une amélioration. Le conseil de perfectionnement existe, mais le compte rendu présenté ne permet pas d'en analyser la composition et son intervention dans l'amélioration continue de la formation. La périodicité de réunion du conseil de perfectionnement n'est pas précisée, il pourrait être profitable de l'augmenter.

Conclusion

Points forts

- Bonne attractivité de la formation
- Insertion professionnelle en cohérence avec les objectifs de la formation
- Ouverture bénéfique de la formation à l'alternance

Points faibles

- Faible lien avec le monde socioéconomique

- Une ingénierie trop faible pour l'alternance et la formation tout au long de la vie
- Manque de valorisation des compétences des étudiants et d'alignement pédagogique

Recommandations

- Mettre en place une ingénierie de formation spécifique et renforcer la collaboration avec le monde socioéconomique
- Réaliser l'alignement pédagogique permettant la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques en augmentant aussi l'utilisation des plateformes en ligne et l'ouverture de la formation à la formation tout au long de la vie
- Valoriser les compétences des étudiants au travers d'une plateforme donnant une visibilité plus grande à la formation
- Augmenter l'implication des acteurs du monde socioéconomique

Observations de l'établissement

La présidente

Besançon, le 9 février 2023

Monsieur Thierry COULHON
Président du Hcéres
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : observations suite au rapport Hcéres d'évaluation du bilan du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je veux d'abord vous remercier, ainsi que le comité d'experts du Haut Conseil, pour le travail important réalisé au titre de la campagne d'évaluation 2022-2023 de la vague C. L'exercice était complexe, puisqu'il s'agissait de passer au crible l'ensemble des formations au travers de 4 domaines, 13 références et 36 critères.

Les deux rapports relatifs à l'offre de formation portent une vision exhaustive de l'ensemble des domaines disciplinaires assurés par l'université de Franche-Comté et constituent, de fait, un outil pertinent d'analyse sur lequel nous pourrions nous appuyer.

Je souhaite néanmoins apporter un certain nombre de précisions en évoquant la méthode, en situant le contexte et en relevant les quelques points dont l'analyse portée par le Haut Conseil mérite, de notre point de vue, d'être ajustée.

Une méthode qui a mécaniquement conduit à des incohérences

Le changement de référentiel pour les établissements de la vague C, communiqué tardivement par le Hcéres (5 novembre 2021) sans qu'un délai supplémentaire ne soit accordé aux établissements pour rédiger leurs rapports, a réduit de manière considérable le temps de travail dédié à cette tâche chronophage qui requiert la mobilisation d'une vaste communauté.

L'université de Franche-Comté (uFC) a pu prendre connaissance de l'ensemble des consignes (documents à rendre, indicateurs) en décembre 2021, en vue d'un dépôt des dossiers d'autoévaluation pour l'ensemble de son offre en juin 2022.

L'uFC s'est bien évidemment conformée aux consignes (« *définition des indicateurs* »). Cependant, alors que nous disposons d'outils de pilotage performants et fiables, l'absence de

compatibilité avec les exigences du référentiel a conduit naturellement à des incohérences avec les données transmises et à des biais d'analyse, au détriment de l'établissement.

Une évaluation portant sur une période particulièrement contrainte

Le rapport d'évaluation du bilan du 2^{ème} cycle des formations porte sur la période 2017-2021, en très grande partie antérieure à la mise en place d'une nouvelle équipe de gouvernance.

Outre ce changement de gouvernance intervenu en décembre 2020, il convient de rappeler le contexte particulièrement contraint qui a fortement impacté le fonctionnement de l'établissement. La crise sanitaire d'ampleur et les confinements successifs ont requis une adaptation sans précédent de l'ensemble des personnels pour assurer la continuité du service public et garantir un enseignement à distance au bénéfice de nos étudiantes et de nos étudiants.

L'uFC, évaluée auparavant en vague B, est passée à la vague C, allongeant la durée du précédent contrat de deux ans. Conjuguée à la pandémie, cela constitue une rupture dans la vie de l'établissement à prendre en compte.

Par ailleurs, l'université a dû mettre en œuvre une longue série de réformes nécessitant, là aussi, des changements structurels particulièrement lourds : BUT, MEEF, mise en place de la réforme d'accès aux études de Santé (avec ses multiples décrets d'application et textes réglementaires), loi Orientation et Réussite Étudiante de 2018, ainsi que les nombreuses réformes de la loi de programmation de la recherche de 2020.

Enfin, en interne, l'établissement a été conduit, pour faire face à l'évolution de nombreux dispositifs autour de la formation et par souci d'efficience, à restructurer son service d'appui à la formation.

En dépit de ces chantiers complexes et de ces bouleversements majeurs subis entre 2017 et 2021, qui doivent conduire à nuancer les points d'attention relevés par le Haut Conseil, l'uFC et ses acteurs ont su se mobiliser pour réaliser leur autoévaluation en un temps contraint.

Des différences d'appréciation avec le Haut Conseil, qui restent néanmoins limitées

L'uFC prend acte du rapport d'évaluation et partage, pour l'essentiel, les remarques émises par le Haut Conseil sur la période évaluée (2017-2021). Ce document confirme les points de faiblesse constatés par la nouvelle gouvernance à son arrivée en décembre 2020. Elle a d'ailleurs réorienté les politiques qui le requéraient et entrepris d'appliquer des mesures correctives qui devront être amplifiées et intégrées dans la construction de sa future carte des formations comme dans son projet d'établissement. Celui-ci est en cours de finalisation au terme d'une phase de concertation approfondie menée avec l'ensemble de la communauté universitaire (6 réunions se sont tenues entre novembre 2022 et janvier 2023 sur les différents sites afin de recueillir des contributions opérationnelles sur le projet IRRIS et de faciliter ainsi l'appropriation du projet).

Néanmoins, j'attire votre attention sur la lourdeur et la complexité du processus d'évaluation. C'est pourquoi je ne peux que partager votre volonté de « *rendre l'activité et les évaluations les*



plus utiles possibles, et simplifier les procédures » (News Tank Education & Recherche 08/02/2023).

S'agissant des établissements de la vague C, soumis à de profondes évolutions, nous observons que l'intention annoncée d'une évaluation simplifiée ne correspond ni au ressenti des équipes qui se sont fortement investies et mobilisées, ni à la réalité constatée.

Ainsi :

- Les termes utilisés dans le rapport ne sont pas toujours en adéquation avec la bienveillance qui avait été annoncée à l'origine.
- Les éléments signalés lors de l'audition du 20 octobre dernier n'ont pas été pris en considération pour la rédaction du rapport. Nous en voulons pour preuve :
 - La place des collégiums et leur rôle vis-vis de l'élaboration de la carte des formations. La création des collégiums étant postérieure à l'élaboration de la carte 2017, ils ne pouvaient y prendre part. En revanche, les collégiums ont un rôle central, notamment dans l'assurance du lien formation-recherche pour les choix et l'élaboration de la carte 2024. Ce modèle unique et innovant de notre université n'a semble-t-il pas été compris par le Haut Conseil.
 - Le projet d'établissement IRRIS relève du futur projet d'établissement et ne pouvait donc figurer dans le bilan, puisqu'il est en cours d'élaboration.

Au-delà de ces aspects formels, nous voudrions également insister sur un cadre d'analyse sans doute trop rigide qui peut parfois aboutir à des conclusions qui ne nous paraissent pas correspondre à la réalité de notre université.

Ainsi, nous regrettons que le cadre de l'évaluation n'ait pas permis de mettre en avant le travail fourni pour l'accueil des stagiaires de la formation continue et les formations spécifiques proposées à ces publics. Il n'a pas non plus permis de mettre en avant les formations d'excellence que sont les Cours Master en Ingénierie (CMI) à l'uFC.

Si l'établissement a conscience de certains des manquements relevés par le Haut Conseil pour la période étudiée, telles que des évaluations parfois lacunaires malgré le pilotage mis en place, nous ne pouvons pour autant souscrire à des généralisations faites au niveau du cycle. D'exception, les exemples défavorables pourraient laisser penser qu'ils constituent la règle. Cela peut surprendre et désespérer les formations qui ont réalisé un travail sérieux, tandis que celles qui ne se sont que très peu investies sont *in fine* peu pénalisées. Les données positives sont insuffisamment identifiées et valorisées.

Les recommandations formulées apparaissent trop standardisées et ne prennent pas suffisamment en compte la stratégie que souhaite déployer l'établissement, conduisant à une analyse qui apparaît davantage quantitative que qualitative.

Pour l'avoir déjà exprimé aux porteurs concernés, l'établissement regrette, comme le Haut Conseil, le manque de sérieux de certains dossiers pour lesquels les données et rapports sont incomplets ou incohérents. Il convient néanmoins de rappeler que certaines données sollicitées en décembre 2021 n'ont pu être rassemblées sur la période 2017-2021. Des échanges préalables avec l'Hcéres ont permis d'ajuster certains indicateurs, mais pas la totalité d'entre eux.

Ainsi, les indicateurs de réussite ont par exemple été complétés à l'ECTS à partir de bases incomplètes à disposition, alors même que l'établissement suit chaque année, comme en témoignent les tableaux de bord, ses taux de réussite en considérant le passage à l'année supérieure. De ce fait, analyser les taux de réussite à l'ECTS à partir de bases de données non consolidées conduit inéluctablement aux incohérences constatées.

À travers cette exemple, l'établissement exprime sa surprise que certains éléments de contexte n'aient pas été pris en compte. Si tel avait été le cas, certains propos et conclusions formulés par les experts auraient ainsi pu être modérés.

Deux remarques complémentaires méritent d'être soulignées :

- Le Haut Conseil émet des recommandations que partage l'établissement mais pour lesquelles il n'a pas nécessairement les leviers d'action lui permettant de répondre favorablement. Ainsi, la préconisation « d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs encadrant la formation » souligne le sous-financement structurel des universités françaises qui leur impose de faire avec les moyens dont elles disposent.
- Dans un contexte de concurrence internationale accrue, un diagnostic défavorable des universités françaises dans le cadre de rapports publics pourrait-être susceptible de porter préjudice à l'image de l'enseignement supérieur et de la recherche français, s'il n'est pas rappelé que les universités françaises ont dû faire face à la massification de l'ESR. Pour sa part, l'université de Franche-Comté assume avec fierté sa mission de service public de formation et de recherche et a fait de l'épanouissement et de l'insertion professionnelle de ses étudiants sa priorité absolue.

Malgré ces différences d'appréciation, au demeurant limitées, les conclusions formulées sur le bilan 2017-2021 par le Haut Conseil ont bien été identifiées par la nouvelle équipe, tant au niveau des points forts que des points faibles.

Dès 2021, la nouvelle équipe a mis en œuvre des actions qui, pour certaines, se concrétisent dès maintenant. D'autres se mettront en place au cours du contrat afin de rectifier les écarts qui ont pu être constatés. La mise en place de la nouvelle offre de formation permettra ces changements de cap nécessaires.

On peut citer notamment :

- La mise en place des suivis de cohortes, la diffusion de notes d'analyse de notre service pilotage sur l'attractivité, l'accueil des néo-bacheliers, les réorientations en L1... L'ensemble de ces données et études est accessible à toute la communauté sur l'intranet. À compter de mai 2023, une enquête sur le suivi des diplômés 2022 de Licence sera lancée et reproduite chaque année.
- Le travail conséquent et de qualité fourni par notre Observatoire de la Formation et de la Vie Étudiante (OFVE). Même si l'appropriation par la communauté est encore insuffisante, l'ensemble des données disponibles a été remis aux équipes pédagogiques et aux experts (tableaux de bords, notes d'analyse, ...).
- La mise en place, depuis janvier 2021, de réunions mensuelles puis hebdomadaires avec les directeurs des études afin de renforcer le pilotage des formations, la mise en place de groupes de travail spécifiques pour répondre à des enjeux/problématiques transverses (groupe de travail info-com par exemple).

- La définition et la mise en place d'une réelle stratégie d'internationalisation à l'échelle de l'établissement, en passant de relations internationales relevant trop souvent de liens interpersonnels à une véritable stratégie globale. L'entrée de l'uFC dans l'alliance Européenne Stars-EU, finalisée en décembre 2022, témoigne de cette stratégie.
- La mise en place d'un grand plan de mise en œuvre de l'approche par compétence (APC) à l'uFC et le travail sur un cahier des charges pour le déploiement de l'outil eportefolio Karuta qui permettra d'appuyer et d'accompagner la démarche d'APC.
- La remobilisation des équipes autour de l'évaluation des enseignements et sa nécessaire exploitation en conseil de perfectionnement.
- La création du réseau d'Alumni, lancé le 1^{er} février 2023, grâce au déploiement de l'outil CRM en 2021/2022.
- La restructuration du service en appui aux formations avec la création du bureau des études et de la scolarité, finalisée en septembre 2022, pour répondre aux besoins des étudiants, des équipes, de la gouvernance et de nos tutelles.
- Le travail mené sur un cadrage opérationnel exigeant pour l'offre de formation et qui permettra le déploiement d'une offre de formation répondant aux enjeux de l'accréditation et à la stratégie de l'établissement.
- La mise en place d'une commission intercollégiums qui a pu mener fin janvier 2023 une analyse des projets de formations, apportant ainsi une vision transversale et transdisciplinaire et intégrant pleinement les dimensions recherche et formation. Ce processus inédit constitue un élément fondateur pour la carte des formations de l'uFC.

En cohérence avec sa stratégie, l'établissement s'attachera à répondre aux enjeux autour de la professionnalisation de son offre de formation tout en répondant aux critères d'accréditation.

Au-delà de ces remarques particulières, je souhaite de nouveau vous remercier pour la qualité et l'exhaustivité de l'analyse du Haut Conseil, sur laquelle l'université de Franche-Comté s'appuiera pour déployer son offre de formation future.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Macha WORONOFF

Présidente de l'université de Franche-Comté



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

